

Le marché de la lecture dans la *Gazette de Liège*
à l'époque de Voltaire
Philosophie et culture commune

Pour citer cette publication : Daniel Droixhe, *Le marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire* [en ligne], Liège, Swedhs, 2011. Disponible sur www.swedhs.org

Ce livre électronique est protégé par les lois du copyright.

Copyright © 1995, 2011 Daniel Droixhe

Copyright © 2011 Swedhs pour l'édition en ligne

La première édition de cet ouvrage a paru chez Vaillant-Camanne (Liège) en 1995.

Société wallonne du 18^e siècle (Swedhs)

Rue d'Erquy 38

4680 Oupeye

Belgique

Site Web : www.swedhs.org

À ma mère,
à mon père

Sommaire

Introduction	7
CHAPITRE 1. Imprimeurs, libraires et marchands forains	10
Le « carré de la librairie » : Bassompierre, Boubers, Bourguignon..	10
L'ambition encyclopédique : Plomteux	19
Tutot et l' <i>Esprit des journaux</i>	22
Entre marché sauvage et privilèges.....	26
Annonceurs extérieurs et réseaux.....	33
Une tête de pont des Lumières : Maastricht et Dufour	36
L'argent difficile : entrepreneurs, inventeurs, bienfaiteurs	38
CHAPITRE 2. La <i>Gazette</i> et le mouvement philosophique.....	45
L'annonce philosophique	46
Triomphe de Voltaire.....	49
L'affaire des jésuites du Portugal	51
Liège, citadelle jésuite	57
Griffet source de Voltaire.....	58
Étienne de La Croix et l' <i>Évangile du jour</i>	64
Bergier contre d'Holbach.....	71
Raynal en lecture croisée.....	76
Les esprits du siècle.....	81
L'esprit des livres défendus	81
L' <i>Esprit de l'Encyclopédie</i>	84
CHAPITRE 3. L'école de la nation	90
Le spectacle : Grétry, Marmontel, Beaumarchais	90

Le roman : du <i>Don Quichotte</i> à la Bibliothèque rose	94
CHAPITRE 4. Avis au peuple	100
Sur la félicité publique.....	100
Sur la santé.....	112
Sur le pouvoir et ses abus.....	122
<i>Les Disciples de Laverne</i>	127
<i>Les Agréments et désagréments de la Redoute de Spa</i>	132
Deux bilans	135
L'« Esprit de vertige »	136
« Quelle idée les rois ont-ils des hommes ? »	137
Conclusion	148
Écriture, image, oralité.....	149
Ce que « Tout annonce » ?	153
Annexes.....	160
Choix d'éditions liégeoises inconnues à De Theux	160
Ouvrages antiphilosophiques annoncés par la <i>Gazette</i>	169
Les ventes publiques.....	175
Bibliographique critique et éditions modernes.....	178

Introduction

Dans la grande *Histoire de l'édition française* comme dans d'autres synthèses plus anciennes, le commerce du livre et la lecture dans l'ancien pays de Liège se définit par deux traits apparemment contradictoires. La principauté est d'abord le « paradis des prêtres », que Pierre Rousseau fut obligé de quitter pour poursuivre l'entreprise du *Journal encyclopédique* : installée à Bouillon. C'est d'autre part un centre de contrefaçon dont Diderot et Marmontel, parmi d'autres, ont évoqué l'audace et le cynisme dans des passages célèbres.

À côté du périodique de Rousseau, de l'*Esprit des journaux* ou du *Journal général de l'Europe*, la *Gazette de Liège*, sorte de semi-quotidien de quatre pages auxquelles vint s'ajouter un supplément d'*Avertissements*, fait piètre figure. La *Bibliographie liégeoise* de Xavier de Theux la qualifiait d'« aride » et de « monotone¹ ». Réalisées avec la colle et les ciseaux, ses trois premières pages proposent surtout des nouvelles du monde. Si le simple exposé des faits n'exclut pas certains effets critiques, on attendrait un ton plus personnel d'un journal qui eut pour « directeur » — sans que ce mot ait reçu des historiens un sens bien précis — Jacques-Joseph Fabry, un des « pères de la Révolution liégeoise² ». La prudence et la souplesse de cet homme politique remarquable, ondoyant à souhait et trahissant à l'occasion, se reflètent peut-être dans la manière que devait adopter, en principauté ecclésiastique, un périodique décidé à subsister.

Les avis de librairie occupent une place particulièrement importante dans les annonces de la *Gazette*³. Ce qui suit portera sur les années 1759-1778. Nous ne

¹ Col. 345.

² Jozic 1967.

³ Ces avis devaient, par les informations pratiques qu'ils fournissent, intéresser un assez grand nombre de lecteurs-consommateurs. L'annonce des résultats des diverses loteries qui sollicitent le Liégeois moyen y occupe une place régulière. La plus célèbre victime des jeux de hasards fut le curé

possédons une collection substantielle du journal, conservée dans le Fonds Ulysse Capitaine, qu'à partir de l'année où Pierre Rousseau quitte Liège, espérant « y avoir jeté les germes des sciences ». D'autre part, on a cru pouvoir arrêter les dépouillements au moment où s'achève l'aventure de l'*Encyclopédie*, et plus précisément à la mort de Voltaire, en 1779. Son apothéose marque, a-t-on dit, l'achèvement de « l'édifice majestueux » des Lumières⁴. Une consécration officielle de l'esprit moderne interviendra l'année suivante, à Liège, avec la création de la Société d'Émulation, sous l'autorité du prince-évêque Velbruck. La collection du fonds Capitaine comporte une lacune importante, qui va du 1^{er} janvier 1761 au 16 avril 1764. Celle-ci nous prive certainement d'informations utiles concernant le climat intellectuel consécutif au séjour de Pierre Rousseau et du *Journal encyclopédique* dans la principauté (1756-1759).

On n'a pas établi de statistique quant au nombre, à la nature ou à la provenance des avis de librairie. Il n'en est pas moins évident qu'ils montrent une évolution sur le premier point. Leur fréquence accuse un fléchissement assez net vers 1772-1773⁵. Peut-être la création de périodiques comme l'*Esprit des journaux*, le *Journal historique et politique* de Brosius ou le *Journal historique et littéraire* de Feller est-elle en cause : ceux-ci offraient une information beaucoup plus détaillée sur les nouveautés, qui dispensaient les libraires de recourir à la *Gazette*.

Ceux-ci se partagent de manière assez équilibrée les annonces de la décennie 1760-1770. On dirait qu'ils veulent conquérir le marché en proposant une production spécifique. La publicité de l'époque de Velbruck perd en relief ou en saveur locale même si elle présente un choix plus large. Ceci résulte en fait de la part croissante que prend alors l'éditeur du journal, Jean-François Desoer, dans les annonces. À la fin des années 1770, sa présence est massive, souvent quasi exclusive, avec des listes de titres qui ressemblent aux pages de n'importe quel

Pierlot, à la veille de la Révolution : DT 702. L'épisode illustre les rapports qu'entretiennent imprimé, culture orale et image. Sur ceux-ci et sur la « lecture de plein vent, individuelle ou collective », cf. Roche 1993. Les annonces apparaissent dans un supplément d'*Avertissements de Liège* à partir de 1775, 52.

⁴ Mauzi/Menant 1977, 7.

⁵ On trouve en 1773, entre la fin mars et le début octobre, une longue période quasiment vide d'annonces. Cf. 1773, 37 et 120 (excepté 61, qui propose des ouvrages latins, 81 et 91).

catalogue de librairie parisienne parfaitement achalandée. En 1775, il totalise à lui seul près de quatre fois plus d'interventions que l'ensemble de ses confrères.

Cette différence n'est en rien proportionnelle à l'importance des entreprises et à ce qu'on peut savoir de leur puissance commerciale. Un imprimeur-libraire ayant pignon sur rue a peut-être, moins que d'autres, besoin de la réclame. Sa réputation — surtout si elle est sulfureuse — parle pour lui. Telle est l'image de Jean-François Bassompierre, un des principaux contrefacteurs de la place. Il publie dans *Gazette* de 1775 une seule annonce, mais accueille le client dans un environnement où, comme on va le voir, tout valorise la lecture. L'obscur Loxhay, qui tient échoppe sous les arcades du palais des princes-évêques, doit au même moment, pour attirer l'attention, recourir davantage à la publicité de la *Gazette*. La géographie culturelle locale constitue le premier élément qui différencie les acteurs du commerce du livre.

Imprimeurs, libraires et marchands forains

Le « carré de la librairie » : Bassompierre, Boubers, Bourguignon

Dans son étude sur le commerce du livre à Liège sous le règne de Charles d'Oultremont (1763-1771), M.-Fr. Gérard compte une vingtaine de libraires tenant boutique et éventuellement un atelier¹. Une perspective cavalière y distingue quelques personnalités reproduisant les tendances et les tensions d'une société en voie de changement profond. « Le terrain brûlant de l'imprimerie, écrit D. Roche², permet de percevoir ce qui fait l'essentiel des rapports sociaux. C'est une expérience partagée par des hommes situés de façon diverse dans l'ensemble typographique des productions et des pouvoirs, qui perçoivent ensemble et souvent par opposition avec d'autres hommes, dont les intérêts sont différents, leurs avantages et leurs causes collectifs. C'est parfois une conscience qui est, pour reprendre les termes d'E.P. Thompson, *la manière dont les expériences se traduisent en termes culturels et s'incarnent dans des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des formes institutionnelles.* »

La « république du livre » à Liège a aussi ses notables, ses nouveaux venus bien décidés à réussir, ses prudents et ses perdants. La *Gazette* permet, pour certains d'entre eux, de saisir de manière assez précise les différences de tempéraments ainsi que les traits techniques par lesquels se définissent les

¹ On peut y ajouter l'un ou l'autre commerçant occasionnel ou de très petit format. Ainsi, un certain de Hansy (?) aurait publié *Marianne ou la paysanne de la forêt d'Ardennes* (DT 610).

² 1989, 14.

différentes catégories de commerçants. Elle fournit par ailleurs, à l'occasion, de menues informations relatives à la marche de la boutique et rappelle que celle-ci ne se limitait pas, même chez les libraires les plus importants, au commerce de l'imprimé³. Jean-Jacques Tutot vend de « l'excellente eau de Cologne ». Ceux qui lui rendront visite profiteront du « très-bel assortiment » d'un drapier, « dans la même maison ». François-Joseph Desoer débite du papier-peint et permet au client d'acheter en Hollande, sur catalogue, les « plus belles jacinthes, tulipes, ranoncles », etc. « Ceux qui ont de petits cabinets de jardin « trouveront chez lui de quoi les embellir « à très-bon compte ». Chez le libraire qui débute comme chez son confrère qui a depuis longtemps pignon sur rue, les pratiques du colportage laissent comme un souvenir⁴.

« Sauf dans les petites villes où un seul libraire-imprimeur s'occupe de tous les travaux locaux, écrit W. Kirsop, le métier du livre tend à regrouper ses différents maîtres dans un quartier précis et à leur donner des spécialisations distinctes. À Rouen, c'est autour du palais et de la cathédrale, à Lyon dans la rue Mercière qu'on trouve la plupart des gens de la corporation. À Paris, même, les deux centres majeurs restent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime le quartier latin et le palais (avec de plus en plus au Dix-huitième siècle le quai des Augustins)⁵. »

Liège montre une topographie des librairies et des ateliers qui était traditionnellement identique à celle décrite ci-dessus, mais qui évolue quelque peu au Dix-huitième siècle et voit son centre de gravité symboliquement s'éloigner du palais épiscopal et de la cathédrale Saint-Lambert, citadelle de la tradition⁶. Là s'était établi Morberius, qui aurait introduit l'imprimerie dans la

³ 1766, 42 ; 1769, 27 ; 1770, 53 ; 1771, 61-63, 69 ; 1772, 31 ; 1778, 42. Desoer cherche un « garçon qui sache lire et écrire, pour arranger un magasin de libraire, faire des ballots, etc. » (1776, 85).

⁴ Au même chapitre des réalités concrètes, la *Gazette* peut donner l'un ou l'autre détail sur l'arrière-boutique et son matériel. Ainsi, on apprend en 1778 que « Latour, maître menuisier, rue d'Avroy », vend « trois presses d'imprimeur, prêtes à poser les ferrailles » (42).

⁵ 1984, 24.

⁶ Le symbolisme de la cathédrale comme bastion de l'ordre ancien, naturellement désigné à la destruction révolutionnaire, n'exige pas de grandes explications. Il semble qu'il y ait davantage de témoignages sur la désignation de la citadelle, dans les représentations collectives, en tant qu'organe d'oppression. C'est sans doute qu'à partir d'un certain degré d'exercice critique, la priorité de Saint-Lambert allait de soi et paraissait littéralement indiscutable, hors de toute atteinte, tandis qu'on éprouvait le besoin de qualifier le siège de la police, selon que l'autorité civile se montrait plus ou moins juste ou injuste. Le site reste aujourd'hui (1994), par un singulier retour de l'histoire, la place vide représentant pour l'opinion publique, et surtout les étrangers, les

principauté, à la Renaissance⁷. C'est également sous les arcades du palais que la demoiselle Leroux et le « sieur Loxhay » vendent dans les années 1770 « de bons et beaux livres de droit, à bon marché⁸ ». Un certain « M.I. Leroux s'y manifeste fugacement pour annoncer « les *Lettres d'une mère à son fils sur la religion*, ouvrage qui n'a pas encore paru⁹ ». On croise là le colporteur ou marchand forain qui met ses espoirs dans la fortune d'un livre de rencontre ou dans un commerce étroit de l'estampe. Un certain Thiriar y vend le portrait de Marmontel¹⁰. L'espace est celui du grand public, du chaland qui passe, de l'épisodique. Le « vieux marché » jouxte le palais: Dieudonné Philippaux y propose fugacement du livret d'opéra-comique, à l'enseigne du « Chapeau d'or¹¹ ». À quelques pas de là, en Souverain-Pont, un « marchand français » également nommé Leroux s'installe pour huit jours, en 1773, à la « Ville de Saint-Omer, où il débite « un assortiment choisi d'estampes¹² ».

Si le commerçant de petit format peut se contenter d'une boutique ou d'un étal dressé au voisinage du centre historique du pouvoir, quasiment sous son regard, l'entrepreneur qui a de l'ambition préférera les quartiers où s'affichent opulence et modernité. La rue Neuvice joint le «vieux marché» au pont des Arches et à la Meuse. Avec ses orfèvres, à la corporation desquels appartiennent les libraires, c'est l'artère où il convient d'inscrire les signes du succès. Les immeubles occupés par les imprimeurs Bassompierre, père et fils, vont témoigner de leur ascension. La rue du Pont, qui est parallèle à Neuvice, délimite le cœur de cet espace professionnel. Mais les maisons associées aux

difficultés de la cité. Sur le rôle de la Bastille et sa présence dans les lectures des années 1780, cf. Darnton 1983, 168, Lüsebrink/Reichardt 1983.

⁷ Gobert, IX, 54.

⁸ 1772, 44-45. Faut-il identifier la première avec la « Jeanne C. » associée au nom de Lambert-Joseph Le Roux, ou Leroux, qui était établi à Liège dès avant 1750 et qui devient en 1764, à l'élection de Charles d'Oultremont, imprimeur de la Chambre des Comptes ? Cf. Gérard 1978, 49-50 ; Pisvin 1963, 73. Les Loxhay sont dans la profession, écrit-on en 1810, « depuis un siècle de père en fils ». La Veuve Loxhay, sous l'Empire, n'est plus qu'une bouquiniste ne tirant « rien de l'étranger » (Gobert 1924-25, 60).

⁹ 1768, 87. V. aussi l'annonce Boubers : 1767, 94. Quel rapport avec le Français J. Leroux, qui reçoit commission d'imprimeur en 1772 (Gobert 1922, 77) ?

¹⁰ 1778, 128.

¹¹ 1759, 82. 138.

¹² 1773, 81.

métiers du livre y sont plus modestes. Plusieurs, jugées peu intéressantes, ont d'ailleurs été détruites.

Parcourir la capitation de 1762 concernant Neuvicé fait surgir tout un pan de l'histoire, notamment souterraine, de l'édition locale. Venant du marché, on rencontre d'abord la librairie et imprimerie de la « Treille d'Or¹³ », où les Barnabé avaient eu leur époque de faste quand ils publiaient et dédiaient aux autorités de la ville les volumes monumentaux de l'*Histoire de Liège* du P. Bouille (1725-1732). Après la mort de Guillaume Barnabé, en 1736, sa veuve continue le métier. Elle ne sort de l'oubli, dans la *Gazette*, que pour annoncer quelque livret de piété. Un certain Rongé, son beau-fils, place en 1766 un avis de liquidation partielle du fonds. De l'*Histoire de Liège*, « il peut fournir le 2^{me} et le 3^{me} volume séparément à ceux qui auront le premier volume seul¹⁴ ». On tâche de monnayer les vestiges d'une époque révolue.

Quelques maisons plus loin, l'établissement de Sylvestre Bourguignon puis de sa veuve, au « Livre d'Or », offre la stabilité d'un atelier voué à la récurrence de l'almanach¹⁵. On y imprime celui de Mathieu Laensbergh, qui constitue le symbole majeur de la production imprimée du pays¹⁶. Faut-il rappeler encore l'*Épître au roi de Danemark* de Voltaire ?

Et quand vous écrirez sur l'almanach de Liège
Ne parlez des saisons qu'avec un privilège.

Gresset s'y réfère dans des termes analogues quand il décrit sa *Chartreuse*, son logement parisien de la « pédantesque rue » Saint-Jacques, qui domine la Sorbonne :

Telles on nous peint les tanières
Où gissent ainsi qu'au tombeau,
Les Pythonisses, les Sorcières,
Dans le donjon d'un vieux château;
Ou tel est le sublime siège
D'où flanqué des trente-deux vents,

¹³ Gobert, VIII, 377. Ce serait actuellement le n° 23.

¹⁴ 1759, 59 ; 1766, 128, 130. Gobert, VIII, 391.

¹⁵ Act. n° 29 d'après Gobert. et 33,

¹⁶ Droixhe 1987, 87 ; Droixhe « Liège et Voltaire », sous presse.

L'auteur de l'Almanach de Liège,
Lorgne l'histoire du beau temps,
Et fabrique avec privilège
Ses astronomiques romans¹⁷.

Voltaire ne cessera de dénoncer l'obscurantisme entretenu par le *Laensbergh*, dans l'article *Almanach* des *Questions sur l'Encyclopédie*, le *Traité sur la tolérance*, la *Guerre civile à Genève* ou la *Philosophie de l'histoire*. Retenons de cette dernière un passage savoureux, à propos des anciens oracles (chapitre 31) :

La plupart des prédictions étaient comme celles de l'*Almanach de Liège*. "Un grand mourra, il y aura des naufrages." Un juge de village mourait-il dans l'année ? c'était, pour ce village le grand dont la mort était prédite : une barque de pêcheurs était-elle submergée ? voilà les naufrages annoncés. [...] L'*Almanach de Liège* a dit qu'il viendrait un peuple du nord qui détruirait tout ; ce peuple ne vient point ; mais un vent du nord fait geler quelques vignes, c'est ce qui a été prédit par Matthieu Lansberg. Quelqu'un ose-t-il douter de son savoir ? aussitôt les colporteurs le dénoncent comme un mauvais citoyen, et les astrologues le traitent même de petit esprit et de méchant raisonneur.

L'« astronomique roman » devait aussi, d'un point de vue économique, constituer un des fleurons du marché liégeois, si l'on croit avec Sébastien Mercier qu'il était tiré « à 60.000 exemplaires ». Mais l'emblème de la réussite se découvre plus encore dans l'imposante façade d'une maison voisine. Face à l'église Sainte-Catherine, l'immeuble portant l'enseigne du *Môriâne*, du « moricaud », abrite l'entreprise familiale des Bassompierre. Celle-ci, lors de la capitation de 1762, était établie à proximité dans une demeure bien plus modeste, « à l'Arbre d'Or ou l'Imprimerie » comme dit le vieux document. Jean-André-François Bassompierre devait avoir une trentaine d'années lorsque à la fin des années 1730, il quitta le populaire quartier d'Outre-Meuse, où il exerçait déjà le métier, pour s'installer en Neuvise, à la « Ville de Hasselt » puis à l'« Arbre d'Or¹⁸ ». La capitation de 1762 le montre entouré de sa femme et de

¹⁷ Gresset 1780, I, 82.

¹⁸ Il fut baptisé le 6 octobre 1709. Sur ces établissements, cf. Gobert, VIII, 382, 394 ; actuels n ° 36 et 45. Les adresses des livres que l'entreprise publie à cette époque mentionnent seulement la localisation « en Neuvise », et ce jusqu'à la mort du père. V. par ex. : Simonon, *Traité de la réduction des rentes*, 1751 (DT 558) ; Verepaeus, *Etymologia*, 1752 (DT 561) ; De Marne, *Histoire du comté de Namur*, 1754 (DT 564) ; Debonnaire, *Les leçons de la sagesse*, 1758 (DT 580) ; *L'homme*

trois enfants. Elle mentionne aussi un « valet » et un « correcteur », Jean-Edme Dufour, qui deviendra le principal imprimeur-libraire de Maestricht¹⁹.

Jean-François Bassompierre le jeune apparaît « officiellement » associé au fondateur de l'atelier en 1757²⁰. Le rejeton ne montre pas l'esprit d'entreprise du père, en dehors du domaine amoureux. En 1760, il défraie la chronique par les démêlés qui l'opposent à un « commissaire et marchand de la noble cité de Liège » qui veut l'empêcher d'épouser sa fille²¹. La *Gazette de Liège* le présente comme imprimeur ayant sa production propre en 1765 (il publie surtout du Tissot)²². Il est établi aux « Trois Rois », à quelques mètres de la maison paternelle²³. Il semble prendre possession de la maison du *Moriane* en février

content, 1764 (ULg 23066A), etc. Voir les belles pages de D. Roche sur l'enseigne comme élément d'une « rhétorique de l'information » où les images peintes et sculptées apparaissent « nourries d'une culture commune, de souvenirs, de modèles qui circulent dans la mémoire collective et où les mots jouent sur l'écho retrouvé chez les spectateurs » (1993, 218 sv.). « L'enseigne enseigne, séduit, retient, mobilise le regard et l'intelligence, comme le montrerait une étude plus poussée des motifs et de leurs arrangements. »

¹⁹ « Jean Edouard, correcteur » doit être corrigé dans Gobert. « Le propriétaire de l'imprimerie loge normalement à l'étage. Il arrive qu'il réserve une pièce (généralement d'un autre étage) à son prote, mais plus nombreux sont les cas qui voient le chef d'atelier habiter à l'extérieur, comme les ouvriers. Dans les galetas, quelques mansardes abriteront les domestiques et les apprentis, généralement les seuls membres du personnel à être nourris et logés par le bourgeois » (Rychner 1984b, 43).

²⁰ J. Brassinne donne la date de 1758, mais la mention « Père et Fils » apparaît l'année précédente dans : Denesle, *L'Aristippe moderne*, 1757 ; Madame de Villeneuve, *La jardinière de Vincennes*, 1757 (DT 576).

²¹ Il la fait mettre au couvent, à Liège puis à Metz, tandis que le prétendant échafaude des plans d'enlèvement et de mariage « à la première messe ». « C'est l'unique moyen de nous posséder en nous rendant heureux. » Mais le père est particulièrement obstiné. Les dernières pièces du dossier le montrent renvoyant les conciliateurs, avec le message qu'il « avait encore quelques milliers d'écus à dépenser dans cette affaire ». Vanden Broeck 1981 ; Guérin 1988.

²² 1765, 3 ; 1769, 24 sv. L'édition Bassompierre de l'*Avis au peuple sur sa santé*, en 1763, a : « Père et Fils. » Ont notamment sa marque personnelle : *Abrégé de la vie du B. Joseph de Cupertino*, 1768 (DT 614) ; Lacombe, *Galerie de portraits*, 1769 (1769, 39). Voir égal. 1765, 43 (concerne le *Siège de Calais* de Belloy). Il arrive que deux annonces insérées dans le même numéro mentionnent respectivement « J.F. Bassompierre, imprimeur » et « Bassompierre, imprimeur de S.A. », sans qu'on puisse rien en déduire : 1764, 23.

²³ Gobert, VIII, 378 : emplacement du n°25 actuel. Corrélativement, on relève peu après la mention distinctive des réalisations revendiquées par son père alors que les éditions précédentes étaient confondues, dans le journal, sous la marque familiale. 1767, 32.

1776²⁴. L'adresse de l'entreprise familiale reste identique jusqu'à la Révolution²⁵.

Le père Bassompierre disparaît au début de 1777. Le 20 janvier, la *Gazette* insère l'avis suivant, d'un ton décidé, non dépourvu peut-être d'une certaine tension domestique²⁶ :

La mort du Sr. Jean-François Bassompierre, père, imprimeur de Son Altesse, et libraire, à Liège, ne suspendra point les impressions, ni le commerce de sa maison. La demoiselle Anne-Catherine Bassompierre sa fille, qui en a secondé longtemps les opérations, continue de faire imprimer et de commercer sur le même pied. Seule propriétaire de toute l'imprimerie de son père et du privilège de Son Altesse, elle a en sa possession la plus grande partie de tous ses livres de fonds et d'assortiment. Elle fait son commerce sous sa seule signature; et les ouvrages qui s'imprimeront chez elle porteront sur le titre : « Chez Anne-Catherine Bassompierre, imprimeur de Son Altesse, de l'Imprimerie de feu J.-F. Bassompierre, père²⁷. »

On peut vérifier que telle fut bien, à la lettre, la pratique en usage dans ses éditions²⁸.

Quelques années auparavant, les Bassompierre virent emménager non loin d'eux une autre famille d'imprimeurs peu orthodoxes, les Boubers²⁹. Ceux-ci étaient originaires de Lillers et de sa région (Pas-de-Calais). Selon l'historien liégeois Th. Gobert, un Jean-Louis de Boubers aurait été impliqué en 1759 dans l'affrontement ayant opposé Pierre Rousseau aux autorités liégeoises, de sorte qu'il se vit contraint, par une décision du Conseil privé du 17 octobre, « de migrer de la cité et du pays dans les trois fois vingt-quatre heures³⁰ ». On

²⁴ 1776, 20. Annonce des *Lettres de Clément XIV*.

²⁵ Ainsi dans : Leprince de Beaumont, *Magasin des jeunes dames*, 1781 ; Cervantes, *Don Quichotte*, 1782 (DT 680) ; Voltaire, *La Henriade*, 1785 (DT 692), etc.

²⁶ Comme l'écrit Ph. Minard dans ses *Typographes des Lumières*, «l'atelier de l'artisan n'est pas exactement le lieu familial et débonnaire que l'on a dit, où le maître aurait partagé avec ses compagnons son savoir-faire et sa fierté, dans une atmosphère de convivialité fraternelle...» (1989, 27).

²⁷ 1777, 11.

²⁸ Ainsi : Caraccioli, *L'Europe française*, 1777 (DT 650) ; Gérard, *Le comte de Valmont*, 1778 (DT 642) ; Desbillons, *Fables*, 1779 (DT 663 : « chez J.F. Bassompierre »), etc.

²⁹ Sur les Boubers : Droixhe 1980a, 142 sv. et 1994a ; Strivay 1980, 259 ; *Lumières dans les Pays-Bas autrichiens*, not. 34 (J. Vercruyse).

³⁰ V. aussi Daris 1868, I, 179.

retrouve en tout cas le nom d'un Jean-Louis de Boubers, en août 1760, dans le registre de la paroisse de Notre-Dame aux Fonts³¹. Âgé d'un peu moins de trente ans, il accompagne son frère aîné Claude-Denis-René, plus familièrement appelé Denis, qui vient y faire baptiser son fils Louis-Dieudonné-René. Ce prénom indique déjà que Jean-Louis est parrain du nouveau-né, la marraine n'étant pas étrangère au milieu de l'édition, puisqu'il s'agit de l'épouse de l'imprimeur Jean-Etienne Phillipart. Jean-Louis accédera en 1761 à la bourgeoisie de Liège³². Il est censé exercer le métier d'imprimeur-libraire rue Saint-Thomas (d'après une édition de 1763), puis rue du Pont d'Avroy. Il migrera bientôt vers Bruxelles, où il se fera connaître comme éditeur de Jean-Jacques Rousseau et fondeur de caractères³³.

Denis de Boubers installe également à Liège, à la même époque, un atelier qui connaîtra dans la principauté une plus longue et plus importante carrière. Ayant été apprenti à Aire (non loin de Lillers) chez son frère aîné Henri-François, il est banni de France à perpétuité en juin 1759 pour avoir imprimé des ouvrages immoraux. On vient de voir qu'il se manifeste à Liège un an plus tard. Il est établi rue du Pont d'Ile et imprime bientôt, à l'enseigne de la « Ville de Bruxelles », des ouvrages religieux ou vertueux auxquels les autorités ne peuvent refuser l'octroi³⁴. Le changement de règne provoqué en 1763 par la mort du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière lui permettra sans doute, comme on l'a écrit ailleurs, de se refaire une virginité. Ce repentir sera aussi, en 1766, admis à la bourgeoisie³⁵. On le verra notamment se spécialiser dans le livret de pèlerinage.

La *Gazette* montre Denis de Boubers quittant le Pont d'Ile en 1770 pour s'installer à la « Vierge Marie » dans la rue du Pont, qui conduit, parallèlement à Neuvise, de la place du Marché à la Meuse³⁶. Les frais d'installation ont-ils quelque peu bousculé son budget? L'imprimeur, en décembre, se fait tirer l'oreille pour régler ses dettes. Les Boubers ne quitteront plus le quartier. Denis transportera plus tard son atelier dans un autre immeuble de la même rue, à

³¹ Archives de l'État à Liège, vol. 34, 187.

³² Rouhart-Chabot/Hélin 1962, n° 1304.

³³ Il fut aussi le correspondant bruxellois de Guerlache, libraire à Metz (Chartier 1987, 190).

³⁴ Gobert 1922, 74.

³⁵ Rouhart-Chabot/Hélin 1962, n° 1425.

³⁶ Gobert, IX, 419 : actuellement n° 36 ; 1770, 141.

« l'Homme sauvage ». Lui succédera son gendre, François Lemarié. Arrivé à Liège pour ses études en 1770, celui-ci s'était marié en 1773 et apparaît dans les annonces, comme libraire, l'année suivante, « au coin du Marché, rue des Onze Mille Vierges³⁷ ». Son activité d'imprimeur n'est enregistrée par la *Bibliographie* locale qu'à partir de 1778.

Le « carré des libraires » ainsi constitué en bord de Meuse n'a pas dû manquer d'animation. Ceux-ci se livrent une concurrence sévère et parfois féroce. À la mi-novembre 1760, la *Gazette* insère l'avis suivant:

J.F. Bassompierre, imprimeur et libraire, rue Neuvise à Liège, avertit le public qu'il vend les véritables ouvrages de Mr. le marquis Caraccioli, imprimés tous en beaux caractères, papier et format uniformes. Comme la jalousie et l'avidité d'un gain qui ne devrait pas être pratiqué entre deux libraires d'une même ville en ont engagé un, nouvellement établi à Liège, à faire une édition très-resserrée des Caractères de l'amitié, laquelle ne contient que 140 pages, au lieu de 183 contenues dans l'édition originale faite sur le manuscrit de l'auteur et reconnue par lui: il a paru intéressant audit Bassompierre d'en donner une connaissance publique, afin qu'on puisse se fixer à la meilleure, d'autant mieux qu'il est sur le point de réimprimer un des derniers ouvrages de cet auteur avec beaucoup de corrections, et que l'on pourrait se repentir d'avoir acquis des éditions contrefaites, si le libraire qu'il désigne continue ses entreprises³⁸.

Le « libraire qu'il désigne » s'attaquait en effet à un auteur-fétiche de l'atelier de l'« Arbre d'or ». La *Correspondance littéraire* de Grimm appellera le marquis de Caraccioli « un des plus féconds et des plus ennuyeux écrivains du siècle³⁹ ». On y proposera de marier « l'impitoyable barbouilleur » à une autre vedette du catalogue liégeois, « une des plus insipides créatures qui existent ». « Mme Leprince de Beaumont et M. Caraccioli se feront, par contrat de mariage, un don mutuel de leurs œuvres à la décharge du public. »

Bassompierre aurait donné dès 1740 ce qui semble être l'édition originale des *Caractères de l'amitié*, suivie de plusieurs réimpressions. Celle de 183 pages

³⁷ 1774, 79, 156. Il vend la production de son beau-père : Watin, DT 638. Strivay 1980, 246 situe ses débuts en 1772.

³⁸ 1760, 137.

³⁹ Cité par Desné 1991.

recommandée dans l'avis comme étant certifiée par l'auteur nous est connue⁴⁰. Elle a les caractères typographiques de la production de Bassompierre⁴¹. La Bibliothèque nationale de France possède par ailleurs deux impressions de 140 pages qui ne forment en réalité qu'une seule et même édition. La première porte l'adresse de Paris, « chez les libraires associés ». Mais la seconde, où une autre page de titre a été substituée, indique le responsable de l'impression : Jean-Louis de Boubers, mentionné comme travaillant à Liège et Dunkerque. La fausse adresse du premier exemplaire, la double localisation de l'autre se comprennent : fuyant les syndics de la Librairie lilloise, il brouillait les pistes au maximum.

L'ambition encyclopédique : Plomteux

Si nous sommes assez bien documentés sur les localisations successives de l'entreprise animée par Jean-François Bassompierre, on ignore encore, paradoxalement, où se situait exactement l'imprimerie de son principal rival en contrefaçon, Clément Plomteux. Par contre, plusieurs tableaux du peintre Léonard Defrance, dans lesquels on a cru naguère reconnaître des représentations de l'atelier Bassompierre, montrent en fait les installations de Plomteux et détaillent, par d'opportuns placards, une production dont il pouvait en effet s'enorgueillir⁴².

Plomteux avait épousé la fille d'un imprimeur ayant occasionnellement mais précocement participé à la diffusion des Lumières, Everard Kints. C'est par lui que Voltaire fait son entrée officielle dans la bibliographie principautaire, dans les années 1740, quand Kints réédite sa *Bataille de Fontenoy* et sa *Lettre au R.P.*

⁴⁰ BCLg, C 2736 ; BN, R 19587 ; DT 528. Le cat. de la B.N. ne mentionne pas d'édition antérieure à 1760.

⁴¹ Le titre porte un bois gravé qui figure dans d'autres productions du même imprimeur. Une composition typographique (p. 19) se retrouve dans une édition Bassompierre de 1757 (Madame de Villeneuve, *La jardinière de Vincennes*).

⁴² *Siècle des Lumières*, not. 387 ; Dehousse 1985, not. 314-17 ; Tomsin 1990, 119-33.

de la Tour, principal du collège de Louis le Grand⁴³. La Gazette évoque un autre épisode illustrant l'introduction de la littérature nouvelle à Liège. Elle annonce en 1759 le débit chez Kints, « imprimeur de Sa Sérénissime Eminence », de *Lectures amusantes*⁴⁴. « Il serait difficile de trouver une collection plus agréable et plus variée que celle-ci, d'un choix plus heureux et d'un meilleur style. »

L'annonce laissait ignorer un détail appréciable : le recueil, paru sous l'adresse du Liégeois Jean Dessain, comportait deux contes de Voltaire, *Zadig* et *Le Monde comme il va*. Ceux-ci n'appartenaient pas au cercle des ouvrages généralement publiés par un artisan symboliquement installé à l'enseigne de la « Bible d'Or », rue Sainte-Ursule, près de la cathédrale⁴⁵. Dessain se satisfaisait d'ordinaire du livre pieux, du traité d'économie ménagère, des *Almanachs de Liège* et surtout des *Etrennes mignonnes*, auxquelles son nom est resté attaché⁴⁶. Pour le reste, il se présente, dans tous les sens du terme, comme un imprimeur d'occasion. Donne-t-on à Liège un *Essai sur les eaux* à l'intention des « touristes » ? Il lui faut son édition⁴⁷. Un livre sur les « ruses du maquignonage » ont rencontré l'attente du public. Dessain peut sans crainte publier son *Anti-maréchal*⁴⁸. Il se fait aussi une spécialité des relations de cérémonies d'Ancien Régime. Quand disparaissent coup sur coup, en 1774, Louis XV et le pape Clément XIV, il imprime l'*Oraison funèbre* du roi et la *Description historique de la tenue du conclave*⁴⁹.

Ayant fréquenté les allées du pouvoir et bénéficié de ses largesses, jusqu'à en profiter d'une manière qui finit par choquer, Kints pouvait se permettre des provocations feutrées, comme celle de l'annonce des *Lectures amusantes*. Il s'enhardira, un peu plus tard, en proposant le *Précis de l'Ecclésiaste en vers* par M.

⁴³ De Theux, col. 547.

⁴⁴ 1759, 37 sv., 54.

⁴⁵ Gobert, VII, 86 ; H. Dessain 1988 ; Vercruysse 1980, 181, 187.

⁴⁶ On le voit par exemple concurrencer des confrères sur le terrain de la *Bonne fermière* ou sur celui des *Sermons* du P. Collet. 1766, 2, 37, 127.

⁴⁷ 1765, 81, DT 592, 602.

⁴⁸ Duts, « médecin des chevaux du régiment de S.E. le lieutenant-général de Famars », publie à Liège en 1770 *L'anti-maquignonage* (DT 620). C'est l'édition de « Maastricht, 1773 » que reçoit et annonce Desoer (1773, 11 : *Les ruses du maquignonage dévoilées*). Sur l'*Anti-maréchal* : DT 633.

⁴⁹ Pour l'*Oraison funèbre* (par Jean-Baptiste de Beauvais) : 1774, 112, DT 640 ; H. Dessain, 1988, 25 ; BCLg Cap. 8871. Pour la *Description* (par Alletz) : 1774, 146, DT 637. Pour d'autres éditions sur le même sujet (DT 640, 643), voir égal. : 1774, 76 ; 1775, 22, 23, 52, 69 ; 1775, 70.

de Voltaire⁵⁰. Mais il s'agissait déjà, en 1759, de manifester que l'on suivait l'actualité, à un moment où circulaient plusieurs éditions du *Précis* portant l'adresse — véritable ou empruntée — de Jean-François Bassompierre⁵¹.

Dans la *Gazette*, Clément Plomteux associe son nom à celui de son beau-père en septembre 1766⁵². L'année suivante, il propose en souscription deux ouvrages de haute visée⁵³. Un *Temple des muses fabulistes* rassemblera des extraits de ce que la France a « produit de meilleur » en poésie et au théâtre. Il distribue par ailleurs le prospectus du *Grand vocabulaire français*, dont le contenu dépasse le « titre modeste » : « les auteurs ont su renfermer dans un juste espace tout ce que la grammaire, la géographie, l'histoire, les sciences et les arts ont de plus exact, de plus curieux et de plus intéressant ». Rien n'est oublié, de la mythologie à l'histoire naturelle. On y trouve « des détails raisonnés et philosophiques sur l'économie, le commerce, la marine, la politique, la jurisprudence civile, canonique et bénéficiaire, l'anatomie, la médecine, la chirurgie, la chimie, la physique, les mathématiques, la musique, la peinture, etc. ».

Le propos encyclopédique, exprimé dès le début de la carrière de Plomteux, la marque tout entière. Il se sent voué aux grandes tâches. En 1771, il entreprend l'édition des *Œuvres complètes* de Voltaire, qui l'occupe jusque 1777 et qui comptera 32 volumes — mais il ne semble pas qu'on en trouve trace dans la *Gazette*⁵⁴. En 1773, il propose de souscrire à un mensuel qui informerait des « travaux de tous les membres des Académies savantes de l'Europe⁵⁵ ». En 1777, il s'associe avec un libraire parisien dont il représente en quelque sorte l'homologue régional : Charles-Joseph Panckoucke. Leur rencontre apparaît presque inévitable.

Panckoucke est l'imprimeur français intervenant le plus fréquemment dans les annonces de la *Gazette*. Il s'y impose de toute la hauteur que peut prendre un

⁵⁰ 1759, 84.

⁵¹ Voir le cat. de la Bibl. Nat. de France à ce titre.

⁵² 1766, 112 (éd. de Henry, *Tractatus*, DT 604), 152.

⁵³ 1767, 33, 152 ; 1768, 76.

⁵⁴ Droixhe 2001.

⁵⁵ 1773, 26 : *Tableau du travail annuel de toutes les Académies de l'Europe ou observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts et métiers*, qui devait former 12 cahiers « de 10 à 11 feuilles in-4to ».

homme œuvrant dans le milieu des académies et des gloires littéraires. Il propose, avec un fort rabais, de prestigieuses mais encombrantes collections⁵⁶. Il compte beaucoup, apparemment, sur les provinces éclairées pour liquider quelques-uns des cent « corps complets » des mémoires de l'Académie des Sciences (en 88 volumes), qu'il vient d'acquérir « depuis peu » — sans parler des volumes dépareillés⁵⁷. Il distribue le *Journal des savants*⁵⁸. En juillet 1777, la *Gazette* joint son nom à ceux de Plomteux, Desoer, Rosset à Lyon et Van Harrevelt à Amsterdam pour annoncer le lancement du *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique, ou bibliothèque de l'homme d'État et du citoyen*⁵⁹. Entreprise trop dangereuse, ou financièrement un peu trop lourde ? Panckoucke se retirera, comme l'a rappelé P. Gossiaux, à partir du cinquième volume.

Annonces du journal et archives parisiennes ouvrent ici, dans leurs croisements, des champs d'enquête à la bibliographie matérielle. Au printemps 1770, Plomteux vend l'*Histoire naturelle* de Buffon, « dégagée de la partie anatomique⁶⁰ ». J. Veyrin-Forrer note de son côté chez Panckoucke des pratiques singulières, puisqu'il s'approvisionne parfois en « copies de ses propres éditions ou de celles qu'il vend pour le compte de l'Imprimerie Royale ». C'est ainsi qu'il recevra fort opportunément de Liège, en 1769, un millier d'exemplaires de la même *Histoire naturelle*⁶¹...

Tutot et l'*Esprit des Journaux*

À côté de ceux qui poursuivent l'entreprise familiale, des apprentis s'émancipent et, prenant exemple sur ceux qui les ont formés, montent un commerce où l'on utilise toutes les ficelles du métier, y compris aux dépens de leur ancien patron.

⁵⁶ Pour la vente de Buffon par Plomteux : 1770, 47.

⁵⁷ 1765, 48, 79, 84 ; 1766, 11, 22, 39, etc.

⁵⁸ 1765, 154.

⁵⁹ 1777, 89 ; Gossiaux 1980a et 1983 ; Droixhe 2001.

⁶⁰ 1770, 47.

⁶¹ 1770, 47 ; Veyrin-Forrer 1988a, 106 : BN, ms., f. fr. 21 933, f° 120 v°.

Tel est le cas, exemplaire, de Jean-Jacques Tutot, dont l'atelier, place Saint-Barthélemy, est quelque peu excentré par rapport aux lieux de concentrations de la librairie.

On y verrait presque un symbole s'il s'avérait que Tutot, contrairement à ce qu'affirme la *Biographie nationale de Belgique*, n'est pas d'origine liégeoise⁶². Ceci est en effet contredit par un témoignage d'époque. Dans sa *Description du pays et principalement de la ville de Liège*, écrite en 1783, Michel-Nicolas Jolivet, secrétaire du résident — l'ambassadeur — de France à Liège, évoque la papeterie des Polets, située sur un îlot de la Meuse⁶³.

Une papeterie qui est à la porte de Liège, est dirigée par un Français, né à Versailles même, jeté ici, je ne sais comment ; il tient assez le secret là-dessus. Cependant, il y a été depuis deux mois ainsi qu'à Paris. Ce garçon plein d'industrie connaissant la mécanique, a imaginé de construire sur une petite île une papeterie. Il en a fait goûter le plan exécuté par lui-même, à deux ou trois particuliers, qui ont bien voulu faire la première mise qui a été de plus de 60.000 livres et lui en ont donné la direction...

Cet entrepreneur-type des Lumières est Tutot⁶⁴. Il fit son apprentissage, ou une partie de celui-ci, à Liège : il est mentionné dans la capitation de 1762 comme « ouvrier à l'imprimerie », habitant « sur les degrés de Saint-Lambert, près de son père, « marchand du commun⁶⁵ ». Une annonce de la *Gazette* de juillet 1765 le montre établi à Maastricht « rue des Tourneurs⁶⁶ ». On le voit aussi tenter sa chance du côté de Spa et de son public cosmopolite, où il tient boutique pendant la saison. Il n'est pas indifférent de trouver alors son nom accolé à celui de Jean-Louis de Boubers. Ces aventuriers de l'édition devaient être bien décidés à saisir les ressources de l'esprit moderne. Quelques mois après l'avis adressé de Maastricht, Tutot se dit réinstallé à Liège où il se fait « une spécialité de débiter

⁶² T. 25, 856-58 (P. Verhaegen).

⁶³ Gobert, X, 113-4, 458.

⁶⁴ Associé en la circonstance à Henri Renoz (de la famille de l'architecte Jacques-Barthélemy, le plus réputé du pays). Hélin 1981.

⁶⁵ Dans l'actuelle rue Sous la Tour. F° 213 v°. Commun. Chr. Clokers.

⁶⁶ 1765, 80. L'annonce concerne les *Lettres de Miss Elisabeth Aureli*, dont une édition liégeoise paraît trois ans plus tard (SFG 1768, 15).

les ouvrages français du temps⁶⁷ ». Il débite par exemple les recueils de l'Académie des Sciences de Paris qui redoublent l'information contenue dans l'*Encyclopédie* sur les arts mécaniques ; il joue auprès des cœurs tendres la carte des succès du jour, comme les *Amans malheureux* de Baculard d'Arnaud⁶⁸.

Si Tutot prend la pose du « marchand de nouveautés », il reste significatif que sa première entreprise personnelle, en matière d'édition officielle, soit d'un tout autre ordre. C'est qu'une bonne part du commerce de la lecture, notamment dans une ville de province, se trouve à l'ombre de l'église. Non seulement tous les imprimeurs liégeois en feront l'expérience, mais celle-ci pourra en inciter l'un ou l'autre, qui a pris des risques dans le champ de la littérature avancée, à déplacer l'activité vers des secteurs intellectuellement et commercialement plus paisibles. L'évolution de Denis de Boubers paraît suivre cette courbe rentrante. Le premier ouvrage annoncé par Tutot en souscription, en 1767, est un vieux traité d'*Institutiones doctrinae christianae*, paré de toutes les grâces ; sans doute n'est-ce pas sans une pointe d'orgueil que l'imprimeur en revendique le privilège⁶⁹. Ses autres éditions viseront d'abord le public clérical : manuels latins sur la tenue des livres paroissiaux ou les « cas réservés à l'évêque », apologies de figures pieuses et oubliées, instructions pour le jubilé⁷⁰. Ainsi débute un futur « imprimeur-philosophe » et agent de la Révolution.

À la fin de 1770, Tutot annonce aux amateurs qu'il va imprimer toutes les semaines un *Mercur du Parnasse ou Catalogue des livres nouveaux qui paraîtront en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, au Nord et autre pays, avec le prix de chaque ouvrage marqué en marge, et l'adresse du libraire qui le vend*⁷¹... Il lui faudra plus d'un an pour mettre le projet à exécution, sous un titre différent. En juin 1772, le public apprend que le premier numéro de l'*Esprit des journaux* sortira le mois prochain⁷². La *Gazette* en définit le programme.

⁶⁷ 1765, 144.

⁶⁸ 1766, 42, 120. La sixième édition des *Amants malheureux* paraît en 1775 ; la pièce est traduite en néerlandais.

⁶⁹ Obtenu de Charles d'Oultremont le 8 juin. 1767, 146, DT 526. Gobert 1922, 76.

⁷⁰ Sur les éd. de Postel et de l'*Amazone chrétienne* : DT 614 (1769), 621, 624 (1771).

⁷¹ 1770, 145.

⁷² 1772, 68, 95, 108, 120 ; 1775, 11. Cf. Vanden Broeck 1991.

On a rassemblé les meilleurs ouvrages périodiques français, italiens, anglais, etc. etc. On recueillera avec attention ce qu'on y remarque de plus intéressant; et l'on combinera, avec soin, tous les jugements qui s'y rencontrent, pour tâcher d'en former un qui soit exact et précis...

La *Gazette* va désormais informer le public de la bonne marche de l'entreprise. Celle-ci prend rapidement de l'ampleur. « Chaque volume contiendra 168 pages, au lieu de 144, tel qu'il avait été annoncé dans le *Prospectus*. » On peut s'abonner (au prix de 20 sols par volume, contre 30 pour l'achat au numéro) « dans tous les bureaux des postes de l'Europe », où le prospectus a été distribué. Attentif à son public, Tutot sait répondre à ses vœux. Il fait paraître en octobre 1772 l'avis suivant :

Messieurs les souscripteurs désirant que cet ouvrage contienne un extrait de toutes les gazettes ; en conséquence l'on formera un précis des nouvelles politiques les plus intéressantes, et on l'insérera à la fin de chaque journal.

Tutot a d'autres ambitions. Il annonce au même moment le lancement du *Journal historique et politique des principaux événements des différentes cours de l'Europe*, de tonalité conservatrice⁷³. La boîte aux lettres parisienne est celle de Panckoucke ; à Genève, le correspondant sera Chirol. Il se présente désormais comme animant la « Société typographique de Liège⁷⁴ ».

Une telle pétulance n'allait pas sans quelques heurts. À la fin de 1775 paraît une annonce qui, sous une allure informative assez neutre, cache des remous internes⁷⁵ :

J.J. Tutot, imprimeur-libraire, débite seul, présentement, l'*Esprit des journaux*. On pourra s'adresser chez lui, place Saint-Barthélemy ; à M. Mauss, officier des Postes impériales pour toute l'Allemagne ; à Bruxelles au bureau de l'*Esprit des journaux*, au haut de la rue de la Magdelaine, et chez M. Horgnie, expéditeur des gazettes étrangères pour tout le Pays-Bas ; à Metz, pour la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et le Pays messin, chez M. Gerlache...

⁷³ 1772, 123.

⁷⁴ Gossiaux 1980, 203 sv.

⁷⁵ 1775, 154 ; 1776, 1.

Quelques jours plus tard, cependant, paraissait un correctif :

C'est abusivement que l'on a fait annoncer, dans la Gazette du 25 décembre, que le sieur Tutot débitait seul présentement l'*Esprit des journaux* la même Société continue à donner tous les soins pour que cet ouvrage puisse mériter de plus en plus l'accueil favorable que le public a paru lui accorder.

Si l'entreprise de l'*Esprit des journaux* exigeait quelque remaniement d'organisation au sein de la « Société », Tutot n'était pas homme à y procéder en douceur, ou à se priver d'une occasion d'affronter les caïds de la librairie locale, ainsi que le montre la section suivante.

Entre marché sauvage et privilèges

Tutot occupe une position exemplaire au sein d'un marché de l'édition dont la *Gazette* manifeste la turbulence et les tensions. En février 1777, il lance la *Feuille sans titre* qui paraît « tous les matins à huit heures en été, et à neuf en hiver », sous l'adresse d'Amsterdam « chez les Libraires associés⁷⁶ ». C'est le premier quotidien qu'ait eu la principauté. La *Gazette* invite à souscrire à une publication recommandable « par son utilité et son agrément⁷⁷ ». Son originalité réside en outre dans la sollicitation adressée au lecteur. Celui-ci peut envoyer des pièces « telles que des traits de bienfaisance et d'humanité », outre les *minutés* dans le goût du moment : bons mots, énigmes, etc., que le journal emprunte éventuellement à des périodiques anglais ou au *Journal de Paris*, créé peu auparavant.

François-Joseph Desoer, imprimeur de la *Gazette de Liège*, verra bientôt se retourner contre lui l'esprit d'initiative de Tutot. Le numéro du 7 juillet de la *Feuille sans titre* insère l'avis suivant.

⁷⁶ La *Feuille* paraît. Cf. Fabre 1991.

⁷⁷ 1777, 21, 23.

On croit devoir prévenir le public qu'il ne doit accorder sa confiance, pour être instruit avec exactitude des particularités du séjour de Sa Majesté Impériale à Paris, qu'à la brochure de M. le chevalier Du Coudray. On a imprimé à Liège une autre brochure portant à peu près le même titre, et où l'on s'était proposé le même objet. Personne ne sera trompé à cet égard. On ne tardera pas à apercevoir la différence qui doit exister entre un recueil imprimé à Paris, pendant le séjour qu'y a fait l'Empereur, distribué sous les yeux du Gouvernement, et dont la Reine a daigné accepter la dédicace ; et un autre recueil, où l'on a rassemblé, sans aucun ordre, tout ce que les gazettiers ont débité de vrai et de faux sur le voyage de S. M. I.

Cette « autre brochure », qui compilait « sans aucun ordre » le ramassis de rumeurs colportées par les « gazettiers », sortait des trompeuses presses de Desoer. Celui-ci avait en effet publié sous l'adresse de Paris et de Liège les *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur* d'Alexandre Du Coudray. Par ailleurs, une impression inconnue à la *Bibliographie liégeoise* parut au même moment sous la double et fière adresse du Parisien Ruault et de Tutot : on comprend que la *Feuille sans titre* fasse pour cette édition confectionnée dans la capitale française « sous les yeux du Gouvernement », avec dédicace à Marie-Antoinette, toute la réclame qu'elle mérite.

Desoer n'était pas homme à en rester là. Deux jours après l'avis de la *Feuille*, il s'adresse non sans humour, après l'avoir intégralement reproduit, aux lecteurs de la *Gazette*⁷⁸.

Ce paragraphe a besoin d'un Errata; voici comme on doit le lire: On croit devoir prévenir le public qu'il ne doit accorder sa confiance, pour être instruit avec certitude des particularités du séjour de Sa Majesté Impériale à Paris, qu'à la brochure de M. le chevalier Du Coudray, et à celle réimprimée à Liège chez F.J. Desoer, imprimeur-libraire, sur le Pont-d'Ile, et sur le Pont, à Spa, portant exactement le même titre, où le même objet est rempli, et enfin parfaitement conforme à l'original. Personne ne sera trompé à cet égard. On défie de montrer la moindre différence entre cette réimpression et le recueil imprimé à Paris,

⁷⁸ 1777, 82.

pendant le séjour qu'y a fait l'Empereur, distribué sous les yeux du Gouvernement, et dont la Reine a daigné accepter la dédicace.

Le public, par contre, avait à se défier d'un « autre recueil imprimé à Liège, où l'on a rassemblé, sans aucune ordre, tout ce que les gazettiers », etc. — on devine la suite. Seule l'édition Desoer a, comme l'original, l'approbation « donnée à Paris le 22 juin 1777 ». La *Gazette de Liège* et son imprimeur vont marteler la mise au point pendant plusieurs semaines⁷⁹.

Tutot devait aussi prendre part à l'affrontement commercial dont certains écrits relatifs au pape Clément XIV firent l'objet, à la même époque. Le marquis de Caraccioli exerça sa vocation de « plat compilateur » en donnant une *Vie* du pontife qui fut notamment imprimée en 1775 sous l'adresse de Liège et Bruxelles par Tutot⁸⁰. Il paracheva le portrait en écrivant lui-même des *Lettres de Clément XIV* dont la parution fit grand bruit, la même année. Tout ce qui touchait à l'homme ayant supprimé les jésuites était brûlant. La *Correspondance littéraire* accueillit l'ouvrage, comme le rappelle R. Desné, en évoquant avec ironie la supercherie. « Disons qu'il est cent fois plus croyable encore qu'un pape ait eu beaucoup de philosophie et de raison qu'il ne le serait que M. Caraccioli en ait eu assez pour lui en prêter autant. »

Jean-François Bassompierre le jeune donna une édition des fausses *Lettres* dûment annoncée dans la *Gazette* en 1776⁸¹. Mais avant même que paraisse l'avis concernant cette impression, Tutot informe qu'il va mettre en vente le même ouvrage dans une « nouvelle édition augmentée » et qu'on la trouvera également à Bruxelles au bureau de l'*Esprit des journaux*. « Elle paraîtra dans huit jours. » Elle « sera facile à reconnaître ; il y aura le portrait du pontife à la tête du premier volume ». Bassompierre réplique en soulignant que son édition suit avantageusement l'originale de Paris et qu'elle a aussi « un beau frontispice », dû à son frère, Dieudonné. Elle comporte en outre un portrait du pape, œuvre du Liégeois Henri-Joseph Godin⁸². Elle est vendue un florin quinze

⁷⁹ 1777, 84 ; 1778, 15.

⁸⁰ 1775, 51, DT 642.

⁸¹ 1776, 18-22. DT 650 mentionne l'édition sous 1777 ; un exemplaire de la BNF porte « 1776-77 ». Ces *Lettres* sont également vendues par Desoer et par Lemarié : 1777, 37, 39.

⁸² Colman 1974.

sous. Ainsi verra-t-on paraître dans le numéro du 19 février 1776 de la *Gazette*, côte à côte, deux publicités, où rivalisent Bassompierre et Tutot. Ce dernier porte à présent l'accent sur le fait que ses *Lettres* ont des « augmentations [qui] ne se trouvent dans aucune autre édition ». D'autre part, son recueil

offre, en deux volumes in-12, ce qui est épars dans cinq à six volumes de différents formats sans aucune suite, et imprimés en divers lieux : cette édition a la préférence sur toutes les autres... Prix cinq escalins brochés.

La concurrence ne s'arrêta pas là puisque Plomteux se mit de la partie. Il publia également la fausse correspondance en sollicitant pour le frontispice le concours du même Godin, dont la signature, distribuée entre Liège et Maastricht, caractérise volontiers la production clandestine de la Meuse inférieure.

La *Gazette* accueille d'autres manifestations de concurrence. On a souvent raconté comment Marmontel, passant par Liège en 1768 (et non en 1780, comme il a été écrit), recut la visite de Bassompierre, qui fit à son intention le compte des éditions clandestines dont il l'avait piraté⁸³. En 1777, trois libraires se disputent la vente de ses *Incas*⁸⁴. Le premier à la proposer, le libraire Orval, a en magasin une édition parisienne dont « la partie typographique est supérieurement exécutée ». « Les 12 figures sont par les plus grands maîtres de l'art. » Anne-Catherine Bassompierre réagit immédiatement en annonçant qu'elle débite une « belle édition, grand in-8 ». Le libellé de l'annonce donne à penser qu'elle est l'auteur de l'impression. Enfin, Desoer met à son tour le livre en vente, « avec le portrait de l'auteur ». Les publicités paraissent sur la même page de la *Gazette*.

Une édition faite à Paris a pour elle le prestige de la « patrie des esprits » et l'authenticité. La réimpression liégeoise n'entend pas se contenter de l'avantage du prix. En 1780, le libraire Lemarié reçoit de Paris des exemplaires des *Mois* de Roucher. Il annonce qu'il débite l'ouvrage, imprimé par Quillau, au prix de huit florins, mais prévient « que dans quinze jours, il en aura une autre édition,

⁸³ Mathieux 1950 ; Droixhe, « *Elle me coûte dix mille écus*. La contrefaçon des œuvres de Molière offerte par Bassompierre à Marmontel », à paraître.

⁸⁴ 1777, 11, 21, 28-29, 55.

supérieure en beauté et correction, qui ne coûtera que deux florins ». Il faudra un peu plus de temps pour qu'on lise dans les *Avertissements* de la *Gazette* que Lemarié a réalisé une « troisième et jolie édition » des *Mois*. Il est vrai que celle-ci, réduite de quatre à deux volumes, fait la prudente économie d'un appareil de notes et d'additions étrangères au propos champêtre. Des morceaux pénibles, traitant de l'esclavage des nègres ou du divorce, ont été retranchés, comme les quatre lettres de Rousseau intégrées à l'originale. Pour deux florins, le lecteur achetait la rose sans les épines. Ayant été à l'école de son beau-père, l'avisé Denis de Boubers, Lemarié voudra offrir d'une main ce qu'il retirait de l'autre, en formant le projet d'éditer en supplément aux œuvres de Rousseau l'une ou l'autre pièce isolée. Il donnera ainsi *Emile et Sophie* et *Les Amours de Milord Edouard Bomston*. Occuper l'étroit créneau marchand qu'abandonnent aux artisans de seconde zone les sultans de la librairie internationale, accommoder les restes: c'était commerce bien entendu.

Ainsi se confirme ce que R. Chartier a écrit de l'imprimerie française du temps, à condition de mettre à part deux éléments. D'une part, la librairie parisienne se caractérise par un haut degré de coopération entre les imprimeurs-libraires. Celle-ci apparaît assez clairement dans les nombreuses pages de titre à l'adresse de « libraires associés ». Elle se manifeste aussi par la différence qui sépare le nom du commanditaire figurant à l'adresse et celui de l'imprimeur qui réalise l'ouvrage, au colophon. D'autre part, la principauté de Liège ne connaît pas, pour autant qu'on sache, l'organisation particulièrement élaborée qui régit les relations entre pouvoir et monde du livre. Ceci dit, à Liège comme à Paris, « marchands libraires et marchands de grains partagent, au fond, une même logique économique, désirant à la fois la liberté et la protection, la possibilité d'entreprendre sans entraves et la sécurité apportée par le patronage des autorités... ».

Une « réalité plus profonde » fonde sans doute cette « logique économique » : « une mentalité économique d'Ancien Régime qui pense qu'entreprendre est toujours entreprendre aux dépens d'autrui, qui allie sans embarras la revendication de la liberté du commerce et la recherche du privilège ; qui associe

les spéculations les plus audacieuses aux dépendances volontiers acceptées⁸⁵ ». En 1778, Tutot annonce le débit du *Catéchisme du concile de Trente*. Aussitôt, son confrère Gerlache rappelle au public, en gros caractères, qu'il a obtenu de « Son Altesse Celsissime, notre gracieux Prince-Evêque », le privilège d'imprimer ledit catéchisme et de le « débiter seul, et à l'exclusion de tous imprimeurs de ses États ». Il vient de le mettre sous presse et n'omet rien pour faire valoir son édition contre celle de Paris vendue par le libraire de la place Saint-Barthélemy : « beau papier », « caractère neuf », « environ 300 pages de plus, et en même format », une formule de souscription qui permet de ne payer qu'à la livraison⁸⁶. Cela n'empêchera évidemment pas Tutot de répéter son avis⁸⁷.

Bien décidé à faire valoir les avantages que lui accorde le droit, Gerlache avait aussi celui de s'affranchir des règles de bonne entente quand il s'agissait d'ouvrages non-privilegiés. Les presses de Bassompierre avaient tellement tourné en faveur des contrefaçons voltairiennes que l'imprimeur avait aussi mis la main, par souci d'équilibre, sur la littérature anti-voltairienne. Ainsi publia-t-il en 1776 le *Voltaire parmi les ombres* du P. Richard, où l'on se plaisait prématurément à imaginer la disparition du philosophe. Richard promenait d'un éditeur à l'autre, comme l'a montré N. Vanwelkenhuyzen, ses pieux radotages. Il entreprenait volontiers les petits ateliers, pour qui toute référence aux Lumières offrait un gage de rentabilité. Gerlache eut le mauvais goût de consacrer une de ses premières éditions à un *Voltaire de retour des ombres* que les Bassompierre imprimaient de leur côté. Gerlache prit les devants, dans la *Gazette*. Son impression aura l'avantage d'être moins chère que celle de ses concurrents : huit sous contre dix. Les imprimeurs de Neuvise répliqueront en faisant valoir l'intérêt supérieur d'une édition que le magasin pouvait compléter des autres affabulations de l'apologiste⁸⁸.

Ne touche pas qui veut, ni n'importe comment, au profit du marché philosophique. Certains imprimeurs s'en tenaient, plus sagement et

⁸⁵ Chartier 1990a, 62.

⁸⁶ 1778, 40, 43, DT 635.

⁸⁷ 1778, 60.

⁸⁸ 1776, 124, 126 ; 1777, 7 ; DT 646. *Siècle des Lumières*, not. 250-51.

durablement, aux ressources du commerce de l'édition religieuse, qu'alimentent les commandes officielles ou scolaires. Tel fut le cas de la maison Dessain, qui a survécu, jusqu'aujourd'hui, à tous les remous et révolutions de la librairie⁸⁹. Mais là non plus, la frilosité intellectuelle n'est pas garante de succès. Lambert-Joseph Demany, comme Gerlache, ne participe aux débats du temps que par l'antiphilosophisme du P. Richard⁹⁰. Il s'est fait, pour le reste, une spécialité des almanachs ecclésiastiques et formulaires d'huissier⁹¹. Ses entreprises personnelles sont rarement tournées vers l'avenir. En 1768, il annonce la souscription à une *Histoire générale de l'auguste ordre de la Toison d'Or*, présenté comme le « recueil héraldique et généalogique le plus exact qui ait paru jusqu'à ce jour » : un ouvrage essentiel pour la connaissance des blasons « de presque toutes les maisons souveraines de l'Europe⁹² ». L'information n'aura guère de suite et l'ouvrage, en tout cas, ne sera pas imprimé sous l'adresse de Liège, s'il le fut jamais. On peut croire que les rituels de l'ordre traditionnel avaient perdu beaucoup de leur attrait. En 1810, un rapport sur l'état de l'imprimerie à Liège, signé du préfet Micoud d'Umons, suggérera de supprimer l'atelier Demany comme ne publiant plus que des avis⁹³. La routine et l'échec ont aussi leur logique.

⁸⁹ Livres scolaires et production rituelle marquée de conceptions fatalistes ou conservatrices (almanachs, etc.) sortent souvent des mêmes ateliers (Bourguignon, Dessain). La littérature d'apprentissage s'adaptera bien sûr aux nouvelles idées de progrès social, comme le réclame au début du dix-neuvième siècle Frédéric Rouveroy dans le *Petit bossu*. Mais l'instituteur, y lit-on, se gardera d'éveiller chez les fils de paysans des ambitions démesurées, la meilleure prévention consistant à ne leur proposer « que des livres analogues à l'état de leur père ».

⁹⁰ *Réponse à la Lettre d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles*, Paris, Hérisant et Liège, Demany, 1775 ; *Lettre d'un lecteur du Journal françois et de l'Année littéraire à M. Marmontel, sur Les Incas, ou la destruction de l'empire du Pérou, avec le précis historique de Las Casas, protecteur des Indiens*, Londres et Liège, Demany, 1777.

⁹¹ Il publie depuis 1775 le *Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse de Liège : 1775, 7 ; 1778, 1.*

⁹² 1768, 60-61, 83.

⁹³ Gérard 1978, 44-45 ; Gobert 1924-25, 53-55. D'autres imprimeurs n'auront même pas les honneurs d'un témoignage d'activité dans la *Gazette*. Tel est le cas des Broncart, qui pouvaient faire remonter leur entreprise à la première moitié du dix-septième siècle (Brassinne 1929, 32 sv.). Au début des Lumières, ils avaient sans doute pris une part décisive dans le développement de la contrefaçon locale. Un certain Arnold Broncart exercerait encore vers 1760, dans une maison de l'« Ange gardien » où s'installent d'autres membres de cette grande famille.

Annonceurs extérieurs et réseaux

Un imprimeur-libraire dynamique sait qu'il doit développer un bon réseau de distribution et d'achat, en commençant par un appui sur les confrères de la ville ou de la région. Ainsi, Bassompierre fils dépose quelquefois sa production chez Desoer, chez Orval, chez Vasse, qui tient officine « au palais », et chez Dejoye à Verviers⁹⁴. De Dinant, le libraire Wirkay essaie d'attirer l'attention sur des ouvrages dont le principal intérêt est aujourd'hui de signaler ses rapports avec son confrère Flon, de Givet⁹⁵. On peut glaner l'idée d'un approvisionnement lillois, dans telle annonce de Desoer⁹⁶.

Du côté de la France, l'entreprise créée à Bouillon par Pierre Rousseau se signale dans le journal, mais assez discrètement. Outre quelques ouvrages mentionnés plus bas (voir le chapitre relatif à l'annonce philosophique), elle met surtout en évidence sa production. Sa publicité porte par exemple sur le *Journal politique (ou Gazette des gazettes*, qui s'imprime « depuis dix années⁹⁷ ». Celui-ci se présentait comme un digeste des nouvelles parues ailleurs. Son rédacteur, Renéaume de La Tache, savait l'art de manier les ciseaux, et à l'occasion de les remettre « dans le fond de l'étui » quand un sujet devient brûlant.

En direction des Pays-Bas, la librairie liégeoise entretient avec Bruxelles des rapports actifs, qui se manifestent dans l'adresse de maintes éditions Bassompierre, où celui-ci est associé à Josse Van den Berghen. L'alliance de Denis de Boubers, établi à Liège, et de Jean-Louis de Boubers, fixé dans la capitale brabançonne, a dû jouer un rôle sur lequel nous sommes encore mal informés. La *Gazette* témoigne aussi de la distribution des travaux de la Société littéraire de Bruxelles, fondée en 1769 et devenue en 1772 Académie impériale et

⁹⁴ 1773, 124 ; 1774, 149. Dejoye, dont le nom apparaît en 1770, s'approvisionne surtout en ouvrages chrétiens auprès de Bassompierre et Dessain. Il vend les *Instructions* des P. Henri (1770) et Gobinet (1771), imprimés par Bassompierre, ou les *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps* (1770, 43 ; DT 618 ; 1771, 3, 5 ; VDB ; Inc. à DT). Il prend chez Desoer une édition du *Naufrage et aventures de P. Viaud* (1770, 28).

⁹⁵ 1766, 48 ; 1767, 69.

⁹⁶ 1766, 150.

⁹⁷ 1764, 91 ; 1766, 16 ; 1772, 112. Le journal parut à partir de 1764 (*Du Journal encyclopédique à la quadrichromie*, 33). Cf. égal. 1770, 104 : annonce de l'*État général de tous les médecins et chirurgiens du royaume de France*, en souscription, avec invitation aux praticiens d'« envoyer d'ici au 1^{er} octobre prochain leurs noms, qualités et demeure ».

royale des Sciences et des Belles-Lettres. Le premier lauréat de la jeune Société fut Jean Des Roches, qui en devint secrétaire perpétuel⁹⁸. Le journal proposera des œuvres de l'abbé Mann, de Nélis, de Needham, de Robert de Limbourg⁹⁹. Une annonce de 1778 donne l'état du réseau de distribution développé par « l'Imprimerie académique de Bruxelles ». Elle mérite d'être citée en entier :

à Bruxelles, chez Mrs. de Boubers, Flon, Durant, et chez les principaux libraires de cette ville, à Liège et à Spa, chez F.J. Desoer ; à Herve, chez Deltrappe ; à Gand, chez Begyn ; à Anvers, chez Grangé ; à Malines, chez Jegers sen. ; à Mons, chez Hoyois ; à Louvain, chez Kuypers et Michel ; à Tournai, chez Varlé ; à Luxembourg, chez P. Bruck ; à Ypres, chez Walwein, et chez les principaux libraires des Pays-Bas.

Les presses de l'université de Louvain fourniront également leur contingent d'ouvrages. Tutot deviendra le distributeur attitré de ce qu'elles font imprimer par les soins de J.P.G. Michel. On y remarque quelques « confutations » latines des idées du jour¹⁰⁰. Si la ville académique continue ainsi de jouer à l'égard de Liège son rôle de gardienne de la tradition, comme lors de l'épisode du *Journal encyclopédique*, Bruxelles fait souffler un vent de nouveauté et d'interrogation scientifique qui a pu marquer les principautaires, au moment où ils s'apprentent à accueillir le prince-évêque Velbruck et à fonder la Société Libre d'Émulation¹⁰¹.

En dépit du caractère local de la *Gazette* et de l'absence de toute prétention « littéraire », certains grands libraires étrangers ne la négligent pas quand il s'agit de distribuer ces savantes collections qu'affectionnent les lettrés de province. Le battage auquel procède Panckoucke en 1765-1766, pour liquider le fonds des

⁹⁸ *Biogr. nationale* 5, 789-829. Professeur de langues à Anvers, il avait remporté le prix avec un mémoire de géographie historique sur l'état ancien de l'actuelle Belgique — le concept était dans l'intitulé. Il envisageait *l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liège, jusqu'aux Mérovingiens*. On retrouve la même vision géographique dans les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, du pays de Liège et de quelques contrées voisines*, de l'abbé Paquot, qui rédige les questions mises au concours par l'Académie. Sur Paquot : Académie royale de Belgique 1973, 55-56.

⁹⁹ 1771, 65-68 ; 1778, 67-68, 74.

¹⁰⁰ À côté de l'ordinaire théologico-canonique importé par Bassompierre. 1771, 80, 135.

¹⁰¹ On notera l'association des noms de B. Collette et J.F. Rosart, « imprimeurs, sur Meuse » : 1769, 1 (à propos de la vente du *Manuale cantorum* imprimé par Plomteux, DT 614).

mémoires de l'Académie des Sciences, a été évoqué. En 1769, les promoteurs de l'*Encyclopédie économique* d'Yverdon mobilisent une demi-page du journal pour faire patienter les souscripteurs locaux, qu'on suppose « empressés ». Comme morceau publicitaire, l'avis doit constituer un modèle du genre¹⁰².

Les souscrivants pour l'Encyclopédie édition d'Yverdon, apprendront avec satisfaction, que nombre de gens de lettres et savants de l'Europe (de la France même) travaillent actuellement aux augmentations, corrections et améliorations de cette édition, imprimée dans un pays de liberté, dont toutes les parties seront refondues et portées au plus haut degré de perfection possible, et comprendront facilement que l'éditeur, M. le Professeur de Félice et les distributeurs s'étant engagés de leur donner du bon et de l'excellent, cet ouvrage demande autant de soin que de travail et du temps, qu'il est question d'abord de préparer et d'arranger préalablement les matières, avant que de pouvoir se mettre à l'impression. C'est par là même, que malgré l'envie de l'éditeur, de satisfaire au plutôt possible, à l'empressement du public, l'impression ne pourra être commencée qu'avec l'année 1770 et que pendant le cours de cette première année, il sera délivré aux souscripteurs successivement, que quatre volumes de discours, et un volume de planches. Après quoi l'édition ira grand train, et sera poussée avec toute la diligence et célérité possible...

D'autres annonces dessinent de vastes réseaux européens où apparaissent essentiellement les noms de Desoer et Plomteux. Ils sont, par exemple, fièrement associés à celui de van Harrevelt, à Amsterdam, pour la souscription du *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique*, en 1777¹⁰³. Desoer fait également état de ses relations avec les Provinces-Unies quand il donne à souscrire le *Journal diplomatique du droit public de l'Europe*, que proposent Gosse et Pinot à La Haye, Magerus, Changuion, Van Harrevelt et Vlam à Amsterdam¹⁰⁴. Mais la ville réformée, ou semi-réformée, la plus présente dans la *Gazette* est Maastricht, pour des raisons qu'il faut maintenant évoquer.

¹⁰² 1769, 101.

¹⁰³ 1777, 89.

¹⁰⁴ 1770, 26.

Une tête de pont des Lumières : Maastricht et Dufour

Au moyen âge, Maastricht avait été soumise à la co-souveraineté du prince-évêque de Liège et du duc de Brabant. Comme d'autres villes flamandes de la principauté (Hasselt, Tongres, Saint-Trond, Maeseck), elle avait été rapidement gagnée à la Réforme. L'évêque et l'Espagne maîtresse des Pays-Bas y défendaient l'orthodoxie, mais en 1632, les Hollandais en chassèrent les Espagnols et y proclamèrent la liberté de conscience, tout en respectant les droits des Liégeois. On comprend l'attraction que Maastricht devait exercer, aux portes d'un État clérical et comme point d'échange, notamment commercial, entre Hollande et monde français.

Là sont établis les libraires-imprimeurs Leckens (ou Lekens), Cavelier, Dufour et Roux. Le premier trouve pour sa production un comptoir à Liège chez Desoer. Il vend, comme Tutot, les impressions de l'université de Louvain¹⁰⁵. Cavelier, « libraire français », propose le *Journal politique de littérature* de Linguet et a pour agent dans la principauté le « négociant Vilvoye — lire Vieillevoie — « derrière Saint-Jean-Baptiste¹⁰⁶ ».

L'entreprise la plus intéressante pour l'historien de la littérature est celle du tandem Dufour et Roux. Une annonce de 1766 montre Jean-Edme Dufour installé à Maastricht « sur le Grot-Gracht ». Ce Strasbourgeois avait été à bonne école, puisqu'il avait travaillé à Liège chez Bassompierre en tant que correcteur, comme il a été dit plus haut. Son expérience de l'imprimerie offrait-elle un caractère familial ? D'autres diront quel rapport l'unit à Pierre Dufour, ancien apprenti de Saugrain, établi comme libraire à Paris en 1761, qui propose l'année suivante à d'Héméry l'ouverture d'un des premiers cabinets de lecture de la capitale¹⁰⁷. L'annonce de 1766 est celle d'un marchand à la page, qui donne aussi « à lire à 30 sols par mois » (« assortiment des meilleurs et des plus

¹⁰⁵ 1765, 77 ; 1771, 66 ; 1778, 122 (van Espen).

¹⁰⁶ 1777, 155.

¹⁰⁷ *Catalogue chronologique* 1789 ; Perrin 1781 ; Pailhès 1988, 415 ; Habets 1885, 1065-66. Selon Spiertz 1964, 18, Dufour fut temporairement écarté de Maastricht, sur intervention de Maupéou, pour avoir édité Voltaire.

nouveaux ouvrages en tout genre de littérature qui paraissent en France et dans les pays étrangers », etc.)¹⁰⁸.

Dufour imprime sous son nom à partir de 1773. Il s'associe à Philippe Roux en 1775. Ce doit aussi être leur production que vend Desoer, sans en mentionner l'origine, quand il annonce par exemple le *Décameron français* de d'Ussieux — une de leurs spécialités¹⁰⁹. Parmi ces dernières figurent particulièrement les correspondances féminines (Madame de Sévigné, Madame de La Fayette)¹¹⁰. En 1778, un autre libraire de Maestricht, H.J. Landtmeter, informera qu'il vend une « superbe collection » d'environ sept mille livres « rassemblés par P. Roux, dont le nom n'en continue pas moins d'apparaître au titre des ouvrages publiés avec Dufour, dans les années qui suivent¹¹¹.

Parmi les éditions de Maestricht mentionnées par la *Gazette* se signalent les ouvrages du médecin Philippe Fermin. Né à Berlin en 1730, lié avec Formey, il séjourna huit ans à Surinam avant de s'établir en 1762 dans la cité mosane, d'où son épouse était originaire¹¹². Il exposa dans plusieurs livres, à partir de 1764, les informations qu'il avait recueillies sur l'histoire naturelle et les habitants de la colonie (il parlait, dit-on, leur langue), ce qui fit de lui un des premiers spécialistes de cette partie du monde. Le journal annonce les ouvrages qu'il publie chez Lekens puis chez Dufour et Roux, en particulier son *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam* (1778)¹¹³. La documentation fournie par sa *Description générale du pays* (1769) fut très probablement utilisée par Raynal dans les *Deux Indes* — l'emprunt ouvrant sur une série d'échanges dignes d'intérêt¹¹⁴. On se souviendra que Raynal se rendit à

¹⁰⁸ 1766, 135. Il « s'engage à procurer très-prompement, et à juste prix, ceux dont on lui donne la commission ».

¹⁰⁹ 1775, 127 ; Heynen 1947, 537, 556.

¹¹⁰ Heynen 1947, 548, 572, 574, 610, 627-29, 648, 666, 682. Pour les *Lettres* de la marquise de Sévigné : 1775, 58.

¹¹¹ 1778, 50. Catalogue distribué par Desoer, « moyennant un escalin pour les pauvres ». Sur « le Provençal Roux », fondateur sous la Révolution du *Club typographique et philanthropique*, cf. Dangon 1950, Veyrin-Forrer 1988b, 80.

¹¹² Blonden 1930. Fermin fut alors un personnage politique en vue, élu régulièrement juré puis échevin de la cité. Il se montrera favorable au Régime français, qui le nommera juge du tribunal civil puis suppléant pour le tribunal criminel

¹¹³ 1764, 16 ; 1765, 77 ; 1776, 45, 105 ; 1778, 13.

¹¹⁴ Loretelli 1992, 79.

Maestricht et visita Dufour, le 30 juillet 1781, après que la condamnation de la troisième édition des *Deux Indes* l'eût chassé de France. On verra comment l'entreprise maastrichtoise, malgré son modernisme, fut balayée de la scène éditoriale à la veille de la Révolution.

L'argent difficile : entrepreneurs, inventeurs, bienfaiteurs

Les archives locales ne nous apprennent que peu de choses sur la gestion financière d'une imprimerie et les conditions nécessaires pour démarrer ou survivre. À l'entrepreneur dynamique désireux de se lancer dans le métier s'offre d'abord le recours de la souscription. On a vu un Jean-Jacques Tutot, encore fragile, y recourir pour proposer son édition des *Institutions de la doctrine chrétienne* : entreprise modeste et typique d'un débutant, puisque l'ouvrage ne fait pas plus de trois volumes et pouvait compter sur l'abondant lectorat cléricale de la cité¹¹⁵. Orval-Demazeaux imagine le choix le plus souple, quand il annonce un *Dictionnaire des origines*. On recevra gratuitement deux des quatre volumes en payant tout de suite. Mais le client aura la liberté « de ne prendre que les deux volumes qui paraissent actuellement¹¹⁶ ». Lemarié, quand il offre en 1778 de souscrire aux *Annales civiles, politiques et littéraires* de Linguet, s'engage à les envoyer franco de port « aux personnes éloignées de Liège¹¹⁷ ». Il est difficile d'évaluer ce que représente ce type de cadeau : on sait que les frais d'emballage et de poste, dans le cas du commerce lyonnais, varient entre 10 et 90 % du coût de fabrication, selon qu'un ouvrage est envoyé à Avignon ou au fond de l'Espagne¹¹⁸.

¹¹⁵ 1767, 146. Il « l'offre en blanc... pour en faciliter l'achat ».

¹¹⁶ 1776, 154. L'auteur est Dorigny.

¹¹⁷ 1778, 22, 106.

¹¹⁸ Kirsop 1984, 31, que l'on verra pour l'histoire de la souscription, pratique relativement nouvelle au dix-huitième siècle, qui se répand à partir de la mise en vente, par prospectus, de l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon.

Jean-Louis de Boubers, établi à Bruxelles après un passage à Liège, connaît les ficelles de la profession et a les dents longues. L'*Encyclopédie de jurisprudence* atteindra les trente volumes. Pour motiver les acheteurs, qui doivent « s'obliger à prendre les exemplaires » et « payer en les recevant », il fournira certains volumes gratuits, progressivement¹¹⁹. Il propose ailleurs une autre souscription visant le public du barreau¹²⁰. Dans chaque cas, l'ouvrage sera remis « en feuille » : les amateurs le feront relier eux-mêmes, à moins que le libraire ne serve d'intermédiaire.

Il arrive aussi qu'un auteur ou un imprimeur, croyant tenir la bonne idée, en fasse un peu trop pour l'exploiter. On a vu Plomteux proposer en souscription en 1767 un *Temple des muses* qui devait illustrer par des morceaux choisis le meilleur de la production poétique et dramatique française. Le programme, qui s'affiche absolument chrétien, s'aventure du côté des tragédies de Voltaire et de la *Henriade* — butée moderniste qu'il n'est pas indifférent de voir figurer auprès de Molière et du *Lutrin*. Si on cherche dans la bibliographie liégeoise l'ouvrage annoncé, on trouve en effet un *Temple des muses fabulistes*, mais qui serait sorti de presse dès 1766 sous la marque de Bassompierre, aucun exemplaire n'étant localisé. Le recueil porte le nom d'un abbé Blanchard et c'est bien celui-ci qui figure au titre d'une autre anthologie, publiée par Plomteux en 1767 : le *Poète des enfants, ou choix des plus belles fables*. L'abbé Blanchard avait-il couru deux lièvres à la fois, sans le dire ? La souscription pour le *Temple des muses* piétine en tout cas, et pour cause. On la prolonge vu l'attente de « plusieurs curieux ». À la fin de l'année, un avis embrouillé explique le changement de titre. Ce qui devait être une sorte de « Petits classiques Plomteux » se réduit à deux volumes parus. Peut-être n'attendait-on plus avec « l'impatience » évoquée dans la *Gazette* une collection qui promettait, à côté d'un volet théâtral alléchant mais quelque peu chimérique, « le Poème de la Religion de M. Racine, la grandeur de Dieu de M. Dularg » et « les plus belles odes sacrées¹²¹ ». L'abbé Blanchard a chance de

¹¹⁹ 1776, 66.

¹²⁰ 1772, 28 : Blackstone, *Commentaires sur les lois anglaises*, qui doit compter 6 vol. totalisant au moins 3.000 pages.

¹²¹ 1767, 58, 145; 1778, 63. Pour le *Temple des muses*: DT 606; SFG 1779 qui mentionne une édition, chez le même imprimeur, en 3 vol. in-12. Dix ans plus tard, dans une annonce à peine moins entortillée, où il y a peut-être le même genre d'embarras, le libraire Orval présentait le

figurer, en tout cas, dans cette cohorte de compilateurs, courant le gain facile, dont Voltaire a tracé de toute sa hauteur le portrait dans le *Dictionnaire philosophique*¹²². « Et cela s'appelle des *auteurs* ! »

Parce que leur production échappe aux réseaux de distribution, ou parce qu'ils sont convaincus de l'importance de leurs idées, de leurs découvertes, certains auteurs s'adressent volontiers au journal de Desoer¹²³. En 1768, « M. L'Escardé Deguennevil, chirurgien ordinaire des hôpitaux et armées de France » — et du collège de Liège — place une longue annonce relative à sa « nouvelle méthode de guérir toutes les maladies vénériennes, ulcères, cancers », etc.¹²⁴. Accumulant « les attestations des maîtres de l'art » obtenues dans une bonne partie de l'Europe, il espère qu'il « ne méritera pas moins l'attention publique », « dans l'étendue de cette domination ». Il s'est du reste fait une règle de soigner gratis « les personnes vraiment pauvres » qu'il « guérit *pro Deo* ». Il a exposé sa méthode dans une brochure qu'imprime Dessain et qu'on trouvera chez lui « vis-à-vis Saint-Claire, près des Capucins à Liège ».

Les bienfaiteurs se bousculent au bureau de la *Gazette*. Leur impatience est à la mesure des nouveaux intérêts du public tels que les manifeste l'évolution du livre scientifique. Ces intérêts confluent dans l'ouvrage que propose un certain Jean de Cammelly. B. Jammes a souligné la place que prennent dans l'imprimé la question du magnétisme animal et les préoccupations agronomiques (on a « relevé plus de huit cents titres parus en France entre 1750 et 1810 concernant

dernier avatar des sempiternels *Discours* de l'abbé de Feller *sur divers sujets de religion et de morale* : « Comme ces Discours n'ont été rendu publics qu'à la sollicitation de ceux qui, les ayant entendus, ont voulu les voir imprimés. On ne fait cette annonce que pour avertir qu'ils le sont. Quoique l'auteur n'ait aucune part à cette impression, l'on n'a rien négligé pour la rendre exacte et correcte » (1776, 136).

¹²² « Tout homme du peuple qui peut élever son fils dans un art utile, et ne le fait pas, mérite punition. Le fils d'un metteur-en-oeuvre se fait jésuite à dix-sept ans ; il est chassé de la société à vingt-quatre, parce que le désordre de ses mœurs a trop éclaté. Le voilà sans pain : il devient folliculaire; il infecte la basse littérature, et devient le mépris et l'horreur de la canaille même » (art. *Auteurs*). Cité par Chartier 1990, 76, qui replace l'accroissement de cette « canaille de la littérature » dans le procès d'autonomisation du champ littéraire et dans l'histoire générale de la «naissance de l'écrivain», notamment par rapport aux travaux d'A. Viala.

¹²³ Outre les cas mentionnés ci-dessous, cf. 1767, 90. C'est sans doute Monsieur de Vaubrières, « maître de mathématiques de Mrs les pages de S.S. Eminence », auteur d'un traité d'éducation paru à Liège en 1755 (DT 567), qui place lui-même l'annonce relative à sa *Dissertation sur le poème dramatique*, publiée en Allemagne.

¹²⁴ 1768, 15.

l'agriculture sous tous ses aspects »)¹²⁵. En 1773, Cammelly informe ses lecteurs qu'il est « à la fin parvenu à faire imprimer un livret contenant la méthode de se servir des deux masses minérales, nommées *magnétique et australe*, très-utiles pour la fécondité de tous terrains quelque incultes et effrités qu'ils puissent être¹²⁶ ». L'opuscule se vendait cinq sous chez le modeste libraire Loxhay, dont on apprendra qu'il débite aussi lesdites « masses minérales ». On connaît, du même auteur, une brochure intitulée *Découverte et éclaircissement très-important pour la fertilité de toutes terres*, qui porte l'adresse d'un autre imprimeur-libraire, Barthélemy Collette¹²⁷. La *Découverte* explique en passant une allusion de l'annonce. Cammelly n'est parvenu à réaliser ce livret « qu'avec grand-peine, eu égard qu'il n'a su trouver personne ici à pouvoir se faire entendre en sa langue allemande ». L'ouvrage est en effet truffé de fautes. Est-ce le seul obstacle rencontré ? Il s'étend trop longuement sur des réticences prévisibles des « curieux » pour qu'on ne suppose pas aussi une certaine opposition, du type de celle qui accompagnait depuis Vienne les expériences de Mesmer.

C'est la même année, en effet, que celui-ci entreprit la cure, devenue fameuse, d'une demoiselle Oesterline atteinte de convulsions. L'idée d'une utilisation pratique, et en particulier médicale, du « fluide magnétique » était dans l'air du temps. Les lecteurs liégeois du *Journal encyclopédique* pouvaient se faire une idée des recherches curieuses et sérieuses que suscitait l'aimantation par les expériences du professeur Brugmans (*Tentamina philosophica*, 1766). Aux abonnés de *l'Esprit des journaux*, on proposait de lire, en 1772, la *Guérison de la paralysie par l'électricité* de l'abbé Sans¹²⁸. Cammelly doit s'y attendre : l'engrais *austral* — dans le langage des *polarités* : le mot français est de 1765 — « trouvera dans ce pays comme ailleurs quelques contempteurs ».

Si jamais on n'a vu paraître dans le public une nouveauté qui n'eût essuyé quelques critiques ; à quoi les susdites masses minérales que Monsieur de Cammelly débite actuellement... ne seront-elles pas exposées ?

¹²⁵ 1984, 207.

¹²⁶ 1773, 25

¹²⁷ DT 633 ; Cap. 4073.

¹²⁸ *Journ. encycl.*, 1766, VI, iii, 76 sv. ; *Esp. des journ.*, 1772, IV, 66 sv.

L'auteur prie les incrédules de « surseoir leur jugement ». Il a pour lui l'appréciation de la Faculté de médecine de « leurs Majestés impériales et royales apostoliques », cette autorité que Mesmer avait sollicitée en vain, tout en s'en prévalant à l'occasion. Il « mettra son sceau aux marchandises qu'il débitera pour que les acheteurs ne puissent être trompés ». Il a obtenu à cet effet l'autorisation expresse du prince-évêque, en date du 21 septembre 1772, qui défend « bien sérieusement à tous et un chacun de le troubler, empêcher ou molester en aucune manière, soit directement soit indirectement », vu le « grand avantage » que la principauté peut retirer de son « secret », promesse de récoltes « superlatives ». Le pouvoir veille sur les artisans du progrès. En 1775, le Magistrat de la cité instituera un prix récompensant « celui qui amènera à Liège sur le marché dit Muid et y vendra la plus grande quantité de beau seigle et à meilleur marché¹²⁹ ».

Autre inventeur : en 1778, les *Observations sur les pompes à feu... par M. Blakey* se vendent chez l'auteur « sur Avroy, où est sa manufacture de machines à feu¹³⁰ ». Les pompes à incendie étaient connues à Liège depuis le dix-septième siècle, et le célèbre mathématicien René-François de Sluse avait eu à évaluer « l'instrument *portatif* » construit par un habitant de Maastricht¹³¹. Le traité de Blakey avait une portée plus large, puisqu'il offrait des

remarques sur la situation de la Hollande, et les machines propres à épuiser les eaux des marais, pour donner une circulation d'eau douce jusque dans les canaux d'Amsterdam, défendre cette ville contre les inondations, et entretenir le commerce libre avec les canaux et le port d'Amsterdam dans les grosses marées occasionnées par les vents du nord-ouest...¹³²

¹²⁹ 1775, 38. Le prix est de 20 écus par mois.

¹³⁰ 1778, 24. *L'Esprit des journaux* de janvier 1781 publia une *Lettre à M. Falise, chirurgien et savant naturaliste de la ville de Liège, sur le mémoire de M. Perret, relatif à l'acier, par M. Blakey* (Body 1884-85 ; Florkin 1957, 30).

¹³¹ Gobert, II, 332 sv.

¹³² 1778, 67.

L'ouvrage proposait aussi « des descriptions des machines à feu de Savery, Papin, Desaguilliers, de plusieurs de l'auteur, celle qui a été montée à La Haye pour l'Inspection des États-Généraux, etc., celle faite pour l'université de Leyde, et les deux autres pour faire comprendre les principes d'avec les accessoires des pompes à feu ». La *Gazette*, au même moment, donnait en vente un mémoire de l'abbé Mann sur les diverses méthodes inventées jusqu'à présent pour garantir les édifices d'incendie. Également annoncées par le journal, d'autres dissertations couronnées par l'Académie thérésienne de Bruxelles concernent par exemple les meilleurs moyens de cultiver et de perfectionner les terres trop humides, marécageuses et souvent inondées.

L'intérêt public, le progrès technique, la préoccupation de santé publique ou les intérêts du commerce et de la finance envahissent désormais les colonnes de la feuille Desoer. Les gazettes participent, bien sûr, largement au mouvement. Les annonces qui les proposent sont nombreuses. À côté des avis relatifs au *Mercur de France*, à l'*Année littéraire* ou au *Journal de politique et de littérature* de Linguet, se distinguent la *Gazette salutaire* de Bouillon, les *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts et métiers* de l'abbé Rozier, la *Gazette des banquiers, des négociants et des marchands*¹³³. Quelques mentions laissent perplexe, soit que le titre ne figure pas, même sous une forme approchante, au *Dictionnaire des journaux* (dirigé par J. Sgard), soit que sa publication ait été en principe interrompue au moment de l'annonce, selon le même répertoire. Aux spécialistes de préciser ce que l'on peut savoir du *Journal et gazette de commerce et d'agriculture*, du *Journal de médecine*, de l'*Année musicale*, de la *Gazette de musique*¹³⁴... On ne s'étonnera pas de la place occupée par ce dernier genre de presse, au pays de Grétry. Le spécialiste en édition musicale, le libraire Latour, lance en 1774 l'*Orphée*, « contenant toutes sortes d'ariettes tirées des opéras modernes », « proposé en souscription pour être

¹³³ 1775, 55 ; 1773, 91 ; 1775, 55 (*Observations sur la physique, etc.*) ; 1775, 67 (*Gazette des banquiers*).

¹³⁴ La *Gazette du commerce*, imprimée à Paris depuis 1763, s'était adjointe deux ans plus tard un « supplément », le *Journal de l'agriculture* (Sgard 1991, n° 555 et 650). Le directeur des deux publications, depuis 1770, était l'abbé Roubaud. On signale une interruption du *Journal* entre 1774 et 1778. Notre annonce date de 1775.

distribué chaque samedi¹³⁵ ». L'incertitude, en matière de journaux, peut aussi provenir du jeu de la contrefaçon et de la copie. Bassompierre annonce en juin 1764 que l'on souscrit chez lui pour la *Gazette littéraire de l'Europe*¹³⁶. Celle-ci commence de paraître à Paris en mars, sous la direction d'Arnaud et Suard. Mais elle est immédiatement réimprimée avec additions à Amsterdam par van Harrevelt. Comme Bassompierre offre le journal en « un volume chaque mois », on peut supposer qu'il s'agit de la reproduction, qui est mensuelle tandis que l'original est hebdomadaire.

¹³⁵ 1774, 137.

¹³⁶ 1764, 23 ; Sgard 1991, n° 572-73.

La *Gazette* et le mouvement philosophique

Les historiens du dix-huitième siècle liégeois n'ont pas manqué d'utiliser certains témoignages de la *Gazette* concernant la diffusion des idées nouvelles dans la principauté. J. Daris avait mis en évidence l'avis de 1766 où Jean-Baptiste Robinet, séjournant à Liège, faisait mine de renier ses conceptions évolutionnistes et matérialistes sous la pression du synode¹. G. de Froidcourt s'est demandé comment l'imprimeur Bassompierre avait pu mettre son nom au titre d'une édition d'Helvétius peu de temps après que le journal ait publié une condamnation du philosophe. Une correspondance « de Londres », parue dans le numéro du 14 juillet 1773, avait en effet signalé qu'il était lu « ici avec empressement ». Elle ajoute à propos du « célèbre » écrivain, disparu deux ans auparavant :

La réputation qu'il s'est acquise en Europe ne manquera pas de faire enlever rapidement plusieurs éditions de cette nouvelle production, dans laquelle on reconnaît en tout l'ingénieux auteur de *L'Esprit*.

Le journal sera contraint de publier quelques jours plus tard un correctif suscité par le synode. Le prince-évêque Velbruck, entrepris par le chanoine Ghisels, autorisa la réprimande, même s'il n'a pas personnellement écrit la lettre par laquelle Ghisels était invité à se concerter avec Chestret, secrétaire du Conseil privé, pour rédiger « le juste blâme qu'un pareil pernicieux ouvrage mérite ». La

¹ Daris 1868, 218.

lettre se montrait en tout cas lucide en ce qui concerne la publicité supplémentaire dont il bénéficierait, si on imprimait le projet de rétractation soumis aux autorités. Celui-ci paraissait « bien ample et propre à réveiller l'attention de beaucoup de monde qui n'y en eût point fait ». Voici ce qui fut finalement imprimé, le 26 juillet.

C'est par méprise que l'imprimeur a inséré dans cette gazette du 14 de ce mois un article répréhensible transcrit d'une feuille étrangère, relativement à un ouvrage posthume de Helvétius. On désavoue ici bien expressément cet article particulièrement en ce qu'il prône le livre de *L'Esprit*, ouvrage pernicieux qui a été condamné et proscrit par la puissance tant séculière qu'ecclésiastique.

L'annonce philosophique

Une enquête plus systématique dans les avis apparaîtra décevante, si l'on espère d'elle ce que ne peut donner un journal de grande diffusion veillant à sa neutralité bien-pensante. On n'attendra pas qu'il fasse une place à des ouvrages prônant l'athéisme ou attaquant trop vivement l'Église. L'exclusion s'étend pratiquement à toute l'œuvre de Rousseau, qui n'est présent que comme auteur du *Dictionnaire de musique* (il n'est même pas cité quand on joue le *Devin de village*)². L'annonceur, pas plus que l'imprimeur, n'a le goût des bravades inutiles. Faut-il attribuer à la prise en compte de la clairvoyance cléricale l'occultation préventive de certains noms ? Celui de Raynal n'apparaît pas quand on vend en 1775 ses *Anecdotes littéraires*, un ouvrage de ses débuts³. Pourquoi mentionner celui de Robinet annotant *L'Homme d'Etat* de Donato⁴ ? La vigilance des autorités a-t-elle joué un rôle dans le cas d'une annonce d'avril 1767 ? Au début du mois est discrètement vendue une édition d'Amsterdam du

² 1769, 14 sv., 67 sv. (*Dict.*, éd. d'Amsterdam, 1768, 2 vol.) ; 1771, 4 (*Devin*) ; 1777, 47-48 (*Dict.*, « vol. grand 8° avec beaucoup de planches »).

³ 1775, 76.

⁴ 1767, 152.

Traité des délits et des peines de Beccaria, sans mention de l'auteur⁵. Quelques jours plus tard, la liste où figurait l'ouvrage est reproposée avec une seule suppression — on devine laquelle.

Dans le même ordre d'idée, Bassompierre ne fera pas non plus de publicité pour son impression des *Œuvres de Montesquieu*, qui cache mal son origine sous la racoleuse adresse de Londres. L'absence de précautions traduit sans doute l'inscription définitive de l'écrivain au panthéon de la pensée moderne, en 1772. Au reste, comme le note A. Sauvy, le fonds de la contrefaçon est d'ordinaire formé des « ouvrages les plus banalement répandus » : le marché constitue et exploite l'institution littéraire dans une relation strictement circulaire. Un avis qualifie ailleurs Montesquieu d'« immortel ». Il est vrai que l'annonceur, Jean-Louis de Boubers, exerce à Bruxelles, hors de portée du synode principautaire. On parle plus librement et avec plus de hauteur, quand on appartient à une famille d'irréguliers traditionnels et qu'on est associé aux « principaux libraires de l'Europe⁶ ».

L'émulation donne de l'indépendance. Bouillon impose également un modèle de centre typographique avancé. Les éditions créées par Pierre Rousseau proposent aux lecteurs du journal les *Essais de philosophie et de morale* de Jean-Louis Castilhon, un des piliers de la phalange ardennaise⁷. Celle-ci avait d'autre part mis Diderot à son catalogue. La gazette annonce l'*Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques*, dont on sait depuis Quérard qu'elle fut imprimée à Bouillon en 1769 malgré son adresse de « Londres⁸ ». Saisie par la Chambre syndicale de Sedan, l'édition était proposée au public principautaire sans que soit gommée — peut-être parce qu'elle ne fut pas remarquée — la précision inscrite au titre, qui disait bien l'ouvrage tiré *du Dictionnaire encyclopédique*. Mais ce n'est guère qu'à travers son théâtre que Diderot est nommément cité dans les annonces⁹. Il est vrai qu'ici encore, comme dans le cas

⁵ 1767, 41.

⁶ 1772, 98. L'annonce concerne Blackstone, auteur de *Commentaires sur les lois anglaises* pouvant « servir de pendant » à l'*Esprit des lois*.

⁷ 1776, 4.

⁸ 1776, 34-35 ; *Du Journal encyclopédique à la quadrichromie*, n° 33. On sait que Pierre Rousseau publia aussi en 1773, sous la même adresse de Londres, une *Collection complète des œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques de M. Diderot* (*ibid.*, n° 40).

⁹ 1767, 1 ; 1769, 156 ; 1776, 10 sv.

d'Helvétius, les nouvelles de Paris peuvent latéralement faire office de caisse de résonance. La *Gazette* évoque ses relations avec Catherine II qui, pour réparer un oubli dans le paiement de sa pension, « a fait compter à ce savant 25 mille livres pour 50 ans de vie qu'elle lui souhaite ».

Entre l'actualité littéraire et l'actualité politique se tisse un réseau de correspondances dont il sera plus spécialement question à propos de l'abbé Raynal et de l'*Histoire des deux Indes*. On assiste au couronnement de Louis XVI par les yeux de Marmontel. Inaugurant un âge de rapports sincères, le souverain refusera les tapisseries dont on garnissait les rues « selon l'ancien usage » : « Je ne veux rien, dira-t-il, qui empêche mon peuple et moi de nous voir¹⁰. » Marmontel célèbre ainsi sur tous les tons la nouvelle alliance du roi et de ses sujets, dont les acclamations, de manière à peine moins symbolique, ont fait « taire les chants de l'Eglise » lors de la glorieuse journée. Difficile d'oublier que le chroniqueur était aussi l'auteur du scandaleux *Bélisaire* et qu'il venait de renouveler ses attaques contre la religion en dénonçant la cruauté missionnaire dans les *Incas*, qui bénéficient en 1777 de la puissante campagne de promotion décrite plus haut. Mais la stature d'un secrétaire de l'Académie française devait en imposer suffisamment pour que la province liégeoise l'adopte comme un des grands hommes du moment et lui fasse fête quand il y séjourne. Voilà qui, de la même façon, rendent sans doute plus convenables les idées de Condillac, membre de l'Académie et de la Société royale d'Agriculture d'Orléans¹¹.

Que la publicité pour un ouvrage comme les *Incas* s'affiche désormais constitue sans doute un fait marquant, voire un tournant, dans l'évolution des mentalités. Resterait à évaluer ce qui échappe à la publicité dans un commerce souterrain qui n'avait pas besoin des bénignes annonces d'un journal familial. Entre l'arrière-boutique et la vitrine du libraire, il y a une grande différence. On peut s'en faire une idée par les ballots de livres qui, venant de Liège ou transitant par la principauté, furent arrêtés en 1765 par les autorités de Sedan¹². De Sartine, qui dirigeait les services de la Librairie à Paris, avait un cousin

¹⁰ 1775, 79.

¹¹ 1776, 96-97 ; 1778, 34, 84, 86. On vend le *Cours pour le prince de Parme* et le traité sur *Le Commerce et le gouvernement*.

¹² Gérard 1978, 94 sv.

« lieutenant-commandant » à Sedan, un nommé Saint-Jullien. Il lui demanda de surveiller le trafic des livres plus attentivement que ne le faisaient des agents de douane enclins à la complaisance. Saint-Jullien ouvrit divers colis en provenance de Liège, début mai. Le directeur des douanes avait en vain essayé de le persuader que le contrôle aurait lieu à la chambre syndicale de Reims. Mais on vit bien que les libraires de Sedan interceptaient certains envois au passage, avant toute vérification. On trouva dans celui-ci les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Boulanger éditées par d'Holbach, avec les *Œuvres* de La Mettrie et les *Lettres de la montagne* de Rousseau — à propos desquelles une vieille note d'Emile Weller avance qu'il y eut une contrefaçon liégeoise dès 1764.

Triomphe de Voltaire

Au moins est-il un écrivain qui paraît renverser avec aisance toutes les barrières dressées par la censure et les convenances. On sait comment Kints et Bassompierre, aux débuts de la guérilla contre l'Église, avaient appris de Pierre Rousseau les ressources de l'édition voltairienne. On évoquera ci-dessous l'explosion théâtrale de la saison 1769-1770 et c'est Voltaire encore qui, tout naturellement, la domine¹³. En un peu plus de deux mois, on donne *Zaïre*, *Sémiramis* (deux fois), *Nanine*, « comédie en trois actes, en vers dissyllabes », *Tancredè*, que l'on trouve chez Desoer, l'*Orphelin de la Chine* et *Œdipe*¹⁴. La saison suivante confirmera l'engouement. On met à l'affiche *Adélaïde Du Guesclin* et on redemande *Tancredè*. On « mêle ses larmes à celles de *Méropé* », dont on retient des « maximes que tout le monde sait et que personne ne croit, des injures contre les grands et par-ci par-là quelques imprécations », comme dit par ironie un personnage de Poinset de Sivry¹⁵. On propose côte à côte son

¹³ À propos du goût du théâtre qui s'empare alors du public liégeois, Frédéric Rouveroy mentionne « les pièces de Regnard, de Le Sage, les tragédies de nos grands maîtres, les chefs-d'oeuvre de Molière surtout... ». Sur la prédominance de Voltaire dans les catalogues, comme celui inventariant en 1790 les livres retrouvés à la Bastille, cf. Chartier 1990, 100-101.

¹⁴ 1769, 141, 144, 146, 152 ; 1770, 4, 12, 14, 147 ; 1771, 2, 8.

¹⁵ Voir ci-dessous. Autre représentation de *Méropé* : 1774, 55.

théâtre complet et la *Religion vengée de l'incrédulité*, comme si s'offraient au choix deux conceptions égales de la vie¹⁶. Est-ce un hasard si, en cette époque de libération, paraît alors une annonce concernant une vente de « livres proscrits », réservée — il est vrai — à « ceux qui auront la permission de les lire¹⁷ » ? Le triomphe sera en quelque sorte consacré, deux ans plus tard, par la grande édition des œuvres de Voltaire que donne Plomteux, sous l'adresse de Londres.

Illusion de perspective ? À mesure qu'on approche de sa mort, c'est comme l'apothéose de son œuvre et de ses valeurs qui se met en place. Le théâtre de Liège donne en mai 1778 *Adélaïde Du Guesclin*, *Alzire*, *Tancredè*¹⁸. Ce n'est que le huit juin — on représente ce jour-là le *Père de famille* de Diderot — que les lecteurs de la gazette apprennent l'attaque de « strangurie » dont l'écrivain a été victime. Une trop forte dose d'opium « l'a mis dans un état qui fait craindre pour sa vie » : il était mort en réalité depuis plus d'une semaine. Le journal répand la nouvelle le surlendemain, en annonçant *Nanine* comme prochain spectacle des « Comédiens français de la principauté ». On saura qu'il a joui d'une dernière victoire. Il a encore pu prendre connaissance de la cassation de l'arrêt contre le comte de Lally, « qu'il a provoquée par ses écrits ». On apprendra plus tard que l'Académie française a reporté son prix annuel de poésie « pour l'accorder en 1779, avec 600 livres que M. d'Alembert ajoute, au meilleur Éloge qu'on fera de M. de Voltaire ». Au même moment, l'Espagne entretient avec soin « l'usage ordinaire » de « la procession de l'Auto-da-Fé », au cours de laquelle sont condamnés « dix particuliers qui avaient écrit ou parlé contre la religion dominante¹⁹ ».

Depuis des semaines, il était partout dans la publicité des libraires — même, et peut-être surtout, celle qui propose les écrits de ses adversaires²⁰. On vend sa *Henriade* en latin ! Gerlache débite au prix modeste de huit sous des *Lettres à*

¹⁶ 1775, 142. On va du même coup rechercher dans le fonds plus ancien le traité anonyme du chevalier de Forge sur les *Véritables intérêts de la patrie*, une brochure qui, avec d'autres, avait valu à l'imprimeur-libraire rouennais Jean-Jacques Besongne, en 1764, un séjour à la Bastille. L'interrogatoire subi par Besongne avait alors mis en cause la principauté. L'exemplaire utilisé pour réaliser l'édition incriminée venait de Liège. Cf. Droixhe 1980a, 134.

¹⁷ 1770, 137 ; 1777, 55.

¹⁸ 1778, 57, 59, 62, 69, 107, 136.

¹⁹ 1778, 107.

²⁰ 1778, 32, 47, 53, 55, 60, 64, 77, 82, 90, 96, 99.

Voltaire. La *Réfutation de l'Évangile du jour* est ressortie de l'arrière-boutique. Mais l'hommage le plus profond que lui adresse son époque doit peut-être se lire dans la litanie d'ouvrages que propose la *Gazette* en ce printemps 1778 et dont les titres racontent à eux seuls, en rafale, les victoires majeures de la modernité en les consacrant d'autant plus fortement que ces livres émanent parfois de ses ennemis : *Code de la raison, Essai sur le bonheur* du pieux abbé de Gourcy (1777), *Temple du bonheur* ; *Bienfaisance française* du compilateur Dagues de Clairfontaine (1778), *Pensées politiques sur les devoirs d'un roi citoyen*. Ailleurs, l'évocation des impératifs du siècle ramène vers la vie liégeoise. On distribue les *Annales de la bienfaisance* de Lacombe de Prezel. L'adoption des mots du jour par les forces traditionalistes prend un tour quasiment caricatural chez Le Fèvre de Beauvray dont on remet en vente le *Dictionnaire social et patriotique* (1769), apologie de la dictature et des « avantages infinis » que lui reconnaissaient les Romains²¹.

L'affaire des jésuites du Portugal

Parmi les épisodes qui ponctuèrent la campagne menée par les philosophes contre l'Église, il en est un qui trouva un écho particulier dans les premiers numéros conservés de la *Gazette*. De novembre 1759 à la fin mars 1760 parurent divers avis informant que Desoer débitait, au prix uniforme de 8 sols, les brochures suivantes: a) *Observations intéressantes, et relatives au procès des jésuites en Portugal* ; b) *Anecdotes très-intéressantes, qui découvriront le vrai crime des jésuites en Portugal. On y a joint le jugement de l'Inquisition* ; c) *Suite de pièces intéressantes et relatives au procès des jésuites en Portugal, ou lettres de Mr.*** à*

²¹ 1776, 29, 31 ; 1778, 77. Amsterdam, 1770, 1 sv., 93, 107-9, 115. Rousseau est particulièrement pris à partie. Son abandon de la citoyenneté de Genève, imputable à une « envie excessive de se singulariser », est bonne pour l'admiration du « vulgaire » qui applaudit aux paradoxes (art. *Abdication*). Le Fèvre en cultivera d'autres : « l'autorité arbitraire résulte beaucoup moins de la nature du régime monarchique que de celle de la démocratie » (art. *Démocratie*). Ses coups iront aussi à Beccaria (art. *Criminels*).

Mr.*** son correspondant en Hollande ; d) *Seconde suite de pièces intéressantes*²². Il faut rappeler l'objet de ces écrits «intéressants» dont l'orientation partisane n'est pas décelable au premier abord.

Un conflit opposait depuis des années le pouvoir civil portugais aux jésuites, qui contrariaient systématiquement sa politique coloniale²³. Le roi Joseph I^{er} en vint à croire que les « Pères étaient déterminés à s'opposer à toutes ses volontés ». Il les chassa de sa Cour. Au printemps 1758, on leur défendit la prédication. Le 3 septembre de la même année, un attentat visa le souverain. L'opération était conduite par le duc d'Aveiro, grand-maître de sa maison, allié à plusieurs membres de la famille de Tavora. Le roi, dont ils pensaient avoir reçu un « outrage irréparable », revenait d'une visite nocturne à la jeune marquise de Tavora qu'il « voyait d'un bon œil », comme dit un libelle du temps. L'occasion d'incriminer la Compagnie était trop belle pour qu'un ministre anticlérical comme Pombal la laissât échapper.

On découvrit que les jésuites avaient organisé des « retraites » auxquelles participèrent les conspirateurs, peu avant l'attentat. Comme dit Voltaire dans le *Précis du siècle de Louis XV*, « ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appellent *véniel* de tuer le roi²⁴ ». Le duc d'Aveiro et ses complices furent condamnés à la peine capitale en janvier 1759 par le Tribunal dit de l'Inconfiance, dont le jugement fut largement diffusé dans les pays étrangers. On n'y ménageait pas les Pères, traités dès la quatrième page d'« hommes empestés » à qui la « méchanceté » fait par nature « vomir des invectives et des calomnies ». C'est à eux, bien sûr, qu'étaient dues les prédictions ayant annoncé, avant l'épisode, la mort du roi, comme si l'on avait voulu « rendre le Ciel même complice », dira le *Journal encyclopédique*. Relevant juridiquement de Rome, les religieux coupables semblaient devoir échapper à la justice. Ainsi que l'écrit encore Voltaire, « il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ses juges un moine parricide ». Quelques jours après

²² 1759, 144-47, 152-53, 157-60 ; 1760, 2, 23-24, 30, 32, 36.

²³ Ils avaient fait échouer un projet d'échange de territoires qui devait faire couler un « fleuve d'or du Paraguay ». Ils entravaient sa diplomatie, en désapprouvant le mariage du duc de Cumberland et d'une « princesse du Brésil », etc. Miller 1978, 67 sv.

²⁴ Voltaire 1878, XV, chap. 38, 395 sv.

l'exécution, un mémoire intitulé *Erros impios*, dû à Pombal, revenait à la charge. Il prendra en français le titre de *Manifeste*.

L'affaire suscita par ailleurs une série de libelles anti-jésuitiques parus sous le titre général de *Nouvelles intéressantes au sujet de l'attentat commis le 2 septembre 1758*. Les *Observations intéressantes* distribuées par Desoer constituaient une réponse à ces *Nouvelles*, que l'on attribue au dominicain Jean-Pierre Viou. Parodiant dans son titre les *Nouvelles*, qui se présentent en plusieurs *Suites*, la brochure vendue à Liège l'imité également à cet égard. Après qu'on ait fait, en février, saisir les biens de la Compagnie, celle-ci organise en effet une intense campagne de propagande

Depuis que le Saint Père a établi une congrégation particulière pour examiner quelle réponse il doit faire au Roi de Portugal, les jésuites se donnent ici des mouvements incroyables, surtout auprès des membres de cette congrégation. Ils sont sans cesse à roder chez eux, ils leur distribuent des écrits justificatifs de toute espèce²⁵...

Ces libelles irritent « ceux qui ne sont pas aveugles sur leur compte ». Aussi les Pères ont-ils « pris le parti de ne plus les donner qu'à ceux qui leur sont totalement dévoués, en leur recommandant bien de ne les prêter à personne ». Les *Observations*, dues à un auteur non identifié, visent quant à elles le grand public. Leur rareté invite à donner une idée de leur contenu, suggestif des libelles proposés au public liégeois²⁶.

La fin du texte porte la date du 11 juillet 1759. D'une soixantaine de pages, il ne manque évidemment pas de condamner la « conjuration formée contre un Roi bienfaisant ». Mais le « complot barbare » a enflammé une littérature où un bon esprit n'aperçoit « que des allégations fausses, des raisonnements louches, des contradictions grossières, des injures atroces ». Le récit qu'on y lit des préparatifs de l'attentat est typique de ces absurdités. Les *Nouvelles intéressantes* mettent en scène un garçon boulanger qui aurait fait entrer dans les maisons de la Compagnie « deux mille fusils et autres armes », en vue de la conjuration.

²⁵ *Nouv. intér.*, s. l., 1759, *Dixième suite*, 21.

²⁶ *Bibl. Nat.*, Ot 38.

L'expédient utilisé fut « spirituel, singulier ». Les fusils sont cachés dans des pains.

Pour peu qu'on soit clairvoyant, on devine sans peine que les Frères lais chargés par leur emploi du soin d'approvisionner les maisons, ne manquaient pas d'employer leur savoir-faire pour transporter de la même façon des boulets, des canons, des mortiers...

Dans ces maisons se serait organisé l'endoctrinement du chef des aristocrates-conspirateurs, d'après la *Quatrième suite des Nouvelles intéressantes*. Les jésuites « lui ont fait faire trois retraites consécutives, pendant lesquelles ils ne cessaient de lui représenter l'attentat contre le Roi, comme une action nécessaire ». « Vous voyez, répliquent les *Observations*, que tout réussit au gré des jésuites jusqu'aux plus lourdes sottises. » Leur habileté ne confine-t-elle pas à la magie ? On les accuse d'avoir répandu par avance la prédiction de la fin prochaine du souverain, pour mettre de leur côté la main du destin aux yeux d'un peuple abusé. Un tel travail de persuasion n'est pas l'affaire d'un simple directeur de conscience. Il faut pour cela « des thaumaturges et des prophètes ». Or,

depuis que la Société subsiste, elle me permettra de le publier à sa honte, elle n'a pu produire aucun saint qui eût assez de crédit auprès de Dieu, pour nous affliger de la moindre convulsion.

L'histoire du complot, écrite sous l'influence des jansénistes, est pleine de ces invraisemblances. On a dit que les chefs de l'opération, devant recruter des hommes de main, « ont fait une très-indigne quête pour former une somme de douze cents francs ».

Voilà, Monsieur, l'endroit le plus sensé du jugement. En effet, qui ne regardera comme un procédé très-indigne, que deux familles les plus distinguées du royaume, les seigneurs les plus riches de la Cour s'abaissent à faire une quête, et à boursiller pour ramasser une somme aussi modique que celle de douze cents francs.

Ces assauts d'ironie ne pouvaient rester sans réplique. L'auteur des *Nouvelles intéressantes* les commente dans la *Treizième suite*, sous la forme d'une *Lettre d'un congréganiste au jésuite, auteur ou éditeur des pièces intéressantes et nécessaires*²⁷. « Vous commencez par vous mettre en grands frais, pour prouver la fausseté de trois ou quatre des faits ou circonstances rapportées. » « La platitude de vos plaisanteries fait hausser les épaules. » La « variation dans les circonstances » est bien compréhensible dans « des lettres de particuliers, qui écrivent bonnement tout ce qu'ils entendent dire ». « Quand même quelques faits accessoires se trouveraient faux ou contradictoires, vos confrères n'en seraient pas moins criminels. »

Voilà qui était vite dit. Les *Observations* épinglaient non sans raison d'autres affirmations curieuses. Un seul exemple. Les écrits anti-jésuitiques invoquent l'adage selon lequel « Quiconque a été méchant une fois est toujours réputé méchant dans le même genre de méchanceté ». L'attentat du Portugal devenait ainsi une « copie de l'horrible parricide commis sur la personne d'Henri IV » par Damiens. Les *Observations* n'ont aucune peine à ridiculiser un argument qu'elles réduisent au « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ». Le pouvoir portugais proclame d'autre part qu'il considérera les jésuites comme coupables « tant qu'ils ne démontreront pas par des preuves concluantes que d'autres qu'eux sont capables d'en être les auteurs ».

Que pensez-vous, Monsieur, de cette nouvelle jurisprudence ? Quoi ! il ne se fera pas un mauvais coup dans le monde que je ne sois dévoré d'inquiétude, que je n'examine avec frayeur les rapports d'intérêt que l'événement peut avoir avec moi, que je ne craigne l'application de quelque présomption de droit, que je ne me mette aussitôt en état de vous accuser et de prouver efficacement que, si vous n'avez pas fait le coup, au moins vous en êtes capable.

Les *Observations* vont maintenant démonter la fabrication historique de l'accusation pesant sur les Pères portugais. Une vieille tradition leur impute la théorie du régicide légitime, héritée de Machiavel. Le *Manifeste* du roi et de

²⁷ Bibl. Nat., Or 240.

Pombal invite lui même à récapituler les dénonciations dont la Compagnie a fait l'objet depuis sa création. La main des crypto-réformés et jansénistes y est partout. Que l'on compare les insultes des années 1750 avec les écrits des Arnauld, avec les *Provinciales*, avec le catéchisme de Pasquier. Quel air de famille ! Invariable répertoire, où l'on qualifie les Pères « de scélérats, de religieux pervers, d'hommes empestés ».

Les *Observations* identifient, parmi les sources du *Manifeste*, « un livre moins connu ». Les « honnêtes gens » n'aperçoivent pas nécessairement les emprunts des pamphlétaires qui travaillent en terres « bourbeuses ». Il y faut même plus qu'un œil exercé. Dans certains cas, « le hasard seul peut faire découvrir leurs larcins ». C'est ainsi que l'auteur des *Observations* — singulièrement familier de la littérature liégeoise — a reconnu dans les chapitres 46 à 50 du *Manifeste* un démarquage du *Tuba altera* de Henri de Saint-Ignace, ouvrage dont le titre complet peut se traduire par : *Seconde trompette qui publie la nécessité de réformer les jésuites*. Henri de Saint-Ignace, Athois de naissance, entra chez les carmes et devint vicaire de la province « wallo-Belgique ». Il acquit pour son ordre, en 1686, le couvent liégeois de la Xhavée (la « Cavée », dit la Biographie Michaud) qui appartenait aux Hiéronymites. Il y mourut en 1720, après avoir donné aux presses locales et sous l'adresse de Strasbourg divers ouvrages dont les titres parlent souvent d'eux-mêmes : *l'Éthique de l'amour* en 1709 (contre les casuistes), éditée par Broncart, le *Molinisme terrassé* en 1715 et un *Tuba magna* deux ans plus tard.

Tout ceci ouvre, sur la participation liégeoise à la polémique, des perspectives que la bibliographie matérielle confirme par ailleurs de manière exemplaire. On se souviendra que Garrigues de Froment, lors de l'affaire du *Journal encyclopédique*, accusait Pierre Rousseau d'avoir imprimé le fameux *Jugement du tribunal de l'Inconfiance de Lisbonne*. Les collections de l'université de Liège en conservent une édition qui, malgré l'adresse de « Londres », sort de l'atelier imprimant le *Journal encyclopédique*²⁸. Ceci est rendu évident par la comparaison du texte avec *l'Extrait du jugement* que le journal donna dans son numéro du 1^{er} mars 1759. La composition de plusieurs passages et même de

²⁸ 1759, 48 pp. ; cote 11190A (4).

pages entières est identique. En fait, la composition réalisée pour l'édition du *Jugement* a été réutilisée dans l'extrait, qui corrige quelques coquilles et fautes d'orthographe, ou conserve des paquets de lignes en les liant par la transition la plus habile possible.

Liège, citadelle jésuite

La campagne menée contre les jésuites devait aboutir, dans un premier temps, à leur expulsion de France, par un arrêt du Parlement de Paris du 6 août 1762, puis à la suppression de la Compagnie, qui atteint Liège en 1773. P. Guérin²⁹ a répertorié les Pères qui trouvèrent alors asile dans la principauté. Ils formaient une petite colonie où le souvenir de l'affaire du Portugal devait occuper quelques conversations, quand le P. Delsart, missionnaire en Inde, évoquait les cinq années passées dans les prisons de Pombal, à son retour de Goa en 1760.

Plusieurs de ces réfugiés écrivirent ou publièrent à Liège. Le P. de Feller est le mieux connu. On mentionnera plus loin Jean-Louis Coster, à propos de l'affaire des *Disciples de Laverne*. Pierre-Jacques Dedoyar — que le dernier abbé du Val-Saint-Lambert, Jean-Mathieu Falla, qualifiait de « fanatique » — et son *Eclaircissement sur la tolérance* de 1782 ont été étudiés par R. Crahay. La bibliographie liégeoise enregistre l'activité du Parisien Charles-Joseph Perrin, dont Plomteux publie les *Sermons* (voir le supplément au de Theux en annexe, pour une précision inédite). L'équipe rassemblée par Feller pour animer le *Journal historique et littéraire* reste pour une large part à découvrir³⁰. Jean-Bernard de Saive se révélera un des plus coriaces adversaires des idées nouvelles: les victoires de la contre-révolution lui donneront sa revanche (outre le fait que ses écrits devinrent des lectures de chevet pour le pape Pie VII, dont ils « firent la consolation au temps de son exil par Napoléon). On notera que Henri-Ignace Brosius, autre collaborateur en vue de Feller, n'appartint sans doute jamais à la Compagnie, selon le P. Guérin.

²⁹ Que l'on suit concernant les écrivains mentionnés ci-dessous.

³⁰ Wagner 1991.

Celui-ci mentionne encore quelques figures plus effacées, susceptibles d'intéresser l'histoire littéraire locale. Dès l'époque de la suppression, un Français attaché au Collège wallon, Jean-Nicolas Grou, rédigeait à l'adresse d'un conseiller du Parlement deux protestations qui « furent imprimées à la fin de 1762 ou au commencement de 1763, peut-être à Liège ». Ses compatriotes Alain-Alexis Ansquer et Jean-François Harel sont dans nos murs en 1764 (où leur séjour est plus discret que celui d'un autre visiteur en rupture de confrérie, l'abbé Dulaurens). Le premier publia la même année une *Lettre d'un chevalier de Malte à Monsieur l'évêque de****, parue sans lieu d'édition. On attribue au second « des ouvrages sur Voltaire ».

On relève même la présence à Liège, pendant dix ans, de 1762 à 1773, d'un vieux jésuite ayant appris le métier d'imprimeur, le Tournaisien Nicolas Lefebvre... La littérature de propagande, il est vrai, se passait aisément de ses services. On se bousculait, chez plus d'un libraire de la place, pour la publier, à condition qu'elle s'élève au-dessus de certaines platitudes : sans doute n'est-ce pas un hasard, comme il a été vu, si le pauvre P. Richard va d'un atelier à l'autre, lassant l'industrie locale pour débiter à toute force ses récriminations. Parmi les titres imprimés à Liège, ceux qui le furent en édition originale doivent ici nous intéresser plus particulièrement.

Griffet source de Voltaire

Réfugié à Bruxelles, le P. Henri Griffet (1698-1771) n'était pas le premier venu : il avait prêché à la Cour de France l'avent et le carême, au milieu du siècle. « Aucun document ne permet de prouver qu'il ait résidé de manière durable à Liège³¹ ». Mais c'est aux presses de la principauté qu'il s'adresse pour diffuser sa production militante, historique ou d'agrément. Il y publie notamment son *Insuffisance de la religion naturelle*, qui connaît deux éditions portant le nom de Bassompierre (1770, 1771) et que la gazette ne manque pas d'annoncer³². Il

³¹ Guérin 1994, 52-53.

³² 1770, 81.

avait auparavant donné au même imprimeur ses *Sermons* (1766), qui reparaissent, corrigés, en 1773³³.

Ceux-ci nous rappellent que l'action de la propagande religieuse ne se limitait pas à la voie livresque. Le pouvait-elle, alors que la menace des philosophes était partout ? Ne fallait-il pas aussi mettre en garde ceux que leur éloignement supposé des débats d'idées, leur faiblesse exposaient le plus à la démagogie ? Le P. Griffet consacre son oraison « pour le vendredi de la quatrième semaine de carême » à *l'incrédulité*. L'attaque reste à la vérité très générale et peu informative. Mais la provocation vient peut-être cette fois de la maigreur du fonds polémique, à laquelle Griffet supplée par l'excès déclamatoire.

Étudiez le caractère et les mœurs de tous ces impies, suivez de près leur conduite, comparez-les avec le portrait que l'Apôtre nous a tracé de ces fiers ennemis de la religion; vous serez frappés de la ressemblance. Ce sont, disait-il, des hommes sans mœurs, des tentateurs de la vertu d'autrui, des profanateurs de leur propre chair, qui ne débitent leurs abominables principes que pour triompher de quelques femmes perdues [...]. Ce sont des hommes livrés à toutes les passions, et déterminés à n'épargner aucun crime pour les satisfaire : ambitieux, jusqu'à employer la trahison, le parjure, et quelquefois même le fer et le poison pour parvenir : *superbi*; avares et intéressés, jusqu'à employer l'oppression, la fraude et la violence pour s'enrichir ; intempérants et débauchés, jusqu'à raffiner sur les plus monstrueuses horreurs, jusqu'à inventer des abominations nouvelles dont la nature ne s'était point encore déshonorée ni même avisée : *incontinentes... protervi... voluptatum amator magis quam Dei* ; hommes inhumains et sans compassion pour les malheureux, etc.

Qui pouvait réellement croire que le lecteur ordinaire de Voltaire ou de l'*Encyclopédie* correspondait au portrait qu'on en présente ? La caricature disqualifiait son auteur. Adoptant la nomenclature des valeurs du siècle, l'apologiste revendiquera la détention de son vrai sens. « Ce qui s'appelle vertu » chez les philosophes, dit Griffet, « n'est pas de leur ressort, ils n'en connaissent que le nom ». Comment aimeraient-ils autrui ? Ils sont « sans affection même pour leurs proches », car « sourds à la voix de la nature raisonnable ».

³³ 1766, 29 (impression « d'après le manuscrit » ; in-12, 12 escalins ; in-8, grand papier, 18 escalins) ; DT 604.

L'invocation de quelques mots rebattus dénonce pourtant, ici et là, son incohérence. Ce n'est pas seulement que nous doutions des esprits forts quand ils épanchent leurs sentiments d'humanité. L'amour lui-même inspire la méfiance. « Nous ne croyons point ceux qui aiment, lorsqu'ils nous vantent l'objet de leur attachement. » « L'amour aveugle. » Il est forcément « suspect³⁴ ».

C'est au philosophe des philosophes, pourtant, que le P. Griffet devra une survie discrète dans l'histoire littéraire. Voltaire, dans la *Relation du voyage de frère Garassise*, parue peu après l'affaire de Lisbonne, le mentionne en ces termes. Un procureur des jésuites y dresse le tableau catastrophique de l'état de la Compagnie.

Nous avons perdu la moitié de nos écoliers ; nos livres ne se débitent plus; nous sommes haïs et méprisés; le grand Berthier est mort ; les libraires ne nous donnent plus d'argent, et nous n'avons plus personne parmi nous capable de travailler au *Journal de Trévoux*. Berruyer en était digne ; mais la mort nous a privés de ce grand homme. Griffet pourrait nous aider ; mais il est occupé à rallonger l'Histoire de frère Daniel et quoiqu'il ne soit pas plus instruit que frère Daniel des lois du royaume, des droits des différents corps, des libertés de l'Eglise gallicane, de l'ancienne chevalerie, des Etats du royaume, et des anciens parlements, cependant, il écrit toujours à bon compte, et ne peut se résoudre à continuer notre *Journal*. Quel parti prendrons-nous, mes Révérends Pères ?

Ce qu'en dit Voltaire ne l'empêche pas d'emprunter à l'occasion l'une ou l'autre information à un ouvrage de Griffet relevant de la critique historique, dans le sens plein et moderne du terme. Le *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire* paraît à Liège en 1769 sous la marque de Bassompierre³⁵. C'est cette édition, l'originale, que Voltaire annotera dans l'exemplaire conservé à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg³⁶. L'écrivain prie d'Argental de lui procurer l'ouvrage, en janvier 1770. C'est qu'on « imprime la lettre À d'un supplément au dictionnaire philosophique dans le pays étranger: et

³⁴ Le discours de Griffet se maintiendra longtemps au catalogue des éditeurs — Lallemand à Rouen, Humblot à Paris, jusque dans les *Orateurs sacrés* de l'abbé Migne.

³⁵ 1770, 81.

³⁶ Voltaire 1983-94, IV, n° 688, 188 et 683, que l'on suit ici.

frère Griffet doit avoir sa place à l'article *Ana, Anecdote*³⁷ ». Le « frère » sera en effet cité dans deux sections des *Questions sur l'Encyclopédie* de 1770.

Le premier passage auquel se réfère explicitement le philosophe concerne le *Testament politique de Richelieu*. L'authenticité du texte était contestée. Dans l'*Anecdote* où il le rappelle, Voltaire plaisante la « belle passion » mise par le P. Griffet à prouver que le cardinal est véritablement l'auteur d'un livre rempli de sottises et d'erreurs³⁸. Était-il d'un prince de l'Eglise, d'un politique chrétien d'écrire que « les *Espagnols nos alliés*, gouvernés si heureusement par un Bourbon, *sont tributaires de l'enfer et rendent les Indes tributaires de l'enfer* » ? L'allusion est explicitée chez le jésuite³⁹.

On a soutenu qu'il n'est pas vraisemblable qu'un homme d'Etat qui se propose un ouvrage aussi solide dise : *que le Roi d'Espagne, en favorisant les Huguenots, avait rendu les Indes tributaires de l'enfer* (et) cent autres absurdités pareilles, dignes d'un professeur de rhétorique de province, dans le sixième siècle, ou d'un répétiteur irlandais qui dispute sur les bancs.

Imperturbable, l'anti-voltairien signalera dans les harangues du cardinal telle affirmation justifiant la diabolisation des conquistadors. « Parlant en qualité de ministre et de pair de France », n'a-t-il pas dit par exemple *que convertir une âme était plus que créer le monde* ?

Une autre mention de Griffet, dans les *l'Encyclopédie*, ouvre l'*Anecdote sur l'homme au masque de fer*⁴⁰. Le sujet occupe le chapitre XIII du *Traité des différentes sortes de preuves*⁴¹. Une brève comparaison s'impose. Dans le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire avait écrit que le mystérieux inconnu mourut en 1704. Il se corrige ici en avançant sa disparition d'un an. « Le P. Griffet, jésuite, a communiqué au public le journal de la Bastille, qui fait foi des dates. Il a eu aisément ce journal, puisqu'il avait l'emploi délicat de confesser des prisonniers... » Le *Traité* commence de fait par confronter à la légende « un

³⁷ Best. D16075.

³⁸ Éd. Moland, XVII, 210-11.

³⁹ 98 sv. Griffet suit en l'occurrence Foncemagne, Huet et Daguesseau.

⁴⁰ Éd. Moland, XVII, 204-5.

⁴¹ 291 sv.

Journal écrit tout entier de la main de M. Dujonca, celui-là même dont il est parlé dans les lettres de Madame de Sévigné, lequel était lieutenant du Roi de la Bastille. Suivront des références aux registres mortuaires de la paroisse Saint-Paul, où fut enterré « l'homme au masque ». Les différentes hypothèses sont ensuite passées en revue, au fil d'une critique serrée.

Certains, dira Voltaire, « ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV ». La thèse vient surtout, nous apprend l'historien jésuite, des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, un ouvrage de 1745 qui fut attribué à Antoine Pecquet, premier commis des Affaires étrangères, à La Beaumelle, à Madame de Vieux-Maisons (une bien méchante femme, de l'avis général) et à Voltaire lui-même. Mais, constate celui-ci, le personnage en question mourut « publiquement de la petite-vérole en 1683 » et il fut inhumé « dans la ville d'Arras. Une note ajoute :

Dans les premières éditions de cet ouvrage, on avait dit que le duc de Vermandois fut enterré dans la ville d'Aire. On s'était trompé. Mais que ce soit dans Arras ou dans Aire, il est toujours constant qu'il mourut de la petite vérole, et qu'on lui fit des obsèques magnifiques.

Le correctif réagit manifestement à une observation qui trouve écho dans le *Traité*: si l'on cherche la tombe de Vermandois, on la trouvera plutôt « au milieu du chœur de l'église cathédrale d'Arras, où l'on assure qu'il fut enterré ».

Une autre hypothèse avance le nom du duc de Beaufort, « Grand-Maître, Chef et Surintendant-Général de la navigation et commerce de France ». Mais celui-ci « fut tué par les Turcs à la défense de Candie en 1669 ; et l'homme au masque de fer était à Pignerol en 1662 », d'où il fut transféré aux îles de Sainte-Marguerite puis à la Bastille. C'est bien cette date, explique longuement Griffet, qu'il s'agirait d'abord d'établir.

Si l'on était sûr que ce prisonnier avait été conduit à Pignerol en 1669, on pourrait être fondé à croire que c'était le duc de Beaufort, parce que ce fut dans cette année qu'il disparut, dans une sortie qu'il commandait au siège de Candie, sans que l'on ait pu savoir depuis ce qu'il était devenu, puisqu'on ne put jamais trouver son corps.

Voltaire néglige en quelque sorte l'hypothèse d'une incarcération plus tardive — et le passage du P. Griffet — quand il enchaîne directement : « D'ailleurs, comment aurait-on arrêté le duc de Beaufort au milieu de son armée ? » Il réserve par ailleurs le meilleur de sa causticité à la dernière proposition, qui voit dans l'hôte de la Bastille le duc de Monmouth, fils présumé de Charles II. Sa réfutation et celle de son adversaire, qui trouve « inexplicables » les précautions prises pour cacher dans ce cas l'identité du prisonnier, se répondent ici très fidèlement, et sur le même ton. Griffet :

il faut nécessairement supposer qu'il [le duc] ne fut pas décapité à Londres, le 25 juillet 1685, comme tout le monde l'a écrit, et comme tout le monde l'a cru; mais qu'un homme qui lui ressemblait, fut assez généreux pour consentir à être décapité à sa place. Il faut supposer que les officiers de justice, et les soldats qui le conduisaient à l'échafaud, et qui avaient tous vu cent fois le véritable duc de Monmouth, y furent eux-mêmes trompés...

On lira dans les *Questions sur l'Encyclopédie* le passage correspondant, qui brode sur la nécessaire résurrection du duc, la substitution acceptée par le roi Jacques (« qui ne pardonna jamais à personne, et qui par là mérita tous ses malheurs ») et sur la « bonté » du sosie Whig qui se laissa couper le cou. Que de « ténèbres », faute « de pouvoir vérifier une seule date », commente Griffet. Que d'« incertitude dont il nous est impossible de sortir » ! Chacun, parmi ceux qui ont prétendu identifier le masque de fer, aura donc écrit l'histoire « selon l'opinion qu'il avait envie d'établir ». On se sera fondé sur des racontars, des fables dont les écrivains ecclésiastiques sont loin d'être exempts. Les partisans de la thèse anglaise invoquent le P. Tournemine en faveur d'un échange de personnes. « Mais ceux qui l'ont connu avoueront sans peine que le témoignage de cent Pères Tournemines ne suffirait pas pour vérifier un fait de cette nature. » Ne dit-on pas en proverbe :

Il ressemble à Tournemine
qui croit tout ce qu'il imagine.

Qui fut l'inconnu de la Bastille ? « On l'ignore », conclut le *Traité* de Griffet, et « il y a grande apparence qu'on ne le saura jamais ». « Au lecteur la liberté de choisir. » Le scepticisme du jésuite ne devait pas déplaire à Voltaire, qui ne peut cependant se priver d'une dernière pirouette, hommage quelque peu fanfaron de la vertu au vice ecclésiastique. « Celui qui écrit cet article en sait peut-être plus que le P. Griffet, et n'en dira pas davantage. »

Étienne de La Croix et l'*Évangile du jour*

Si les *Questions sur l'Encyclopédie* ne dédaignent pas de s'instruire chez le P. Griffet, elles semblent mépriser la production d'un autre adversaire jésuite, parue au même moment dans la principauté. La philosophie avait pourtant une bonne raison de mentionner son auteur: le P. Etienne de La Croix, dont Dessain publie en 1769-70 la *Réfutation de l'Évangile du jour*, portait dans le siècle nom d'Etienne Baudet⁴².

Celui-ci n'était pas non plus mince personnage, ni un jeune homme quand il résolut de quitter Paris lors de la suppression (il était né en 1706). Recteur de la maison professe de la capitale, dernier supérieur de la province de France, il choisit Liège comme terre d'accueil⁴³. Il y restera jusqu'en 1773, auprès des jésuites du Collège anglais. Les trois volumes de sa *Réfutation* s'en prenaient à l'une des plus célèbres machines de guerre de Voltaire. Comme il n'est guère possible d'analyser ici un ouvrage comptant près de mille pages, on se borne à en donner une idée par la discussion portant sur les *Conseils raisonnables à M. Bergier pour la défense du christianisme*.

L'histoire de cet opuscule remontait à l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, un écrit scandaleux que la tradition attribue à Fréret. Que ce texte ait circulé chez les libertins de la principauté, nous pouvons l'imaginer en considérant l'édition clandestine qu'en donneront, sous l'adresse de Londres, Dufour et Roux. Les imprimeurs de Maestricht publièrent en effet en 1776 des *Œuvres philosophiques de M. Fréret* dont on a identifié l'origine par les bois

⁴² 1769, 99 ; 1770, 53.

⁴³ Guérin 1994, 45.

gravés⁴⁴. Le recueil s'ouvre avec l'*Examen critique*. Celui-ci fit l'objet d'une réfutation due à l'abbé Bergier, ecclésiastique mondain qui, comme l'écrit Heirwegh, fréquente beaux esprits et esprits forts à la manière du « missionnaire traînant sa bure parmi les païens ». C'est dire que cet évangéliste conciliant subissait les feux des camps opposés. Bergier donna contre Fréret la *Certitude des preuves du christianisme* — un titre également proposé par la *Gazette* et offert en prix au Collège des *fratres*⁴⁵.

Après que Voltaire ait polémique avec la *Certitude* de Bergier dans ses *Conseils raisonnables*, Etienne de La Croix crut bon de reprendre le flambeau en revenant à la question des erreurs commises par le philosophe en matière historique. Parmi les affirmations les plus « impudentes » de celui-ci, la thèse selon laquelle saint Pierre ne serait jamais allé à Rome donne le ton, comme sommet de « fausseté insigne » (art. XVII des *Conseils*). Voltaire se heurte en l'occurrence au mur d'une tradition « non interrompue », longue « de dix-sept siècles entiers », et qui peut invoquer les témoignages d'Egésippe, d'Irénée, de Tertullien. Il est vrai, doit convenir le P. de La Croix, que celui d'Egésippe a été contesté par Malebranche lui-même : c'est-à-dire par un « visionnaire » chez qui l'imagination tenait « lieu de raisonnement⁴⁶ ». Pour répondre aux arguments des incrédules, le P. de La Croix n'épargne au lecteur aucun méandre logique. On peut expliquer que la première lettre de saint Pierre, écrite de « Babylone, le soit en réalité de Rome. Voltaire avait relevé le fait.

Il prend le ton railleur, il trouve là *une fraude pieuse*, et il finit par cette plaisanterie déplacée : « *Quand vous datez vos lettres de Besançon; cela veut-il dire que vous êtes à Quimper-Corentin ?* » Répondons à l'insensé selon sa folie : oui, si l'usage avait introduit que par une métaphore on désignât *Quimper-Corentin* par *Besançon*.

D'autres exégèses plus ou moins acrobatiques roulent sur l'absence des notions d'immortalité de l'âme et d'enfer chez Moïse et les juifs (voir l'art. *Enfer* des *Questions sur l'Encyclopédie*), sur la double nature du Christ, humaine et divine,

⁴⁴ Droixhe 1987, G5.

⁴⁵ 1777, 65, 67.

⁴⁶ II, 127 sv.

que le critique considérait comme une invention tardive, étrangère aux Évangiles (*Conseils raisonnables*, art. VI), etc.

Un thème particulièrement cher à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* occupe une place de choix dans la réfutation. L'œuvre de Voltaire évoque à plusieurs reprises les « horreurs » débitées par Thomas Woolston à propos des miracles du Christ. « Le plus beau de tous », lit-on dans *l'Examen de Milord Bolingbroke*, « est celui par lequel Jésus envoie le diable dans le corps de deux mille cochons⁴⁷ ». Woolston se moquait dans les termes les plus « méprisants » d'un épisode qui aurait valu à tout autre qu'au Christ la réputation de sorcier, assortie fort justement de quelques coups de fouets, pour le méchant sacrifice d'un bon troupeau. Voltaire allonge le commentaire en y ajoutant, au milieu de considérations burlesques, le fait « qu'il n'y eut jamais de cochons chez les Juifs ni chez les Arabes leurs voisins ». Le P. de La Croix développera une réponse circonstanciée sur l'existence des porcs en « haute Galilée ». Pour le reste, « ces Démons avaient eux-mêmes demandé que Jésus-Christ leur permit de passer dans le corps de ces pourceaux ».

On voit les limites d'une polémique portant d'abord sur la réalité des faits relatés dans la Bible. Au milieu des questions techniques, et quelquefois sur la base la plus particulière, des enjeux politiques et des choix de stratégie plus généraux se dévoilent pourtant. La question des rapports entre peuple et christianisme manifeste particulièrement l'idéologie des adversaires — sans doute, sur ce terrain, moins éloignés l'un de l'autre qu'ils ne l'imaginaient.

Si d'un côté, pour Voltaire, les Évangiles ont revêtu à l'origine un caractère secret qui en empêchait la communication au profane (*Conseils raisonnables*, XI), le christianisme apparaît essentiellement, par ailleurs, comme un mouvement né dans les classes inférieures de la société, c'est-à-dire chez les naïfs et les ignorants. « Des gens de la lie du peuple ont fondé des sectes ; Fox en Angleterre, Muncer en Allemagne, les premiers réformés en France » (article *Christianisme* des *Questions sur l'Encyclopédie*). L'art. XXII des *Conseils raisonnables* souligne cet enracinement, en s'opposant à Bergier.

⁴⁷ Voltaire 1961, 1027.

Vous auriez pu vous passer de dire que les apôtres et les disciples ne s'adressèrent pas seulement à la plus vile populace, mais qu'ils persuadèrent aussi quelques grands seigneurs. Premièrement, ce fait est évidemment faux. En second lieu, cela marque un peu trop d'envie de plaire aux grands seigneurs de l'Eglise d'aujourd'hui...

Se séparant de Bergier, le P. de La Croix apparaît en un sens d'accord avec Voltaire sur la réalité historique, qu'il interprète et colore toutefois de manière diamétralement opposée. Le philosophe montre « les premiers chrétiens demi-juifs » ne s'adressant « qu'à la plus vile canaille », les « premières sociétés galiléennes » se constituant « dans la fange ». Le jésuite préfère y voir « des hommes presque tous sans naissance », « sans étude, sans lettres, sans talents extérieurs, sans biens de la fortune⁴⁸ ».

L'Évangéliste du jour aime à dire que ce sont de pauvres paysans. Passons-lui ce trait; il prouve qu'ils sont incapables d'en imposer par l'autorité, de gagner par les largesses, de séduire par les charmes de l'éloquence humaine.

Un argument voltairien classique consiste ensuite à mettre en évidence chez ces premiers chrétiens une obligation de partage des biens matériels. Le résultat critique est double: le désintéressement du christianisme primitif dénonce l'enrichissement de l'Église moderne, en même temps que la règle de la communauté indique le moyen utilisé par les religieux dévoyés pour s'approprier le bien d'autrui. On lit ainsi dans *l'Évangile du jour* à propos des apôtres — texte repris dans la *Réfutation* :

Ils déclamaient contre les riches... Dans leurs associations secrètes, ils engageaient leurs néophytes à leur donner le peu d'argent gagné à la sueur de leur front, ils citaient le prétendu exemple de Saphira et d'Anania que Simon Barjone, surnommé Céphas, qui signifie Pierre, avait fait mourir de mort subite pour avoir gardé un écu; premier et détestable exemple des rapines ecclésiastiques.

⁴⁸ Etienne de La Croix 1769-70, II, 82, 106-7, 117 sv.

Comme ce principe de partage est central dans la représentation voltairienne, le P. de La Croix se sentira tenu de le nier. Il faut refuser ces «calomnies».

Jamais ni Jésus-Christ, ni ses apôtres ne commandèrent aux fidèles la communauté des biens. [...] Jamais ils ne déclamèrent contre les richesses; ils voulaient que leurs disciples les regardassent comme des dons de Dieu ; mais ils leur défendaient d'y mettre leur espérance.

Le Christ et l'Église n'enseignèrent que la morale du « détachement ». Grande leçon, que celle imposant de souffrir « les rigueurs même de l'indigence, comme Lazare à la porte du mauvais riche ». Au nom de la pure doctrine de l'Église et dans la confortable assurance que rien n'ébranlerait jamais la foi du charbonnier, le contradicteur de *l'Évangéliste du jour* le rejoignait inéluctablement dans ses positions sociales conservatrices. Au mépris voltairien de la « populace » — celle qui ne peut évoluer vers le bonheur qu'au rythme littéralement éléphantique des sauvages d'Afrique — répond le modèle de la résignation nécessaire, au risque d'une dissolution de tout contrat social.

Celui-ci dépendra fortement du respect des archives du passé. Le P. de La Croix y insiste beaucoup, en invoquant une sorte de tolérance historique. « Vouloir douter de tout ce qu'on n'a pas vu », « c'est renverser tous les droits de la société civile, et outrager autant l'humanité que la raison même⁴⁹ ».

Que deviendraient l'État, la condition, la fortune des divers membres de la société, s'il était permis de révoquer en doute et l'authenticité et la vérité des écrits qui établissent leurs droits, et qui sont munis du sceau public?

Le passage lie excellemment politique, christianisme et fondements scripturaires d'un ordre commun. La *Réfutation de l'Évangile du jour* ne peut qu'éviter le débat serré de la critique historique et textuelle pour déplacer celui-ci, massivement, vers l'autorité de la tradition et du consensus. Mais elle se refuse en même temps les armes de la morale et un recours éventuel à l'idéal du partage. L'abandon d'un terrain et d'une action sociale que l'élitisme voltairien

⁴⁹ II, 73-79, 111.

négligeait apparaît d'autant plus sensible que la *Réfutation* cède elle-même, à l'occasion, au mirage d'une Jérusalem primitive où régnaient « la confiance mutuelle, ce doux lien de la société », la paix, la bienfaisance, « les vertus les plus sublimes » et une forme d'égalité définie au présent :

on ne sait ce que c'est que le tien et le mien ; ces mots trop propres à refroidir et à diviser les cœurs sont bannis.

Le P. de La Croix ne parlera pas si souvent le langage du cœur et de l'idylle. L'« énorme témérité » des philosophes requiert un autre style, plus foudroyant. Voltaire « devrait bien craindre la mort subite d'Ananias et de Saphira ». Dans l'imaginaire sacré dont la Bible impose le modèle, il n'y a guère que les anges pour briser les fers des justes, comme fit celui envoyé par le Ciel pour libérer saint Pierre des prisons d'Hérode.

Le cas d'Étienne de La Croix n'offre qu'un exemple de la logique défensive imposée par les « chaînes de la tradition », toute tentative de les desserrer au plan religieux, fût-ce par le déisme le plus moralisateur, ne pouvant qu'annoncer des atteintes en série contre « l'État, la condition, la fortune des divers membres de la société⁵⁰ ». Une armée d'autres ouvrages décrit ou prophétise inlassablement l'enchaînement fatal provoqué par une critique de plus en plus audacieuse. Comme s'ils reflétaient les avancées de celle-ci et la chronologie de l'expansion des idées nouvelles, les avis de la *Gazette* multiplient les annonces pour une littérature de contre-propagande dont l'identification, la localisation ne sont pas toujours aisées : le *Philosophe moderne, ou l'incrédule condamné au tribunal de sa raison*, les *Lettres sur la religion, ou les incroyants convaincus d'ignorance et de mauvaise foi*, les *Maximes de la philosophie moderne, ou les horreurs philosophiques dévoilées* etc. On donne en annexe la liste de ces traités. Les professeurs du Grand Collège y puisent largement. On donne en prix en 1775 — à un moment où le règne de Velbruck s'est affirmé comme celui d'une certaine adhésion à la modernité — les réfutations de Bergier, les *Erreurs de*

⁵⁰ II, 124, 132.

Voltaire de Nonnotte et le *Comte de Valmont* de l'abbé Gérard⁵¹. Ce dernier ouvrage fut imprimé, la même année, sous la marque du Bruxellois Van den Berghen, suivi en 1778 par Anne-Catherine Bassompierre.

Le *Comte de Valmont* rend particulièrement sensible la fonction de caisse de résonance qu'a pu remplir une apologétique se donnant souvent à lire comme une excellente introduction à la pensée de l'adversaire⁵². Au séminaire d'Issy, les professeurs de Renan avaient hésité à lui communiquer le livre de l'abbé Gérard, ainsi que l'a rappelé J.-J. Heirwegh, que l'on suit ici. « Certaines personnes le trouvaient dangereux. » On y prétendait tourner au profit de la religion des textes empruntés à Buffon, d'Alembert, Rousseau, Voltaire ou Helvétius. Que l'entreprise ait semblé pernicieuse, Sainte-Beuve ne s'en étonnait pas. Le christianisme de l'abbé ne serait « que le déisme », « la religion du *Télémaque* », une « piété *in abstracto* ». L. Versini parla même d'« hypocrisie ». Mais J.-R. Armogathe considère plutôt l'opportunité tactique d'un compromis visant à séparer les nouveautés acceptables de la véritable irrégion : le souci de l'orthodoxie poussait certains à « crier trop aisément à l'incrédulité ». L'Église était prête en tout cas, note Heirwegh, aux stratégies les plus risquées puisque Gérard fut proposé par l'Assemblée du clergé, en 1775, « comme animateur d'une future Société de gens de lettres pour la défense de la foi ».

Une conciliation avec l'esprit du siècle était-elle possible? Beaucoup d'autres ne le pensaient pas, et montrèrent à quels développements devait conduire une critique qui avait pris discrètement sa source dans le sensualisme d'Aristote ravivé par Locke, et qui ne demandait, pour éliminer Dieu de l'univers à la manière supposée de Descartes, « que de la matière et du mouvement ».

⁵¹ Franchimont 1977. Voir aussi les diatribes du chancelier Séguier « sur l'état actuel de la France » et son délabrement moral : 1770, 146 ; 1771, 5 ; 1776, 63.

⁵² Mortier 1985 ; Vanwelkenhuyzen 1993.

Bergier contre d'Holbach

En tête de l'*Examen du matérialisme*, paru en 1771 mais seulement proposé dans la *Gazette* quelques années plus tard, l'abbé Bergier confie :

Dans les divers ouvrages que l'auteur de celui-ci a donnés précédemment au public, il s'est attaché principalement à combattre le déisme ; c'était alors l'hypothèse enseignée dans presque tous les livres écrits contre la religion. Plusieurs principes que l'on a eu lieu d'y remarquer, annonçaient assez clairement que les philosophes n'en demeureraient pas là, qu'ils ne tarderaient pas de professer l'athéisme formel et le matérialisme pur.

L'*Examen* a pour objet la critique du *Système de la nature* de d'Holbach, publié sous le nom de Mirabaud en 1770. Mais Bergier vise à travers cette œuvre des écrits apparentés, et spécialement ceux émanant du rentier de la rue Royale Saint-Roch, dont le *Système* n'est pour partie « qu'une copie et une répétition ». Tel est le cas de la *Contagion sacrée*, publié en 1768 « sous le nom de Trenchard ». « La morale est la même que celle du livre de l'*Esprit*. » Mais tout cela « n'est cependant nouveau ni pour le fond ni pour la forme », puisqu'on n'y trouve, dit Bergier, que variations sur les thèses du matérialisme antique et de Spinoza.

Un lien étroit est par ailleurs établi avec l'*Essai sur les préjugés*, paru sous l'anonymat en 1770 : J. Lough avait déjà invoqué l'avis de Bergier pour attribuer ce texte à d'Holbach. Sa paternité a fait — et continue de faire — l'objet d'une longue controverse. Si W. Krauss et d'autres se sont prononcés en faveur d'une attribution au grammairien Dumarsais, une étude classique de R. Besthorn concluait que l'*Essai* « est écrit dans le style de d'Holbach et non pas dans le style de Dumarsais ». Une spécialiste de ce dernier, Fr. Douay-Soublin, a repris la question sans pouvoir trancher, comme le rappelle H. Brekle dans une récente réimpression de l'ouvrage en question⁵³.

Les premiers chapitres du *Système* portent sur un objet qui « est incontestablement l'un des plus importants de tout l'ouvrage ». Inhérent à une

⁵³ *Essai* 1988, 13-14.

nature en perpétuel « effort », le mouvement suffirait à donner l'impulsion initiale d'où sortira toute la création. Bergier va passer au crible l'hypothèse, dénonçant ses innombrables paralogismes: confusions entre la cause et l'effet, l'essentiel et l'accidentel, l'attraction et la gravitation. Le philosophe doit en effet tout fonder sur une « inévitable » contradiction.

D'un côté, il doit prétendre que la matière n'a pas besoin d'un moteur; conséquemment il est forcé de soutenir que le mouvement lui est essentiel, qu'elle se meut par sa propre énergie, que la Nature est un tout agissant et vivant. D'un autre côté il ne peut admettre que l'âme de l'homme se meut elle-même, que ses mouvements sont spontanés : il est donc obligé de dire que la matière est passive, que tout corps est mu par un autre corps, qu'aucun être ne se meut par sa propre énergie, que le mouvement se fait par une suite d'impulsions continuées à l'infini⁵⁴.

L'abbé a beau jeu d'invoquer des savants comme Needham, ou les résistances du parti philosophique lui-même comme celles de d'Alembert, à l'appui d'une véritable atomisation logique des propositions du *Système*. Il triomphe sans trop de peine sur le chapitre des « germes » (§ 7). La génération spontanée des organismes produits par la fermentation est démontée en un tour de main.

Lorsqu'à l'aide du microscope, on a découvert des animaux dans de la farine humectée, a-t-on découvert aussi que leur germe n'existait ni dans l'eau ni dans la farine ? Voilà ce qu'il aurait fallu prouver. L'on n'a pas vu ce germe sans doute; mais on ne voyait pas non plus les animaux, avant que le microscope les eût fait apercevoir : s'en suit-il qu'ils n'y étaient pas ?

Du reste, Needham lui-même a mis en garde contre « les fausses conséquences que les matérialistes veulent tirer de ses expériences », dans ses commentaires sur Spallanzani, qui est également connu pour sa critique de la génération spontanée.

⁵⁴ Bergier 1771, prem. partie, I, 3.

Bergier met beaucoup de soin à réfuter le corollaire — notoirement impie depuis au moins saint Augustin — selon lequel le monde et la matière sont éternels. On entre ici dans le maquis argumentatif qui dessine les limites pratiques de l'ouvrage (§ 9). Celui-ci pouvait impressionner par sa rigueur; il n'est pas sûr qu'il était fait pour entraîner l'adhésion des âmes inquiètes. Si la matière est éternelle, son être est nécessaire, et cette nécessité implique qu'elle ait rempli depuis toujours toutes les formes possibles de l'être : « dans tous les temps », « dans tous les lieux » et en déployant toutes les propriétés imaginables, puisque « l'existence nécessaire suppose des propriétés nécessaires ». Que serait l'univers ? « Une seule masse de matière. »

Le vide serait absurde, l'espace chimérique, le mouvement impossible.

L'infini du temps serait en outre redoublé par celui de l'espace, dans la théorie atomique.

Si la matière est infinie, il faut admettre une infinité d'infinis, ou un nombre actuellement infini d'unités et de termes simultanés ; ce qui est absurde.

Essentiel à la matière, le mouvement serait aussi éternel. Pourtant, si tout mouvement est *acquis*, produit par une cause visible ou cachée comme le voulait d'Holbach quand il s'agissait de nier l'action *spontanée* de l'âme, la cause ultime se trouve indéfiniment repoussée dans une « multiplication des mobiles » qui « ne suppléera jamais au défaut d'un moteur ». On pourrait croire, en lisant d'Holbach d'une certaine manière, que ce premier moteur a été le feu : Bergier rappelle l'expérience de la limaille de fer mêlée à du soufre et de l'eau, et qu'on laisse agir ensemble. Le « mixte » finit par s'embraser. Mais l'apparition du feu est alors un commencement absolu, une action « isolée et indépendante », qui nie que tout mouvement ou changement soit *acquis*, résulte d'un mouvement ou changement connexe. Le principe de la Création se réintroduit par cette rupture : l'analogie ne le dit pas explicitement, mais l'intervention divine prend dans la perspective un caractère singulièrement naturaliste. L'interprétation était ancienne parce qu'inévitable : l'action surnaturelle tend à se ramener à une

impulsion abstraite, cernée de tous côtés par le fonctionnement spontané de l'univers, et toute contenue dans une étincelle primitive dont le destin n'est déjà plus compréhensible qu'en termes d'évolution.

La logique buissonnante, les objections mathématiques de l'abbé s'épuisent dans la lutte. Si le mouvement est éternel, les combinaisons de la matière sont également infinies, et toutes les formes de l'être produites par les « mixtes » — l'homme, en particulier — le sont aussi (on devrait même supposer, comme plus haut, que l'ensemble des virtualités combinatoires s'est réalisé instantanément, ou, pour mieux dire, qu'elles n'ont jamais cessé d'avoir lieu, remplissant d'une seule masse compacte l'espace et le temps, puisqu'il « est absurde de supposer qu'un élément puisse être dépouillé pendant un seul instant d'une propriété qui lui est essentielle »).

Une grandeur actuellement infinie est une grandeur à laquelle on ne peut rien ajouter... Si le genre humain avait existé de toute éternité, il est clair que le nombre des hommes qui ont existé serait actuellement infini : mais ce nombre actuellement infini est une contradiction, puisqu'il peut croître et qu'il croît en effet tous les jours. (§ 9)

Les docteurs en philosophie pouvaient suivre l'apologiste. Quant au public plus ordinaire, il commençait par apprendre dans le *Système de la nature* quels étaient les enjeux du livre difficile qu'il avait en mains — ce que Bergier appelait des « digressions » hors de propos, mais qui ordonnait la suite de manière tonique. Une solide chaîne de raisons montrait comment le genre humain est passé de l'illusion religieuse à l'oppression et à l'ignorance, et de celles-ci au malheur. Comment les objections si savantes de Bergier auraient-elles eu prise sur un discours qui résumait en termes si accessibles la difficile question de l'origine du monde ?

Si les hommes eussent fait attention à ce qui se passe sous leurs yeux, ils n'auraient point été chercher hors de la nature une force distinguée d'elle-même qui la mit en action, et sans laquelle ils ont cru qu'elle ne pouvait se mouvoir. Si par la nature nous entendons un amas de matières mortes, dépourvues de toutes propriétés, purement passives, nous serons, sans doute, forcés de chercher hors de cette nature le principe de ses mouvements ; mais si par la

nature nous entendons ce qu'elle est réellement, un tout dont les parties diverses ont des propriétés diverses, qui dès-lors agissent suivant ces mêmes propriétés qui sont dans une action et une réaction perpétuelles les unes sur les autres, qui pèsent, qui gravitent vers un centre commun, tandis que d'autres s'éloignent et vont à la circonférence, qui s'attirent et se repoussent, qui s'unissent et se séparent, et qui par leurs collisions et leurs rapprochements continuels, produisent et décomposent tous les corps que nous voyons, alors rien ne nous obligera de recourir à des forces surnaturelles, pour nous rendre compte de la formation des choses, et des phénomènes que nous voyons⁵⁵.

Bergier pouvait bien dire que l'idée d'un tel *clinamen* était vieillotte, que l'attraction ramenait aux qualités occultes de l'ancienne philosophie, que l'évolutionnisme faisait revivre les fables d'Aristote ou de Diodore sur la génération des rats et des grenouilles à partir du limon d'Égypte — en leur opposant Newton et telle « remarque très sage de M. d'Alembert (§ 5). Le sens de son combat perçait, en propositions crues, lorsqu'il demandait en conclusion du premier chapitre si la morale matérialiste rendrait le laboureur « plus attentif à cultiver son champ » et lui donnerait « plus de courage pour baigner la terre de ses sueurs ».

Je soutiens au contraire que cette opinion étoufferait toute activité et toute industrie... Si la philosophie venait à bout de faire agir tous les hommes, selon les idées claires et distinctes de la raison, le genre humain périrait bientôt. C'est la réflexion de Bayle.

Il fallait donc bien les maintenir dans cette erreur dont d'Holbach décline les méfaits, éclatants sous le simple regard du « bon sens », vécus par le plus grand nombre dans la familiarité quotidienne : l'homme forcé « de sacrifier son bien-être aux caprices de ses chefs » ; soumis « sans réserve à des hommes comme lui, que ses préjugés lui firent regarder comme des êtres d'un ordre supérieur » ; l'homme ignorant « les rapports nécessaires qui subsistent entre lui et les êtres de son espèce », et méconnaissant donc les lois de sa « propre félicité ». L'enchaînement critique dévoilait maintenant sa portée sociale. Un ouvrage et la

⁵⁵ *Système de la nature, ou des lois du monde physique et du monde moral*, Paris, an 2, I, prem. partie, chap. 2, 66-67.

polémique qu'il suscite, en particulier à Liège, vont désormais en révéler toutes les implications.

Raynal en lecture croisée

À la fin janvier 1775, Desoer annonce la vente d'un autre traité anti-philosophique : *l'Analyse de l'Histoire des deux Indes*, par François Bernard. Le Conseil d'État avait condamné en 1772 la première édition du fameux ouvrage de l'abbé Raynal. Les imprimeurs de nos régions s'y intéressèrent très tôt : on connaît, sous l'adresse d'Amsterdam, des volumes de 1773 dont les frontispices sont signés Dreppe, indiquant une possible origine liégeoise ou maestrichtoise⁵⁶. Une deuxième édition considérablement augmentée parut à La Haye en 1774. Le libraire Dufour donna immédiatement sous son nom un volume qui reprenait les seules additions⁵⁷. Il annonce par ailleurs dans son catalogue qu'il prépare une impression « refondue » en sept volumes. Nous la connaissons avec la date de 1775⁵⁸. Une autre édition Dufour se présente en 1777 comme la « cinquième⁵⁹ ».

La *Gazette* n'avait eu garde de faire la publicité d'un livre aussi scandaleux. Tout recommandait, par contre, d'y annoncer une de ses premières réfutations. Mais Desoer a une manière bien à lui de présenter celle-ci (vendue dans l'édition de Leyde), réplique si exacte qu'elle en apprend au lecteur autant que l'original⁶⁰. Air connu.

⁵⁶ Feugère 1922. Dans l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège, une note manuscrite fait état d'une édition d'Amsterdam, 1773, en 6 tomes, complétée d'un septième qui porte la date de 1774 et qui est « identique typographiquement » à une impression de Dufour. Je possède deux tomes de l'éd. en question, qui ont les gravures de Dreppe.

⁵⁷ Heynen 1947, 543 ; Stadsbibl. Maastricht, CB 245.C.7.

⁵⁸ Feugère, 41 ; BN, 28145-51.

⁵⁹ Heynen, 613 ; Stadsbibl. Maastricht, SB 182.C.15 et 182.E.37.

⁶⁰ 1775, 10-13, 20, 55. L'ouvrage paraît aussi à la même date sous l'adresse d'« Amsterdam et Paris, Morin ». Froidcourt 1946, 18.

Cette analyse a pour objet la religion, la société, la morale, la tranquillité publique, la juste subordination, la paix intérieure de l'homme et sa félicité. L'acquisition en est nécessaire à ceux qui se sont procuré le célèbre ouvrage philosophique, et très-utile aux autres, qui s'épargneront les frais de l'œuvre complet en 7 vol.

Fit-on remarquer à Desoer la coupable ambiguïté de l'avis? Quelques jours plus tard, la mention de l'*Analyse des deux Indes* est devenue très discrète, dissimulée derrière un ronflant *Examen theologo-scripturistico*, à la suite de traités sur les échecs et le jeu de whist. Mais l'effet avait opéré. Un bref rappel de l'ouvrage suffira désormais.

Considérant la deuxième édition des *Deux Indes*, qui se veut monument aux victimes du colonialisme chrétien et dénonciation du despotisme, François Bernard adopte le profil modeste et modéré de l'homme de bonne foi. Il admire le brio des « nouveaux oracles du genre humain ». Les idées qu'il leur opposera « pourraient ne pas paraître bien justes à tout le monde ». « Ma glose peut être défectueuse. » Mais la chaleur de sa protestation suppléera. Les droits de la vérité justifient les quelques « expressions fortes » ou « qualifications déshonorantes » qui lui ont échappé : Raynal les a méritées. Celui-ci n'a-t-il pas le premier « violé les règles de la bienséance, de la modération, du devoir et du respect envers les potentats de la terre » ? On le voit : si le critique annonce qu'il défend « surtout la religion chrétienne » (outre « la raison »), une grande partie de ses attaques visera la seule mise en cause de l'ordre social, inséparable de l'ordre moral.

Un cœur vrai, droit et vertueux peut-il voir sans émotion le fanatisme mettre la torche ardente à la main de tous les peuples de l'univers, pour l'embraser, sous prétexte d'y rétablir une égalité parfaite entre tous les hommes sans distinction ? Peut-on voir de sang-froid ces prétendus sages du monde affermir dans la main des sujets le poignard meurtrier, et les encourager à l'enfoncer dans le sein de tous les souverains de la terre... ?

Amplifiant ce qui est déjà amplification prophétique des méfaits du philosophisme, l'abbé de Feller rend compte de l'*Analyse des Deux Indes* dans le *Journal historique et littéraire* de février-mars 1775 et offre ainsi un deuxième

niveau de réfraction des idées de Raynal⁶¹. La condensation journalistique accentuée, avec un pouvoir de diffusion accru, l'aspect politique de celles-ci. La crise religieuse est un fait acquis. La « haine » du christianisme n'est plus une nouveauté. L'« éloge du vice » a été mis à la mode par Helvétius. « Malgré le ton original qu'il sait prendre avec succès », Raynal n'apparaît plus que comme

l'écho de ce peuple de vils écrivains qui depuis quelques années copient servilement des injures usées et déshonorent la littérature par des emportements aussi ridicules qu'inutiles.

Par contre, on n'avait guère l'expérience d'une critique aussi violente, aussi radicalement décidée à mettre « entre les mains des sujets la torche et le glaive », en développant dans toutes ses conséquences une « doctrine sur la liberté des peuples qui tend à la ruine de tout gouvernement ». Peut-être faut-il ici tenir compte d'un contexte qui encourageait à l'indiscipline sur un mode de discours commun dont on trouve l'écho dans un journal aussi neutre, idéologiquement aussi réservé que la *Gazette de Liège*. La Révolution américaine fournit à celle-ci un feuilleton dont les péripéties « deviennent tous les jours plus intéressantes » (juillet 1774). Après la généralisation de la *Tea Party*, les lecteurs sont avertis que « tout espoir d'accommodement » a disparu et qu'une seule issue est prévisible : « l'embrasement général » (17 octobre). Les esprits s'échauffent en Caroline et en Virginie les rebelles déploient « l'étendart de la Liberté à Salemé ». Le journal évite d'exprimer ou de reproduire aucune opinion sur les affrontements qui vont suivre, par exemple ceux de Lexington. Mais il les rapporte dans des termes qui se réfèrent aux valeurs montantes et dont le sens positif est souligné par d'autres passages. Le numéro du 18 janvier 1775 relate encore les faits dans le langage de la métropole et de la tradition, avec les mots de l'autorité. La conduite des Bostoniens est « illicite et séditeuse ». Leurs proclamations invitent « au parjure, au désordre », « à la révolte ». Mais dès la fin du mois, les résolutions du congrès de Philadelphie apparaissent « fondées sur les lois immuables de la nature et de la raison ». Les insurgés font appel à « l'humanité de la nation britannique ».

⁶¹ 1775, février, 229-40 ; mars, 32-27. Trousson 1979.

C'est que l'autorité civile, chez eux, s'établit et se vit de façon différente. Les Américains l'ont placée « entre les mains d'une commission de 40 personnes élues par le peuple » (19 avril). Ils sont décidés à se « soustraire au joug de l'esclavage » et forment pour cela « une armée formidable ». À Londres, le gouvernement intraitable a pour sa part ordonné de détruire « par le feu toutes les villes qui auront pris les armes », préparant les désolants tableaux de *Candide*. Mais l'opposition Whig fait appel, contre cette politique, aux principes les plus forts :

Vos sujets américains, Sire, descendus des mêmes ancêtres que nous, paraissent également jaloux des prérogatives d'hommes libres, sans lesquelles ils ne peuvent s'estimer heureux.

La *Gazette* ne cessera d'égrener en douceur, par la citation, les thèmes les plus opposés à la violence, au « sang » répandu, à la « contrainte, incompatible avec un gouvernement libre » (26 juillet). Langage qu'appuient d'autres nouvelles. L'ardeur « patriotique » des révoltés peut être comprise de ce curé de Dijon en qui la *Gazette* exalte un modèle de « Pasteur-Citoyen » (30 août). Y a-t-il si loin de sa « vertu », qualité sociale qui « semble quelquefois être toute puissante », à l'esprit animant des hommes « déterminés à sacrifier leur vie, leurs biens et tout ce qui leur est cher au maintien de leurs droits et privilèges » ?

Cette défense du droit n'est pas qu'abstraction lointaine. Un courrier de Paris informe que Malesherbes a résolu de visiter toutes les prisons de cette ville, pour voir et interroger ceux qui y sont détenus par des ordres du roi » (1^{er} septembre). On constate qu'il n'y a pas, contre certains embastillés, « de charges déterminées ». Malesherbes leur dit « plaisamment » :

Mes amis, vous ne savez donc pas ce que vous avez fait ? Ma foi, ni moi non plus: ainsi soyez libres; sortez quand vous voudrez. (4 septembre)

Telle est la réponse aux fautes du pouvoir, dans un pays où celui-ci entend le « pathétique » des appels qui lui sont adressés. Les insurgés d'Amérique ont moins de chance. Le temps est loin où ils espéraient « tout de la sagesse, de la justice et de la bonté du Souverain ». En écho, l'*Histoire des deux Indes*

condamne l'intransigeance de Londres — de manière non moins «patriotique», du point de vue français — en félicitant les rebelles d'avoir refusé les impôts métropolitains : attitude qui « doit servir d'exemple à toutes les nations qui se sentiront foulées par les abus de l'autorité⁶² ». La liberté, pour les colonies, « de s'imposer elles-mêmes les taxes qui concourent au revenu public » devient une « prérogative naturelle et conforme au but fondamental de toute société raisonnable ».

Aucune société n'a conservé une ombre de liberté, dès qu'une fois elle a perdu le privilège de voter dans la sanction et la promulgation des lois fiscales. Une nation est à jamais esclave, quand elle n'a plus d'assemblée ni de corps qui puisse défendre ses droits contre les progrès de l'autorité qui la gouverne.

Les dernières pages consacrées aux colonies américaines font habilement culminer, par un jeu d'antithèses et de symétries, le glissement des pronostics sur le nouveau monde en direction de l'Europe. Après avoir mis en garde contre le « malheur » que constituerait « un divorce éternel » avec l'Angleterre, les *Deux Indes* concluent néanmoins au caractère inévitable d'un « grand démembrement ». « Tout y achemine ; et les progrès du bien dans le nouvel hémisphère, et les progrès du mal dans l'ancien. » Le « déchirement » sera « universel ». La prédiction se termine sur l'image qui s'imposera aussi à la rhétorique du P. de Feller, quand il rendra compte du volume sur la *Révolution de l'Amérique* que l'on tire en 1781 de la troisième édition des *Deux Indes*, et que l'on réimprime bien sûr à Liège.

La mine est préparée⁶³...

⁶² *Histoire des deux Indes*, Amsterdam, 1774, VI, 556 sv. (éd. correspondant en gros à celle d'Amsterdam, 1773 : Feugère, 33).

⁶³ À quoi répond chez Feller (1822-1824, I, 486-513), évoquant l'édifice de l'ordre public dans la phraséologie convenue : « La brèche est ouverte et prend d'un moment à l'autre des accroissements visibles, ses fondements se minent... » « Quand (cet édifice) sera par terre, rois de l'Europe, songez à ma prophétie. »

Les esprits du siècle

L'esprit des livres défendus

Un des procédés les plus courants de la propagande religieuse consiste à retourner certains propos ou certaines positions philosophiques contre la montée continue de l'impiété. Le déisme de Voltaire, les professions de foi de Rousseau, les conversions d'âmes perdues, ressaisies par Dieu à l'article de la mort, forment une partie importante mais lassante de l'arsenal. Dans le genre, l'*Esprit des livres défendus ou antilogies philosophiques*, de l'abbé de Fontenay, est assez représentatif. Parue d'abord en 1774, annoncée par la *Gazette* dans l'édition de 1777, cette anthologie des « morceaux les plus curieux et les plus intéressants... extraits des livres philosophiques les plus modernes et les plus connus » accueille le lecteur sous un portique fleuri⁶⁴. Son propos consiste à séparer, chez les auteurs à la mode, la « plante saine et nourricière » des « végétaux nuisibles ». Souvent on voit,

au déclin du jour, une épouse laborieuse et chérie, des enfants sains et joyeux, cueillir en chantant les légumes qui vont orner sa table rustique.

Il s'agit de lui éviter la rencontre avec « le serpent caché sous les fleurs ». Que montre en effet l'histoire de la philosophie, depuis le moyen âge ? D'abord, le règne « de la crédulité, du préjugé et de l'entêtement le plus inflexible » — autre adhésion au langage du temps. Une « lumière » nouvelle perça les ténèbres sous François I^{er}. « Guidée par la nature et la raison », la philosophie fait éclore « un essaim d'êtres libres et pensants ». Mais cette lumière n'a rien à voir avec les « Lumières » d'aujourd'hui. Une « évolution funeste » l'a fait « s'armer contre la religion, contre la patrie et contre la société ».

L'abbé de Fontenay voudra illustrer méthodiquement une triple attaque dont il réduit le principe à trois hommes. On ne s'étonnera pas que l'abbé, en

⁶⁴ 1778, 20. Amsterdam/Paris, Nyon/Laporte, 1777, x sv. Pour le genre des *Esprits*, v. aussi : 1778, 26, 108 (*Génie de Buffon*, par Ferry de Saint-Constant) ; 1778, 32 (*L'esprit des journalistes de Hollande*, par Alletz).

stratège, leur donne les plus grands éloges. Bayle fut « esprit vaste, critique érudit, dialecticien subtil, littérateur agréable⁶⁵ ». Que dire de Voltaire, « héritier du cothurne des grands maîtres du théâtre français ? » Mais un autre, plus tard venu, le dépassa dans ce qui forme l'essentiel et délaissa les sarcasmes. Rousseau fut

génie plus ferme, raisonneur plus pressant, écrivain plus éloquent, plus précis, peintre plus savant, coloriste plus mâle. [...] On vit l'intrépidité de Diogène s'unir à la gravité de Socrate...

C'est donc à lui que l'anthologiste s'adressera principalement pour revenir à une conception plus juste de l'homme, à une compréhension d'ensemble qui porte « sur la religion, la morale, le gouvernement, les sciences, les instituts, en un mot sur toutes les faces de la société ». On est loin de Voltaire et de son « art de douter », de son « talent de faire rire ». On se sent au contraire porté par « l'enthousiasme » qui « gagna de proche en proche », quand parut l'*Émile*. « Les esprits s'exaltèrent, et l'épidémie devint générale. » On aurait dit tout le public « occupé à le lire, à le dévorer, à le citer, à le commenter », dans les « accès les plus violents du délire et de l'extase ».

Il est vrai qu'on réduisit parfois son mérite à celui « d'un style pathétique, nerveux et original ». On souligna que son plan d'éducation ne convenait guère « qu'à une classe de citoyens très-peu nombreuse », alors qu'il prétendait concerner « tout le genre humain ». Sa méthode et sa logique, surtout, étaient fallacieuses. Il avait l'art de développer avec « une rapidité singulière », sans qu'il devienne « possible de l'arrêter », « une chaîne de conséquences les mieux liées », mais reposant sur des axiomes boiteux. Son argumentation « a toujours l'air de marcher en triomphe », mais elle « cache sa tête dans les nuages ». Et quelle certitude, quel sentiment s'impose, quand sont épuisés les égarements de la raison ?

⁶⁵ Bayle est également représenté par une *Analyse raisonnée* de sa pensée, par de Marsy et Robinet, dans le catalogue des *Livres philosophiques* que propose en 1775 la Société typographique de Neuchâtel (Darnton 1988).

La majesté des Écritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes avec toute leur pompe, qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ?

L'Esprit des livres défendus reproduit tout au long la page qui suit, dans l'exposé du vicaire savoyard, en retranchant la phrase où apparaît le mot *fanatisme* — on n'est jamais trop prudent — et en arrêtant la citation au moment où Rousseau conclut sur « le scepticisme involontaire » qu'inspirent les contradictions de l'Évangile, au milieu de tant « de choses qui répugnent à la raison⁶⁶ ».

On imagine aisément quels autres passages de la *Profession de foi* pouvaient être utilisés aux chapitres *Preuves de l'existence de l'Être suprême*, *Pensées diverses contre les athées*, etc. On se doute aussi des aménagements textuels auquel était enclin cet art de l'extrait choisi, qui ne facilite pas toujours, à la vérité, l'identification des citations.

Parmi les autres écrits particulièrement mis à contribution dans le cours du livre premier (*La religion*), retenons le *Discours sur la liberté de penser* de Collins et un « essai philosophique » sur le *Théisme*. Voltaire est notamment présent avec son *Épître à l'auteur du livre des trois imposteurs*, axé sur le célèbre « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer », et les *Homélies prononcées à Londres en 1765 dans une assemblée particulière*⁶⁷. Deux longs passages de celles-ci sont utilisées ; un coup d'œil à l'original est édifiant. Non seulement, ils sont expurgés des attaques contre l'Église ou les origines hébraïques du christianisme, mais le copiste efface avec le même soin tout ce qui pourrait suggérer, même si Voltaire en récuse formellement la perspective, un monde sans Dieu. L'expression d'« intelligence suprême » est biffée. On camoufle tout membre de phrase portant l'idée d'une élaboration graduelle de la matière ; on retranche le mot d'« éternité », contraire au principe de la Création⁶⁸. Quant aux digressions

⁶⁶ Rousseau 1969, 625-27 ; Fontenay 1774, chap. 3, § iv, « Éloge de l'Évangile », 70 sv.

⁶⁷ 8-12, 23-27.

⁶⁸ On supprime aussi, pour des raisons évidentes, des phrases comme celle-ci : « Il vaudrait mieux s'en tenir à la nécessité fatale des choses, il vaudrait mieux n'admettre qu'un destin invincible que d'admettre un Dieu qui aurait fait une seule créature pour la rendre malheureuse » (321). Ne parlons pas des digressions illustrant l'endurcissement de l'athée.

voltairiennes censées illustrer l'endurcissement de l'athée dans le crime, elles ne pouvaient être que sabrées à grand traits par l'abbé de Fontenay le pape Alexandre VI (Borgia), incestueux, insultant non seulement « à la superstitieuse faiblesse de ceux qu'il assassinait », en leur donnant l'absolution, mais à Dieu lui-même, « dont il se moquait en même temps qu'il exerçait sur les hommes ces épouvantables barbaries » ; l'archevêque Troll, « qui fit égorger sous ses yeux tous les magistrats de Stockholm ».

La citation peut reprendre quand Voltaire conclut :

L'athée fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes.

L'Esprit de l'Encyclopédie

C'est « une infinité de morceaux de génie » que propose de son côté, en 1768, l'*Esprit de l'Encyclopédie* de l'abbé Joseph Laporte, tardivement annoncé dans la gazette⁶⁹. Le titre complet stipulait : *On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement. L'Avertissement* précise :

A l'égard de quelques articles condamnés, qui ont fait, à diverses reprises, supprimer l'Encyclopédie; on s'est bien donné de garde de les insérer dans ce recueil. On sait d'ailleurs que ce ne sont ni les mieux écrits, ni les plus piquants du Dictionnaire.

Pour le reste, le choix n'a guère dépendu que de raisons pratiques. Certains articles ont été rejetés parce que peu susceptibles « d'une lecture suivie ». D'autres étaient trop techniques ; « il ne peut être ici question ni d'arts, ni de métiers, ni de sciences abstraites, ni de discussions grammaticales ». Ce qui laissait la porte ouverte « aux articles de philosophie, de morale, de critique ».

⁶⁹ 1775, 78.

Ceci permet au recueil de l'abbé d'offrir au moins quelques points communs avec une anthologie moderne comme celle d'Albert Soboul⁷⁰. Il reproduit un long passage de l'article *Encyclopédie*, l'important article *Critique* de Marmontel (y compris les revendications du doute méthodique contre la crédulité), de même que ceux traitant de la *Liberté de penser* et de la *Tolérance*. Les considérations du chevalier de Jaucourt sur la *Cruauté* sont reprises intégralement, avec leurs déclamations contre les barbaries commises au nom du «zèle destructeur». Pages révélatrices à plusieurs égards, qui appartiennent aussi au «canon» de l'anthologie actuelle⁷¹. Si de Jaucourt, évoquant les croisades, montre les serviteurs d'une chrétienté dévoyée promenant en Orient « leurs croix encore toutes dégoûtantes du sang des femmes qu'ils venaient de massacrer après les avoir violées », les égarements de l'Église restent plutôt associés aux politiques perverses des États voisins de la France — Espagne du duc d'Albe et de Pizarre, cour de Rome. Ainsi qu'on l'a noté à propos de l'abbé Raynal, la France vaincue de la guerre de Sept Ans et le philosophisme trouvaient matière commune à dénonciation dans les atrocités commises par les autres Européens, surtout comme puissances coloniales. « Tant la nature humaine est capable d'associer extravagamment une religion douce et sainte avec le vice détestable qui lui est le plus opposé. » On remarquera aussi sous la plume de Jaucourt une éloquente mise en cause de la cruauté qui s'exerce dans les supplices judiciaires, critique étendue non sans modernité au domaine du monde animal (« je respecte encore l'humanité dans les scélérats qui l'ont violée; je la respecte envers les bêtes⁷²... »).

Parmi les autres articles proposant au lecteur moyen une morale commune, dans laquelle tout le dix-huitième siècle en mouvement finira par se reconnaître,

⁷⁰ Pour les passages dont il va être question : Laporte 1768, II, 8-34 ; II, 801-5 (Diderot 1976, VI, 285-305) ; II, 133-91 (v. spéc. 139) ; II, 378-411 (correspondant à *Encyclopédie*, VII, 231-47, à partir de « Nous croyons sentir » jusque « dieux du paganisme ») ; IV, 48, 517-19 ; V, 253-88.

⁷¹ Cf. le recueil de Pons pour la coll. « J'ai lu ». Comme celui de Laporte, il puise — mais pas nécessairement les mêmes extraits — dans les articles *Comédien*, *Cour*, *Critique*, *Cruauté*, *Divination*, *Encyclopédie*, *Esprit*, *Français*, *Genève*, *Génie*, *Inquisition*, *Journaliste*, *Législateur*, *Luxe*, *Raison*, *Tolérance*, *Transfuge*, *Volupté*.

⁷² Mais « je commence à craindre que la nature n'ait mis dans l'homme quelque pente à l'inhumanité ». « Je suis toujours surpris d'entendre des personnes d'un certain ordre porter dans la conversation des jugements contraires à cette humanité générale dont on devrait être pénétré. »

détachons encore les pages que le même Jaucourt consacre à l'*Inquisition*, où nous frappe aujourd'hui la même stratégie métonymique consistant à rythmer le discours critique par l'entrelacement de ce qui, dans le christianisme, « est le plus opposé » : « moine voué à la douceur » et bûchers ; « procession » et exécutions ; « fête religieuse » et « boucherie ». La tactique de Diderot, dans l'article *Célibat*, dont l'essentiel est reproduit (avec de simples suppressions des citations latines), enveloppe l'attaque dans un plus ample mouvement. L'*Histoire abrégée du célibat* et les sections sur le *Célibat considéré en lui-même* ou *eu égard à la société* préparent une discussion de l'état ecclésiastique où l'affrontement, par une esquive obligée, se concentrera sur l'aspect historique de la question, à commencer par la règle interdisant l'ordination des hommes mariés. Diderot, pour le reste, rappelle à plaisir le souvenir de Lacédémone, qui notait d'infamie les célibataires et les faisait comparaître « tous nus aux pieds des autels », où les « républicains », ou plutôt des « républicaines », leur administraient « une correction très-sévère ». Chez Platon, les célibataires occupaient « le dernier rang dans les cérémonies publiques ». Les Romains essayaient « d'empêcher ce genre de vie solitaire, préjudiciable à l'État ». L'histoire vraie des vierges martyres ne montre, derrière « des propos magnifiques, des idées sublimes, des spéculations d'une grande beauté », « dit M. Morin, que désordres, que forfanterie, et qu'hypocrisie ». Inutile d'insister sur les appréciations portées dans le chapitre sur *le célibat considéré eu égard à la société*.

La conclusion, empruntée à l'abbé de Saint-Pierre, et reprise dans le recueil de l'abbé Laporte, sera « que le *célibat* des prêtres n'est qu'un point de discipline ; qu'il n'est point essentiel à la religion chrétienne ; qu'il n'a jamais été regardé comme un des fondements du schisme que nous avons avec les grecs et les protestants ; qu'il a été libre dans l'Église latine », etc.

On a évoqué plus haut des points communs entre l'*Esprit de l'Encyclopédie* et des anthologies modernes. On en trouvera un autre dans la reprise de l'article *Divination*, qui se termine par une de ces provocations inspirées dont Diderot donne le modèle : mélange d'humour et de logique d'inférence célébrant en

l'occurrence l'audace du libre-penseur et invitant à poursuivre l'action de ses prédécesseurs en fonction de l'époque où l'on vit⁷³.

N'y a-t-il aujourd'hui à Paris, au milieu du dix-huitième siècle, beaucoup de courage et de mérite à fouler aux pieds les extravagances du Paganisme ? C'était sous Néron qu'il était beau de médire de Jupiter...

Honte aux « génies étroits », aux « âmes pusillanimes, qui tiennent la vérité captive lorsqu'il y a quelque danger à l'annoncer » :

...si l'universalité d'un préjugé peut empêcher le Philosophe timide de le braver, elle ne l'empêchera point de le trouver ridicule ; et s'il était assez courageux pour sacrifier son repos et exposer sa vie, afin de détromper ses concitoyens d'un système d'erreurs qui les rendraient misérables et méchants, il n'en serait que plus estimable, du moins aux yeux de la postérité, qui juge les opinions des temps passés sans partialité.

Choisissant des « morceaux qui peuvent plaire universellement », tout en se « donnant de garde » d'exposer la religion, l'abbé Laporte ne se trouvera nullement embarrassé de reproduire un article comme celui que Boulanger consacre aux *Guèbres*. Qu'importe si l'éloge de ce « peuple errant » offre à la fois un contre-modèle moral de ce qu'a développé la pratique chrétienne, et une édifiante illustration de la naissance des religions. L'homme d'Église peut se dire dégagé de la critique implicite. Mais comment le lecteur s'y tromperait-il ? La religion des Guèbres les rend

doux et humbles dans leurs manières, tolérants, charitables, et laborieux; ils n'ont point de mendiants parmi eux, mais ils sont tous artisans, ouvriers, et grands agriculteurs. [...] Car ils estiment que l'agriculture est non-seulement une profession belle et innocente, mais noble dans la société, et méritoire devant Dieu. C'est le prier, disent-ils, que de labourer ; et leur créance met au nombre des actions vertueuses de planter un arbre, de défricher un champ, et d'engendrer des enfants.

⁷³ II, 263-81; III, 1070-73; Diderot 1976, VII, 15-23; Pons, 208-9.

Par contre, le discours de leurs prêtres et de leurs mages est rempli «de graves puérités» — en quoi il appartient aussi, d'une autre manière, à l'universel. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que toutes ces fables « orientales », où Zoroastre ressemble curieusement à Cham, Abraham et Moïse,

sont tirées d'une formule générale que les anciens s'étaient faite pour écrire l'histoire de leurs grands hommes, en abusant des sombres vestiges de l'histoire ancienne de la nature.

La morale commune qui exalte famille laborieuse et procréation, avec le soutien des théoriciens de la « population », s'exprime d'une autre manière, mais qui n'a pas choqué l'abbé Laporte, dans le fameux article *Jouissance*. Si quelque lecteur s'offusquait — « quelqu'homme pervers » écrit Diderot — de certaines « images voluptueuses », l'article *Epicurésisme*, où puise aussi l'*Esprit de l'Encyclopédie*, serait là pour transcender les valeurs de plaisir en « bonheur » et « vertu ». Il faudrait citer longuement les pages traitant de la *Morale d'Epicure*, où Diderot livre en somme ce qui est déjà une magistrale conclusion historique à la marche du siècle⁷⁴. « Le bonheur est la fin de la vie. » Et « la volupté toujours un bien ».

Tu échauffes notre froide raison; c'est de ton énergie que naissent la fermeté de l'âme et la force de la volonté; c'est toi qui nous meus, qui nous transportes, et lorsque nous ramassons des roses pour en former un lit à la jeune beauté qui nous a charmés, et lorsque bravant la fureur des tyrans, nous entrons tête baissée et les yeux fermés dans les taureaux ardents qu'elle a préparés.

Mais la pratique du bonheur est aussi affaire de mesure musicale.

Le musicien ne se contente pas de tempérer quelques-unes des cordes de sa lyre ; il serait à souhaiter pour le concert de la société, que nous l'imitassions, et que nous ne permissions pas, soit à nos vertus, soit à nos passions, d'être trop lâches ou trop tendues, de rendre un son trop sourd ou trop aigu.

⁷⁴ II, 423-39 ; Diderot 1976, VII, 279-86. On notera que l'*Esprit de l'Encyclopédie* ne reproduit pas la partie traitant de l'atomisme épicurien.

Il faut harmoniser « l'honnête avec le sensuel ». « Il faut avoir un but présent à l'esprit, si l'on ne veut pas agir à l'aventure », écartelé entre « les besoins de la nature, les appétits de la passion, et les écarts de la fantaisie ».

Tout doit tendre à la pratique de la vertu, à la conservation de la liberté et de la vie, et au mépris de la mort. [...] L'utilité générale et le consentement commun doivent être les deux grandes règles de nos actions.

L'appel du « philosophe courageux » se présentait, dans l'*Encyclopédie*, comme celui d'un parti et comme une provocation quelque peu idéale à la « pratique de la vertu ». En 1775, quand la *Gazette de Liège* annonce l'*Esprit de l'Encyclopédie*, la sélection de l'abbé a de fait inscrit cette provocation dans le programme soumis à une sorte de « consentement commun ». Les valeurs essentielles que dessine le recoupement des articles choisis, sanctionnées par la conciliation religieuse, portées au nombre des vérités innocentes, peuvent opérer désormais comme « règles » d'une action largement collective.

L'école de la nation

À côté d'un débat philosophique dont des formes réfractées ou vulgarisées furent susceptibles de toucher un public plus large que celui de l'élite lettrée, il est des œuvres qui proposèrent sur un mode moins sévère des visions du monde et des conceptions de la vie également éloignées de celles fixées par la tradition chrétienne. Comme l'écrit Voltaire, c'est d'abord au théâtre « que la nation se rassemble ».

Le spectacle : Grétry, Marmontel, Beaumarchais

Liège avait vu disparaître en 1760 son unique salle de spectacle. Du printemps 1764 (moment où reparait la *Gazette*) à l'été 1767, les avis proposant des œuvres dramatiques sont presque absents. Seule l'une ou l'autre réussite parisienne s'impose¹. Un nouveau théâtre est ouvert à Liège en septembre 1767. Le journal se met à proposer le *Nouveau théâtre anglais*, les *Œuvres de Molière*, les pièces de Favart et d'Arnaud (dont l'*Euphémie* fait l'objet d'une publicité intensive²). Le libraire Orval, en particulier, devient un spécialiste du genre et se fait fort de détenir « toutes les pièces de théâtre détachées, avec musique et autres, de

¹ Le *Siège de Calais* de Belloy, sursaut nationaliste répondant aux défaites de la guerre de Sept Ans (vendu par Bassompierre fils), ou le *Comte de Comminges* de Baculard d'Arnaud 1765, 43 ; 1766, 42.

² 1767, 124, 136 ; 1768, 26, 49, 65 ; 1770, 135, 145, 153.

Paris », qu'il « donne également à lire au public par mois ». Il annoncera bientôt la vente de *Hamlet*, dont on propose à Liège la version de Ducis : pièce qui « présente les objets les plus intéressants ».

Durant l'été de 1768 est créé le *Huron* de Marmontel, sur une musique de Grétry. Le nom du compositeur liégeois mettra encore quelque temps à devenir familier aux principautaires³. Tout se passe comme si le succès de celui que la *Gazette* appelle à l'occasion «Gretteri» avait dessillé les yeux de ses concitoyens. Jean-Denis de Boubers, pas moins attentif que d'autres aux ressources du moment, imprime le *Huron*⁴. On joue l'œuvre en janvier 1769. Desoer annonce à cette occasion qu'il en débite le livret, et Andrez en offre la musique. La *Gazette* rappelle les circonstances de la création, avec les mots qui conviennent à l'adresse du musicien, qui est « de cette ville ».

Les talents de cet artiste avaient été honorés à Paris des plus grands applaudissements, quand cet opéra y fut représenté, dix-sept fois consécutives. On attendait avec impatience de la voir au Théâtre de Liège. La satisfaction qu'il a causée a surpassé l'attente même. La prévention nationale, la seule excusable peut-être, n'a point eu de part aux éloges qu'on a donnés à l'excellente musique de cette pièce : l'avis des plus grands connaisseurs est d'accord là-dessus avec le goût du public. La pièce fut redemandée avec transport, on la rendit hier, avec les mêmes applaudissements et on la donne encore aujourd'hui.

L'enfant de Liège sera désormais partout dans les avis. Son nom se joint intimement à celui de Marmontel, l'homme à l'*Index*, le protégé de Voltaire. Vendre leur *Sylvain*, c'est déjà décerner en douceur à ce qu'ils représentent un brevet d'honorabilité. On annonce *Lucile*, autre « chef-d'œuvre », en conférant la particule à son auteur. L'orgueil national ravive l'intérêt pour la langue du pays. On remet à l'honneur l'opéra-comique dialectal du milieu des années 1750, qui avait très tôt intégré des tendances majeures de l'actualité littéraire. Les principautaires redécouvrent comme un prélude à la musique du grand homme

³ 1769, 13, 16. 31 ; 1770, 53, 142.

⁴ BULg Rés. 352A ; cf. Vanden Broeck 1984.

dans celle qu'avait donnée Jean-Noël Hamal pour *Li Voyèdje di Tchaudfontinne* (*Le Voyage de Chaudfontaine*) et pour *Li Lidjwès ègadji* (*Le Liégeois engagé*)⁵.

Faut-il insister sur la manière dont la gloire de Grétry a contribué à l'essor d'une nouvelle sensibilité⁶ ? À la scène comme à la ville se multiplient les manifestations d'humanité, en harmonie avec la tendance naturelle des « bonnes gens ». Ce n'est pas qu'au théâtre qu'on honore la *Vertu récompensée* (de Voltaire) ou les traits « de générosité et de reconnaissance » annoncés dans le *Marchand de Smyrne* (de Chamfort). La bienfaisance intervient en faveur d'un village du pays de Tongres frappé en 1771 par « un incendie très-violent », et qu'il faut aider. Signe des temps ? La collecte de charité se trouvait d'abord placée sous le patronage de l'ensemble des autorités liégeoises, mais le prince-évêque Charles d'Oultremont revendique l'initiative, dans un rectificatif que publie le journal. Les exemples littéraires de souverains attentifs à la « félicité publique », comme dans *Le Roi et le fermier* de Sedaine, devenaient des modèles presque impérieux. Le tempérament conservateur du prince en était lui-même touché. Autre modèle : sous Velbruck, « une personne qui ne veut point être connue » institue un prix de deux cents florins récompensant « à Tourinne lez Bauvechin, village du pays et diocèse de Liège », la fille la plus vertueuse, « comme à Salency ».

La découverte de Grétry coïncide à Liège avec celle de l'homme dont le théâtre va dominer, avec Voltaire et comme à l'ombre de celui-ci, la décennie qui s'ouvre. Beaumarchais s'impose avec *Eugénie* dès 1770⁷. À la fin de l'année, le journal annonce

une première représentation des *Deux amis ou le négociant de Lyon*, comédie nouvelle en cinq actes et en prose de M. de Beaumarchais, auteur d'*Eugénie*, et son chef-d'œuvre.

Desoer en propose le texte avant la représentation. La pièce prend place parmi les divertissements de Noël — une consécration. Par ailleurs, les bibliothèques

⁵ 1771, 27-30 (représentation retardée de près d'un mois), 38-41, 48-49. On propose à l'amateur les « livres des paroles ». Cf. Lejeune 1978. Sur la recrudescence patriotique : 1776, 75, 82 (Rossel, Sacy).

⁶ Sur Grétry et Rousseau : Trousson 1980.

⁷ 1770, 14, 139, 147, 150-51, 156.

belges procurent une édition des *Deux amis* qui porte, à la date de 1771, l'adresse du Bruxellois Josse Van den Berghen, « imprimeur et libraire rue de la Madeleine », mais qui sort en réalité des presses de Bassompierre⁸. D'autres adresses mettent suffisamment en évidence l'association des deux hommes.

L'engouement pour Beaumarchais trouve sa plus imposante traduction dans un *Recueil général des opéra bouffons* dont la *Gazette* mentionne une première fois la vente au début de 1772⁹. Le Fonds Dupont de la Bibliothèque centrale de la ville de Liège en conserve un exemplaire, en six volumes, dont la page de titre générale porte la date de 1771 et l'adresse de « Paris, Aux dépens des Libraires associés ». Ce *Recueil* rassemble des impressions séparées portant les noms d'imprimeurs les plus variés. Au tome IV figure une édition des *Deux amis*, attribuée à la Veuve Duchesne. Que les adresses en question soient fausses, on en est tout de suite convaincu par l'ornementation. Des brochures censées provenir d'ateliers différents sont décorées de la même vignette. En 1777, la *Gazette* propose une collection augmentée du *Recueil*¹⁰. Celui-ci compte à présent dix volumes totalisant « 81 pièces » (trente florins). Le libraire P.-M. Gason en possède un exemplaire. Chaque volume a une page de titre générale comportant désormais l'adresse de Desoer : il est possible de montrer que cette collection, comme celle de 1771, sort intégralement des presses du Liégeois. Son nom apparaît du reste au titre d'une des brochures séparées, comme l'indique la *Bibliographie liégeoise (La Centenaire de Molière)*¹¹.

Beaumarchais occupe à nouveau les avis de la *Gazette* en 1774 avec les *Mémoires contre Goëzman*, « ouvrage à portée de tout lecteur, par l'économie et l'adoucissement des termes du barreau¹² ». « Succès prodigieux », dont l'impact sera comparé à celui des *Provinciales*. Le journal n'a pas de termes assez flatteurs pour qualifier « l'agrément, l'intérêt, le sel le plus piquant » d'un livre « où, à la légèreté, à l'enchantement du style, sont jointes la solidité et la force des

⁸ BULg 23889A; BR II 28850, vol. 5, n° 36; cf. Vanden Broeck 1984.

⁹ 1772, 18.

¹⁰ 1777, 134.

¹¹ DT 634, 1773.

¹² 1774, 61, 67, 72. Annonce des *Nouveaux mémoires contre le comte de La Blache* : 1775, 28-30, 35, 39. Sur le rapport à Pascal : *Addition au supplément du mémoire à consulter*, dans Beaumarchais 1988, 765, 1515.

raisonnements » (une modification de l'annonce — pratique qui n'est pas si courante — supprime un moment le dithyrambe, mais celui-ci réapparaît aussitôt). Les *Nouveaux mémoires contre le comte de La Blache* seront à peine lus que les Liégeois pourront assister, fin 1775, à la première représentation du *Barbier de Séville*. Un mois plus tard, la *Gazette* proposera toute l'œuvre de Beaumarchais. Desoer inclura le *Barbier* dans sa collection d'opéras-comiques (tome X) » une contrefaçon datée de 1776 continue de porter l'adresse du Parisien Ruault... Au théâtre de Liège, le répertoire, particulièrement « demandé », de celui qui incarne désormais la résistance à l'injustice ne quittera plus l'affiche¹³.

Le roman : du Don Quichotte à la Bibliothèque rose

Un observateur français, Michel-Nicolas Jolivet, disait des Liégeoises en 1783 : « Elles ont toutes la tête farcie de romans. » Th. Pisvin a estimé à un quart la part du roman dans la bibliothèque laissée dès 1762 par une mercière namuroise, la veuve Pirmez. Si on prend pour échelle de référence, toute conventionnelle, les permissions publiques et tacites accordées en France, on voit que le pourcentage traduit le mouvement qui relève, après la crise apparente du genre, le niveau assez bas des années 1720, dans l'édition avec privilège, où le roman n'excédait pas 5%. Celui-ci envahirait en effet, dans les seules permissions tacites, la moitié de la catégorie « Belles-Lettres », pour les années 1750-1754. On nous dit que la bourgeoisie marchande en serait particulièrement friande¹⁴. Il s'agit maintenant d'évoquer cette vaste littérature romanesque qui nourrit — de plus en plus sous la forme de la nouvelle brève, de l'« anecdote » exotique, ancêtre de la bibliothèque rose — les imaginations ardentes et avides d'illusions¹⁵.

¹³ 1775, 144 ; 1776, 10, 12, 18, 136 ; 1777, 3, 5 ; 1778, 58, 66.

¹⁴ Pisvin 1963, 185-214 ; Ligou 1970 ; Droixhe 1984c.

¹⁵ Les avis égrènt *La cabane des Pyrénées*, *Adélaïde de Florida*, *Angélique de Loris ou la Biscayenne*, *Zélim et Sélîma*, *Verdinitz et Plomby*, *La brave de Castille*, etc. La liste des « nouvelles espagnoles » de « M. d'Ussieux », annoncées dans la gazette de la fin mai 1776, est longue.

Entre le roman et l'histoire romanesque, entre l'imagination épistolaire de la *Nouvelle Héloïse* et les courriers plus ou moins authentiques dont les recueils remplissent les avis de la *Gazette*, la frontière est difficile à tracer. Ce n'est certes pas l'endroit d'en tirer les enseignements ou la philosophie. J. Ehrard, sur la base des travaux de Fr. Furet, rappelait que « le mot *histoire* est le second pour la fréquence dans les quarante mille titres inscrits de 1723 à 1789 dans les registres de demande de privilège ou de permission tacite ». Que l'individu (l'énoncé *histoire de...* apparaît 450 fois au titre) et le couple constituent « l'objet privilégié du réalisme romanesque », on n'en doutera pas¹⁶. Le pointage, dans la *Gazette*, de quelques titres-vedettes et de traditions de lecture liant en pointillé l'âge classique et le « siècle des larmes » n'est pas moins suggestif. L'enjeu d'un examen de la « paralittérature » d'évasion qui accompagne, pour un prix relativement modique, les grandes œuvres est peut-être non seulement d'éclairer comment celles-ci s'inscrivent dans un horizon d'attente « populaire », mais aussi de cerner quelques traits par lesquels elles tiennent aux classiques des âges précédents et à leurs schèmes structurels. G. Bollème et d'autres l'ont rappelé. Si la Bibliothèque bleue ne peut être désignée comme un pur organe de « culture populaire », c'est d'abord parce qu'elle récupère, en fonction de l'idée que l'éditeur se fait du public visé, des textes appartenant « à tous les genres des littératures savantes », réclamant qu'on garde à l'esprit « qu'ils ont généralement eu une première existence éditoriale, parfois fort longue, avant d'entrer dans le répertoire de livres pour le plus grand nombre¹⁷ ».

La manufacturier Crouzet cité par D. Ligou, interprète supposé des lecteurs de ce « plus grand nombre », ne garde avec lui que trois ouvrages au pied des Pyrénées : « les romans de l'abbé Prévost, le *Quichotte* et le *Livre des fées* ». Triangle symbolique, où s'enchevêtrent les catégories de l'ancien et du moderne, de la « grande littérature » et de la plus modeste, de l'évasion intérieure du fantastique et de l'extériorité bien réelle du Nouveau Monde, sur fond d'adieu burlesque à l'ordre féodal. Fusion de la base et du sommet. J. Hébrard note aussi que « l'histoire et la géographie des contrées et des temps lointains sont au

¹⁶ Chez la veuve Pirmez, on note au moins 15 % d'ouvrages qui offrent dans l'intitulé les mots *mémoires, aventures, histoire ou vie de...*

¹⁷ Chartier 1984, 1987, « Les livres bleus », 247-70, 1992, 24, 1993, 106 sv.

premier plan » dans les lectures de Jamerey-Duval¹⁸. Les témoignages concernant la vogue persistante de Cervantes abondent. M. Marion trouve l'ouvrage dans plus d'une bibliothèque parisienne sur sept, au milieu du siècle¹⁹. À Namur, il figure sur les rayonnages du chanoine Delbrouck (1741), puis chez le baron de Rouveroit, comme chez le seigneur de Senenne²⁰. L'édition liégeoise ne manque pas de répondre à la demande. Bassompierre l'imprime au moins cinq fois, en version intégrale ou abrégée, avec les gravures de Demeuse²¹.

On n'en finirait pas de démêler les liens qui se tissent, plus grossièrement sans doute dans la production à deux sous, entre réalisme picaresque et sentimentalité à l'anglaise. D'une part, un des titres qui dominent le marché local (voir par exemple la bibliothèque du notable verviétois Henri Heyne, mort en 1746²²) est le *Joseph Andrews* de Fielding, dont les aventures, écrira la *Gazette*, sont « écrites dans le goût des aventures de Don Quichotte²³ ». Les Liégeois imprimeront dans la foulée son *Amélie*, que n'épargnent pas les attendrissements dont Fielding lui-même se moque²⁴. Car les épanchements triomphent partout ailleurs, surtout pour célébrer la *vertu récompensée, éprouvée* (« histoire scythe », 1771) ou retrouvée. *Le Libertin devenu vertueux* de Domairon est publié par Desoer en 1777, à l'époque où le commissaire-écrivain liégeois Duperron écrivait *Nicette ou l'école de la vertu*²⁵. C'est dire que l'on se presse dans les allées ouvertes par Richardson, avec Madame Riccoboni²⁶. D'Ussieux (*Décameron français*) et Arnaud (*Les Épreuves du sentiment*) sont abondamment imprimés aux portes de Liège par Dufour et Roux²⁷. Un

¹⁸ Hébrard 1993, 71. L'Espagne y est très présente, sous l'espèce de la littérature de cour (Antonio de Guevara) comme à travers ses « tyrannies et cruautés » coloniales. Le terrain de réception offert à l'*Histoire des deux Indes* se préparait de longue date.

¹⁹ 159 sv. Cf Darnton 1993, 163 (bibliothèque de J. Ranson).

²⁰ Droixhe 1984c, 12.

²¹ 1777, 53 ; DT 555 (1750, 1757, 1768, 1782) et 649 (1776, éd. in-4 et in-fol.).

²² Haesenne-Peremans 1979.

²³ 1775, 96 ; 1776, 126.

²⁴ DT 599 (1764, 1768).

²⁵ 1776, 6, 53 ; 1777, 106 ; DT 647, 654. Liénard 1989.

²⁶ 1776, 35 : *Pamela française, ou la vertu en célibat et en mariage*.

²⁷ Heynen, 526, 532, 591, 702. Mais le nom d'Arnaud n'apparaît pas chez X. de Theux. La typographie liégeoise aurait-elle abandonné un tel marché à un concurrent en partie formé par elle ? Pour le succès d'Arnaud : 1768, 2, 48, 52 ; 1775, 130 ; 1776, 37. Autres séries d'annonces, dans le même genre : 1775, 91, 124, 127, 148, etc.

comptage des annonces préciserait-il cette montée de la sentimentalité ? Celles de l'automne 1776 fournissent un repère suffisant, quand elles proposent *Werther* :

Cet ouvrage a eu le plus grand succès, et a causé une fermentation générale. On a répandu des larmes, on a écrit, on a imité, on a parodié, on a disserté, on a prêché même, etc.²⁸.

On n'insistera sur l'ambition moralisatrice de cette production qui, comme dit une longue annonce pour le *Libertin vertueux*, « déchire l'âme » tout en prétendant enseigner la résistance à « la voix des passions ». « Situations qui attendrissent », crimes et revers sur lesquels « on ne peut jeter un coup d'œil sans éprouver le sentiment de la pitié et sans partager le sort du jeune homme malheureux » : le roman se veut « plan d'éducation », en filigrane (et se termine par une *Apologie des femmes*). *Manon Lescaut* « est un traité de morale réduit agréablement en exercice²⁹ ».

Bien des ouvrages, récits de fiction ou relations plus ou moins véridiques, montrent cette préoccupation d'apprentissage. L'annonce la plus circonstanciée qu'on ait pu lire dans la *Gazette* concerne l'*Emilie* que publie en 1774 « une femme de beaucoup d'esprit³⁰ ». Mais cette grand-mère si moderne, qui hérite des implications du sensualisme ambiant sur l'« instant » de la formation, se méfie des « systèmes ». Elle n'entend pas donner un nouvel *Emile*. Son titre vise au contraste. On ne trouvera dans ses conversations avec l'enfant nulle « hardiesse » conduisant à s'écarter de la manière traditionnelle, « ni même beaucoup de liaison entre les idées ».

²⁸ 1776, 132.

²⁹ 1778, 56 : « éd. augmentée, 4 parties, 1777 ». L'annonce mérite d'être reproduite : « On trouvera dans cet ouvrage un exemple terrible de la force des passions ; on y voit un jeune homme doué des plus brillantes qualités se précipiter volontairement dans les dernières infortunes et préférer une vie obscure et vagabonde à tous les avantages de la fortune et de la nature, etc. etc. Outre le plaisir d'une lecture agréable, on y lira peu d'événements qui ne puissent servir à l'instruction des mœurs ; chaque fait qu'on y rapporte est un degré de lumière, une instruction qui supplée à l'expérience ; chaque aventure est un modèle d'après lequel on peut se former ; enfin, c'est un traité de morale réduit agréablement en exercice. »

³⁰ 1776, 27-28 ; 1778, 81. Madame de La Live d'Epainay composa les *Conversations d'Emilie*, souvent réimprimées, pour sa petite-fille, Emilie de Belzunce.

Le roman d'apprentissage serait-il à mettre en parallèle avec la littérature éducative qui envahit les *Avertissements de Liège* ? Et la présence de celle-ci doit-elle quelque chose à la suppression des collèges jésuites ? La promulgation de la bulle *Dominus ac redemptor* entraîne en 1773 la fermeture de l'établissement liégeois, rapidement remplacé par le Grand Collège. Comme si l'on s'inquiétait des avatars de l'école, le journal annonce l'*Abrégé de toutes les sciences à l'usage des enfants* du très pieux Formey, le *Guide des jeunes mathématiciens*, l'*Atlas des enfants*, l'*Éducation de la jeunesse*, etc.³¹. L'édition locale s'empare des intarissables recommandations de quelques pédagogues attitrés. Madame Leprince de Beaumont domine avec l'aide de Bassompierre et de Dufour ce marché de la jeunesse et de l'adolescence typiquement associé à celui des « pauvres artisans ». Les rapports entre enfants et parents occupent aussi les esprits. On l'agite à la scène avec le *Père de famille* de Diderot ou le *Triomphe de l'amour filial* de Fenouillot de Falbaire.

Faut-il lier cette littérature de formation à un déclin de l'enseignement chrétien traditionnel ? Les historiens allemands du livre ont opposé à la « lecture intensive » de certains « guides de vie », pendant l'âge classique et la première moitié du dix-huitième siècle, la consommation « extensive » et « frivole », à partir de 1750, de textes qu'on abandonnait aussitôt qu'ils étaient lus³². Pour le lecteur moderne, il ne s'agira plus de satisfaire, dans les termes de P. Bourdieu, une « attente de prophétie », « de réponse systématique à tous les problèmes de l'existence³³ ». On ne s'adressera plus au livre en tant que « dépositaire de secrets, de secrets magiques, climatiques (avec l'almanach pour prévoir le

³¹ 1773, 128 ; 1775, 91, 99, 103, 136. Mentionnons quelques autres ouvrages distribués à Liège, dans le domaine de l'éducation : *Les enfants élevés dans l'ordre de la nature* (1775, 4) ; *Atlas des enfants* (1775, 69) ; *L'ami des jeunes gens* (1775, 81) ; *Éducation de la jeunesse* (1775, 102) ; *Essai sur l'éducation de la noblesse* (1778, 33) ; Condillac, *Cours d'études* (1778, 34) ; Madame Le Prince de Beaumont, *Éducation complète* (1778, 48), qui dénonce les « puérités dont on occupe les enfants » et marque sa différence avec le traité classique de Rollin, « trop long » pour eux.

³² Cf. Darnton 1991b, 148-49, 1993, 187-88, qui émet des réserves sur une telle « révolution » et enregistre à propos de l'Allemagne le principe d'un « essor du roman balançant le déclin de la littérature religieuse » ; Chartier 1987, 228 et 1993, 89 sv., avec référence au témoignage du curé Aubry, décrivant à l'intention de Grégoire la situation culturelle dans le sud des Ardennes. On remarquera qu'il n'est pratiquement jamais fait mention, dans les annonces, des livrets de piété dont un imprimeur comme Denis de Boubiers devint le spécialiste, après avoir éprouvé les ressources du répertoire libertin.

³³ 1993, 279-80.

temps), biologiques, éducatifs, etc.³⁴ ». Il serait concevable que la *Bibliothèque rose et noire*, en tant que littérature d'apprentissage et au même titre que les ouvrages d'instruction privée qu'on vient de mentionner, commence à répondre aux vides cumulés laissés par l'extinction graduelle de la lecture intensive et la disparition formelle de l'enseignement jésuite.

Terminons ce chapitre sur la « culture commune » en signalant les changements qui s'opèrent également dans le livre éducatif d'inspiration religieuse. En 1774 paraît, sous la double marque de Desoer et du Parisien Vincent, *Eraste ou l'ami de la jeunesse* de Jean-Jacques Filassier. Cet « inconnu à de Theux » dévoile avec une gourmande technicité les merveilles qui « publient la gloire » du créateur. Un long entretien discutant les mérites de Kepler et de Newton, est particulièrement éloquent. On y mesure la majesté divine au « prodigieux espace » établi entre le soleil et l'étoile la plus proche : espace qu'un boulet de canon mettrait « six cent mille ans » à parcourir. Ailleurs, ce sont les miracles de l'électricité, les mystères de l'attraction, la vitesse du son, le poids de l'air, évalué par une machine pneumatique soigneusement décrite, qui sont évoqués, tandis qu'on emprunte à Réaumur son nouveau thermomètre et à Buffon des considérations sur la proximité du singe et de l'homme.

Mais ce dernier « est le seul de tous les êtres, capable de connaître, et digne d'admirer ». Pour le « rendre participant des sublimes secrets de son Créateur », « point d'arides préceptes, de sèches explications, de définitions froides³⁵ ». C'est à « la raison elle-même » d'introduire l'enfant « dans l'auguste sanctuaire du christianisme » — sous le signe, il est vrai, d'une nouvelle alliance entre vertus chrétiennes et valeurs désormais largement acceptées : « la bonne foi, la tendre amitié, la timide pudeur, l'amour du prochain, la justice, l'humanité, toutes les vertus civiles... ».

³⁴ Cette expérience moderne laisserait, selon Bourdieu, « les gens formidablement démunis, c'est-à-dire entre deux cultures, entre une culture originaire abolie et une culture savante qu'on a assez fréquentée pour ne plus pouvoir parler de la pluie et du beau temps, pour savoir tout ce qu'il ne faut pas dire, sans avoir plus rien d'autre à dire ».

³⁵ I, 14-15 ; II, 157.

Avis au peuple

Sur la félicité publique

On vient de voir comment la philosophie chrétienne de la vie était quotidiennement contredite, sur l'étal du libraire ou à la scène, par l'aspiration au bonheur et au plaisir. La représentation du bien-être pouvait-elle suffire ? Quel rapport avec la réalité le public est-il en droit de revendiquer ? Une littérature religieuse inlassablement reproduite rappelle à ceux qui entrent dans le monde :

Cette figure que vous portez, le corps droit, la tête en haut, les yeux tournés vers le Ciel (figure opposée à celle des bêtes, qui ne regardent que la terre) ne vous apprend-elle point que vous n'êtes pas fait pour la terre ?

Ainsi s'exprimait le P. Gobinet dans un traité venu du fond de l'âge classique, et que Bassompierre réimprime en 1771. L'*Instruction de la jeunesse*, qui porte en faux-titre *Le souverain moyen de bien mourir*, a été « lu et relu » par le censeur La Ruelle « avec une satisfaction toujours nouvelle¹ ».

Pour ceux que leur existence, malgré une « figure opposée à celle des bêtes », rivait à la terre, selon l'image de La Bruyère, quel était l'espoir d'un changement ? La perspective d'un progrès généralisé, fondé sur l'expansion du

¹ 1771, 3 ; Inc. à DT. Kirsop (1984, 21) met en évidence la stabilité d'une culture classique qui « va se maintenir et se figer, surtout dans les collèges et dans les boutiques de libraires, bien avant dans le XIXe siècle ».

savoir et de la technique, va proposer une réponse qui semble définitive. La pensée chrétienne elle-même intègre dès avant 1750 les signes de l'essor industriel, avec un livre dont l'énorme succès ne pouvait laisser indifférents les contrefacteurs liégeois : le *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche. Pour le public local des années 1770, un autre auteur incarne la certitude sans faille d'une amélioration constante du sort de l'humanité, dans les limites d'un « réformisme avancé » évacuant d'avance l'utopie d'un bouleversement.

Le marquis de Chastellux publie en 1772 la *Félicité publique*. En 1776, la Société typographique de Bouillon réimprime l'ouvrage avec de considérables modifications². Cette édition se termine en particulier par un chapitre de *Vues ultérieures sur la félicité publique* absent dans la précédente. L'ouvrage commençait par affirmer une « physique du bonheur » qui réduisait « l'emploi général de tous les êtres animés » à « subsister, s'accoupler, se reproduire³ ». L'antiquité n'a cessé de bafouer ce principe, par les fastes de la cruauté : l'Égyptien fut bâtisseur de l'inutile, le Grec conquérant stérile et bavard. La communauté pure des premiers chrétiens — qui rappelle « à la lettre ce que sont les quakers », annote Voltaire — brille comme un feu de paille⁴. Bientôt, « l'enthousiasme et la subtilité » corrompirent l'esprit religieux. Les croisés, cette prétendue « élite des peuples occidentaux », ne furent que des débauchés au service d'une « crédulité absurde », « cherchant en Asie une expiation pour leurs crimes ». « Le premier usage du despotisme est l'agression... »

Pour ce qui est de l'époque moderne,

nous pouvons citer plusieurs petits États d'Allemagne, sans commerce et sans industrie, gouvernés assez tyranniquement et perpétuellement opprimés par la présence d'un petit souverain, qui le plus souvent ne doit son domaine qu'à une dignité ecclésiastique...

Si les oreilles principautaires ne tintèrent pas, pour le coup, les esprits forts trouvèrent leur compte dans les pages finales de la première édition. « Je ne

² 1776, 97. Sur l'éd. de Bouillon : *Du Journal encyclopédique à la quadrichromie*, n° 41; éd. Basoni 1989, 80-82 (qui décrit quelques changements par rapport à 1772).

³ On suit ici la première éd. : I, 206-7 ; II, 51-53, 140-41, 139, 179-81, 205 sv.

⁴ Voltaire 1983-94, II, n° 343-44, 518 sv., 562-63, 575-76. 586, 591-92, 598 sv. Cf. Mortier 1987.

répéterai pas ici ce qui a été dit si souvent sur le célibat des ecclésiastiques, et surtout sur celui de moines. » Les riches abbayes paraissent à tout prendre « moins pernicieuses » que la « fourmilière » des frères mendiants qui infectent l'État, dans la mesure où ils « n'ont pour ressources que leur impudence et pour capital que la superstition ». La critique, en effet, n'est pas indistincte déclamation d'usage. Elle veut s'appuyer sur une stricte comptabilité économique. La question du bonheur public, écrit Chastellux, commence par celle-ci : « Combien de jours dans l'année, ou d'heures dans la journée, un homme peut-il travailler sans s'incommoder, sans se rendre malheureux ? » Il s'agit ainsi de tourner contre un ordre social profondément insatisfaisant le fer de lance d'une pensée qui examinera le fonctionnement de la « véritable inégalité », laquelle sépare « ceux qui travaillent et ceux qui font travailler », ou encore « ceux qui sont obligés de travailler beaucoup et ceux qui se procurent leur subsistance à peu de frais ». Les *Vues ultérieures* de l'édition bouillonnaise dressent le tableau différencié de la vie du paysan.

Il y a certainement beaucoup de malheureux dans les campagnes, mais ce ne sont pas en général les laboureurs. En effet, ceux-ci sont séparés en deux classes, les fermiers, les métayers avec leurs domestiques, et les petits propriétaires, qui cultivent eux-mêmes leurs champs: or, ce ne sont pas ces deux classes qui sont les plus à plaindre. Ce sont les paysans sans propriété, qui ne possédant qu'une chaumière et leurs bras, dépendent, pour leur subsistance, d'un salaire incertain et toujours trop modique. C'est de ces infortunés dont les cœurs bienfaisants doivent être principalement occupés. Condamnés par leurs besoins à subir la loi du riche qui les emploie, ils voient encore leur misère augmentée par les impositions, par les corvées, et surtout par la multiplicité des fêtes. Comment la paresse et le découragement ne gagneraient-ils pas les habitants des campagnes, lorsque, pressés entre l'état qui leur demande leurs bras, et l'église qui leur ordonne l'oisiveté, ils ont également à souffrir du travail et du repos⁵ ?

La situation a ému « la plupart des âmes sensibles et bien intentionnées », mais il faut ajouter que celles-ci ont été quelquefois « égarées par les déclamateurs et les

⁵ Chastellux 1989, 481.

poètes ». Depuis Rousseau et sa vision du genre humain enchaîné « au travail, à la servitude et à la misère » au « profit de quelques ambitieux⁶ », le discours humanitaire couvrait un assez large éventail d'attitudes idéologiques ou politiques. Comme l'a souligné R. Mortier, les déclarations n'impliquaient pas davantage, dans le cas de Chastellux, un appel à une rupture violente. On a pu parler de l'écrivain comme d'un « précurseur du marxisme » (Stark 1941). Et il est vrai que certains passages, tel celui traitant des causes intérieures de l'impérialisme romain, mettent en jeu des mécanismes bien observés de lutte de classes⁷. Mais le culte du progrès ne laisse aucune place à l'idée d'un renversement de l'ordre existant. La pensée « radicale » de Chastellux récuse celle-ci comme rêve de « poète » séduit par l'illusion des républiques antiques, ou de théoricien enfermé dans le « triple airain de l'érudition » : comme fiction ne figurant pas à l'horizon pratique d'un homme qui a beaucoup vécu dans la dure réalité militaire des rapports de puissance.

Dans ce système si compliqué que forment les différents états de l'Europe, leurs forces, leurs situations, leurs intérêts relatifs, de quoi devons-nous nous occuper ? D'améliorer, plutôt que de renverser pour réédifier. Nous osons le dire ; le bonheur des hommes n'est pas si dépendant qu'on le croit de telle ou telle constitution. Il est des bases essentielles de la félicité publique qui sont communes à toutes⁸...

On imagine les « bravos » répétés de Voltaire. En forçant la note, qui devient plus crue, celui-ci pouvait écrire à Helvétius en 1765 : « Il s'est fait, depuis douze

⁶ Sans parler de Thomas More, comme le note Basoni 1989, 516.

⁷ 1989, 193. Il refuse d'attribuer la grandeur de Rome à un idéal « esprit de conquête ». On ne cherchera le ressort des guerres qu'elle mena « que dans les dissensions du peuple et des grands ». Les campagnes furent les « diversions » par lesquelles ceux-ci éloignèrent la masse de la vie politique. Ils comprirent si bien leur intérêt qu'ils finirent par « se déterminer à donner une paye aux troupes ». Chastellux n'adhère pourtant pas aux séduisantes considérations de Vico et d'autres sur la séparation institutionnelle entre le patriciat latin et « le peuple, trop abject pour avoir part aux affaires » (185). Pour le Napolitain, la religion a été utilisée par la classe dominante comme arme d'exclusion « du droit d'hérédité et de tous les droits domestiques, qui ne pouvaient s'acquérir que par un mariage religieux précédé des auspices ». La plèbe était bornée au *matrimonium*, « simple cohabitation en vertu d'un consentement réciproque ». D'où sa lutte pour obtenir le *connubium*. Vico avait d'avance réfuté les objections qui seront développées par Chastellux contre cette interprétation.

⁸ 1989, 491.

ans, une révolution dans les esprits qui est sensible. [...] La lumière s'étend certainement de tous côtés. Je sais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puisqu'il en faut une au peuple⁹. »

S'ensuivent chez Chastellux quelques considérations sur le peuple de l'âge pré-industriel.

Tous les ouvriers qui travaillent aux arts mécaniques ont non-seulement une subsistance assurée, mais encore une existence assez agréable. Cette classe même, qui vous paraît la plus à plaindre, parce qu'elle remplace, pour ainsi dire, les bêtes de somme, n'échangerait pas son sort contre un travail plus doux, parce que les gros salaires qu'elle reçoit la dédommagent des fatigues que la nature et l'habitude l'ont mise en état de supporter.

À ceux jugeant la condition de l'ouvrier moderne pire que celle de l'esclave antique, Chastellux oppose dans l'addition bouillonnaise une longue note qui suscite d'autres applaudissements du maître de Ferney. « Vos remarques sur les esclaves », lui écrit-il en avril 1777, « sont d'autant plus belles que vous aviez des esclaves autrefois, et actuellement ce sont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont¹⁰ ». Le philosophe renchérit dans un article du *Journal de politique et de littérature* (distribué à Liège), en s'adressant « à la raison, à l'imagination, au cœur de chaque homme¹¹ ».

Aimeriez-vous mieux être né sous un Constantin, qui assassine toute sa famille, et son propre fils, et sa femme, et qui prétend que Dieu lui a envoyé un labarum dans les nuées avec une inscription grecque, sur le chemin de Rome ? [...] Seriez-vous mieux sous Théodose, qui vous invitera à la comédie, vous et tous les citoyens de votre ville, et qui vous fera tous égorger dès que vous aurez pris vos places ?

C. Rosso, évoquant le caractère « terriblement réducteur » de l'image de l'antiquité proposée par Chastellux, a souligné les faiblesses de sa réfutation de l'esclavage moderne. Et il est vrai que l'argumentation apparaîtra singulièrement

⁹ Voltaire 1994, 1055. Sur le mot de « révolution » chez Voltaire, cf. Mortier 1991.

¹⁰ Best. D20631.

¹¹ Ed. Moland, XXX, 387-89.

décevante, quand elle se félicite que celui-ci n'existe plus qu'aux colonies, qui tirent leur main d'œuvre « d'une nation très sauvage et très brute » à laquelle « la douceur et les bienfaits » — dans les moments où elle n'était pas traitée « avec une cruauté très condamnable » — n'ont jamais pu ôter « son caractère lâche, ingrat et cruel¹² ». Accablante « expérience » du réel, qui fait prononcer à l'écrivain que « la grande dissemblance de ces malheureux avec nous » paraît devoir sans fin « entretenir le préjugé barbare qui les tient dans l'oppression ».

La nouvelle version de la *Félicité*, ajoutera Voltaire, comporte d'autres « morceaux très instructifs ». « Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. » Le *Journal de politique et de littérature* mentionne encore les réponses fournies à la question de la population. Chastellux complète et rajeunit ici ce qu'il écrivait en 1772 à propos de la démographie des différents pays d'Europe (troisième sect., chap. 6 dans l'édition de 1776)¹³. Il avait proposé, « avec M. Hume », de tracer un cercle d'un rayon de cent lieues « en se plaçant entre Calais et Douvres » — la réimpression suggère plutôt de partir de Lyon : « on trouverait une population supérieure à celle qu'une même étendue de terrain pourrait offrir chez les anciens, en quelque endroit qu'on voulût la prendre. » C'est que densité du peuplement signifie opulence et bien-être. Il suffit de considérer la Hollande. La première édition avançait qu'elle a « pour le moins gagné ce que les dix Provinces autrichiennes peuvent avoir perdu ». La seconde y joint l'exemple de la Suisse pour tirer la leçon que la population a augmenté avec l'affranchissement des dominations. La fécondité proverbiale des femmes allemandes s'est trouvée libérée par la Réforme — et des « paix plus fréquentes », ajoute Chastellux en 1776, non sans prendre quelques libertés avec l'histoire du siècle de fer : la thèse du caractère unitaire du progrès en paraît renforcée, puisqu'on voit chez les voisins germaniques l'intérêt des souverains « jusqu'ici conforme à celui des paysans ». La première édition se bornait à qualifier un Danemark « plus riche, et plus tranquille » : « il se multiplie donc. » Chastellux le montrera plus nettement « affranchi de la tyrannie des grands ».

¹² Fin du chap. 5, 1989, 178-79. Rosso reproche à Chastellux, d'une façon générale, le « monisme axiologique » par lequel le critère de la prospérité « phagocyterait » tous les autres en installant le bien-être collectif « sur le cimetière des valeurs qui n'y sont pas réductibles ».

¹³ 1772, II, 128 sv.; 1776, II, 179 sv.; 1989, 427 sv.

Les pays méditerranéens n'étaient guère caractérisés, en 1772. Quatre ans plus tard, comme l'écrit R. Basoni, « l'Espagne et le Portugal étaient devenus plus familiers à l'auteur ». Celui-ci constate désormais :

Si nous continuons à parcourir le Midi, nous trouverons que l'Espagne même, malgré l'expulsion des Maures, la destruction des Juifs, malgré l'intolérance, la superstition, la multiplication des moines et du clergé, contient encore dix millions d'habitants, quoiqu'il ait plu à la plupart des écrivains politiques de ne lui en donner que sept.

Voltaire demandera, et contredira sur le fond, dans son article du *Journal de politique et de littérature* :

L'Espagne, qui n'est peuplée aujourd'hui que d'environ sept millions d'hommes, en a-t-elle eu autrefois cinquante millions ? La France en a-t-elle eu trente-six millions ? En quelque grand ou petit nombre qu'aient été les habitants de ces contrées, avaient-ils plus de commodités de la vie, plus d'arts, plus de connaissances ?

D'autres notations nouvelles portent sur l'Italie, qui « ne paraîtra jamais aussi peuplée qu'elle devrait l'être » vu son « beau climat ». Une dernière addition concerne la Suède. On regrette en 1772 qu'une

nation noble et courageuse ne s'assemble guère que pour faire des lois absurdes sur le change et sur le commerce; comme si les héros du Nord et les libérateurs de l'Allemagne, transformés en agioteurs et en banquiers, avaient pris pour modèle les Law au lieu des Gustave.

Une note précise en 1776 : « Ceci a été écrit avant la Révolution. On sait que depuis cette époque la Suède a éprouvé une amélioration continue. » Voilà donc un renversement constitutionnel qui sauve de la domination exclusive du marché de l'argent un pays de « banquiers » ! Celui qui écrivait au même moment qu'il s'agit « d'améliorer, plutôt que de renverser pour réédifier », aurait-il fait une place à des changements plus radicaux, malgré son éloignement « pour toutes les formes tranchantes et décidées » de la pensée politique ?

Comme dit C. Rosso, son « optimisme exagéré » (selon l'appréciation de Mortier) apparaît bien propre « à se retourner en pessimisme » le cas échéant. « En ancrant de manière rigide et exclusive dans son époque la véritable félicité sociale et la vraie philanthropie, Chastellux risquait de tout perdre, du moment que cette conviction quelque peu fidéiste vint à se gâter. » Il ne faut donc pas un grand effort pour imaginer le militaire-philosophe révisant ses idées au creuset de l'expérience — celle, par exemple, de « l'existence assez agréable » promise à ceux qui « travaillent aux arts mécaniques ». Ce n'est pas forcer ni sa générosité, ni son sens de la vérification, quand l'image insistante qu'il donne de lui-même dans l'*Avertissement de l'édition de 1776* est celle d'un expérimentateur incertain de conceptions inédites.

Dans un siècle éclairé, dans un temps où tout ce qui est démontré est devenu trivial, lieu commun, les vérités nouvelles ne se trouvent que par investigation; car ce mot, plus latin que français, est le seul qui exprime le travail pénible et assidu qui conduit à toute découverte¹⁴.

Le monde de la pauvreté occupe aussi un écrivain de la principauté, à la même époque. Les *Entretiens d'un gentilhomme saxon et d'un notable liégeois*, parus sous le titre général d'*Expressions patriotiques* sont annoncés par la *Gazette* en 1773¹⁵. Cette fébrile diatribe contre les « gueux de profession » a été attribuée par de Theux au chevalier de Heusy. On n'y reconnaît, à la vérité, ni l'humanité de son *Essai sur le projet d'établissement d'un hôpital général dans la ville de Liège*, également de 1773, ni son attention à la mécanique fatale par laquelle peut se dégrader le meilleur ménage de « producteurs¹⁶ ». Ce n'est pas que l'*Essai* n'y aille aussi de son couplet sur l'oisiveté et sur les tromperies des pauvres. Mais la paresse est, dans les *Entretiens*, partout décrite sous les formes les plus diaboliques, dans un style de catéchisme ou de cataclysme. Si l'œuvre est de Heusy, elle offre un singulier complément aux vues d'un homme en qui M.

¹⁴ 1776, xiii ; 1989, 115.

¹⁵ 1773, 9.

¹⁶ DT 632, 636. Hélin 1974 ; Haesennne-Peremans 1981, 80.

Florkin désignait le principal témoin, à Liège, « de l'influence de la réforme philosophique ».

Le pays de Liège, commence le gentilhomme saxon, n'est pas seulement le paradis des moines, mais aussi celui des mendiants. « On ne peut faire un pas, sur les chemins, qu'on n'en soit obsédé. » Pas besoin d'aller chercher dans les relations de voyages des exemples de natures perverses. On connaît assez de ces hommes « qui aiment mieux végéter dans l'ordure et la crapule que de s'adonner à un travail », de ces femmes « fortes et vigoureuses qui ne savent que donner des gueux à la république et peupler la terre de coquins¹⁷ ». « C'est de ces écoles que sortent les voleurs, les assassins, les incendiaires et tous les genres de coquins et de scélérat qui infestent les villes et mettent les habitants de la campagne au désespoir. » Les « académies de filoux » forment « race ». Un bel exemple local de ce que peuvent les enfants les plus jeunes :

J'ai vu, l'hiver dernier, au coin des Dominicains, un petit drôle de six ou sept ans tout au plus, crier à gorge déployée qu'il était orphelin, qu'on lui demandait un patard pour se loger, et que ne l'ayant pas, il se voyait obligé de coucher dans la rue. Il était alors sept heures et demie du soir, et avant huit, il avait reçu neuf patars. [...] Pendant le jour, il est couché sur un peu de paille aux escaliers de Saint-Pierre, ayant devant lui un enfant d'un an ou un an et demi, déjà si bien instruit qu'il ne manque guère de crier quand il voit des passants et surtout des gens de village.

Le mendiant robuste est une plaie pour l'État (il emporte « lentement beaucoup d'argent hors du pays »), un défi à la police (il résiste aux « captures journalières ») et plus encore une offense à la justice sociale. Car l'aumône qu'il obtient, c'est un « liard qu'il dérobe à la misère du vieillard impotent, de l'orphelin sans ressource ». On devine dans quels marécages de la pensée se réfugie le réformateur quand il aborde la sempiternelle question du luxe, dont il ne faut bien sûr condamner que les « abus ». D'instinct, les *Entretiens* retrouvent les lamentations de la tradition littéraire locale, spécialement dialectale, contre la coquetterie des femmes¹⁸. Ultime ressource des exorcismes conservateurs : la

¹⁷ 5-9. Sur la condition féminine à Liège, Hélin 1968 et 1975, 192-93.

¹⁸ 25 sv. ; Haust 1941.

« toilette envermillonnée », les « colifichets de Paris » permettent à la première venue de « paraître au-dessus de ce qu'on est ». Ainsi sape-t-on « les fondements d'un édifice commode et nécessaire », en subvertissant les codes d'identification par lesquels se reconnaissent les gens du même monde et se perpétuent les hiérarchies naturelles.

Les pasquilles wallonnes du dix-septième siècle disaient crûment comment la grisette avenante « tente l'esprit de la braguette » chez les jeunes gens, avec l'espoir de décrocher « un avocat ». Le sermon, au dix-huitième siècle, a pris le langage prétentieux d'une certaine « raison » et invoque ce qui lui convient de Montesquieu ou de Mirabeau, « l'illustre ami des hommes ». Sur le fond, beaucoup d'arguments appartiennent à un répertoire désespérément traditionnel. Les *Entretiens*, qui se donnent si peu de mal pour déguiser le monologue, ont alors beau jeu d'accuser les gueux et autres émigrés de Bohême d'entretenir l'obscurantisme populaire par la sorcellerie. « Les mots respectables *Dieu, Religion, Sacrements*, sont pour eux vides de sens. » « Ils savent pour la plupart l'oraison dominicale et la salutation angélique, qu'ils ne disent à la vérité qu'en mendiant aux portes. » Le moralisme chrétien rencontre au moins, sur un point, les conceptions plus laïques de Heusy dans sa discussion de l'hôpital-général : contre la mendicité, pas de meilleur remède que l'idéal de la « simplicité modeste », rigoureusement entretenu dans des établissements spécialisés, mais également étendu à une société où l'on distinguerait par leurs uniformes — comme dans telle « petite mais sage république » — les différentes professions : le « charpentier », le « cordonnier », le « tailleur », le « boulanger » et sa famille.

La charité bien entendue rencontrera par ailleurs, à Liège, un trait de mentalité que l'emblème du *Mathieu Laensbergh* inviterait à considérer comme typique et local. Le projet d'hôpital-général s'associe à la loterie qui doit en permettre la construction. C'était l'idée du prince-évêque d'Oultremont. L'année 1771 s'achève sur sa mise en œuvre, afin que se réalise le vœu du défunt souverain¹⁹. Les tirages ont lieu sous l'autorité de « Messieurs les Doyen et Chapitre de la très-illustre Cathédrale », en « l'hôtel des États », « après l'office

¹⁹ 1771, 101, 129 ; 1772, 16, 77, 144-46 ; 1773, 75, 103, 142 ; 1774, 23, 83. Sur la loterie à Liège : 1773, 74, 77.

divin ». D'Oultremont lègue à Velbruck le symbole le plus éloquent de la conjonction sacrée liant paternalisme et fatalisme. L'opération rythme désormais les avis officiels de la *Gazette*. En 1775, un particulier reformulera le projet par l'annonce suivante:

De Liège, le 17 avril

Un citoyen, désirant de concourir aux vues bienfaisantes de Son Altesse Celsissime notre très-gracieux prince, dont les soins paternels envers son peuple signalent si glorieusement le règne, propose les questions suivantes pour être éclaircies par quelque citoyen qui voudrait coopérer à l'exécution d'un projet conçu uniquement dans la vue de procurer aux pauvres une ressource par un travail aisé et en même temps utile aux fabricants et aux particuliers. Combien coûterait-il par année pour nourrir et vêtir vingt personnes en leur donnant une nourriture saine et la moins coûteuse et le vêtement le plus simple ? Ces vingt personnes propres au travail peuvent-elles être occupées à quelque chose de plus facile que la filature, et qui les mit plus promptement en état de gagner²⁰ ?

En écho, c'est le personnage d'Aurelly, dans les *Deux amis* de Beaumarchais, qui suggère :

Moi, par exemple, je fais battre journallement deux cents métiers dans Lyon. Le triple de bras est nécessaire aux apprêts de mes soies. Mes plantations de mûriers et mes vers en occupent autant... tout cela vit, tout cela gagne.

Les perspectives de développement scientifique et technique autorisaient tous les projets de mise au travail. À la Noël 1769, François Villette, héritier d'une famille de savants français, avait ouvert à l'Hôtel de Ville, un cours de « physique raisonnée et expérimentale » sur lequel la *Gazette* fonde de grands espoirs²¹.

²⁰ La question du paupérisme mobilisera, cette année-là, d'autres « vues bienfaisantes ». Avec l'aide de l'abbé de Feller, Bassompierre republiera, « considérablement corrigé », le *Traité sur la mendicité* qu'un habitant d'Ath, Carpentier, avait donné à l'imprimeur tournaisien Varlé. Le journal recommandait à « l'attention de tous les citoyens » la « sagesse de ce règlement, qui présente le système le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur cette matière » et qui « a été vérifié par une heureuse expérience dans toutes les villes où il a été mis en exécution ». 1775, 55 ; DT 642. V. aussi DT 631.

²¹ 1769, 155.

La société qui s'est formée pour suivre ces cours est composée de seigneurs de la première noblesse, et de plusieurs amateurs des sciences. On se flatte que le zèle de ce nouveau professeur, aussi désintéressé qu'habile, recevra de plus en plus de l'encouragement sous la protection d'un prince éclairé, qui gouverne ses États avec autant de bonté que de sagesse. Un pareil établissement était souhaité depuis longtemps ; il manquait à notre patrie, ainsi que beaucoup d'autres qui lui manquent encore...

On a parfois évoqué les rapports d'amitié qui auraient uni Villette et le célèbre abbé Nollet. Celui-ci fait figure dans le journal (avec Lalande) de grande autorité scientifique du moment, pour ne pas dire du siècle, que l'on consulte en dernier recours au sujet des affaires les plus délicates. Sa mort, en 1770, est annoncée parmi les événements marquants. Plomteux vend alors son *Art des expériences*. Un autre avis de la *Gazette* informera bientôt que les leçons de l'Hôtel de ville sont suspendues, « la plupart des souscripteurs passant la belle saison à la campagne ». L'enseignement sera abandonné en 1771.

Parmi les « institutions utiles » qui manquent « à notre patrie », le journal donne un exemple parisien : « l'estimable fondation des Écoles gratuites de dessin », qui doivent devenir une « pépinière d'artistes utiles²² ». Le *Projet d'une association de citoyens* publié par Desoer en 1771, étudié par Et. Hélin, fera aussi la part belle à l'enseignement du dessin et de la peinture, au sein d'un programme qui tendait à la promotion des « arts mécaniques » et à l'exploitation des ressources de la région²³. On sait qu'une *École de dessin pour les arts mécaniques* — que F. Macours a cru plus juste de qualifier d'« école d'architecture » — verra le jour à Liège en 1774. La gazette ne manque pas de solliciter les entrepreneurs en annonçant : *Dictionnaire des arts et métiers, Dictionnaire de l'industrie, Dictionnaire portatif de commerce...* Ce dernier fait l'objet d'une édition — inconnue à de Theux — par Plomteux en 1770. Au printemps, trois cents exemplaires provenant de Liège et Bouillon figurent dans des ballots acheminés, via Sedan, à destination du Parisien Lacombe²⁴. Les

²² 1769, 142.

²³ Hélin 1948.

²⁴ Veyrin-Forrer 1988a, 105 : BN, ms. f. fr. 21 932, f° 132 r°-134 v°

compilateurs de profession, les plus minces libraires suivent le mouvement. On savait Orval et sa boutique liés aux hasards du quotidien. Le voici qui se découvre importateur de l'*Encyclopédie économique* d'Yverdon et de répertoires sur l'état présent des connaissances les plus variées²⁵.

La diffusion de celles-ci pouvait trébucher et Villette, fermant son école, croire à son échec. Le terrain est prêt pour une expansion verticale du savoir appliqué. L'apport de Liège à la science apparaissait modeste, au dix-huitième siècle. Il manque à la principauté quelque figure « universellement admirée », du format de celle que l'époque précédente avait procurée avec le mathématicien René-François de Sluse. Quand un médecin y publie, en 1755, un ouvrage qui fera date, il s'agit d'un Montois, Nicolas-François-Joseph Eloy, « consultant de Son Altesse Royale Madame la princesse de Lorraine²⁶ ». Mais un intense travail de vulgarisation s'opérait à mi-côte, notamment grâce à des périodiques comme l'*Esprit des journaux*, ainsi que l'a souligné M. Florin.

Sur la santé

La médecine avait depuis toujours sa place marquée dans le marché local du livre: place à la mesure de cet autre marché, considérable, qui se développe depuis la Renaissance autour des stations thermales du pays. D'innombrables traités vantaient ou contestaient les vertus des eaux de Spa, de Tongres, « de la fontaine de Gadot, située dans le vallon de Chaudfontaine », « de la fameuse fontaine de Bru appelée vulgairement Chevron » ou des « eaux nouvellement découvertes » de Sainte-Catherine à Huy²⁷. Les médecins du cru inondent de leurs plaidoyers la bibliographie liégeoise : Bresmal, Nessel, Chrouet, Delloye, de

²⁵ 1770, 135, 145 ; 1771, 53, 67 (*Arithmétique* de Barème « pour apprendre de soi-même ») ; 1775, 96 (*Secrets concernant les arts et métiers, Recueil des découvertes et inventions nouvelles dans les sciences, les beaux-arts, les arts, les manufactures, les fabriques*) ; 1776, 151 (*Dictionnaire de l'industrie*). Sur le *Dictionnaire de commerce*: Inc. à DT. Les 16 volumes de l'*Encyclopédie* d'Yverdon sont également distribués par Desoer : 1772, 150 ; 1776, 7.

²⁶ Florin 1978, 363 sv. DT 568.

²⁷ DT 456 (1714), 461 (1715), 467 (1717), 477 (1720).

Paire, Ledrou et autres. Comme l'écrit Ponsart (voir ci-dessous), « bien souvent, on dit que les médecins envoient leurs malades aux eaux, quand ils ne savent plus que leur ordonner; mais il arrive qu'ils guérissent ».

Si une bonne partie de cette littérature vise surtout les curistes de luxe, l'édition principautaire de la première moitié du siècle se met parfois au service de la majorité des patients. On imprime en 1705 le *Traité des maladies les plus fréquentes* d'Helvétius, médecin du duc d'Orléans et père du philosophe — ouvrage pensé *pour l'utilité du public et le soulagement des pauvres*. Un certain Antoine Du Croc, attaché au service du prince-évêque Georges-Louis de Berghes, publie en 1727 des *Essais de chirurgie* accompagnés de « réflexions » susceptibles de toucher un public autre que celui des confrères²⁸. On connaît l'ancienne opposition entre pratique chirurgicale et privilège des médecins. Les accoucheuses ont sans doute aussi une conception de leur art qui l'offre davantage au regard public²⁹. Ceci dit, avant 1750, la bibliographie locale ne fournit pas de véritable traité médical voué à la « partie la plus nombreuse et la plus utile de l'humanité », en dehors des livres se rattachant à la tradition séculaire du « secret admirable ». Il est vrai que certains titres déclarent en combattre les « illusions³⁰ ».

Reflétant une conception de la vie qui apprend surtout à bien la terminer³¹, la production liégeoise était massivement dominée, vers 1750, par la *Préparation à la mort* du jésuite Crasset et autres ouvrages du genre. Celle-ci atteignait alors la seizième édition. Elle trouvait son accompagnement naturel dans les livrets où se décline la douce familiarité des grandes douleurs : *Dévotion au calvaire* de Lipsin, instructions pour la confrérie de la Très-sainte agonie de Notre-Seigneur ou pour celle de Notre-Dame d'Evelette, « asile des vivants et des morts ». Aussi est-ce déjà comme l'annonce d'un autre principe d'existence qu'apparaît, en 1753, le simple intitulé de l'*Art de conserver sa santé*, ouvrage de Bruzen de La Martinière imprimé à Liège sous la fausse adresse de Paris³². Cette nouvelle conception, qui apprenait au paysan à faire plus de cas de sa santé que de celle

²⁸ DT 421, 494.

²⁹ Cf. le *Traité des accouchements* de Dionis : DT 479 (1721).

³⁰ DT 447 (J. Quinti, 1711), 464 (F. Moreau, 1717).

³¹ Cf. Chartier 1987, « Normes et conduites: les arts de mourir, 1450-1600 », 125-63.

³² 1775, 121.

du bétail, fut sans doute portée par les confrontations culturelles qu'entraînèrent la guerre de Succession d'Autriche, dans les années 1740, puis celle de Sept Ans. Le choc des mentalités laissa incontestablement d'autres souvenirs que ceux des maladies d'amour traitées à Liège par l'ancien bateleur Gamba Curta.

Un ouvrage cristallisa l'évolution et connut un énorme succès. *L'Avis au peuple sur sa santé* de Tissot parut en 1761. Il sera traduit en une dizaine de langues. Bassompierre le réimprima au moins dès 1763 (voir en annexe les éditions inconnues à de Theux). Il donnera également des éditions d'un autre traité fameux de Tissot, *De la santé des gens de lettres*. Dessain, qui résistait rarement à l'entraînement du succès, annonce en 1775 qu'il propose une réimpression de ce dernier³³ :

Outre les augmentations considérables dont elle est enrichie, on y remarque le détail d'une cure intéressante, éprouvée par l'auteur même à la suite de l'usage des eaux de Spa, ce qui peut faire distinguer cette troisième édition de toutes les précédentes.

Il n'est sans doute pas inutile de présenter en quelques mots une œuvre qui va exercer une grande influence. Participant d'une revalorisation physiocratique du paysan, *l'Avis* s'ouvre par une adresse à Mirabeau et reconsidère la question de la dépopulation, qu'il avait mise en évidence. Tissot incrimine d'une part la guerre et le recrutement militaire, d'autre part l'émigration vers les villes : dans tous les cas, le paysan, s'il revient au pays, a le «tempérament ruiné» et se montre aussi incapable de fonder une grande famille que de reprendre les tâches « pour lesquelles on était fait ». Le médecin doit quant à lui agir — avec une générosité qui ne peut que s'arrêter au seuil du discours politique — sur l'autre grand facteur d'exténuation rurale: le fait que la «moitié la plus nombreuse et la plus utile (de l'humanité) périt misérablement».

D'où vient la misère physique des paysans ? En tête de l'inventaire des causes : « l'excès de travail », source d'« épuisement », de « langueur », de « pleurésie ». Il y a deux façons d'attaquer le mal. En supprimant la cause ultime, qu'on vient

³³ 1775, 58 ; 1776, 3.

juste de désigner, mais cela est souvent impossible. On s'en prendra donc aux effets. Le médecin dispose pour cela d'un arsenal de principes hygiéniques dont l'énumération fait ressortir certaines conditions de vie. Ainsi, les laboureurs doivent éviter « de se reposer dans un endroit froid, ayant extrêmement chaud », mais on dénonce ailleurs l'humidité généralisée de leurs maisons, souvent « un peu creusées en terre ». On préviendra les « maladies putrides » par une bonne aération des chambres : surtout les « très-petites », dont certaines « renferment, jour et nuit, le père, la mère, sept ou huit enfants et quelques animaux ». Plus loin, Tissot annonce un « avis général » sur la manière de rendre ces enfants « sains et vigoureux », mais la critique du « travail précoce » en occupe une bonne partie. On n'accoutume pas un animal à la fatigue en l'obligeant à « porter des fardeaux au-dessus de ses forces », surtout quand il s'agit d'enfants qui « ne devraient être occupés que de jeux ». Voilà « un mal réel pour le pays ».

La robustesse de l'homme de la nature est notoire. Elle ne demande qu'à être préservée par des mesures simples et de bon sens, au bénéfice d'une mise au travail qui semble relever d'un immuable destin. Qu'imaginer d'autre, quand on doit constater l'« inconcevable » et « continuel » aveuglement du peuple ? C'est ici le royaume des « charlatans et maiges ».

Un homme ignorant, fourbe, menteur et impudent séduira toujours le peuple grossier et crédule, incapable de juger de rien, de rien apprécier, qui sera éternellement la dupe de quiconque aura la bassesse de chercher à éblouir ses sens...

« Si le peuple raisonnait, il serait aisé de le désabuser ; mais ceux qui le conduisent doivent raisonner pour lui. » Dans une société où, dit Tissot, la morale condamne plus lourdement le vol ordinaire que le meurtre accompli par des empiriques soignant à tort et à travers, détourner le public du « vrai suicide » où il se jette en recourant à leurs services passe par la raison économique, puisque « nous tenons à nos biens plus qu'à toute autre chose ». Les seules « exhortations réfléchies » ne suffisent pas. « Un remède plus sûr, ce serait de faire sentir au peuple, ce qui est fort aisé, qu'il lui en coûtera moins pour être bien soigné, que pour l'être mal. » Il faut féliciter « M. Rosen, premier médecin du royaume de Suède », d'avoir

fait retrancher dans les almanachs ces contes ridicules, ces aventures extraordinaires, ces conseils d'astrologie pernicieux, qui, en Suède, comme ici, ne servent qu'à entretenir l'ignorance, la crédulité, la superstition et les préjugés...

Nicolas Rosen, anobli en « de Rosenstein », avait notamment donné un traité sur les maladies des enfants. Il est cité dans l'*AVIS* parmi les précurseurs de la médecine populaire, avec Gérard Van Swieten, grand restaurateur de la médecine à Vienne et, pour le reste, chrétien fervent jusqu'à l'anti-philosophisme³⁴. « Que de paysans morts pour avoir différé, rejeté, ou mal placé une saignée dans une maladie aiguë, parce que l'almanach le voulait ainsi ! »

Pour réformer les croyances ancestrales, Tissot compte sur une diffusion des « exhortations réfléchies » par la pyramide sociale. Il n'imagine pas que son livre « va devenir une pièce de ménage dans la maison de chaque paysan ». Mais si les « dix-neuf vingtièmes ne sauront, sans doute, jamais qu'il existe », on peut mobiliser les curés, « effrayés des horreurs de leur situation », les seigneurs de paroisses, les « personnes aisées », les maîtres d'école (« un très-grand nombre rasant : j'en ai vus qui saignaient »), les chirurgiens, les sages-femmes et certains « parmi les laboureurs mêmes ». Tissot ne doute pas que les plus sensés de ces paysans, ayant lu son livre, « en répandront avec empressement les maximes ». L'auteur a été attentif à se « faire entendre aux lecteurs d'un certain ordre ».

Parmi les « idées baroques » dénoncées par Tissot, il en est qui touchaient plus directement à la réalité liégeoise. Ainsi, la clef de Saint-Hubert clôt la liste des remèdes traditionnels contre la rage. « La mort d'une foule d'enragés, qui les avaient presque tous pris, et la certitude qu'ils n'ont jamais guéri qui que ce soit... en ont démontré l'inutilité à toute l'Europe. » Les tirades contre les almanachs devaient également résonner aux oreilles principautaires, dans un pays célèbre pour son *Mathieu Laensbergh* publié avec privilège de l'évêque... Que la principauté soit particulièrement accueillante aux charlatans, Jean-Théodore de Bavière venait de le démontrer à l'Europe éclairée, au début des années 1760³⁵. Il s'était entiché d'un chirurgien qui, pour avoir le droit

³⁴ 1772, 109.

³⁵ Florquin 1978.

d'occuper un siège au Collège des médecins, essaya d'acheter un diplôme à Pont-à-Mousson, contre quatorze louis et une tabatière d'or. L'affaire fut mise sur la place publique par le Collège, outré. La Faculté de Paris intervint, mais le prince tint bon. Rien ne semblait avoir changé, depuis le temps où le docteur Delile publiait son ironique *Apologie en faveur de la nation liégeoise* (1734).

L'influence de l'*Avis au peuple en pays mosan* se marque notamment chez Philippe Fermin (*Instructions importantes au peuple sur l'économie animale*, 1767)³⁶ et chez le Liégeois Gilles-Benoît Ponsart. Né vers 1740, diplômé de Reims, celui-ci avait exercé à l'hôpital des Invalides, à Paris, avant de revenir à Liège, où il fut promu « médecin-consultant » de Velbruck³⁷. Ponsart publie à Paris, en 1770, un *Traité de la goutte* reprenant la lutte contre les « erreurs triviales » attachées à la maladie et à son éventuelle transmission. Une croyance répandue voulait en effet qu'elle se communique des grands-pères aux petits-enfants par la « semence ou matière prolifique³⁸ ». Buffon était louangeusement invoqué pour réfuter « cette opinion surannée » : « comment concevoir qu'un levain aussi grossier que celui de la goutte puisse pénétrer dans des particules organiques aussi fines et déliées que le sont celles qui constituent le premier rudiment de l'homme ? » L'argumentation était assortie de tirades contre les « préjugés », les « systèmes adoptés dès l'enfance », la difficulté de s'en débarrasser « quoiqu'on en voie le faux et le ridicule », leur perpétuation souvent contraire aux lois, etc. À l'égard de ces opinions comme en matière d'hygiène, un principe unique s'impose : « il n'y a que la nature qui puisse nous fournir des armes pour calmer des impressions » troublant « l'économie animale » et donnant lieu « à beaucoup d'erreurs dans la pratique ».

Donnant ses recommandations aux presses liégeoises, Ponsart publia d'abord un petit *Précis sur les différents vices de l'estomac*, pompeusement justifié par des « motifs qui intéressent l'humanité³⁹ ». L'eau de Spa, bénite par Tissot et Poissonnier, y coulait à flot. Il fit ensuite paraître son *Traité de l'apoplexie*

³⁶ 1768, 51 ; 1775, 139.

³⁷ Capitaine 1857, 480-82.

³⁸ *Traité méthodique de la goutte et du rhumatisme*, Paris, Desventes de-La-Doué, 1770, 29 sv.

³⁹ Liège, Bassompierre fils, 1770 ; DT 644 ; BCLG Cap. 4430. On ne craignait pas d'y citer, parmi les victimes exemplaires de l'intempérance, un ancien bourgmestre de Malmedy, Godefroid Bodson.

(1775), « ouvrage à la portée de tout le monde, dans le goût de l'*Avis au peuple sur sa santé* », ajoute l'annonce⁴⁰. On y déclame abondamment contre les « grandes passions » qui « hâtent la vieillesse », « dérangent toute l'économie » et « abrutissent, en ce qu'elles excitent une trop grande dissipation d'esprit animal ». Au moment où se développe un courant sentimental à la pointe duquel Diderot réhabilite les vertus de l'enthousiasme, n'est-ce pas contre cette nouvelle attitude que réagit le clinicien ? L'anatomie peut désormais traduire les excès de l'amour ou de l'ambition dans un jeu varié d'images. Les impressions violentes « rapetissent », « racornissent » le cerveau, en raidissent les fibres, y déposent « d'espace en espace des concrétions ».

C'est aussi pour cette raison que les peintres, les musiciens, et en général ceux qui s'appliquent aux arts agréables, et qui demandent une vive imagination deviennent fols. C'est aussi pour cela que les mathématiciens sublimes sont sujets à le devenir. Les médiocres qui marchent pas à pas, ne le deviennent jamais.

Et « qu'on ne dise pas que ceci ait été imaginé dans le cabinet ; la dissection vérifie tous les jours ces faits ». L'expérience, la science ont engendré une accélération du savoir médical qui se mesure doublement : par rapport à l'inertie de la médecine populaire, comprise comme une manifestation d'aliénation généralisée, mais aussi par rapport à des usages et croyances plus modernes. Cette accélération, dont la conscience appartient intimement au sentiment d'un changement radical, exige la liquidation systématique des mythes (même si Ponsart continue de ménager — par empirisme ? — de singuliers remèdes populaires).

Les frontaux mystérieux et les sachets que l'on porte à la poitrine, au scrobicule du cœur [pour prévenir ou guérir l'apoplexie] sont de pures niaiseries; mais c'est toujours par des œuvres mystiques que le peuple, l'ignorant et le crédule veulent être soulagés, soit dans leur santé, soit dans leur misère⁴¹.

⁴⁰ 1775, 63 ; Liège, Demany, 1775 ; DT 644.

⁴¹ 92 sv. Par contre, Ponsart montre une certaine indulgence envers les pratiques consistant, après une attaque d'apoplexie, à « se raser la tête », à y mettre « des peaux », à se laver « avec des choses

Face aux besoins et aux maux « réels », le peuple s'est toujours réfugié dans « l'illusion », les « exorcismes indiscrets », les « devins » : « toutes inventions composées et administrées par la cupidité et le fanatisme ». Le drame des pauvres, qui se manifeste par la privation d'un certain bien-être, réside foncièrement dans l'obstination à ne pas considérer la nature des choses et les « vrais remèdes » qui en découlent.

Ils ignorent encore le miracle universel ; ils n'en connaissent et n'en désirent qu'un, qui est celui de répandre sur eux la fortune et la santé. Mais profiteraient-ils de ces dons, s'ils se répandaient sur eux ? non. Ils sont fols et aveugles, c'est leur vraie maladie.

D'autres remèdes, classiques ou modernes, ne sont pas davantage ménagés⁴². La saignée a tué plus d'un malade, comme l'a rappelé Boerhaave. Les cures par le mouvement, à la mode chez les touristes spadois, en particuliers ceux de l'opéra-comique wallon, sont illusoire et donnent parfois lieu à des « secousses » mortelles. Il faut chercher la santé dans un nouvel équilibre entre « les moyens les plus naturels et les plus raisonnables ». Le *Traité de l'apoplexie* se termine ainsi sur une profession de foi opportunément suscitée par quelques considérations relatives au traitement de l'impuissance. Au delà d'une réclame en faveur des bains-douches, « la vie la plus agreste » dénonce une dernière fois « la vie molle et efféminée ». « On n'ignore pas que c'est dans la campagne qu'on va pour peupler les villes, qui ne sont que de vastes tombeaux, où le genre humain va s'engloutir ; d'après cela suivons la nature, et sous ses auspices l'on peut guérir. »

Le renouvellement de la médecine populaire est diversement invoqué, dans la production locale et les livres qui se vendent à Liège, à l'époque où nous sommes. Le vulgarisateur Pons-Augustin Alletz prétend aussi, en tête de son *Albert moderne* de 1768, édité à Liège en 1774, qu'il existe « une différence

spiritueuses ». « Tout cela n'est pas de grande efficacité ; mais cependant on peut le permettre, comme aussi l'application d'animaux vivants sur la tête ; c'est un topique qui ne doit point être rejeté, quoique usité par le peuple. »

⁴² 56-57, 77.

considérable entre les secrets de l'Albert ancien et ceux que nous donnons aujourd'hui ».

Les personnes sensées se défient avec raison du succès que peuvent avoir ces sortes de secrets. Que penser en effet d'un homme entêté de l'astrologie judiciaire, et qui propose pour moyen de se faire aimer d'une personne, de composer un talisman sous la constellation de Vénus (...). Il ose encore proposer pour la même fin d'avoir trois cheveux de la personne dont on veut être aimé, et de les lier avec trois des vôtres, en disant ces paroles: ô corps, puisses-tu m'aimer par la vertu efficace du *scheva*.

La collection de recettes et de médications qu'il publie résulte quant à elle des découvertes communiquées « par la voie des ouvrages périodiques depuis plus de vingt ans ». Rien ici des « prétendus enchantements qui choquent le bon sens ». Le croira-t-on sur parole? Bien des remèdes gardent un parfum d'archaïsme magique. On soignera le malade de la rage en le plongeant neuf fois dans la mer. Pouvoirs étonnants de l'eau : on y fera tremper les pieds et les mains des « maniaques ou gens atteints de folie », « jusqu'à ce qu'ils s'endorment » : « la plupart se trouvent guéris à leur réveil⁴³ ». Quand Alletz en appelle à l'actualité médicale — en dehors des expériences tentées par quelque curé de campagne (celui de Gagni traite les maniaques à la « feuille pilée de chardon ») — c'est pour donner dans le magnétisme. Le « docteur Kloerich de Gottingue », comme tel confrère de Bordeaux, apaise les maux de dents au moyen d'une barre aimantée en tournant le visage du patient vers le Nord.

À côté d'Alletz se signale, parmi les vulgarisateurs les plus féconds, Pierre-Joseph Buc'hoz, auteur d'une *Médecine pratique et rurale* qui relaie l'ancienne *Médecine des pauvres* de dom Nicolas Alexandre, datant du début du siècle (et qu'on utilise encore dans la seconde moitié du siècle suivant⁴⁴). La santé des

⁴³ 3, 18, 32, 43, etc. Cf. Inc. à DT. En cas d'accouchement laborieux, on applique sur le ventre de la femme une pâte de laurier-fée et d'huile d'olive : « l'enfant se tournera ». On recommande contre la gale des bouillons où auront infusé « cinq écrevisses de rivière ou une vipère ».

⁴⁴ 1775, 81, 121. Pour le *Manuel de médecine* de Buc'hoz, qui ne coûte qu'un florin et dix sous : 1776, 35, 38. La santé publique fera parfois l'objet d'une série d'annonces groupées. Desoer consacre presque tous ses avis du 9 octobre 1775 au sujet, qui donne l'occasion de remettre à l'honneur, outre la *Médecine et chirurgie des pauvres*, l'*Art de conserver la santé* de Bruzen de La Martinière, cité plus haut. On y joint un manuel des dames de charité, contenant des *formules de*

enfants fait l'objet des traités de Raulin, de Cooke, de Van Swieten⁴⁵ etc. Les maladies professionnelles sont étudiées par le Provençal Joseph-Jacques Gardane. À quel point la question de la santé publique devient prédominante, on le mesure encore au fait qu'un *Nouveau dictionnaire de médecine* comme celui que vendent Orval et Dessain — en six volumes dus à « une Société des plus habiles médecins de Paris » — se recommande désormais comme « utile à toutes les classes de citoyens, surtout aux habitants de la campagne⁴⁶ ».

Jean-Jacques Gardane nous intéresse plus particulièrement par son *Secret des Suttions dévoilé, ou l'inoculation mise à la portée de tout le monde*, largement annoncé dans la *Gazette*⁴⁷. Cet opuscule témoigne, un quart de siècle avant que soit créé à Liège le premier centre de vaccination gratuite, du caractère public d'un débat qui ne concernait déjà plus l'efficacité de celle-ci, mais la manière d'opérer. Quand le Bureau de bienfaisance demande en 1800 l'approbation du préfet Desmousseaux à propos « d'une nouvelle découverte » dont on ne peut refuser l'examen que par « un trop aveugle préjugé », l'autorité parisienne consultée invoque les travaux pionniers du célèbre Jenner⁴⁸. Celui-ci, nous dit-on, s'était intéressé au phénomène produit par la contamination de la « cow-pox » vers 1775. Le *Secret des Suttions* rappelle que les vertus de la vaccine, éprouvées par une tradition qui « remonte au moins au début du dix-huitième siècle » (Florkin), étaient consacrées dès 1774 au niveau le plus élevé de la société.

Il n'est plus question d'examiner si l'inoculation est utile ou nuisible; encore moins s'agit-il de savoir s'il faut la permettre ou la défendre: la mort de Louis XV en a malheureusement démontré la nécessité, et les succès de cette opération ne sont plus douteux depuis

médicaments faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables qui distribuent des remèdes aux pauvres, dans les villes et campagnes. V. aussi, dans le sillage de Tissot: *Etrennes d'un médecin* (1775, 4) ; *Dictionnaire portatif de santé* (1776, 21) ; Bienville, *Traité des erreurs populaire sur la santé* (1777, 6).

⁴⁵ 1775, 81 ; 1776, 37.

⁴⁶ 1772, 69, 88 ; 1775, 67, 111. Les auteurs sont Nicolas, Demarque et de La Cervole. Orval et Dessain, le mettent en vente séparément, sans compétition sur le prix (Dessain vend le livre plus cher que son concurrent). SFG en signale une édition liégeoise.

⁴⁷ 1774, 121-125 ; 1775, 114-15.

⁴⁸ Florkin 1957, 170 sv.

l'heureuse convalescence de notre jeune Roi et des augustes Princes et Princesses, dont le courage généreux doit dissiper à jamais les fausses craintes et les scrupules élevés contre cette pratique⁴⁹.

Gardane entend donc « mettre à la portée du peuple un secours qui n'est point assez répandu », et dépouiller l'inoculation des « secrets » dont l'a entourée un de ses promoteurs, qui s'est « fait annoncer comme un faiseur de prodiges⁵⁰ ». Celui-ci accompagnait l'opération d'un spécifique « suttonien ». Poudre aux yeux... Il suffit de laisser le vacciné à l'air libre, comme on procède depuis toujours chez « les Brames de l'Indostan » ; la « frugalité du régime » fera le reste. À nouveau, la raison médicale, pour mieux atteindre un peuple délivré des mystères, en venait à exalter la pure et toute puissante nature. Il s'agissait, comme chez Tissot, de rendre à celle-ci la partie nourricière de la société, en faisant tomber illusions et préjugés.

Sur le pouvoir et ses abus

Les préoccupations relatives à la misère contrastent vigoureusement, dans les quatre pages trihebdomadaires de la *Gazette*, avec la masse de nouvelles provenant des classes les plus élevées. Comment reconsidérer aujourd'hui la place qu'y tient par exemple le carnet rose des puissants ? Beaumarchais colore celui-ci à sa manière.

Est-ce que je ne connais pas vos petits grands seigneurs ? Voyez-les dans les unions même les plus égales pour la fortune. Une fille est mariée aujourd'hui, trahie demain, abandonnée dans quatre jours ; l'infidélité, l'oubli, la galanterie ouverte, les excès les plus condamnables ne sont qu'un jeu pour eux.

⁴⁹ Paris, Ruault, 1774, 5-6.

⁵⁰ L'Anglais Worlok, beau-père de Sutton, relayé à Paris par Seehy.

Ainsi s'exprime le baron — les convenances sont sauvées — dans *Eugénie*⁵¹. « Vous aimez les lords, les gens de haut parage, et moi je les déteste. » L'*École des mères* de Nivelles de La Chaussée, le *Cercle* de Poinsinet de Sivry agitent au même moment sur la scène liégeoise un beau monde où se côtoient des personnalités fluettes et « libertins déclarés⁵² ». Le roturier, chez Nivelles, rêve d'obtenir pour sa descendance un titre autorisant l'entrée dans une société où l'ambition suprême consiste à devenir « l'homme de France qui sait le mieux choisir une étoffe de goût⁵³ ». L'élégance enseigne à mépriser les « gueuseries » de la vie pratique et les sentiments « bourgeois ». Beaumarchais frappe en maxime une autre affectation : « Les honnêtes gens aiment leurs femmes; ceux qui les trompent les adorent. » Accordons au mondain, écrit Boissy dans les *Dehors trompeurs*, qu'il semble né « pour ne tenir à rien » et ne connaître de loi que celle de son agrément, lequel peut s'avérer, comme le luxe, moteur puissant de progrès. En accueillant et en protégeant les philosophes du jour, il

brave les préjugés et les erreurs grossières,
enrichit les esprits de nouvelles lumières,
échauffe le génie, excite les talents,
sait unir la justesse aux traits les plus brillants.

Ce regard sur les nantis se cantonne, il est vrai, dans la satire. Pour que la critique s'avance sur le terrain politique, il n'est pourtant pas besoin de recourir à des lectures prohibées. L'image de la noblesse que véhicule l'*Encyclopédie*, par exemple, est reprise dans un recueil d'extraits choisis comme celui que publie en 1768 l'abbé Joseph Laporte. L'article *Cour* s'y présente déjà comme un morceau d'anthologie⁵⁴. La mise au point de Diderot y est à la mesure du long compliment qu'il adresse d'abord à la politesse, à la « délicatesse », à la « perfection » des manières et des « mœurs mêmes » que cultivent certains

⁵¹ Beaumarchais 1988, 161 sv.

⁵² 1770, 13-14, 133, 306.

⁵³ Paris, Duchesne, 1773, 17, 26, 32 sv.

⁵⁴ 1775, 78. *Encycl.*, IV, 355 ; Diderot 1976, VI, 516-17 ; *L'Esprit de l'Encyclopédie*, Genève-Paris, Vincent, 1768, II, 91-92 ; Pons, 196-97.

courtisans. Mais Montesquieu dénonce l'inversion de ces qualités dans *l'air de cour*.

... cet air, selon lui, est le vernis séduisant sous lequel se dérobent l'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de tout engagement, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance sur ses faiblesses, etc. en un mot la malhonnêteté avec tout son cortège, sous les dehors de l'honnêteté la plus vraie, la réalité du vice toujours derrière le fantôme de la vertu.

L'Esprit de l'Encyclopédie retient-il à plaisir, dans la sélection que présentent ses cinq volumes, les coups de griffe visant les puissants ? On peut le croire quand on voit reproduits des articles tels qu'*Insinuant* ou *Insolent*, qui portent également la marque de Diderot et de son mépris déclamatoire pour les caractères « subalternes⁵⁵ ».

L'homme insinuant a une éloquence qui lui est propre. (...) C'est l'art de saisir nos faiblesses, d'user de nos intérêts, de nous en créer; il est possédé par les gens de cour et les autres malheureux. Accoutumés ou contraints à ramper, ils ont appris à subir toutes sortes de formes. *Fiet avis, et cum volet arbor*. Ce sont aussi des serpents, tantôt ils rampent à replis tortueux et lents; tantôt ils se dressent sur leurs queues...

Quel est donc l'homme insolent ? c'est celui qui dans la société a des meubles et des équipages, et qui raisonne à peu près ainsi. J'ai cent mille écus de rente; les dix-neuf vingtièmes des hommes n'ont pas mille écus, les autres n'ont rien. Les premiers sont donc à mille degrés au-dessous de moi ; le reste en est à une distance infinie.

À côté de « l'insolence de la grandeur » et de « l'insolence financière ou magistrale », une place est faite à « l'insolence littéraire ». Mais « un sauvage ni un philosophe ne sauraient être *insolents* », car le premier voit partout des égaux et le second « descend modestement » jusqu'à ceux qui ne le sont pas. L'égalité,

⁵⁵ *Encycl.*, VII, 716-20, 848-50 ; Diderot 1976, VIII, 788-91 ; *Esprit*, III, 175-204, 260-71.

illusion poétique ? Sous la plume de Marmontel, l'article *Grand (Philosophie, Morale, Politique)* n'offre une adhésion à la monarchie « bien constituée » qu'après avoir défini en termes vibrants une démocratie qui devait en effet, dans son étincelante rigueur, paraître difficilement accessible.

Dans la démocratie pure il n'y a de grands que les magistrats, ou plutôt il n'y a de grand que le peuple. Les magistrats ne sont grands que par le peuple et pour le peuple [...]. Il est de l'essence de la démocratie que les grandeurs soient électives, et que personne n'en soit exclu par état. Dès qu'une seule classe de citoyens est condamnée à servir sans espoir de commander, le gouvernement est aristocratique.

Au terme d'une réflexion qui ne cesse d'opposer démocratie et aristocratie comme la pureté à la corruption (il n'y a pas de bon régime d'une élite héréditaire, seulement un « moins mauvais »), le système monarchique offre l'image d'un compromis qui se veut réaliste, bien que l'équilibre requis apparaisse lui-même quelque peu « merveilleux ». Les conditions réelles du fonctionnement de cette « machine vaste » et pourtant « toute simple » se profilent ici et là. « L'ambition des *grands* semble devoir tendre à l'aristocratie » ; « le désordre le plus effroyable de la monarchie, c'est que les *grands* parviennent à usurper l'autorité qui leur est confiée... ». Il devient alors inévitable que celle-ci, mal balancée entre le prince et la nation, entraîne une décomposition généralisée du corps social, où s'achètent désormais suffrages et vertu. Comme le langage de la république paraît clair et « simple » au regard de cette rhétorique de l'idéologie conciliatrice, faite de formalisme et de symétries obligées⁵⁶. « En un mot la république n'est une que dans le cas du droit universel aux premières dignités. Toute prééminence héréditaire y détruit l'égalité, rompt la chaîne politique et divise les citoyens. »

Il est vrai que la France montrait cette image vécue d'un pays où les grands sont « ce qu'ils doivent être naturellement dans toutes les monarchies de

⁵⁶ En régime monarchique « bien constitué », les grands « tiennent donc au prince par leur supériorité sur le peuple ; ils tiennent au peuple par leur dépendance du prince » ; « le prince n'a aucune raison de surprendre le peuple : le peuple n'a aucune raison de se défier du prince : les *grands* ne peuvent servir ni trahir l'un sans l'autre », etc.

l'univers ». Le despotisme asiatique ne figurait là que comme repoussoir. Ce n'est pas dans le modèle des nations modernes que l'aristocratie aurait pu tromper le souverain comme chez les barbares, en lui criant : « *vous pouvez tout* », « *votre peuple est heureux* ». L'Orient fournit encore à Marmontel, dans l'article *Gloire*, l'exemple de Tamerlan, prototype du conquérant sanguinaire qu'une poignée d'hommes décidés aurait suffi à « châtier comme un enfant » : l'*Esprit de l'Encyclopédie* reproduit aussi le morceau. La perspective s'élargit, quand Marmontel considère le champ de bataille de l'Europe. Les illusions de la *fausse gloire*, qui entraînent « vingt mille hommes au carnage », sont universelles. Le modèle héroïque dont elles se nourrissent doit faire place nette. Même l'innocente Bibliothèque bleue et sa chevalerie sont visées. À Liège, on publiera a réécriture de *Robert le diable*, de *Fortunatus*, des *Quatre fils Aymon*, adaptés par « un homme de goût » à des conceptions plus modernes⁵⁷.

« Il ne faut qu'un mois, résume Marmontel , pour ravager une province ; il faut dix ans pour la rendre fertile. On admire celui qui l'a ravagée ; à peine daigne-t-on penser à celui qui la rend fertile. » Aujourd'hui, ajoute-t-il à l'adresse de ses confrères écrivains, « ce sont les corps sanglants de vos voisins qui tombent épars dans l'arène; demain ce seront les vôtres ». Le « merveilleux funeste » symbolisé par Tamerlan ou Cortes ne concerne pas que l'ailleurs et le passé.

... à l'égard des vivants mêmes, quel parti doit prendre l'homme de lettres, à la vue des succès injustes et des crimes heureux ? S'élever contre, s'il en a la liberté et le courage; se taire, s'il ne peut ou s'il n'ose rien de plus.

Quelle avenue ouverte à l'humanité, « si l'on arrachait au peuple le bandeau de l'illusion et les entraves de la crainte » ! À la fin des années soixante, deux affaires vont offrir aux Liégeois l'occasion de « s'élever contre des succès injustes » dans des contextes, il est vrai, plus terre à terre que ceux décrits par la plume héroïque de Marmontel.

⁵⁷ 1777, 18, DT 707 ; Dutilleul 1987 ; sur la « stratégie de réduction et de simplification » des éditeurs troyens : Chartier 1987, 256, 1993, 109.

Les Disciples de Laverne

En juin 1767, la *Gazette* reproduisait dans sa rubrique des nouvelles « De Liège » le texte suivant⁵⁸ :

Dinant, ce 25 juin

« Je soussigné déclare qu'ayant été malheureusement séduit par des gens malintentionnés, et trompé par des mémoires odieux, j'ai composé un libelle intitulé : *les Disciples de Laverne*, déjà condamné et flétri par sentence de Messieurs les Echevins de Liège. Je désavoue et déteste en général ledit libelle, et le reconnais en particulier injurieux et calomnieux envers M. *Dupont*, Seigneur de Weve et sa famille. Je suis pénétré d'un sensible regret d'avoir offensé si cruellement ledit M. Dupont, Souverain Mayeur de cette ville. Je me fais un plaisir et un devoir de le reconnaître pour homme d'honneur et de probité, et je proteste n'avoir été engagé dans cette démarche de rétractation (ainsi que je l'ai plus amplement déclaré par l'acte que j'ai passé le 23 de ce mois pardevant les sieurs *Lion* et *Develette*, notaires à Dinant) que par le désir sincère de rendre hommage à la vérité. En foi de quoi, j'ai signé *J.J. Coster*, avocat. »

Deux jours plus tard, Desoer annonçait qu'il débitait la *Déclaration* authentique de l'avocat Coster, « avec la lettre dudit avocat à M. Dupont de Weve. L'affaire des *Disciples de Laverne* remontait à 1764⁵⁹. Introduisant la rétractation, le journal rappelait :

Le public n'a pas oublié sans doute la tracasserie qu'une horrible cabale suscita, il y a environ trois ans, contre M. Dupont de Weve, Grand-Mayeur de Dinant : on se souvient encore du libelle, intitulé : *les Disciples de Laverne*, qui attaquait si cruellement un homme estimable par ses mœurs et son intégrité... Les accusations de ce libelle ne laissèrent d'impressions que dans les esprits susceptibles de prévention, ou de malignité...

La démarche de l'avocat Coster était présentée comme celle « d'une âme honnête qu'on a pu séduire », « mais qui sait réparer une injustice passagère ».

⁵⁸ 1767, 77-78. DT 601.

⁵⁹ Elle a notamment été évoquée par M. Florkin, M. Yans et B. Addison.

En fait d'injustice, c'est plutôt Jean-Joseph Coster, « négociant et bourgeois de cette ville », qui paraît en avoir été victime, dans un conflit l'opposant de manière exemplaire à la coalition d'un chevalier douteux et d'un bourgmestre « tombé dans l'exécration publique ». La brochure des *Disciples de Laverne*, publiée en 1765 sous l'adresse de Londres mais imprimée à Liège, raconte les événements à sa manière, alerte et pleine d'humour, dont dut se délecter un public local sans doute habitué à moins de pétulance.

Un certain chevalier Stapleton, d'une origine britannique plutôt fumeuse, avait dû fuir Bruxelles après une escroquerie commise en 1758. Ce sont d'emblée deux classes et presque deux mondes qui s'affrontent dès ces préliminaires. Le chevalier met en avant une « race illustrée par dix-huit amiraux, une vingtaine d'évêques, quelques généraux d'armée, et particulièrement par un Viceroi d'Irlande ». « Selon les lois et les coutumes de la chevalerie », il s'était fait remettre par un drapier flamand, pour le compte d'un duc de Saint-Albans dont le blason n'apparaît pas non plus impeccable, quelques milliers de florins d'étoffes qu'il revendit aussitôt ou déposa au mont-de-piété « à deux tiers de perte ». Ces liquidités lui étaient devenues indispensables pour garder les « précieuses faveurs d'une petite comédienne nommée la Bibi ». Jean-Joseph Coster n'est quant à lui que marchand « estimé par sa probité, qui sait régler avec intelligence les objets relatifs à son commerce, qui jamais n'a rien épargné pour bien élever sa famille ». Celle-ci est impressionnante puisqu'elle compte vingt-trois enfants, « dont près de la moitié vit encore ». Coster opposera aux mœurs de ses adversaires la bonne santé de la bonne conscience.

Vandenhecke, le drapier, avait très humblement adressé sa créance au duc de Saint-Albans, qui fait la sourde oreille et le renvoie au chevalier. « Les Flamands sont assez grossiers, et n'estiment point les jeux d'adresse » : le marchand déposa plainte. Stapleton fut incarcéré « dans la tour qu'on appelle la *Trurenberg* ». Évadé, il gagna Paris où la police le reprit et « lui donna un appartement et un géôlier pour valet ». Au terme d'aventures dignes de « *Lazarille de Torme* », il échoue en 1764 à Dinant, bonne ville du pays de Liège, en compagnie du duc de Saint-Albans poursuivi pour banqueroute. L'obstiné Bruxellois y voit une occasion de récupérer sa créance et la cède à son confrère Coster, qui fait saisir

les effets de Stapleton. Celui-ci ne se piquait pas toujours « d'imiter la bonne foi des anciens chevaliers ». Il retrouve ici le code de sa condition et va chez Coster le provoquer en duel, épreuve dont le bourgeois décline le « ridicule ».

Les Dinantais honnêtes doivent prendre le parti d'un père de famille qui fait l'objet de menaces et que l'on presse de présenter des excuses publiques. Appelé à comparaître, le chirurgien Bodson témoigne de son côté. Il a rencontré Stapleton « précédé de son domestique, armé d'un fusil et d'un couteau de chasse ». Le chevalier l'a prié « de dire au sieur Coster père qu'il l'attendait à la Brassine » et il s'en va répétant à qui veut l'entendre qu'il cassera la tête « à ce coquin de juif ». C'est qu'il se donne maintenant pour ministre plénipotentiaire du duc de Wurtemberg et de Cercles du Haut et Bas Rhin. Le « pantin rodomont » mène grand train, saoule les filles d'auberge au « vin de Champagne mousseux » et réclame les honneurs dus à ses titres « en y ajoutant encore celui de baronnet d'Angleterre ». Tout cela impressionne les « pygmées » qui font office d'autorités communales, emmenés par le mayor Dupont, dont l'art de « fabriquer des généalogies » a changé le nom en celui de Du Pont de Weve. Ainsi un parvenu, méprisant « aujourd'hui la vile roture », peut-il régner en seigneur sur « un hameau composé de trois cabanes exactement ruinées, et peuplées par cinq ou six misérables exténués par la faim ». Il est arrivé que Du Pont de Weve, par son impéritie, protège des « gueux », lorsqu'il a laissé filer ceux qui avaient assassiné un « pauvre artisan » ou volé un boucher. « Mais qu'une aventure malheureuse arrive à un bourgeois qui ait un peu de bien », il le traitera sans ménagements. Le mayor condamnera Coster en refusant de lui montrer les ordres du prince-évêque à son sujet : arbitraire dont on ne trouve pas même l'exemple chez « un Souverain despotique ». « Quand un aga des janissaires va de la part de Sa Hautesse commander à quelque bacha de s'étrangler, il lui présente du moins un cordon... »

Un des échevins répondit que les Souverains étaient au-dessus des lois. Il faut être d'une ignorance bien barbare pour débiter une pareille maxime. Ce n'est point parmi des nations policées, que les Souverains refusent de se prêter aux lois. La plupart d'entr'eux font même serment de s'y soumettre. Il n'y a que des Souverains destinés au malheur et à la haine des peuples, qui font gloire de les fouler aux pieds.

Coster réclame seulement les droits « de la justice et de l'humanité ». Il s'en expliquera devant le Conseil privé, dont un membre aurait dit : « *ce n'est point ainsi, Messieurs, que l'on traite un sujet du Prince et un bon citoyen.* » À la différence de ce qui se passe dans les drames bourgeois, le « foutu entêté », comme l'appelle le chevalier, devra pourtant s'incliner et lui présenter ses excuses.

Revenons à la *Gazette de Liège*. L'avis par lequel l'avocat Coster « désavoue et déteste » son écrit des *Disciples de Laverne* conclut une procédure décrite par M. Yans. Le 11 mars 1765, le Procureur général, chef du parquet, demanda aux échevins de Liège de sévir contre les auteurs et imprimeurs de la brochure. Deux mois plus tard, celle-ci était condamnée à la lacération sur le Marché. Si le jugement invoquait surtout l'atteinte portée à la réputation du mayeur, présenté comme un escroc, il s'agissait aussi de faire justice des coups de griffe adressés à certains collaborateurs du prince-évêque. Chargé de vérifier les patentes de Stapleton, en tant qu'ambassadeur, le secrétaire du Conseil privé, Jean-Louis de Chestret (ou son fils Jean-Nicolas), les authentifia sans s'arrêter au fait qu'elles ne mentionnaient nullement une députation des Cercles. Il essaya de persuader Coster que le prince avait donné ordre de l'emprisonner, ce que va contester un autre membre du Conseil privé, qui se fait fort de confondre Chestret⁶⁰. Manifestement, le bourgeois de Dinant n'avait pas que des ennemis au palais. Le libelle reproche également au secrétaire de l'évêque, le chanoine Brocal, d'avoir joué double jeu. « Ces allégations », comme l'écrit M. Yans, « ne méritaient-elles pas plus le châtimement que des propos badins à l'égard d'un échevin local ignorant des fonctions génitales, ou ne devaient-elles pas au moins être retenues au même titre que des attaques contre le chef de la magistrature à Dinant » ?

Les autorités jugèrent qu'il fallait empêcher ces insanités de se répandre, mais sans trop les remuer aux yeux du public. Peut-être est-ce la raison pour laquelle on ne mit donc pas trop de zèle à démasquer leur auteur, sur le coup⁶¹. Il était

⁶⁰ Sur la réalité de la liberté individuelle à Liège au dix-huitième siècle, cf. Hélin 1968.

⁶¹ La *Gazette* invite en 1775 à révéler l'origine d'un autre opuscule, dans une affaire qu'il s'agirait d'identifier. Elle publie le 15 mars l'avis suivant : « Un libelle imprimé, contenant des calomnies infâmes contre une personne attachée à la légation d'un Ministre ... résident auprès de S.A. Royale le Gouverneur-Général des Pays-Bas autrichiens, ayant été mis en circulation dans la... de

pourtant clair qu'il s'agissait d'un proche du marchand et le style dénonçait assez une plume déjà expérimentée, érudite même, capable de citer Aristote, Homère, Pétrone ou Pope. L'annonce du journal porte les *Disciples de Laverne* au crédit de l'avocat « J.J. Coster », qu'il faut sans doute lire « Jean-Joseph », un des nombreux enfants du marchand, dont il porte les prénoms. Probablement est-ce lui que la brochure met en scène, affrontant le chevalier en l'absence de son père et lui répondant que sa « race », à la différence d'autres moins connues, « est composée d'honnêtes gens ».

Bl. Addison a relevé dans le récit d'autres références littéraires. On y compare un personnage, pour l'obésité, à la baronne de Thunder-ten-tronckhet on recommande à un autre, sexuellement mal informé, de se plonger dans *Thérèse philosophe* ou le *Portier des Chartreux*. Ceci peut-il s'éclairer par la vente de livres qui eut lieu le 1^{er} février 1785, quand l'estimeur Bouquette dispersa la collection ayant appartenu à *feu Mr l'avocat Coster, conseiller bibliothécaire de feu S.A.C. le comte de Velbruck* ? Le catalogue figure dans le miraculeux ensemble rassemblé au dix-neuvième siècle par Ulysse Capitaine. C'est, sans conteste, la bibliothèque d'un moderniste, voire d'un esprit fort, qui a la *Collection complète des œuvres de Mr de Voltaire* en 31 volumes, *l'Esprit des lois*, tout Marmontel, les *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois* de De Pauw, *l'Histoire des deux Indes*, etc. — à l'exception de Rousseau et de Diderot⁶².

Bruxelles, où des adhérents de l'auteur dudit libelle l'ont jeté pendant la nuit sous différentes portes, l'on pré... le public que quiconque voudra faire connaître l'auteur de ce libelle et fournir des preuves suffisantes pour le ... pourra adresser sa dénonciation sous enveloppe cachetée duquel (après que les éclaircissements subministrés auront été ... suffisants pour convaincre l'auteur du libelle susdit) le dénonciateur recevra sans la moindre difficulté une récompense de cent ducats, et on l'assure de plus qu'il ne sera jamais connu ni compromis en rien. L'on peut s'adresser chez l'imprimeur de cette gazette. »

⁶² Droixhe 1989d. Sur les lectures des magistrats et avocats bordelais — « témoignage d'autant plus intéressant qu'un certain nombre d'entre eux, tel Vergniaud, ont participé aux premiers événements de la Révolution » — cf. Desgraves 1988, 187.

Les Agréments et désagréments de la Redoute de Spa

Le chevalier Stapleton vient d'apparaître en personnage douteux évoluant dans le milieu des grands seigneurs — et des escrocs — qu'attiraient les villes d'eaux de la région. On sait comment les jeux de Spa vont faire l'objet dans les années 1780 d'un affrontement politico-économique débouchant sur la Révolution liégeoise. La *Gazette* enregistre dès 1769 un écho des tensions qu'ils suscitent⁶³.

F.J. Desoer, imprimeur-libraire, à la Croix d'or, sur le Pont-d'Ile, avertit qu'il est faux, que la brochure intitulée : *les Agréments et les désagréments de la Redoute de Spa* sorte de son imprimerie: il a cru devoir donner ce démenti public à celui qui a osé l'imprimer en son nom.

La contrefaçon, il est vrai, était grossière. La page de titre de cet opuscule d'une quarantaine de pages portait : « Chez J.F. Dessoer⁶⁴. » A.Body, qui mentionne le correctif de la *Gazette*, cite encore une correspondance faisant allusion à un changement d'adresse, « pour ne pas y laisser : *chez Desoer* ». « Il est marqué : *Imprimé ou se débite à Calais ou à Dunkerque chez le marquis de la Frigousse.* » De son côté, de Theux mentionne une « deuxième édition, à Paris et à Rouen, chez les principaux Libraires associés », que conserve la Bibliothèque communale de Spa⁶⁵.

Qu'y avait-il dans cette brochure de si compromettant pour Desoer ? Le baron de Villenfagne soulignait sa dénonciation moralisante des effets sociaux pervers qu'entraînent les jeux de hasard. Comme l'a souligné Body, c'est aussi — et peut-être surtout — contre le monopole dont ceux-ci faisaient l'objet que protestent les *Agréments et désagréments de la Redoute*. Et. Hélin a raconté comment l'apothicaire Gérard Deleau et le marchand Lambert Xhrouet avaient obtenu pour le Magistrat de Spa, à l'époque où ils étaient bourgmestres, un

⁶³ 1769, 63. DT 616.

⁶⁴ Bibl. communale de Spa, Fonds A. Body. L'exemplaire de la BULg n'a pas été retrouvé. La double erreur de l'adresse n'est pas relevée par Body (1875, 49-50).

⁶⁵ Je remercie son bibliothécaire, M. Toussaint, de m'en avoir facilité la communication. De Theux écrit que l'adresse de cette « deuxième édition » concerne « une partie des exemplaires » : il s'agit en fait d'une vraie réédition.

privilège exclusif de construire une salle de jeu, en contradiction avec la morale de l'Église aussi bien qu'avec la règle pratiquée jusqu'alors dans la principauté. Ils auraient exploité ce privilège à leur profit et gagné des sommes énormes en gérant les « Assemblées publiques de bal et de jeu » que l'on appelait la Redoute.

L'auteur anonyme du libelle se charge de le démontrer en exposant une comptabilité dont la précision boutiquière rend quelque peu suspectes les déclamations d'un homme scandalisé par la furie et les fraudes du jeu, comme doit l'être toute « personne d'honneur et de probité ». Sa vertueuse indignation commence par accabler ces « Grecs », joueurs professionnels « assez bien étoffés », qui viennent promener avec arrogance « leurs grâces en habits galonnés, les doigts remplis de brillants ». La mise en cause de ces experts en duperie donne l'occasion de citer le *Philosophe nègre*, également vendu à Liège. Dessain avait de son côté, quelques années auparavant, mis son nom à une réimpression de l'*Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, attribuée à Ange Goudar (édition de 1758 manquant à de Theux).

L'auteur passe ensuite en revue les victimes du pharaon : abbés ayant perdu leur prébende, et jusqu'à leur montre ou leur canne, « Américain » dépouillé de sept mille cinq-cents ducats « dans un seul repas de sept joueurs et d'une catin ». « Un nombre infini d'autres fripons ont ébranlé plusieurs boutiques de marchands », contraints à d'imprudents crédits. On a vu la Redoute entraîner « la perte et la ruine de la jeunesse, et souvent des chefs de famille », « abandonnés à faire les voleurs de grands chemins », « conduits par de justes châtiments sur des roues, aux gibets, aux galères, et à toutes sortes de genres de supplices ». Une certaine envie le dispute à la réprobation, quand les *Agréments de Spa* calculent les bénéfices tirés des tables de jeu, ajoutés à ceux des « bals, assemblées, comédies ». « Tout supputé », ces derniers s'élèvent annuellement à cent mille francs « et au-delà ». Les *banquiers tailleurs et travailleurs* se sont quant à eux partagé « la saison dernière vingt-deux mille trois cents louis ». À ce prix, les monopoleurs peuvent aisément se payer des « espions » qui « galopent tout Spa, pour voir s'ils ne se jouent des jeux fripons ailleurs que dans cette Redoute ».

Dans le même temps, la police inquiète un « pauvre misérable », « *Grecquillon* ou *demi Grec* », pour avoir dévoilé sur la place publique les tours de ses

confrères. On lui tombe « sur la carcasse au milieu de Spa », un « officier chasse-coquins » lui fait « son procès dans la minute ». Il fallait « se débarrasser d'un homme aussi dangereux ». On comprend que Desoer ait désavoué un pamphlet dénonçant la justice expéditive des argousins de Franchimont, qui ménage les coquins de haut rang et accable le menu fretin, coupable d'avoir « taillé au *Pharaon* dans tous les cabarets à bière » en compagnie de « bourgeois » et de « domestiques ». L'accusé pourra toujours se défendre en protestant

qu'il n'avait joué qu'aux pièces de cinq sous, et qu'il ne pensait avoir offensé personne; croyant qu'il lui avait été permis de jouer à l'imitation de ses *Confrères*, qui jouaient publiquement dans la Redoute aux cents louis sur la carte.

Quelques années encore seront nécessaires pour que la revendication libérale érige la question des jeux en épreuve constitutionnelle et démocratique. Sous le prince-évêque Velbruck, le monopole fut partagé avec une nouvelle salle, le Wauxhall. L'ouverture en 1785 d'un troisième casino par Jean-Noël Levoz, récusant la légalité des dispositions princières, mit le feu aux poudres après une série d'affrontements juridiques aux allures de combat singulier. On allait enfin déchirer le voile qui habillait sous la dignité de la loi une coalition d'intérêts financiers où l'autorité ecclésiastique prenait sa part. Mais les esprits n'en étaient pas là au moment où paraissent les *Agréments et désagréments de Spa*, et les mandements ultérieurs de Velbruck concernant les jeux (1774-1775) ne soulevèrent, comme on l'a noté, aucune objection de la part des juristes. La police n'eut sans doute aucune peine à convaincre le « Grecquillon » de quitter sans retour la principauté, après qu'elle l'eût dûment délesté des « deux cents francs qu'il avait pour tout bien ».

Deux bilans

Hélas! en vain les princes veulent faire le bonheur de leurs peuples ; l'histoire de toutes les cours et de tous les empires n'a-t-elle pas dû vous apprendre comment les ambitieux qui environnent les rois savent, par leurs artifices, pervertir leurs intentions les plus pures ?

Ainsi s'adresse Jean-Baptiste de Beauvais, évêque de Senez, à la mémoire de Louis XV, dans l'oraison funèbre qu'il prononce à Saint-Denis, le 27 juillet 1774. Le texte est imprimé à Liège par Dessain, spécialiste en cérémonies⁶⁶. La disparition du souverain fournit l'occasion de faire le point sur un règne marqué par une fronde ouverte contre le pouvoir et par la mise en évidence des capacités productives des masses. Le panégyriste se garde de vouloir « troubler la cendre » du « bien-aimé », mais — nouvel *Hélas !* : — « nous ne pouvons nous dissimuler combien le malheur des temps a paru refroidir parmi les Français les démonstrations de cet amour ».

C'était peu dire, si l'on en juge par ce que rapporte la *Gazette* de l'affrontement du roi et des parlements, au cours des dernières années⁶⁷. Pour être d'inspiration foncièrement aristocratique, la contestation n'en prend pas moins les allures communicatives d'une défense de la « liberté » et de la « personne des citoyens ». Rennes, le Dauphiné, Toulouse, Bordeaux se sont rebellées. Insoumission ? Comme dit le journal, à propos de la campagne menée contre La Chalotais : « si l'on punissait à titre de calomnie tous les propos indiscrets, personne ne pourrait se flatter de n'être pas criminel. » Quelles limites connaîtront désormais les audaces, parfois légitimes, de la pensée et de l'action ?

⁶⁶ 1774, 112. J.-B. de Beauvais, *Oraison funèbre de très-grand, très-haut, très-puissant et très-excellent prince, Louis XV le bien-aimé*, Paris/ Liège, J. Dessain, s.d. ; DT 640 ; BCLG, Cap 8871.

⁶⁷ 1769, 99, 103, 105, 107, 109, 112, 115, 131, 146, 149, etc.

L'« Esprit de vertige »

L'évêque de Senez entend considérer l'état de la France en 1774 « sans manquer à la vérité ». D'une part, si Louis XV doit être « immortalisé dans les annales du monde », ce sera « parmi les Rois les plus humains et les plus pacifiques qui aient gouverné les hommes ». On rappelle les accents de « sensibilité » que lui arrachait la vue des blessés, à Fontenoy. « La paix, la paix, voilà le cri de guerre de Louis. » On exalte aussi, à bon droit paraît-il, son intelligence de la chose publique, son « génie du gouvernement ». Mais c'est pour déplorer aussitôt les égarements auxquels l'a conduit un entourage politique dont la pièce va décliner sur tous les tons la nature malfaisante.

Pour l'auteur de l'oraison funèbre, ces malheurs du pouvoir révèlent la portée d'une crise morale qui marque l'avènement d'une nouvelle génération de « cœurs froids » et qui s'est presque étendue au souverain lui-même. L'ordre social est attaqué dans le berceau même de la famille, où l'on refoule toute « tendresse naturelle » : curieux détournement de l'image courante du philosophe, à qui l'on reproche ici son « insensibilité ». Gardien des sentiments *naturels*, le roi s'est heureusement préservé de la contagion des « nouvelles mœurs⁶⁸ ».

Mais quel esprit de vertige, plus affligeant que tous les troubles qui peuvent agiter les Églises et les Empires, a commencé ses ravages sous le règne de Louis XV ? Jusqu'ici les novateurs les plus hardis s'étaient bornés à combattre quelques-uns de nos dogmes ; il était donc réservé au dix-huitième siècle d'attaquer à la fois tous nos dogmes et toutes nos lois, en sapant leur fondement sacré, l'autorité de la révélation⁶⁹.

⁶⁸ « En vain les faux sages du siècle avaient essayé d'ébranler la foi de Louis : car l'incrédulité n'avait-elle pas osé élever ses prétentions jusqu'au cœur du fils aîné de l'Église. Déjà si fière de ses succès, que serait-ce, si elle fût montée sur le trône de France ? Elle était parvenue à faire tomber dans ses mains un de ces écrits où elle s'enveloppe sous les apparences imposantes de la bienfaisance et de l'humanité ; mais jamais ses sophismes les plus séduisants ne firent sur l'âme du roi qu'une impression d'horreur... »

⁶⁹ 27-28.

« L'impiété croit donc être arrivée au moment d'un triomphe et d'une révolution générale. » C'est que l'autorité leur a parfois donné des gages, s'est perdue par des compromis. La suppression des jésuites ? Une mesure « pour apaiser la tempête ». Les maîtresses de Louis XV et ses plaisirs, qu'un « voile respectueux » ne peut tout à fait cacher ? L'effet d'une inlassable « séduction », le produit de l'« avilissement des cours ». L'oraison funèbre s'achève sur le portrait d'un « roi pénitent » exprimant dans ses dernières volontés « la réparation qu'il doit à son peuple ». Mais la conscience de l'évêque, bien aidé — ou quelque peu entraîné — par les ressources de l'éloquence biblique, ne peut s'empêcher de penser « aux menaces terribles que le Ciel a prononcées contre les pécheurs qui ne veulent donner à la vertu que leurs derniers soupirs ! ». « Qu'est-ce qu'une pénitence de quelques moments, après cinquante-neuf années de règne ? » Le bilan des « irrésolutions d'une âme si longtemps agitée » ne peut qu'inquiéter. Malgré l'espoir d'une « autre génération » et de l'avenir que « Louis XVI prépare à son royaume », la dernière page fixe la perspective sur les « pièges » et les « pervers » qui de toute part entourent celui-ci. La péroration monte vers Dieu dans un paysage de décombres morales qui n'était peut-être pas entièrement commandé par la loi du genre. « Jetez un regard de miséricorde sur ces tristes restes du dix-huitième siècle : faites que notre nouveau roi puisse les purifier des désordres et des erreurs qui ont désolé ce siècle malheureux... »

« Quelle idée les rois ont-ils des hommes ? »

Un autre tableau général du règne qui se termine est proposé aux lecteurs liégeois : l'ouvrage intitulé *Aux mânes de Louis XV* dû à Gudin de La Brenellerie, ou Brén(n)ellerie, leur est annoncé en 1778, deux ans après sa parution⁷⁰. Le livre n'est pas anodin. Voltaire force peut-être un peu sur la complaisance quand, à sa réception, il écrit à l'auteur qu'il espère y retrouver la « philosophie profonde et hardie » de son *Coriolan* et de son *Royaume en interdit* (ce dernier

⁷⁰ Aux Deux-Ponts, À l'Imprimerie ducale, 1776 ; 1778, 87.

ouvrage, qui figure dans sa bibliothèque, ne porte « aucune trace de lecture »)⁷¹. Mais il annote assez abondamment le bilan du règne. On ne se privera pas ici de cette lecture exemplaire.

L'éloge du défunt roi est censé opposer la France moderne et celle de Louis XIV, qui laissa un État « épuisé d'argent par le luxe de la cour, par les dépenses de la guerre, par la destruction de ses flottes, par le nombre des impôts, par la désolation des campagnes ». On considérera d'abord l'état de la nation du point de vue de son rayonnement extérieur, qui se manifeste en particulier dans l'étendue de ses colonies.

Elle a perdu en Amérique le Canada qu'elle possédait depuis le règne de François premier, et cette Louisiane qu'elle avait depuis si peu de temps: vastes contrées dont chacune était plus étendue que la France. Ses possessions ont été ruinées en Asie, et les petits établissements qu'elle avait en Afrique ont été enlevés par les Anglais. Il ne lui reste plus que l'île de Gorée.

Certains diront que l'acquisition de la Lorraine, « pays rempli de campagnes florissantes et de cités riches, vaut mieux que ces immenses déserts couverts de forêts et de glaces ». Voltaire, qui possède l'essai de Gudin et le trouve d'une « philosophie profonde et hardie », approuve en marge son exemplaire, non sans reprendre l'auteur sur sa « dialectique ».

L'héritier des Bourbons fait belle figure, vraiment, auprès d'autres maisons princières. Celle de Holstein « règne sur le Danemark, sur la Suède, sur la Russie » (erreur, note Voltaire : « Catherine II est de la maison de Hanhalt). Celle d'Este « fait trembler les Nababs de l'Inde, et recule au fond des forêts les sauvages de l'Amérique ». Curieuse géographie historique, qui « donne pour rois à presque tous les peuples des hommes qui, dans l'ordre de la nature, n'auraient jamais dû pénétrer chez eux ».

Des rois, il s'agit d'en parler, précisément. Avant Charlemagne, leur « gouvernement ne fut qu'un brigandage ». Sous l'empereur,

⁷¹ *Corpus des notes marginales*, IV, 238 sv. et 685-86 ; lettre à Gudin du 1^{er} novembre 1776, Best. D20378. Les annotations portent pour une large part sur le picaresque voyage d'Anquetil-Duperron en Inde, « pour chercher les livres de *Zoroastre* ».

la nation fut puissante, glorieuse, respectée, et l'on serait tenté de croire qu'il y avait des principes d'humanité et de gouvernement, sans l'horrible massacre des Saxons et sans les lois de sang données à ces Germains qui souffrirent trop longtemps l'abominable loi appelée *Veimique*⁷².

Voltaire ne pouvait, sur le fond, qu'être d'accord avec cette vision de l'âge carolingien (il se contente d'annoter : « Charlemagne né en Austrasie était-il français ? »). Il avait écrit dans *l'Examen important de Milord Bolingbroke* (1767) :

Il n'y eut que le temps de Théodoric et de Charlemagne qui fut signalé par quelques bonnes lois; encore Charlemagne, moitié Franc, moitié Germain, exerça des barbaries dont aucun souverain n'oserait se souiller aujourd'hui. Il n'y a que de lâches écrivains de la secte romaine qui puissent louer ce prince d'avoir égorgé la moitié des Saxons pour convertir l'autre⁷³.

Voltaire explique par ailleurs, dans son commentaire sur le livre de Beccaria concernant les délits et les peines, ce qu'était « la loi appelée *Veimique*⁷⁴ ».

Croirait-on qu'il y ait eu autrefois un tribunal suprême plus horrible que l'Inquisition, et que ce tribunal ait été établi par Charlemagne? C'était le jugement de Vestphalie, autrement appelé la cour veimique. La sévérité ou plutôt la cruauté de cette cour allait jusqu'à punir de mort tout Saxon qui avait rompu le jeûne en carême. La même loi fut établie en Flandre et en Franche-Comté au commencement du dix-septième siècle.

De Charlemagne à Louis XIV, continue Gudin de La Brenellerie, l'historien ne voit « qu'une longue guerre civile », une interminable suite d'« affronts faits à l'humanité », le tableau de la « servitude de la glèbe ». Nouveau « brigandage des

⁷² I, 9-10.

⁷³ XXXVI. *Discours sommaire des usurpations papales* ; Voltaire 1961, 1092. Parmi ces « bonnes lois » figure la décision, prise par le concile de Francfort, de condamner le culte des images saintes : cf. les *Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas* et *l'Examen de Milord Bolingbroke*, XXXVII. *De l'excès épouvantable des persécutions chrétiennes* ; Voltaire 1961, 537, 1094.

⁷⁴ XIII. *De quelques tribunaux de sang* ; Voltaire 1961, 788.

seigneurs qui força tant de fois les paysans à se révolter et à les combattre avec toute la fureur des gens désespérés ». Alors eut lieu l'affaire des maillotins (1382) :

abominable farce que jouèrent les ducs de Bourgogne et de Berry sous la minorité de l'imbécile Charles VI, lorsqu'ils rassemblèrent dans les cours du palais tous les habitants de Paris, et qu'ils les condamnèrent à la mort avec des formes juridiques, sous le vain prétexte d'une révolte qu'il n'y avait point eue; ils les forcèrent à racheter leurs jours aux prix de tous leurs biens...

Mais « les assassinats ne sont point une farce », commente Voltaire, qui, brossant le tableau de ces années noires dans *l'Essai sur les mœurs*, évoque l'« esprit de vertige et de fureur » qui s'empara au même moment de la populace d'Angleterre :

Un couvreur de tuile et un prêtre — *Wat Tyler et John Ball, auteur supposé de la chanson « Quand Adam labourait et qu'Ève Filait, qui dont était gentilhomme ? »* — rassemblent le peuple de trois provinces et leur persuadaient aisément que les riches avaient joui assez longtemps de la terre, et qu'il est temps que les pauvres se vengent⁷⁵.

Ce qu'ils firent en marchant sur Londres et en coupant la tête « au grand trésorier du royaume » : « de telles tempêtes font voir sous quel malheureux gouvernement on vivait alors. » « On était encore loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'État. » Voltaire poursuit l'annotation des *Mânes de Louis XV* en signalant une absence, dans le réquisitoire de Gudin. « Il ne fallait pas omettre Louis XI. » Lui-même en avait fait un portrait cinglant dans *l'Essai sur les mœurs*, où le sac de Liège de 1468 illustre sa « perfidie » et sa « mauvaise politique » (le roi excite les principautaires contre le duc de Bourgogne, croit « le mieux tromper » en se mettant entre ses mains à Péronne, mais, démasqué, doit « marcher à la suite de

⁷⁵ Chap. 78, Voltaire 1990, I, 738.

son vassal contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés » : « Quelle plus grande humiliation ! »)⁷⁶.

Rendons la parole à Gudin. « Enfin tant de forfaits furent couronnés par la Saint-Barthélemy... je frémis ; je m'arrête ; et je m'écrie encore : Quelle idée les rois ont-ils des hommes ? » « Le règne de Henri IV fut exempt de tous ces maux. » Ici se situe un important point de désaccord avec son lecteur. « Non vraiment », écrit Voltaire dans les notes marginales : « les premières années furent affreuses et honteuses ». *L'Essai sur les mœurs* montrait en effet comment le meilleur des règnes dut triompher d'abord de la plus odieuse des coalitions, puisqu'elle unissait « contre Henri les armes, la plume, la politique, et la superstition⁷⁷ ». C'est l'époque où le parti de l'étranger faisait défiler dans Paris des « moines armés » excitant « la plus vile populace », fatalement fanatique et toujours prête à faire « en ce point la loi aux grands et aux sages ». Mais l'annotation de Voltaire à propos de Gudin vise peut-être plus encore l'abjuration. « Il en coûte toujours à un brave homme. » « Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reste change, attachent quelque honte à ces changements... »

L'éclaircie qu'apporta Henri IV fut de courte durée. « Les assassinats, les meurtres juridiques, le despotisme » renaissent sous son successeur, « dont l'esprit aimait les arts, et dont le cœur était avide de sang » (un « cœur avide » : le lecteur de Ferney marque l'image d'un point d'exclamation). La marche du progrès reprend-elle avec Louis XIV ? « Qu'on juge cependant de l'idée qu'avaient les rois et les ministres de leur autorité sur les autres hommes, par l'inutile et l'horrible dévastation du Palatinat et par la funeste et barbare persécution qui suivit la révocation de l'Edit de Nantes. » On imagine le développement qui suit, flétrissant un système obstiné à « persécuter des hommes pour des idées métaphysiques, pour des opinions parfaitement indifférentes à la conduite de la vie ».

On devint « plus tolérant et plus juste sous Louis XV ». Pourtant, le mariage des protestants demeura illégal⁷⁸. « L'acte qui constate la naissance des

⁷⁶ Chap. 94, Voltaire 1990, II, 3.

⁷⁷ Chap. 174, II, 531 sv.

⁷⁸ Voltaire note : « les mariages des luthériens et des juifs sont autorisés ».

enfants» — que Marc-Aurèle fit accorder à tous, parce que tous en ont « également besoin » — leur était refusé. Ainsi furent punis « ceux qui ne sont point de la religion du roi ». Pour le reste, la chaîne d'une certaine fatalité resta intacte. « On fit la guerre avec autant d'humanité qu'en peut comporter ce crime qui la blesse au premier chef. » Il n'y eut peut-être plus « de ces violences générales qui offensent tout un peuple », mais « il y en eut toujours des particulières », « comme les recherches pour la contrebande du sel et du tabac ». « Jamais les peuples ne croiront que de telles violences soient des droits; ils les regarderont toujours comme des abus. »

Après vingt pages de tels éloges, Gudin peut aborder plus franchement encore la question des *Fautes sous Louis XV*. La fronde parlementaire vient naturellement sous sa plume. « On ne croyait pas qu'aucun homme eût l'audace de répondre effrontément *non* à son roi. » C'est pourtant ce que firent « presque tous » ceux qu'on vint chercher de nuit (19-20 janvier 1771) pour les forcer à rentrer dans le rang. Les « menaces n'avaient point ébranlé la fermeté de ce corps ». À comportement d'exception, phrases solennelles.

Ce qu'il y eut de plus singulier peut-être dans cette grande révolution, ce fut le caractère de tranquillité et de constance que la nation développa, et qu'on n'eût guère attendu d'elle⁷⁹.

Car la nation, maintenant, fait bloc, malgré la crainte qui pesait sur « tous les esprits » (« Quel particulier pouvait être en sûreté, si le corps entier de la magistrature ne l'était pas ? »). Le pouvoir remplace les destitués par des conseillers d'État et des maîtres des Requêtes. Le public s'en moque, « quelquefois cruellement ». On offre des charges gratuites. « Personne ne se

⁷⁹ Addison 1988 : « Une dimension de la rupture du pouvoir répressif peut résider dans une désacralisation de l'autorité qui érode la disposition collective à l'obéissance ; les sujets sont ainsi rendus psychologiquement libres d'agir en fonction de leurs intérêts, au détriment de la stabilité de l'Etat, et il leur devient permis de profiter de tout affaiblissement du pouvoir coercitif. Une telle érosion semblerait se produire essentiellement au niveau des liens affectifs inconscients qui se sont établis entre le sujet et l'autorité traditionnelle; elle n'influencerait le comportement que de manière générale, ne se manifesterait que de manière indirecte à travers une sémiotique des rapports avec l'administration (*semiotics of officialdom*) et ne s'articulerait en idéologie alternative que lorsqu'une confrontation violente provoque une prise de conscience. » Le dix-huitième siècle liégeois est considéré par B. Addison « en fonction de cette perspective théorique ».

présenta. » Une fois encore, Voltaire a une vision quelque peu différente de l'événement. Il ne discerne pas dans la « grande révolution » dont parle Gudin un « caractère de tranquillité et de constance », mais « de haine et d'impuissance ». « C'est cette haine qui mit à la main de Damiens ce canif, etc. »

Le rétablissement des anciens magistrats du Parlement à l'avènement de Louis XVI donnera l'image, y compris dans la presse liégeoise, d'une victoire du droit sur l'arbitraire. La *Gazette* reproduira longuement des extraits du *Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de Justice tenu par le Roi à Paris le 12 novembre 1774*, que Tutot débite par ailleurs⁸⁰. Tandis que le souverain y parle le discours de la rigueur fléchi par une « bienfaisance naturelle », mais sans oublier que lui est due « la soumission la plus parfaite », le premier président du Parlement place tout entière sa réponse sur le terrain de l'humanité, du « cœur », du contrat de « plaisir ». Le moment est venu, pour les grands, de « goûter la satisfaction que procure à un bon prince la félicité publique ».

Après l'évocation des troubles politiques, Gudin passera en revue les acquis du règne en matière de législation, d'agriculture, de commerce, d'industrie, sans qu'il abandonne sa manière, entremêlant ivresse du progrès et ironie. Les mesures prises concernant la corvée, la suppression du droit d'aubaine: très bien. Des étrangers peuvent s'établir en France sans craindre que leurs descendants soient dépouillés. Si l'agriculture reste « gênée par le nombre des impôts et par la manière de les prélever », le règne a vu prendre plusieurs mesures allant dans le bon sens (exemption de la taille pour ceux qui mettent en valeur des terres incultes, défrichement des landes de Bordeaux, etc.)⁸¹. L'époque, aussi, a connu l'essai d'une « nouvelle charrue qui sème, qui laboure à la fois et qui ménage beaucoup de grains » — ce qui n'empêche qu'elle « n'est pourtant encore employée nulle part ».

Enfin, pour honorer les travaux de la campagne comme ils méritent de l'être, pour changer en patriarches ces simples paysans, esclaves dans une partie de l'Europe, avilis dans l'autre, et traités presque partout comme des brutes, on a fondé des Académies d'agriculture, et l'on a distribué des prix à ceux qui se distinguaient par leur activité et leur intelligence.

⁸⁰ 1774, 147-49.

⁸¹ *De l'agriculture*, I, 56 sv.

Le commerce a été de même encouragé, libéré : « il ne se plaît guère que dans les républiques⁸². » Or, « presque tout est commerce dans la société ». Que l'on compare donc la situation française à celle qu'offrent Venise, Pise, Florence, Gênes, les villes hanséatiques, la Hollande et l'Angleterre. Qu'enseignent à ce sujet les comptes de la nation ? En 1715 — pour reprendre le parallèle amorcé au début de l'ouvrage — la dette cumulée de l'État se montait à « deux milliards 62 millions 138 mille livres ». Elle ne serait pas « tout à fait si forte à la mort de Louis XV » : Gudin avait bien raison d'opposer la France du jour à celle d'autrefois, « épuisée d'argent ». (Le nouveau règne se chargera du reste d'élever cette dette, en quinze ans, à près de cinq milliards. Les obligations qu'elle entraîne occuperont alors la moitié du budget annuel, avec une part de dépenses militaires qui s'élèveront au quart, tandis que les sommes allouées à la cour et aux privilégiés seront trois fois plus importantes que celles consacrées à l'assistance publique et à l'école.)

Les perfectionnements techniques ouvrent de formidables perspectives de développement⁸³. Ils donnent aussi l'occasion d'une tirade sans surprise. On admirera le jeu de « l'intelligence humaine dans des objets que l'orgueil regarde comme vils, parce que ceux qui y consacrent leurs jours ne sont ni riches ni titrés ».

Les métiers de Vaucanson, les nouveaux bateaux à rames de l'abbé Masson, les inventions de l'horloger Le Roy, la machine de plongée de Perrier : autant de découvertes valant bien, pour le moins, celle de « l'exercice à la prussienne ». C'est sur l'image du champ de bataille que se fixera encore le jugement du panégyriste, quand il compare les règnes de Louis XIV et de son successeur. Celui-ci n'aima jamais la guerre. Elle ne s'alluma que « six fois sous son règne », consumant « près de vingt-cinq années des soixante qu'il dura ».

Il n'y eut, il est vrai, que trois de ces guerres qui mirent l'Europe et la terre en feu. Les trois autres, confinées dans un coin du monde, n'ayant ensanglanté qu'un petit nombre de champs, peu remarquées des historiens, sont déjà oubliées du reste des hommes.

⁸² *Du commerce*, I, 64 sv.

⁸³ *Des arts mécaniques*, I, 77 sv.

L'exaltation du progrès triomphant des embûches atteint son comble dans le chapitre sur les beaux-arts. On comprend que Gudin de La Brénellerie se soit vu reprocher une « chaleur » excessive. Le tableau qu'il offre de la littérature de son temps reste intéressant par la mise en place d'une hiérarchie qui, sans être foncièrement différente de la nôtre, présente quelques particularités d'époque, quelques effets de perspective instructifs, pour la connaissance de la circulation locale des nouveautés⁸⁴. À côté de l'*Encyclopédie*, « monument le plus étonnant », est placé un « ouvrage qui aurait la même immensité, si les hommes étaient assez instruits pour l'exécuter dans toute son étendue » : le *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare, qui parut en 1769 dans une édition portant la marque parisienne de Lacombe, mais sortant en réalité des presses de Bassompierre comme l'a établi Ph. Vanden Broeck. L'ouvrage se trouve annoncé dans la *Gazette* (voir les inconnus à de Theux). Il eut en effet « un succès prodigieux ; toute l'Europe le rechercha, et les savants de la Suisse lui firent le même hommage qu'à l'*Encyclopédie*; ils le commentèrent ».

Le chapitre fait visiter ensuite la galerie des persécutés : Helvétius, « qu'il faut lire », « obligé de se défaire d'une charge qu'il avait chez la reine », contraint « à se rétracter comme Galilée » ; Rousseau « plus malheureux encore », « avec plus de fierté que n'en eut jamais aucun Spartiate, ou aucun Romain », « n'ayant d'autre appui que sa gloire ». De manière significative, Voltaire se sent ici moins intéressé par Gudin, qu'il n'annote plus. Mais, continue celui-ci, l'oppression recule et la France suscite invinciblement la vocation de la liberté. Elle « naturalise » ceux qui emploient sa langue, comme Corneille De Pauw, auteur de « deux des meilleurs ouvrages qu'elle ait jamais produits ». Attentive aux succès du marché, l'édition liégeoise donnera plus tard les *Recherches philosophiques sur les Grecs*, qui ne cache pas son origine, comme l'a remarqué P. Gossiaux, malgré les nombreux aspects de la pensée de De Pauw susceptibles d'attirer la censure : « gassendisme patent, anticléricalisme virulent, scepticisme », emportements démocratiques où l'on dénonce « le despotisme ».

⁸⁴ I, 145 sv.

asiatique qui tient l'Europe dans la frustration la plus servile⁸⁵ ». Il est vrai qu'on était alors en 1788.

Le combat présent d'un écrivain, à partir de 1773, symbolise pour Gudin la lutte contre l'arbitraire. Nulle référence n'est épargnée pour évoquer les épreuves subies par Beaumarchais: la condamnation de Galilée (à nouveau), la mort de Socrate, l'Inquisition... Parmi ceux qui défient de manière éclatante « tous les genres de persécution », un auteur se détache encore, entre Helvétius et Rousseau, plus sage qu'eux en ce qu'il reste pour l'instant dans l'ombre, mais plus radical dans la violence animant certaines récriminations, qui évoquent le regard de Corneille De Pauw sur l'état du monde.

Un livre d'une érudition non moins profonde, peut-être, mais toute différente, est *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Cet ouvrage de génie est plein d'une science qu'on n'acquiert point dans les livres. Ce ne sont pas les seuls savants, ce sont les négociants de tout l'univers que l'auteur a consultés:[...] on serait tenté de croire qu'il a vu tous les lieux dont il parle, et qu'il a vécu longtemps chez les peuples de l'Amérique et chez les peuples de l'Inde. Ce philosophe s'est dérobé aux justes éloges qui lui sont dus en gardant le plus profond anonymat. Je ne connais qu'un reproche à lui faire. Sa grande âme irritée par l'injustice et par la tyrannie, a quelquefois un peu trop décrié l'humanité, son siècle et son pays. Mais cette noble colère fait elle-même l'éloge de celui qui l'éprouve.

Au total, du point de vue des mœurs et de la « félicité publique », le règne écoulé — et en particulier les vingt années sur lesquelles porte la présente enquête dans la *Gazette* — manifeste en France un progrès encore bien timide. « Les opinions religieuses ont obtenu un peu de tolérance ; les peuples des campagnes ont été un peu moins opprimés. » La tolérance n'a-t-elle pas été recommandée par le défunt chef de l'Église ? « Si Dieu, dit le pape Clément XIV, dans sa vingt-unième lettre, *si Dieu souffre les incrédules, nous devons les supporter*⁸⁶. » Référence que ne manque pas d'épingler Voltaire. « Ah citer les lettres qu'un Caraccioli a écrites

⁸⁵ *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens*, 138. Desoer propose ses *Recherches sur les Américains* : 1776, 76-77.

⁸⁶ I, 289.

sous le nom de Clément XIV »... Quant à l'amélioration du bien-être général, elle est davantage sujette à caution. Gudin de La Brenellerie revient sur le sujet à la fin de son ouvrage⁸⁷.

Enfin on se plaint que le luxe s'est répandu dans toutes les conditions. Je voudrais que cela fût vrai. Le bas peuple est encore aussi mal vêtu que mal nourri.

« Oui, les manœuvres, mais non les marchands, les principaux artisans, la bourgeoisie », rectifie Voltaire : manière, à travers l'ambiguïté des mots de *peuple* et de *bourgeoisie*, de dénoncer soi-même celle d'un travail philosophique qui ne pouvait plus qu'échapper à ses premiers maîtres et devait trouver dans une grande action sa réalisation la plus rigoureuse.

⁸⁷ II, 212.

Conclusion

Un jour la mort placera votre dépouille à côté du vulgaire que vous aurez éclairé; mais vos écrits immortels demeureront sur la terre; l'éclat qu'ils répandront rejaillira sur votre tombeau; la postérité viendra y répandre les regrets de vous avoir perdus; et, pendant qu'en caractères de gloire et de tendresse, elle gravera votre nom dans les annales du monde, la Renommée, suivant la pensée si noble et si touchante d'Horace, la Renommée vous portera sur ses ailes d'un pôle à l'autre, sans jamais vous laisser tomber dans la nuit des siècles.

Cet éloge de Bayle, de Voltaire, de Rousseau, écrit en 1777, n'émane pas d'un disciple, d'une jeune tête échauffée ou d'un vieux compagnon de route contemplant avec assurance la révolution des mentalités. Tiré de *l'Esprit des livres défendus* de l'abbé de Fontenay, il donne une idée de l'autorité consensuelle acquise par une certaine frange du philosophisme. Pour dégager un noyau commun de conceptions et de valeurs nouvelles, on a cru pouvoir utiliser une fiction : celle des livres réellement vendus et lus.

À cette fiction risque de s'en ajouter une autre, quand les tensions accumulées semblent appeler la rupture de 1789. On a souligné l'illusion d'une inférence mécanique entre la possession d'écrits avancés et le comportement des propriétaires au moment où ce qu'ils réclamaient entra dans les faits. On note « la présence des mêmes lectures philosophiques (à tous les sens des mots) chez des lecteurs qui feront des choix fort contradictoires face à l'événement

révolutionnaire¹ ». Si le jacobinisme et les sans-culottes adulent Rousseau, la fréquentation de son œuvre sensible n'est pas moins partagée par l'aristocratie, y compris celle qui émigre. *L'Encyclopédie* se vend forcément à des nantis ou des notables dont une bonne partie « a sans doute été indifférente ou hostile » au bouleversement.

La souscription au livre emblématique des Lumières n'implique aucune communauté de choix ou d'action de ses lecteurs, pas plus que sa présence massive dans les milieux les plus étroitement liés à l'État d'Ancien Régime ne signifie chez ceux-ci une radicale rupture avec la manière traditionnelle de penser le monde social.

Une enquête menée dans les factums de procès tend à rendre plus complexe, dans le cas liégeois, le rapport de certains groupes à la littérature typiquement rationaliste et à celle du sentiment. S'il se vérifie que le langage dans lequel s'expriment les membres de la noblesse ou leurs scribes se réfère nettement aux prescriptions de la raison, dans les termes répandus par la philosophie, la protestation des roturiers et communautés villageoises recourt davantage au lexique de l'humanité maltraitée, à un discours du cœur et des larmes qui appartient aussi à la « stratégie revendicatrice » du temps.

Face à la double illusion évoquée plus haut, il s'agissait d'établir les convergences sur la plus grande diversité textuelle possible, selon un étagement de la lecture et de la communication culturelle couvrant au maximum le spectre social. Ce point aurait pu être accentué.

Écriture, image, oralité

Des recherches récentes en histoire de la lecture ont mit l'accent sur l'implantation solide de l'imprimé « au cœur même de la culture des analphabètes » — ou de ceux qui n'ont pas le temps de lire — « grâce à la parole

¹ Chartier 1990, 105 sv.

qui déchiffre, grâce à l'image qui le redouble » (R. Chartier). S'il est impossible d'évaluer la masse des « lecteurs qui ne possédaient aucun livre », ou celle des « lisants qui ne savaient point signer », « il faut en postuler l'existence nombreuse pour comprendre l'impact de l'écrit sur les formes anciennes d'une culture encore largement orale, gestuelle et iconographique² ». Ainsi, J. Hébrard a insisté, à propos de Jamerey-Duval, sur la manière dont la Bibliothèque bleue « imprègne la mémoire de chacun, même s'il est analphabète, tant elle est relayée par la parole quotidienne³ ».

La diffusion de la modernité à Liège est susceptible d'illustrer ces échanges. On a mentionné la place persistante de Cervantes dans la culture moyenne du temps ainsi que les éditions données Bassompierre, avec d'opportunes gravures. À son retour de Toulouse, quand il entreprend, vers 1764-1765, de séduire le prince-évêque Charles d'Oultremont par une décoration plaisante mais sage de son château de Warfusée, Léonard Defrance choisit des épisodes du *Quichotte* qui s'accordent au thème des tapisseries⁴. Mais la relation triangulaire qui s'établit entre texte, musique et peinture rend plus sensible encore cette dynamique de la représentation, qui associe des motifs idéologiques au vécu le plus familier.

Figaro raconte dans le *Mariage* ses tribulations d'apprenti-écrivain. Il découvre vite qu'à Madrid, tout pouvait s'imprimer pourvu qu'on ne parle « ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'opéra... ». C'est celui-ci qui va permettre à Beaumarchais de s'imposer au public le plus large. La philosophie des Lumières, écrira Taine dans *Les Origines de la France contemporaine*, se répandit « par tous

² Rappelons aussi avec D. Roche (1993, 209 sv.) qu'à Paris, dans les inventaires après décès, « la présence des manuscrits contraste fortement avec l'apparition beaucoup plus fugitive du livre ». « Une circulation existe entre le circuit de l'imprimé et celui de l'écrit à la main. On la relève dans l'autobiographie de Ménétra. Les écrits politiques et scandaleux qui sont exclus des traditions populaires de lecture révélées dans les documents notariaux, le catalogue de la bibliothèque de colportage ou les catalogues des libraires officiels apparaissent de biais, cités indirectement, repris. » L'accroissement des pratiques épistolaires se manifeste dans la parution de traités dont l'édition liégeoise fournit aussi de bons exemples, avec les *Nouvelles lettres familières* de Dehos, aux multiples impressions (qui figurent au de Theux) et les *Modèles de lettres* de Philippon La Madelaine (qui n'y sont pas).

³ Hébrard 1993, 45.

⁴ Dehousse 1985, n° 64-67.

les canaux publics et secrets », « par la tragédie et par l'opéra », « depuis l'*Œdipe* de Voltaire jusqu'au *Tarare* de Beaumarchais⁵ ».

Et le théâtre lyrique, à Liège, est partout. On peut penser qu'il inspire notamment certains tableaux de Léonard Defrance. Dans l'un d'eux, un galant lutine une jeune femme sur le tonneau à l'intérieur duquel travaille le supposé mari⁶. On y a vu l'illustration d'un conte de Boccacce renouvelé par La Fontaine. Ajoutons que le thème fut ravivé par un opéra de Quétant et Gossec (reprenant une version antérieure d'Audinot). Créé par les Comédiens italiens en 1765, le *Tonnelier* figure en bonne place au tome premier du *Recueil général des opéras bouffons* contrefaits par Desoer. La scène du mari dupé y est agrémentée d'une ariette dont la mélodie fut abondamment utilisée par la chanson locale à la Révolution⁷. On prendra plaisir à la retrouver aussi en accompagnement d'une pasquille wallonne de 1783 dédiée à Arnold-Michel d'Heur, directeur de fabrication d'une imprimerie qui pourrait être celle d'Evrard Kints et de son successeur Clément Plomteux⁸. Un autre tableau de Defrance, vraisemblablement exposé à la Société libre d'Émulation en 1781, représente un *Savetier qui bat sa femme*. L'idée s'en trouve peut-être dans l'opéra de *Blaise le savetier*. Inutile de dire que la pièce, jouée à Liège le 28 décembre 1780, figure également dans le recueil Desoer⁹.

À côté des conceptions véhiculées par l'opéra — une question digne d'intérêt — l'Église joue aussi son rôle dans la diffusion orale de ce qu'elle combat, comme on a eu plusieurs fois l'occasion de le suggérer, notamment à propos du P. Griffet et de son sermon de carême sur l'incrédulité. Il a été dit, en parlant de Raynal, qu'une partie de la « large réception sociale des énoncés les plus hardis de l'*Histoire des deux Indes* » était imputable aux « textes de censure, à travers

⁵ Cité par Chartier 1990, 80 sv.

⁶ Dehousse 1985, n° 234.

⁷ Body 1976, 43 (*Félicitation au Sieur J.J. Bovy*), 69 (*Le triomphe des douze apôtres*), 206 (*Chanson patriotique*), 292 (*Retour du prince Hoensbroech*), 300 (*Chanson*). L'édition séparée du *Tonnelier* est annoncée dans 1778, 134. Sur l'interprétation du tableau: Dehousse 1985, 234. Sur Defrance et « l'émergence d'une conscience révolutionnaire » : Addison 1989.

⁸ Droixhe 1995.

⁹ Dehousse 1985, 204-207. Blaisine, pour se débarrasser d'un créancier, se plaint de son mari en chantant « Ah! le scélérat, le scélérat, il me frappe, / s'échappe. / Ah! le scélérat! il me frappe, il me bat... ».

leur diffusion dans les journaux de l'époque, et surtout à travers la lecture publique du *Mandement* de l'archevêque de Vienne¹⁰ ». L'affaire suscitée en 1781 par le futur révolutionnaire Jean-Nicolas Bassenge en offre un autre témoignage. On sait comment le jeune homme complimenta Raynal, qui séjournait dans la principauté, par un éloge intitulé *La Nymphé de Spa*, déchaînant une campagne du synode. La chanson, la pasquille dialectale s'emparèrent de l'événement. Les fulminations épiscopales furent lues et relues au prône dans toutes les églises de la cité¹¹. D'après G. de Froidcourt, des « gens sages » désapprouvèrent une répression donnant à la provocation philosophique un peu trop d'éclat. De son côté, une *Lettre de l'abbé Raynal à l'auteur de la Nymphé de Spa*, probablement rédigée par Bassenge ou dans le cercle de ses sympathisants, ironisera :

Pourquoi tant de bruit sur un objet qui selon vous doit attirer à l'auteur l'animadversion générale ? vous ne voyez pas que vous accélerez sa célébrité.

On se souvient de la prière quotidienne qu'adresse tout écrivain, selon Diderot (*Liberté de la presse* :), aux maîtres de la Librairie : « *Messieurs, de grâce, un petit arrêt qui me condamne à être lacéré et brûlé au bas de votre escalier*. Quand on crie la sentence d'un livre, les ouvriers de l'imprimerie disent : *Bon, encore une édition*¹² ».

Les scènes de cabaret peintes par Defrance sont suffisamment nombreuses et précises pour paraître conserver le souvenir des conversations tenues autour d'une feuille volante ou des gazettes. On y joindra l'observation du chevalier de Saint-Péravi quand il note qu'à Liège, des enfants de la rue, en « haillons », commentent la guerre du moment sur la foi de ce qu'en dit leur père « qui lit tous les soirs les journaux¹³ » ? On comprend qu'en 1790, passant par la principauté, G. Förster note : « Le peuple tout entier, jusqu'au plus infime charbonnier, s'intéresse à la politique. Elle l'occupe toute la journée comme en

¹⁰ Lüsebrink 1984, 129. V. aussi Hélin 1980b sur la propagande du curé Légipont.

¹¹ Froidcourt 1946.

¹² 87 ; cité par Chartier 1990, 70.

¹³ Hélin 1975, 201.

Angleterre. Partout on lit les journaux ; on parle politique par dessus chaque bouteille de bière... »

Ce que « Tout annonce » ?

L'amour de la patrie enfante de temps en temps des écrits où l'on fait connaître la grandeur du mal politique qui existe parmi nous, et où l'on cherche le remède. Des citoyens éclairés et vertueux se dévouent au bien de l'Etat, et leurs travaux précieux préparent cette révolution que tout annonce.

L'innocente prédiction est due à Charles-Jean-Baptiste d'Agneaux, en religion Dom Devienne, dont l'*Administration générale et particulière de la France* se trouve annoncée dans la *Gazette* en 1774¹⁴. R. Mortier a mis en garde contre les trompe-l'œil des mots et autres « pièges de la polysémie ». Chez un Voltaire, l'évocation d'une *grande Révolution* n'a évidemment pas « grand-chose en commun avec celle de 1789, et moins encore avec celle de 1792 ». La formule ne désigne qu'un « processus intellectuel et culturel au sens large¹⁵ ».

Au moins celle employée par Dom Devienne trouva-t-elle un écho quinze ans plus tard dans sa propre vie, ou sa production écrite. On notera déjà que sa critique de 1774 prend volontiers une tonalité radicale.

... on ne fera jamais comprendre à un être raisonnable que des sujets mal vêtus, mal nourris, qui sont obligés de se priver du nécessaire pour payer les impôts, qui craignent d'avoir des enfants, parce qu'ils ne peuvent les nourrir, sont heureux ; qu'il n'y a point de vice dans le gouvernement quand il souffre que le tiers de l'État reste en friche, et qu'un royaume est bien administré, quand ceux qui sont préposés à la levée des impôts le disputent au prince même en richesse et en magnificence.

¹⁴ 1774, 156 ; Amsterdam/Paris, Simon, 1774. Sur la présence de Dom Devienne dans la librairie bordelaise, cf. Desgraves 1988.

¹⁵ Mortier 1991.

L'auteur proposera donc une réforme fiscale dont l'esprit peut se résumer comme suit : faites en sorte « que personne ne soit dans le cas de payer proportionnellement plus qu'un autre » ; « taxez le moins possible les choses de nécessité première ». En 1790, on retrouve Dom Devienne composant une chansonnette, sur le thème *Vous allez enfin être heureux*.

On abjure les préjugés;
jamais, ainsi qu'aux temps passés,
l'erreur ne vous subjuguera:
Alleluia
Alleluia, Alleluia, Alleluia.

On vous apprend quels sont vos droits;
quand vous éleverez la voix,
le despotisme frémira:
Alleluia, etc.

La suite de la chanson vilipende l'ancien temps des « scélérats puissants », du « privilège odieux » — « ce monstre¹⁶ ». Faut-il donc que l'histoire littéraire aille chercher du côté des moines des exemples d'opposants conséquents à l'ordre établi ? Le cas suggérerait qu'il n'était pas nécessaire de s'appeler Meslier ou Deschamps pour s'insurger du sein de l'Église contre le « poids des impositions sur nos peuples », pour stigmatiser « le noble indolent, endormi sur les lauriers des anciens de sa race, et qui se croit quelque chose, parce que ses ancêtres le furent ». Dans l'étude des factums de procès liégeois signalée plus haut, une référence au principe d'égalité naturelle des hommes ne se trouve guère que chez les bénédictins de l'abbaye de Saint-Hubert (*Mémoire sur le despotisme des abbés de Saint-Hubert*, 1772). Née d'une querelle entre une poignée de profès et leur supérieur, la revendication s'élève dans un cadre étroit. Mais il reste caractéristique qu'un autre mémoire dû au même groupe de plaideurs

¹⁶ Pour le reste, l'accent est mis, comme naguère, sur la préoccupation fiscale, avec un couplet très appuyé en faveur du divorce.

introduise l'exposé de leurs griefs par la notion de contrat social, d'où « naissent tous les rapports des supérieurs aux inférieurs ».

Un autre auteur rencontré dans ces pages utilise l'expression de « grande révolution ». On a vu Gudin de La Brenellerie l'appliquer à la résistance victorieuse des parlements, au début de 1771, et Voltaire discerner surtout dans celle-ci la rage de l'« impuissance ». Il a été rappelé par ailleurs¹⁷ que, pour Tocqueville, la confiscation de l'administration du réel par l'absolutisme frustra également intellectuels bourgeois et aristocratiques, et les rejeta du même mouvement dans la spéculation politique radicale — d'où la place des nobles dans la contestation et la Révolution. Le ressort de la compensation philosophique est donc bien cette « impuissance » dont parle Voltaire, qui nous invite ainsi à considérer la continuité, socialement très large, menant des événements de la fin du règne de Louis XV à 1789. Une fois considérée la contradiction séparant ici et là théorie philosophique et pratique révolutionnaire, on peut aussi envisager comment une pratique parlementaire donnant l'image d'une « grande révolution » a entretenu ailleurs des rapports précoces avec la théorie, qui s'en est trouvée radicalisée ou expérimentée.

Les peuples n'auront-ils jamais le courage ou le bon sens de se réunir contre celui qui les immole à son ambition effrénée (...). N'y aura-t-il du moins une classe d'hommes assez au-dessus du vulgaire, assez sages, assez courageux, assez éloquents, pour soulever le monde contre ses oppresseurs, et lui rendre odieuse une gloire barbare ?

Ces lignes de Marmontel dans l'article *Gloire* de l'*Encyclopédie* ne visent pas, sans doute, l'oppression économique et sociale des « peuples », mais plutôt les survivances de l'ordre militaro-féodal. Si on ne peut prêter à l'auteur des résonances qu'il aurait éventuellement désavouées, le point de vue de la réception et de la lecture les autorise, quand leur entrecroisement fonde un discours du « bon sens » donnant lieu à des images aussi fortes et persuasives que celles employées par Diderot et Raynal dans les *Deux Indes*. La « déconstruction » polyphonique des textes peut aussi servir à montrer

¹⁷ Voir les réflexions liminaires de Chartier 1990.

comment certains thèmes mobilisateurs ont circulé entre différents niveaux de discours et se sont intégrés, par des décrochages successifs que facilite notamment la polysémie, dans la familiarité du quotidien.

Le cas de Marmontel nous a semblé, de ce point de vue, révélateur parce qu'il offre l'exemple d'une légitimation de la critique religieuse par l'institution académique et, ce qui nous concerne plus, par l'association de fait avec une œuvre romanesque à succès. Les illustrations fleuries qu'un membre de la famille Boubers procure pour celle-ci devaient faire passer les récriminations imprimées par ailleurs chez Bassompierre. Il sait grincer des dents, l'aimable auteur d'*Annette et Lubin*, dont Dieudonné Bassompierre grave alors le portrait¹⁸. Celui de Raynal montre un philosophe d'allure moins avenante. Un écrivain liégeois y voyait le reflet d'un tempérament « féroce ». Pour la rime, les adversaires de Beaumarchais imputent à celui-ci « une âme atroce », selon le mot de Madame Goëzman. C'est que l'époque, on vient de le voir, ne cesse d'affirmer les pouvoirs et les succès du défi. Gudin marque la résonance prise dans ce contexte par la victoire de Beaumarchais dans l'affaire Goëzman. S'appuyant sur le « public », celui qui « marchait seul » aura triomphé de « deux ministres », d'un « homme de condition, immensément riche », et même d'une « grande société d'hommes qui prétendaient par leur état à la considération publique ».

Comment s'étonner que le *Barbier* reste dès lors associé aux grands moments de la fin du siècle ? Le hasard veut qu'on joue la pièce le jour précédant la mort du prince-évêque Velbruck (30 avril 1784). Mais le véritable symbole est fourni par une tradition concernant le début du règne de son successeur. On sait que Hoensbroech était très dévot. On a dit aussi qu'il était peu lettré. À un libraire qui venait lui présenter ses compliments, il aurait répondu qu'il n'avait jamais lu et qu'il n'allait pas commencer à son âge. Une autre anecdote — en désaccord, il est vrai, avec les annonces de la *Gazette* — veut qu'il se soit rendu « le jour de son élection à la comédie ». On y « donnait justement Figaro¹⁹ ». C'était, pour celui qui allait affronter la Révolution, un avertissement digne du *Laensbergh*.

¹⁸ 1778, 128-31.

¹⁹ Trappé, *Productions diverses*, Liège, Collardin, 1819, I, 229.

Autre ironie de l'histoire, celle-là plus assurée. Des amateurs jouèrent à Spa le *Mariage de Figaro* en août 1785²⁰. Parmi ceux-ci figurait l'avocat Gérard Deleau, bourgmestre-régent de la cité. Sa famille était à l'origine de la création de la Redoute, dont le casino privilégié avait suscité dès les années soixante la réprobation et l'envie. Deleau garda, du rôle qu'il tenait, son surnom de « Figaro ». Ainsi fut-il désigné dans les chansons pré-révolutionnaires qui le brocardèrent, après que le Tribunal des Vingt-Deux lui eut fait perdre sa cause — et celle des monopoleurs favoris du pouvoir ecclésiastique — contre le populaire cabaretier Bovy, qui avait osé ouvrir sans autorisation une salle de jeux concurrente. On pourra chanter alors *Figaro a la migraine* sur l'air de *Marlborough s'en va-t-en guerre*. Celui-ci avait été utilisé par Beaumarchais pour la romance de Chérubin : témoignage, dira M. Delon, des échanges qui s'établissaient quotidiennement entre culture de la rue et haute littérature²¹.

C'est encore le *Barbier* que la Société de comédie bourgeoise issue de la Révolution choisira de donner le 26 août 1789 en l'honneur du nouveau Conseil et de ses « célèbres triumvirs *de Chestret, de Fabry et Bassenge*²² ».

La représentation était interrompue à chaque phrase qui avait quelque rapport aux événements du jour par des bravos multipliés.

Manière de saluer le bilan du siècle facétieusement résumé par Bartholo : « la liberté de penser, l'attraction, l'électricité, le tolérantisme, l'inoculation, le quinquina, l'Encyclopédie et les drames ». Une partie du triumvirat, « trop occupée de la chose publique », ne put participer à la célébration. Mais on y vit Chestret ainsi que Lassence, bourgmestre co-régent, qui assistèrent au traditionnel couronnement de bustes rehaussant ici toute manifestation intellectuelle digne de ce nom, comme l'enseigne l'histoire de la Société d'Émulation.

²⁰ Body 1885, 52-53 ; 1888-1902, II, 15.

²¹ Body 1881, 39-40, 44-45 (*Sur Monsieur Gérard de l'Eau*, air : du vaudeville de Figaro) ; Droixhe 1989b. La chanson figure sur le disque *Catrè-vint-noïf*.

²² *Feuille nationale liégeoise*, 11, 29 août 1789, 47-48 ; Borgnet 1865, I, 135-36 ; Martiny 1887, 56-58.

Trois ans plus tard, le théâtre du Marais créera la *Mère coupable*, qui clôt la « trilogie espagnole » de Beaumarchais. La pièce fut mal accueillie. Certaines scènes, qui sentaient leur Ancien Régime, suscitèrent de « longues risées ». Grétry va proposer à l'auteur d'orchestrer certaines parties²³. Donnée aux Italiens, promet-il, l'œuvre « peut avoir cinquante représentations de suite ». Avec « douze ou quinze morceaux », elle doit en avoir cent, et j'aurai fait de la musique sur un chef-d'œuvre... ». Dans l'édition du texte donnée en 1793, Figaro vieillissant considérait le changement opéré en lui par la vie²⁴.

Ô ma vieillesse ! pardonne à ma jeunesse ; elle s'honorera de toi. Quelle heureuse révolution ! Un jour a changé notre état ! plus d'opresseur, d'hypocrite insolent ! Chacun a bien fait son devoir....

L'expression d'« heureuse révolution » fut par la suite supprimée, de sorte qu'elle ne figure plus aujourd'hui dans une édition comme celle de la Pléiade. Elle a pu trouver une forme de survie dans la tradition liégeoise, qui prit l'habitude de qualifier ainsi les événements de 1789²⁵.

Parmi les figures que ceux-ci mirent au premier plan, comment ne pas retenir, pour terminer, le destin de Nicolas Bassenge ? La littérature révolutionnaire célébra sur tous les tons l'héritage qu'il incarnait.

Il est l'élève du grand Raynal
et l'ami de Voltaire²⁶...

(Chanson patriotique, 1789-1790)

Commissaire du Directoire dans le département de l'Ourthe, intraitable républicain, Bassenge connut la mise à l'écart à mesure que Napoléon s'affirmait sous Bonaparte. Le Consulat signifia pour lui l'éviction de la vie politique.

²³ Beaumarchais, *O.*, 1480-81 ; Grétry, *Corr.*, 160.

²⁴ *O.*, 672, 1504.

²⁵ Raxhon 1989.

²⁶ Catoir écrivait de son côté en 1790, dans *l'Épître à Monsieur Bassenge* : « Honneur et gloire à la lumière / de notre bouillant Mirabeau, / qui joint à l'art heureux de plaire, / à l'éloquence de Rousseau, / toutes les grâces de Voltaire. »

Quand Bassenge mourut en juillet 1811, il occupait la modeste fonction de bibliothécaire municipal : gardien, au milieu des grands souvenirs déjà obscurcis de l'édition liégeoise, de collections dévastées par une tourmente dont il avait été un des principaux artisans. Il y avait là matière, écrira son ami Henkart, à rêver de « cultiver son jardin²⁷ ».

²⁷ Lettre à Grétry du 27 juillet 1811 : *Corr.*, 381-82. Henkart y évoque la disparition du « digne et brave Bassenge » et ses ennuis de carrière. L'Empire, qui venait d'inaugurer à Liège la place dédiée au musicien pour célébrer un homme n'ayant jamais courbé « la tête devant l'autel de nos Plutus », réglait aussi ses derniers comptes avec les indisciplinés. Henkart avait voté contre le consulat à vie. Il fut « oublié » lors de la réorganisation des tribunaux en 1810 (*ibid.*, 374 sv.).

Annexes

Choix d'éditions liégeoises inconnues à De Theux

Ce choix propose des éditions mentionnées par la *Gazette*, soit qu'un ou plusieurs exemplaires aient été repérés, soit qu'on dispose d'informations complémentaires, soit qu'on ne possède que l'annonce. On n'y mentionne pas les éditions « inconnues » identifiées par ailleurs, le but n'étant pas d'entreprendre un supplément systématique à la *Bibliographie liégeoise* (à laquelle on emprunte son style de présentation, différent de celui utilisé dans la bibliographie critique). On s'est borné, pour la même raison, à la mention du titre court, souvent modernisé. Des indications plus précises sont fournies quand elles peuvent servir à identifier l'ouvrage en question. Dans le cas d'éditions localisées, on verra l'exemplaire cité ou le catalogue des bibliothèques qui le conservent. L'auteur de l'annonce est mentionné après les références de la *Gazette* quand il est susceptible de fournir une indication sur l'origine de l'ouvrage vendu, en cas d'adresse incomplète ou fictive, ou quand l'avis émane de différents libraires. Ailleurs, l'absence de mention signifie que l'auteur de l'annonce est identique à l'éditeur du livre.

Signes et sigles

- // Signale une variante dans l'adresse.
- BCLg Bibliothèque centrale de la ville de Liège (Chiroux).
- BL British Library, Londres.

BN	Bibliothèque nationale, Paris.
BUCL	Bibliothèque de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve
BULg	Bibliothèque de l'Université de Liège.
CAP	Fonds U. Capitaine de la Bibliothèque centrale de la ville de Liège.
DD	Coll. D. Droixhe.
DT	De Theux. <i>Bibliographie liégeoise</i> .
DUP	Fonds Dupont de la Bibliothèque centrale de la ville de Liège.
LD	Liste conservée chez les descendants de l'imprimeur Desoer.
SFG	Supplément F. Gothier à la <i>Bibliographie liégeoise</i> .
SVDB	Supplément Vanden Broeck à la <i>Bibliographie liégeoise</i> .

1759 Goudar, A., *Histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, Dessain, 1759.

1759, 72 : le libraire ne dispose que de « quelques exemplaires » de cet « ouvrage nouveau aussi singulier qu'amusant » ; 1776, 51. Droixhe 1980a, 156.

1764 Leprince de Beaumont, *Magasin des jeunes dames*, Bassompierre, 1764.

1764, 23 : « A sous presse le *Magasin des jeunes dames*, pour servir de suite au *Magasin des adolescentes* ». SVDB mentionne deux autres éd. de 1767 et 1781 : BULg 21.612 A ; BULg 22.982 A.

Ladvocat, *Dictionnaire historique portatif, contenant l'histoire de tous les grands hommes, avec leurs principaux ouvrages*, J.L. de Boubers, 1764, 3 vol.

1764, 33 : « De Boubers, le jeune, imprimeur, proche la Porte d'Avroy. »

Mouhy, *L'Ami de la vertu, ou mémoires et aventures de Monsieur d'Argicourt*, D. de Boubers, 1764.

1764, 41. DT 624 ne mentionne qu'une éd. de 1771 ; SFG ; SVDB. BULg XVIII.47.34 ; BN Y². 55391.

Le Roy (Ch.), *Traité de l'orthographe françoise, en forme de dictionnaire, (édition) considérablement augmentée, revue et corrigée par M. Restaut, J.L. de Boubers*, 1764.

1764, 57. Le Roy n'est pas mentionné dans l'annonce. L'éd. de 1764 conservée à la BN (X. 13047) n'est manifestement pas due à Boubers. Publiant en 1770 la sixième édition de cet ouvrage, le Poitevin Félix Faulcon met le public en garde contre les contrefaçons : « Elles portent le nom du même imprimeur ; on les reconnaît à l'italique des caractères qui est effroyable, et aux vignettes qui sont de fonte, tandis que celles de cette édition sont en buis du fameux Le Sueur [...]. Ces éditions sont remplies de fautes, comme ayant été faites par des imprimeurs ignorants et par des étrangers qui ne savent ni lire ni parler français » (cité par Veyrin-Forrer 1988a, 111-12).

1765 Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, Bassompierre fils (?), 1765, 2 vol.

1765, 3, 5, 10 : « J.F. Bassompierre fils débite une belle édition de l'*Avis au peuple*. L'on trouve le même livre chez F.J. Desoer. » Éd. différente, d'après l'annonce, de celle publiée en 1763, en un vol., par Bassompierre père et fils. 1777, 84 : Desoer vend la « troisième éd. originale », en 2 vol.

Nélis, *Oraison funèbre de l'Empereur François Ier, traduite en françois du latin, avec le texte original à côté*, Bassompierre, 1765.

1765, 144.

1766 Leprince de Beaumont, *Lettres d'Emerance à Lucie*, Bassompierre, 1766

1766, 43. DT 639-40 ne mentionne qu'une éd. de 1774. SVDB. BULg 23.001A.

Expilly, *Le Géographe manuel*, Desoer, 1766.

1766, 44. DT 628 ne mentionne qu'une éd. de 1772. LD.

Caraccioli, *La Religion de l'honnête homme*, Bassompierre, 1766.

1766, 50 : « Les oeuvres de cet auteur, qui forment actuellement 12 volumes, continuent de se vendre chez le même libraire, ensemble ou séparément. » SFG.

1767 Pontas, *Abrégé du dictionnaire des cas de conscience*, D. de Boubers, 1767-68.

1767, 43, 64 ; 1768, 94 : « On y a joint les Résolutions latines, imprimées à Ferrare, par M. Collet, Docteur en Théologie, 4 gros volumes in-8°. On payera pour le premier volume 10 escalins, le second et le troisième cinq escalins, chaque volume et le quatrième gratis, qui paroîtront de 4 en 4 mois. On pourra souscrire jusqu'à la fin du mois de mai prochain, le terme étant fini, l'ouvrage se vendra vingt-huit escalins. » SFG 1768.

Fafchamps, *Abrégé de la syntaxe, raisonnée sur les principes de la langue latine*, D. de Boubers, 1767.

1767, 64. DT 575-76 ne mentionne que des éd. de 1757 et 1759.

1768 Girard, *Dictionnaire de synonymes françois. Nouvelle édition, revue et corrigée*, À Paris et se vend chez J.F. Bassompierre, libraire à Liège // À Paris, chez Saillant, libraire, rue Saint Jean de Beauvais, 1768.

1768, 26 : sans indication d'adresse, mais à côté d'autres éd. Bassompierre. SFG donne l'adresse liégeoise ; SVDB mentionne la fausse adresse parisienne et identifie la contrefaçon par les ornements. BULg XVI.91.4.

L'Escardé Deguennevil, *Dissertations sur la nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes*, (Dessain), 1768.

1768, 15 (édition en préparation), 53. SFG.

Perrin, *Sermons sur la morale et les mystères*, Plomteux, 1768, 4 vol., in-8° et in-12.

1768, 32. DT 612 ne mentionne que l'éd. in-8°. SFG connaît les deux éd.

Lacombe de Prezel, *Galerie de portraits, ou portraits des hommes illustres qui ont paru depuis les Romains, tirés des plus célèbres auteurs françois*, Bassompierre fils et Van den Berghen, 1768.

1769, 39, Bassompierre et Desoer: sans mention de date ; 1776, 13, Desoer: « Paris, 1769. » SVDB : mention d'une éd. avec « 1769 ». BULg XXIII.177.1 ; BN G. 23764 ; BN 8° Uu. 3993 ; Liège, coll. P. Rambeaux.

1769 Doddrige, *Cours de lectures sur les questions les plus importantes de la métaphysique, de la morale et de la théologie*, Plomteux, 1769.

1769, 1, 14, Plomteux ; 1778, 15, Desoer. SFG ; SVDB. BN Z. 11158-61. Longue annonce : « Ce cours de lectures ou de leçons est composé de dix parties, qui traitent de l'esprit humain et de l'instinct des bêtes; [...] de l'existence et perfection de Dieu, [...] de l'immatérialité et immortalité de l'âme, des esprits créés supérieurs à l'âme humaine, et de l'intégrité de l'ancien et du nouveau Testament, de la crédibilité de l'histoire fondée sur la nature, la qualité et les circonstances des faits qui y sont rapportés, de l'authenticité et intégrité des saintes Ecritures, etc. »

Tissot, *De la santé des gens de lettres*, Bassompierre fils, 1769.

1769, 24-27 : « Il se vend chez Bassompierre, fils, aux Trois Rois, rue Neuvice. » SFG ; SVDB. BULg IV.106.1.

Valmont de Bomare, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, Paris, Lacombe (= Bassompierre), 1769, 6 vol.

1769, 29-30, Bassompierre: « grand 8vo, 6 vol. » ; 1769, 50, Desoer: « 6 vol., 1768 » ; 1776, 29, 32, Desoer : « 6 vol. » ; 1777, 79-80, Desoer : « 12 vol. » SVDB identifie la contrefaçon par les ornements ; Vanden Broeck, *Les Lumières dans les P.-B. autrichiens*, not. 76. Liège, coll. P. Rambeaux.

Lettres sur la religion, ou les incrédules convaincus d'ignorance et de mauvaise foi, D. de Boubers, 1769.

1769, 33 : « Ouvrage où l'on tâche de mettre les preuves de la religion à la portée d'un chacun, et où l'on réfute en particulier les erreurs de Bélisaire. » 1778, 25, Desoer. SFG ; SVDB. Liège, coll. Vanden Broeck.

La Croix, J.-F. de, *Dictionnaire portatif des faits et dits mémorables de l'histoire moderne*, Desoer, 1769.

1769, 38, 50. SFG

Badon, *Principes de l'art d'accoucher, ou abrégé de cet art, en forme d'examen*, Liège, 1769.

1769, 43-44, 50-51, Desoer. Pas dans LD. 1773, 20 donne quelques informations sur cet auteur, à la suite du « décès de son épouse et son élève, qu'il avait instruit selon les principes développés qu'il a fait paraître au commencement de 1769 ». Badon n'est pas mentionné par Gobert.

1770 Demachy et Ponteau, *Economie rustique, ou notions simples et faciles sur la botanique, la médecine, la pharmacie, la cuisine et l'office: sur la jurisprudence rurale: sur le calcul, la géométrie-pratique, l'arpentage, la construction et le toisé des bâtiments, etc. avec les prix des différents matériaux et de la main d'oeuvre, pour être à l'abri des tromperies des ouvriers. Ouvrage nécessaire, surtout aux personnes qui vivent à la campagne*, Desoer, 1770, 2 vol.

1769, 142 : « prix 35 sols broché » ; 1770, 38 ; 1771, 24. SVDB ; SFG. BCLg Cap. 4019.

Dubois-Fontanelle, *Nauffrage et aventures de Monsieur Pierre Viaud, natif de Bordeaux, capitaine de navire*, Desoer, 1770.

1770, 28. SVDB. BULg XXIII.208.7 ; BCLg Cap. 7366.

Dictionnaire portatif de commerce contenant la connaissance des marchandises de tous les pays ou les principaux et nouveaux articles concernant le commerce et l'économie, les arts, les manufactures, les

fabriques, la minéralogie, les drogues, les plantes, les pierres précieuses, etc., etc., À Bouillon aux dépens de la Société typographique et se trouve à Liège chez C. Plomteux, 1770, 4 vol.

1770, 71, Plomteux ; 1776, 35, Desoer. Adresse fournie par SFG. Cf. égal. 1766, 72, 136 (éd. de Copenhague).

Alletz, *L'Agronome ou dictionnaire portatif du cultivateur*, Bassompierre et Van den Berghen, 1770, 2 vol.

1776, 29. SVDB. BCLg C2521.

- 1771 Gobinet, *Instruction de la jeunesse en la piété chrétienne*, Bassompierre fils, 1771.

1771, 3. SVDB. BULg 9272 A.

Recueil général des opéra bouffons, À Paris, aux dépens des Libraires associés (Liège, Desoer), 1771, 6 vol.

1772, 18.

- 1772 Guibert, *Essai général de tactique*, Londres, chez les libraires associés (Liège, Plomteux), 1772.

1772, 32, Plomteux. DT 633 ne mentionne qu'une éd. Plomteux de 1773, sous sa marque. BL conserve deux éd. de « Londres, chez les libraires associés », de 1772 et 1773, que le catalogue considère comme liégeoises, en attribuant explicitement la première à Plomteux : Droixhe 1990, 70. BL n006232, t101499.

- 1773 Le Franc de Pompignan, *Questions diverses sur l'incrédulité*, quatrième éd., Dessain, 1773.

1773, 36. SFG; SVDB. BULg Théol. 8809 AD.

Formey, *Abrégé de toutes les sciences, très-instructif pour la jeunesse*, cinquième éd., Demany, 1773.

1773, 128, 151; 1774, 5. SFG; SVDB. BCLg Cap. 2733; BUCL LHA 11501.

Leprince de Beaumont, *Manuel de la jeunesse, ou instructions familières en dialogues sur les principaux points de la religion, ouvrage utile aux personnes qui disposent la jeunesse à la première communion et qui peut faire suite au Magazine des adolescentes de Madame Le Prince de Beaumont*, Bassompierre, 2 vol.

1773, 31; 1775, 85, 88: annonce Desoer pour l'éd. de « Paris 1773 ». SFG; mentionné dans la liste des « Ouvrages de Madame Le Prince de Beaumont, in-12, lesquels se vendent ensemble et séparément, à des prix raisonnables, chez J.F. Bassompierre ».

1774 Fillassier, *Eraste ou l'ami de la jeunesse*, Paris, chez Vincent, et se vend chez F.J. Desoer, 1774, 2 vol.

1774, 26-33, 36, 50 ; 1775, 27, 108 : « nouvelle éd., soigneusement corrigée et considérablement augmentée, Paris 1774. » L'éd. originale porte, d'après le cat. de la BN, l'adresse de « Paris, Vincent, 1773 »; SVDB signale une rééd. de 1789 chez Desoer. BULg 34159A.

Philipon La Madelaine, *Modèles de lettres sur différents sujets*, nouv. éd., Bassompierre fils, 1774.

1774, 38. SVDB. BCLg Cap. 5483.

Alletz, *L'Albert moderne*, D. de Boubers, 1774.

1774, 53-56, 72 ; 1775, 61, 67, 114. La vente par Desoer de l'*Albert moderne* dans une éd. parisienne de 1770 répond sans doute à l'éd. Boubers. SVDB. BULg VII.17.7.

Le Véritable esprit militaire, ou l'art de rendre les guerres moins funestes, 1774.

1775, 67. SFG. DT 628 ne mentionne qu'une éd. de 1772.

Imbert, *Fables*, 1774.

1774, 131. BCLg Cap. 6317. V. ci-dessous.

Imbert, *Historiettes ou nouvelles en vers*, seconde éd. revue, corr. et augm. par l'auteur, Liège et Paris, de Lalain, 1774.

1774, 131. DT 628 mentionne une éd. de 1772 sans nom d'éditeur. BCLg C 2198.

Procès-verbal de ce qui s'est passé au Lit de Justice tenu par le Roi à Paris le 12 novembre 1774, suivi des édits publiés et enregistrés, le Roi tenant son Lit de Justice, Liège, Tutot, 1774.

1774, 147-48, Tutot : « Ledit libraire a suivi exactement dans l'impression l'ordre de l'imprimerie royale; tout y est réuni, cérémonies, discours, édits, etc.; les journaux et gazettes ne donneront qu'un précis de cette pièce intéressante, qui fera époque mémorable dans l'histoire. » Extraits dans 1774, 147-50.

1776 *Visite au Saint Sacrement et à la sainte Vierge*, Bassompierre fils, 1776.

1776, 37.

1777 Linguet, *Histoire des révolutions de l'Empire romain, pour servir de suite à celle des révolutions de la République*, Liège, de Boubers, 1777, 2 vol.

1777, 50. SFG : « Liège, Lemarié » ; SVDB. BCLg C 2277.

Du Coudray, *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur pendant son séjour à Paris*, Paris, Ruault, et Liège, Tutot, 1777.

1777, 79-82. SVDB. BULg Rés. 875 B (11). Desoer oppose à cette éd. celle qu'il donne sous l'adresse de Paris et de Liège, présentée comme étant plus véridique : DT 654.

Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique; ou bibliothèque de l'homme d'Etat et du citoyen, dir. J.-B.

Robinet, J.-L. Castilhon, etc., Londres, chez les libraires associés (Liège, Plomteux), 1777-83, 30 vol.

1777, 89-90, 99. Cf. Gossiaux, *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens*, not. 86 : « La bibliographie matérielle (et notamment l'examen des fleurons de bois, qui se trouvent dans des éditions avouées de l'imprimeur liégeois) révèle d'ailleurs que le *Dictionnaire* a bien été imprimé à Liège, par Plomteux. C'est là la plus importante et la plus prestigieuse des réalisations typographiques liégeoises des Lumières. »

Recueil général des opéra bouffons, Liège, Desoer, 1777, 10 vol.

1777, 134. LD. SFG mentionne une continuation en 11 vol., 1777-82. Recueil factice qui amplifie celui décrit sous 1771. La page de titre des 6 premiers vol., substituée à celle du recueil précédent, manifeste désormais l'origine des pièces séparées portant des adresses parisiennes. Les pièces des quatre derniers volumes continuent de porter ces adresses étrangères. Coll. P.-M. Gason, Aubel.

- 1778 Madame d'Arconville, *Mélanges de littérature, de morale et de physique* Amsterdam, aux dépens de la Compagnie (Liège, Bassompierre), 1778.
1778, 4-5, Desoer. Ed. identifiée par les ornements : Droixhe 1987, 59-60.

Ouvrages antiphilosophiques annoncés par la *Gazette*

Les ouvrages sont présentés selon la date de la première annonce qui les mentionne; il faut tenir compte du fait qu'une partie des collections de la *Gazette* n'est pas conservée. L'imprimeur n'est indiqué que dans le cas d'éditions liégeoises avérées. Son nom n'est pas répété dans les références de parution de l'avis quand il est le seul annonceur. Ces références sont limitées à la première mention de l'année. On a signalé les restitutions d'auteur, en matière d'ouvrages anonymes.

1765 *Dictionnaire théologique portatif, contenant l'exposition et les preuves de la révélation*, Paris, 1765.

1765, 131, Desoer.

1767 Maïeul-Chaudon, *Dictionnaire antiphilosophique*, 1767.

1767, 152, Plomteux; 1774, 156, Lemarié : ouvrage considér. augm., 1774, 2 vol. ; 1775, 60, Desoer: nouv. éd. considér. augm., Avignon, 1774.

1768 Alletz, *Le Catéchisme de l'âge mûr*, Liège, Desoer, 1767.

1768, 27 ; 1770, 38 ; 1771, 24 ; 1775, 108 ; 1777, 142-43. DT 607.

Le Philosophe moderne, ou l'incrédule condamné au tribunal de sa raison, 1767.

1768, 27, Desoer; 1776, 64, Desoer : « par M. l'abbé le M. D. G., nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée du récit de la maladie de feu Monseigneur le Dauphin, et enrichie de plusieurs fragments... En Normandie, 1767 ». Manque au Barbier.

Arnaud, *Euphémie ou le triomphe de la religion, drame*, Paris, 1768.

1768, 65, Desoer.

(Monnet), *Lettres d'une mère à son fils pour lui prouver la vérité de la religion chrétienne*, 2^e éd., Paris, 1763.

1768, 87, I. Leroux : « *Lettres d'une mère à son fils sur la religion*, 3 vol. in-12, ouvrage qui n'a pas encore paru » ; il doit s'agir du titre mentionné ci-dessus, malgré la dernière indication ; 1775, 117, Desoer : « ... pour lui prouver la vérité de la religion chrétienne 1^o par la raison, 2^o par la révélation, 3^o par les contradictions dans lesquelles tombent ceux qui la combattent. » Par Monnet, d'après Barbier.

1769 Doddrige, *Cours de lectures sur les questions les plus importantes de la métaphysique, de la morale et de la théologie*, Liège, Plomteux, 1769.

Inc. à DT : v. ci-dessus.

Leland, *Nouvelle démonstration évangélique, où l'on prouve l'utilité et la nécessité de la révélation chrétienne*, Liège, Plomteux, 1768.

1769, 1 ; 1776, 22 ; 1778, 18. DT 611. Éd. or. de la traduction.

(Thomas, soldat au régiment du prince Charles), *La Mauvaise foi du philosophe impie relativement à la divinité de Jésus-Christ, ou la défense des prosélytes qu'il a séduits, conciliée avec celle de cet Homme-Dieu*, Bruxelles, 1767.

1769, 14, Desoer. Par Thomas, d'après Barbier.

Lettres sur la religion, ou les incrédules convaincus d'ignorance et de mauvaise foi, Liège, D. de Boubers, 1769.

Inc. à DT. V. ci-dessus.

Bergier, *Le Déisme réfuté par lui-même, ou examen sur les ouvrages du fameux J.-J. Rousseau*, Paris, 1768.

1769, 50, Desoer; 1777, 65-66.

De La Croix, *Réfutation d'un libelle impie intitulé : l'Évangile du jour*, Liège, Dessain, 1769.

1769, 99 (parution des t. 1-2) ; 1770, 53 (parution du vol. 3) ; 1778, 60. DT 615.

Éd. or.

1770 Griffet, *L'Insuffisance de la religion naturelle*, Liège, Bassompierre, 1770.

1770, 81. DT 617. Ed. or. Une édition de 1771 porte également le nom de Bassompierre, avec celui de Joseph Simon Tournel à Avignon: Sommervogel, III, 1824 ; SFG.

Jamin, *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps*, Paris, 1769.

1770, 107, Dessain ; 1771, 5 ; 1777, 137-38, Desoer.

Séguier, *Réquisitoire sur lequel est intervenu l'arrêt du Parlement du 18 août 1770, qui condamne à être lacérés et brûlés différents livres, comme impies, blasphématoires et séditieux, avec la nouvelle philosophie dévoilée, pleinement convaincue de lèse-majesté divine et humaine.*

1770, 146, Dessain ; 1771, 5.

1773 Le Franc de Pompignan, *Questions diverses sur l'incrédulité*, Liège, Dessain, 1773.

Inc. à DT : v. ci-dessus.

Monestier, *La Vraie philosophie*, Bruxelles, J.-L. de Boubers, 1774.

1773, 156 : « Le public est averti que l'on débite actuellement un livre intitulé : *la vraie philosophie* par Mr. l'abbé Monestier, volume in-8^v de 500 pages, en beaux caractères et en bon papier, chez J.L. Boubers, imprimeur-libraire, au Marché aux Herbes, à Bruxelles » ; 1774, 42, Desoer : « 1774 » ; « L'excellence de l'ouvrage répond au titre. L'homme physique, l'union de l'âme avec le corps, les facultés de l'âme, etc. y sont très-bien développées. Les principes clairs sur lesquels l'auteur y démontre l'accord merveilleux qui se trouve entre la religion et la vraie philosophie le rendent très-intéressant » ; 1775, 57, Desoer : « Bruxelles, 1774. »

1774 Nonnotte, *Les Erreurs de Voltaire*, 6^e éd., considérablement augmentée, avec un avant-propos pour le second tome, une table des matières, le bref de Clément XIII, Lyon, 1774.

1774, 22, Desoer ; 1775, 145 ; 1776, 122. L'ouvrage avait été imprimé par Collette en 1766 (2 vol.) et 1767 (nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, avec la réponse aux éclaircissements historiques de M. de Voltaire, 3 vol.) ; DT 605. Tutot imprimera en 1779 le *Supplément aux Erreurs de Voltaire* de l'abbé Loisson.

Gérard, *Le Comte de Valmont, ou lettres sur les égarements de la raison.*

1774, 149, Bassompierre fils : « 3 vol. in-12; ouvrage écrit avec autant de force de force que de goût, et qui ne saurait être d'une utilité plus générale et plus reconnue. C'est un roman ingénieux, où l'on voit le tableau de nos moeurs et de la philosophie actuelle, tiré d'après nature et présenté sous le voile d'une fiction bien suivie, bien liée dans toutes ses parties, et conduite à un dénouement qui porte dans l'âme du lecteur la religion, la sagesse et la vertu » ; 1775, 54, Desoer : « Paris, 1775, 3 vol. » ; 1778, 61, Orval-Demazeaux : « Paris, 1778, t. 4-5 » ; 1778, 116, Lemarié. DT 642 : Bassompierre, 1775, 5 vol.

1775 Bergier, *Examen du matérialisme, ou réfutation du système de la nature*, Paris, 1771.

1775, 78, Desoer.

Bailli, L., *Tractatus de vera religione, ad usum seminariariorum, sacrae theologiae alumnorum; in quo, pastoribus animarum, coeterisque altarium ministris, obvia erit certa, brevis, facilisque deistarum, heterodoxorumque hominum commenta, confutandi methodus, et objecta quaecumque eorum divillendi*, altera ed. auctior et emend., Louvain, Michel.

1775, 106.

Bergier, *Apologie de la religion chrétienne, contre l'auteur du Christianisme dévoilé et contre quelques autres critiques*, Paris, 1771.

1775, 130, Desoer.

Les Droits de la religion chrétienne et catholique sur le coeur de l'homme, 1764.

1775, 130, Desoer.

Le Franc de Pompignan, *La Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même*, Paris, 1772.

1775, 142, Desoer ; 1776, 122.

1776 François, *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, précédé d'un court traité contre les athées, les matérialistes, les fatalistes*, Paris, Lacombe, 1767.

1776, 60, Desoer.

Les Maximes de la philosophie moderne, ou les horreurs philosophiques dévoilées.

1776, 84, Veuve Dessain.

Le Ridicule du prétendu bon-ton philosophique, ou défense des vérités de la religion chrétienne, contre l'auteur du Dictionnaire philosophique portatif: Les insensés méprisent la sagesse et la saine doctrine, Paris.

1776, 93, Desoer.

Richard, *Voltaire de retour des ombres, et sur le point d'y retourner pour n'en plus revenir. À tous ceux qu'il a trompés*, Liège, Gerlache, 1776, xii-102 pp.

1776, 124.

Richard, *Voltaire de retour des ombres...*, Liège, Bassompierre, 1776, viii-91 pp.

1776, 126.

1777 Bergier, *Certitude des preuves du christianisme*,

1777, 65,

Marsis, de, *Discours pour convaincre l'incrédule, ramener le protestant, convertir le pécheur et former le vrai juste*, 1777.

1777, 146, Orval-Demazeaux : éd. reliée, 2 fl. 10 s. ; 1778, 20 : 1778, éd. brochée, 1 fl. 10 s.

1778 Fontenay, de, *Esprit des livres défendus, ou antilogies, ouvrage dans lequel on a recueilli les morceaux les plus curieux et les plus intéressants sur la religion, philosophie, sciences et arts*, Paris, 1777.

1778, 20, Orval-Demazeaux. Barbier indique que l'ouvrage avait paru en 1774, à Paris, chez Vincent, sous le titre d'*Antilogies et fragments philosophiques, ou collection méthodique des morceaux les plus curieux et les plus intéressants sur la religion, etc.*

Feller, de, *Discours sur divers sujets de religion et de morale*,

1778, 49-50, Desoer : porte notamment sur « l'existence et les peines de l'enfer », « la vie inutile des hommes du siècle », « la perte de la foi », etc.

Les ventes publiques

La *Gazette* comporte un grand nombre d'annonces relatives aux ventes de livres après décès organisées par les estimateurs Defooz, Engels, Hénon¹. Ne mentionnant qu'à l'occasion l'identité du propriétaire, ces avis sont d'un maigre intérêt. On n'est guère plus avancé de savoir que se vendra le vendredi 29 mai 1772, chez Engels, en Hors Château, « vis-à-vis la Fontaine » (de Saint-Jean-Baptiste), « la bibliothèque d'un avocat très-célèbre² ». Du reste, les catalogues rassemblés dans le Fonds Capitaine sont d'une interprétation très délicate. Eux-mêmes ne portent qu'épisodiquement le nom d'un propriétaire et on peut acquérir la conviction qu'on intégrait de temps en temps à l'inventaire d'une collection donnée des ouvrages d'une autre provenance. De quoi perturber sérieusement le profil d'un lecteur... Il arrive aussi que les bibliothèques soient

¹ Mort du sieur Hénon : 1772, 19. Pour les bibliothèques et catalogues français de la période antérieure : Marion 1978, Bléchet 1991. Sur la progression des ventes de bibliothèques à l'époque qui nous concerne : Beckmann 1988.

² 1772, 63.

fractionnées et les ventes séparées par un assez long intervalle. C'est le cas des ouvrages de droit délaissés par le jurisconsulte Jaminet³.

Toutes les liquidations de collections privées ne sont pas annoncées dans la *Gazette*. À côté de l'avis de 1772 cité plus haut concernant les livres « d'un avocat très-célèbre », on ne trouve pas de trace explicite, pour la même année, d'autres dispersions de bibliothèques ayant appartenu à des confrères, dont témoignent pourtant les catalogues aujourd'hui conservés (la collection de l'avocat Achten, par exemple, avec son rayon voltairien, dont l'*Ingénu* en édition séparée)⁴.

Parmi les ventes annoncées dans le journal, certaines ont donné lieu à des catalogues particulièrement allusifs. C'est le cas de l'inventaire décrivant les lectures d'un autre homme de loi, Colen (vente annoncée pour le 20 mars 1771)⁵. On y propose sous un même numéro une « liasse de quantité de livres d'histoire, voyages, lettres et autres ». Le catalogue de la bibliothèque du chanoine Ransonnet — un des principaux artisans de la campagne anti-philosophique à partir de l'installation du *Journal encyclopédique* — en dit un peu plus long. Cet auteur de l'*Anecdote prophétique de Mathieu Laensbergh*, contre Pierre Rousseau, s'informait entièrement auprès de la littérature chrétienne de propagande. Au moins montrait-il la cohérence de ne pas lire les « mauvais livres », si on en croit ceux qu'il a laissés⁶.

Une des ventes les plus remarquables, avant Velbruck, fut celle de la collection du docteur Kaisin, constituée pour une grande part d'ouvrages professionnels, mais qui montre également un vif intérêt pour les peuples extra-européens ainsi qu'une ouverture sur le philosophisme relativiste du début des Lumières. Des histoires de la Chine, des Antilles, des Indes, ou les huit volumes du *Recueil d'un voyage au Nord* y voisinent avec l'exotisme intérieur des *Lettres persanes* et de l'*Espion turc* de Marana. La présence de Fontenelle, de La Mothe le Vayer, de Gassendi, de Malebranche, de La Bruyère, de Boileau caractérise le

³ 1771, 32 (annonçant la vente pour le 25 mars), 33 et 36 (la postposant au 10 avril), 143, 145 (vente du 5 décembre).

⁴ V. égal. la vente des livres de l'avocat Waltrin (avril) et de son confrère Lens (déc.).

⁵ 1771, 31-33.

⁶ 1768, 145, 148.

classicisme d'une bibliothèque sans doute représentative d'une culture très enracinée dans le dix-septième siècle et dans des lectures de jeunesse. Les livres du docteur Kaisin restent étrangers au déchaînement, religieux ou matérialiste, du combat philosophique. S'il achète des ouvrages récents, c'est encore, le plus souvent, par intérêt professionnel, comme dans le cas de l'*Avis au peuple sur sa santé*⁷ .

⁷ 1770, 2, 9-10, 12 ; *Catalogue de livres de médecine, de chirurgie, de physique, de mathématique, d'histoire et autres, qui se vendront publiquement à Liège, le 24 janvier 1771, à 2 heures après-midi et jours suivants, à la maison mortuaire de Mr. le docteur Kaisin, chez Hénon, estimateur* ; BCLg, Cap. 10.152. Le philosophisme moderne est présent par réfraction, comme dans le cas des *Erreurs de Voltaire*. V. égal. la vente de la collection du médecin Goffart (1777, 136).

Bibliographie critique et éditions modernes

Pour le recueil *Livres et Lumières*, cf. DROIXHE et al.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. 1973. *L'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, 1772-1794*. Bruxelles : Palais des Académies.

ADAMS, T.R. et N. BARKER. s.d. « A new model for the study of the book ». A *potencie of life. Books in society*. Ed. N. Barker. Londres : The British Library. 5-43.

ADDISON, Bl. 1980. « Les dessous des Lumières à Liège : quelques échos de “ livres infâmes ” ». *Livres et Lumières*. 265-73.

ADDISON, Bl. 1985. *Books and printers in eighteenth-century Liège: the secularization of a culture*. Thèse Columbia Univ. Dactyl.

ADDISON, Bl. 1988. « Secularization and Revolution in the bishop-principality of Liège ». *Papers for the Sixteenth Annual Conference of the Western Soc. for French History*, Nov. 2-5, 1988, UCLA, Los Angeles. Dactyl.

ADDISON, Bl. 1989. « The emergence of Revolutionary consciousness in the paintings of Léonard Defrance ». *Papers for the Annual Conference of the American Soc. for Eighteenth-Century Studies*, March 29 - April 2, 1989, New Orleans. Dactyl.

ADDISON, Bl. 1992. « The *Bibliographie liégeoise* : from Jansenism to Sans-culottism in the book industry of eighteenth-century Liège ». *Bibliographical foundation of French historical studies*. Haworth. 117-37.

- Album édité à l'occasion du deuxième centenaire de la Maison Desoer*. Liège. 1950.
- ANDRIES, L. et al. éd. 1989. *Colporter la Révolution. Catalogue de l'exposition*.
Préf. de G. Bollème. Montreuil : Bibl. Robert-Desnos.
- BARBER, G. 1981. « Modèle genevois, mode européenne: le cas de *Candide* et de ses contrefaçons ». *Cinq siècles d'imprimerie genevoise*. Ed. J.-D. Candaux et B. Lescaze. Genève.
- BARBIER, Fr. et al. éd. 1988. *Livre et Révolution*. Prés. par D. Roche et R. Chartier. Paris: Aux amateurs de livres.
- BEAUMARCHAIS. 1988. *Œuvres*. Ed. P. et J. Larthomas. Bibl. de la Pléiade.
- BECKMANN, F. 1988. « Französische Privatbibliotheken. Untersuchungen zu Literatursystematik und Buchbesitz im 18. Jahrhundert ». *Archiv für Gesch. des Buchwesens* 31. 1-160.
- BESTHORN, R. 1969/1971. « Zur Verfasserfrage des "Essai sur les préjugés" ». *Beitr. zur romanischen Philologie* 8/10. 10-47, 13-54.
- BIRN, R. 1984. « Le livre prohibé aux frontières: Bouillon ». Dans MARTIN/CHARTIER. 334-41.
- BLÉCHET, Fr. 1991. *Les ventes publiques de livres en France, Brenellerie 1630-1750. Répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque Nationale*. Préf. d'E. Le Roy Ladurie. Oxford : Voltaire Foundation.
- BLONDEN, J.L. 1930. *Levensbericht en werken van Dr. Philip Fermin, schrijver over Surinam, overleden te Maastricht in 1813*. Maastricht : Boosten & Stols.
- BODY, A. 1875. *Bibliographie spadoise et des eaux minérales du pays de Liège*. Bruxelles: Olivier.
- BODY, A. 1876. « Recueil de vers, chansons et pièces satiriques sur la Révolution liégeoise de 1789 ». *Bull. Soc. liég. de litt. wallonne* 19. — Tir. séparé. Liège. 1882.
- BODY, A. 1884-85. « Table de *L'Esprit des journaux* en ce qui concerne la principauté de Liège ». *Bull. Soc. des bibliophiles liég.* 2. 119-136.
- BODY, A. 1885. *Le théâtre et la musique à Spa au temps passé et au temps présent*. Paris/Bruxelles : Ghio/Rozet.
- BODY, A. 1888-1902. *Spa. Histoire et bibliographie*. Liège: Imprimeurs réunis. — Réimpr. Bruxelles : Culture et civilisation. 1981.

- BOLLÈME, G. 1986. *Le peuple par écrit*. Paris : Seuil.
- BORGNET, A. 1865. *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1785 à 1795)*. Liège : De Thier & Lovinfosse. 2 vol. — Réimpr. Bruxelles : Culture et Civilisation. 1973.
- BOURDIEU, P. 1993. « La lecture: une pratique culturelle. Débat entre Pierre Bourdieu et Roger Chartier ». *Pratiques de la lecture*. Paris: Payot et Rivages. 267-94.
- BRASSINNE, J. 1929. « L'imprimerie à Liège jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ». *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique, des origines à nos jours*. Bruxelles : Le Musée du Livre. V, 38-41.
- CAPITAINE, U. 1850. *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*. Liège : Desoer.
- CAPITAINE, U. 1851. « Madame Veuve Huet, bibliomane liégeois ». *Bull. du bibliophile belge* 1/8. 484-88.
- CAPITAINE, U. 1857. « Étude biographique sur les médecins liégeois, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1850 ». *Bull. Inst. archéol. liég.* 3. 71-103, 226-267, 427-496.
- CAPITAINE, J.-M. 1987. « La bibliothèque de Jean-Joseph Fyon ». *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 239. 309-312.
- Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris*. 1789. — Réimpr. Amsterdam : Grüner. 1969.
- CERTEAU, M. de, D. JULIA et J. REVEL. 1970. « La beauté du mort. Le concept de *culture populaire* ». — Repris dans M. de CERTEAU. *La culture au pluriel*. 1974. — 2e éd. Paris : Bourgois. 1980. 49-80.
- CHARLIER, G. et R. MORTIER. 1952. *Une suite de l'Encyclopédie. Le Journal encyclopédique (1756-1793)*. Bruxelles : La Renaissance du Livre.
- CHARTIER, R. 1973. « L'imprimerie en France à la fin de l'Ancien Régime ». *Revue française d'hist. du livre*. 253-79.
- CHARTIER, R. 1984. « Livres bleus et lectures populaires ». Dans MARTIN/CHARTIER. 498-511.
- CHARTIER, R. 1987. *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*. Paris : Seuil.

- CHARTIER, R. 1989. «De l'histoire du livre à l'histoire de la lecture». *Archives et bibliothèques de Belgique* 60. 161-89.
- CHARTIER, R. 1990a. *Les origines culturelles de la Révolution française*. Paris : Seuil.
- CHARTIER, R. 1990b. « Loisir et sociabilité : lire à haute voix dans l'Europe moderne ». *Littératures classiques* 12. 127-47.
- CHARTIER, R. 1992. *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre quatorzième et dix-huitième siècle*. Aix-en-Provence : Alinéa.
- CHARTIER, R. 1993a. « Du livre au lire ». *Pratiques de la lecture*. Paris : Payot et Rivages. 79-113.
- CHARTIER, R. 1993b. « La lecture : une pratique culturelle. Débat entre Pierre Bourdieu et Roger Chartier ». *Pratiques de la lecture*. 267-94.
- CHARTIER, R. et D. ROCHE. « Les livres ont-ils fait la Révolution ? ». Dans BARBIER 1988. 9-20.
- CHASTELLUX, Fr.-J. de. 1989. *De la félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*. Ed. R. Basoni. Paris : Publ. de la Sorbonne.
- CHÊNEDOLLÉ, Ch. de. 1851. « Coup d'œil rétrospectif sur la presse clandestine à Liège, pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle ». *Bull. du bibliophile belge* 1/8. 488-90.
- COLMAN, P. 1974. « Henri-Joseph Godin, graveur liégeois (1747-1834) ». *De gulden passer* 52. 53-66.
- COMOTH, R. 1982. « Naissance d'une nation ». *La vie wallonne* 56. 31-46.
- CORSINI, S. 1988. « La contrefaçon du livre sous l'Ancien Régime ». Dans MOUREAU. 22-37.
- CORSINI, S. 1989. « Vers un corpus des ornements typographiques lausannois du dix-huitième siècle. Problèmes de définition et de méthode ». *Ornementation typographique et bibliographie historique*. Ed. M.-Th. Isaac. Mons/Bruxelles: Univ. de Mons/van Balberghe. 139-58.
- CRAHAY, R. 1980. « Réactions " liégeoises " à l'Edit de Tolérance (1781-82) ». *Livres et Lumières*. 85-117.

- DANGON, G. 1950. « Le syndicalisme ouvrier du livre sous la Révolution : le Club typographique et philanthropique ». *Le courrier graphique* 46. 25-32.
- DARIS, J. 1868. *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*. Liège : Verhoven-Debeur.
- DARNTON, R. 1982. *L'aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*. Paris: Librairie académique Perrin.
- DARNTON, R. 1983. *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au dix-huitième siècle*. Paris : Gallimard/Le Seuil.
- DARNTON, R. 1988. « Livres philosophiques ». *Enlightenment. Essays in memory of R. Shackleton*. Oxford : Voltaire Found. 89-107.
- DARNTON, R. 1991a. *Edition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au dix-huitième siècle*. Paris: Gallimard.
- DARNTON, R. 1991b. « History of reading ». *New perspectives in historical writing*. Ed. P. Burke. Cambridge : Polity Press. 140-67.
- DARNTON, R. 1992. *Gens de lettres, gens du livre*. Paris : Jacob.
- DARNTON, R. 1993. « La lecture rousseauiste et un lecteur " ordinaire " au dix-huitième siècle ». *Pratiques de la lecture*. Paris : Payot et Rivages. 161-99.
- DEBLON, A. 1995. « Guide bibliographique pour l'histoire de la principauté de Liège au 18e siècle : histoire religieuse du diocèse de Liège ». *Annuaire d'hist. liég.* 27. 58-64.
- DEFRANCE, L. 1980. *Léonard Defrance. Mémoires*. Ed. Fr. Dehousse et M. Pauchen. Liège : Wahle. — C. r. par D. Droixhe. 1984. *Revue belge de philologie et d'hist.* 62. 367-71.
- DEHOUSSE, Fr., M. PACCO et M. PAUCHEN. 1985. *L. Defrance*. Liège : Perron & Wahle.
- DELRÉE, H. 1991. « J.- Fr.-G. Bassompierre et les infortunes de la vertu. Les suites d'un mariage manqué ». *La vie wallonne* 65. 215-21.
- DEMOULIN, Br. 1995. « Guide bibliographique pour l'histoire de la principauté de Liège au 18e siècle: histoire politique et institutionnelle ». *Annuaire d'hist. liég.* 27. 8-22.
- DESGRAVES, L. 1988. « Le livre et la lecture à Bordeaux à la veille de la Révolution de 1789 ». Dans BARBIER. 179-88.

- DESMAELE, B. 1985. « Les imprimeurs et libraires des Pays-Bas au dix-huitième siècle ». *Archives et bibl. de Belgique* 56. 295-320.
- DESMAELE, B. 1986. Lectures de la noblesse bruxelloise du dix-huitième siècle ». *Nouvelles annales Prince de Ligne* 1. 109-25.
- DESNÉ, R. 1991. « L'Europe française du marquis de Caraccioli ». *Studi in onore di P. Alatri*. Ed. V.I. Comparato et al.. Naples/ Pérouse: Ed. Scientifich Italiana/ Univ. di Studi di Perugia. I, 353-67.
- H. Dessain (1719-1988). Liège : Bibl. Chiroux-Croisiers.1988.
- DIDEROT. 1964. *Sur la liberté de la presse*. Ed. J. Proust. Paris : Ed. sociales. — *Lettre sur le commerce de la librairie*. Dans *Œuvres*. Ed. L. Versini. Paris : Laffont. 1995. III, 53-116.
- DIDEROT. 1976. *Œuvres complètes*. Ed. J. Lough et J. Proust. Paris : Hermann.
- DROIXHE, D. 1973. « Quatre poèmes wallons sur l'affaire Bassenge-Raynal (1781) ». *Annuaire d'hist. liég.* 14. 103-28.
- DROIXHE, D. 1980a. « Voltaire et l'édition liégeoise jusqu'en 1765. À propos d'un embastillement ». *Livres et Lumières*. 131-71. (En coll. avec M.-Fr. GÉRARD).
- DROIXHE, D. 1980b. « La genèse de la Révolution de 1789 dans la littérature dialectale verwiétoise ». *Études sur le dix-huitième siècle* 7. 95-106.
- DROIXHE, D. 1980c. « Introduction aux lettres dialectales ». *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*. Liège : Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle de la Wallonie. 29-31.
- DROIXHE, D. 1981a. « La diffusion des idées nouvelles dans la principauté de Liège au dix-huitième siècle ». *Bull. du Crédit communal de Belgique* 138. 247-63.
- DROIXHE, D. 1981b. « Étude quantitative et analyse interne de quelques bibliothèques liégeoises du dix-huitième siècle ». *Études sur le dix-huitième siècle* 8. 151-75.
- DROIXHE, D. 1981c. « Dialecte et français dans la Wallonie d'Ancien Régime. Une réponse inédite à l'enquête de l'abbé Grégoire », *Hommages à la Wallonie. Mélanges M. Arnould - P. Ruelle*. Ed. H. Hasquin. Univ. Libre de Bruxelles. 123-45.

- DROIXHE, D. 1982. « Noblesse éclairée, bourgeoisie tendre ». *Études sur le dix-huitième siècle* 9. 9-47.
- DROIXHE, D. 1983. « La vente du fonds de librairie Thibaut-Bassompierre (*lire: Thibaud*) en 1845 ». *La vie wallonne* 57. 118-21.
- DROIXHE, D. 1984a. *Livre et culture populaire en Wallonie au dix-huitième siècle*. Coll. Faculté ouverte. Univ. de Liège. 1-20.
- DROIXHE, D. 1984b. « Saint-Hubert : le livre populaire, la rage et la raison ». *Magie, sorcellerie, parapsychologie*. Ed. H. Hasquin. Univ. Libre de Bruxelles. 85-98.
- DROIXHE, D. 1984c. « Note relative à l'histoire de la lecture wallonne au dix-huitième siècle ». *Le livre et l'estampe* 30. 7-16.
- DROIXHE, D. 1987. « Systèmes ornementaux : le cas liégeois ». *Études sur le dix-huitième siècle* 14. 39-74.
- DROIXHE, D. 1989a. « Des Lumières à la Révolution liégeoise ». *La Révolution liégeoise de 1789. Catalogue de l'exposition*. Bruxelles : Crédit communal de Belgique. — Reprod. dans *Cahiers de Clio* 97-98. 3-26.
- DROIXHE, D. 1989b. « Présentation ». *Catrè-vint-noûf. Textes et chansons de la Révolution liégeoise*. Disque compact et livret. Liège : Djâsans walon. 7-95.
- DROIXHE, D. 1989c. « Éloges de Bassenge : un révolutionnaire liégeois dans la chanson et la poésie de son temps ». *Revue du Nord* 71. 999-1015.
- DROIXHE, D. 1989d. « Avocats, chanoines et lectures éclairées à Liège au dix-huitième siècle ». *Les bibliothèques au dix-huitième siècle*. Ed. L. Trénard. Bordeaux : Soc. des Bibliophiles de Guyenne. 239-64.
- DROIXHE, D. 1990. « Promenade liégeoise dans l'*Eighteenth century short title catalogue* ». *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 250. 69-75.
- DROIXHE, D. 1991a. « Raynal à Liège : censure, vulgarisation, révolutions ». *Studies on Voltaire* 286. 205-33.
- DROIXHE, D. 1991b. « Le poète voyageur ». Dans SGARD. 1020-22.
- DROIXHE, D. 1992a. « *Les caractères de l'amitié*. Marché du livre et idéologie à Liège vers 1760 ». *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 256-57. 277-85.
- DROIXHE, D. 1992b. « Léonard Defrance, l'Émulation de Liège et l'*Esprit des journaux* ». *Revue belge d'archéol. et d'hist. de l'art* 61. 234-39.

- DROIXHE D. 1994a. « Une contrefaçon liégeoise exemplaire : les *Œuvres du philosophe bienfaisant* (1764) », *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 265. 99-108.
- DROIXHE, D. 1994b. « C'est le bouquet... Histoire d'un ornement typographique liégeois du dix-huitième siècle », *Gutenberg-Jahrbuch* 1994. 211-28.
- DROIXHE, D. 1995. « Deux chansons relatives à des imprimeries liégeoises du dix-huitième siècle », *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 268. 241-50.
- DROIXHE, D. À par. « Composition n'est pas raison ? Une contrefaçon liégeoise de la *Théorie de l'impôt* de Mirabeau (1761) ».
- DROIXHE, D. À par. « *Voici un livre qu'on dit imprimé à Liège : le Code de la nature* de Morelly ».
- DROIXHE, D. À paraître. « *Elle me coûte dix mille écus*. La contrefaçon des œuvres de Molière offerte par Bassompierre à Marmontel ».
- DROIXHE, D. et Fr. DEHOUSSE. 1983. « La vie intellectuelle au pays de Liège: bibliographie critique ». *La Belgique au dix-huitième siècle*. Vrij Univ. Brussel. 298-311.
- DROIXHE, D. et N. VANWELKENHUYZEN. 1994. « L'*Almanach du Luxembourg* entre culture traditionnelle et réalités modernes ». *L'Almanach des vieux Ardennais. Traditions et saints de l'été*. Bastogne : Musée en Piconrue. 11-16.
- DROIXHE, D. et N. VANWELKENHUYZEN. 1995. « Guide bibliographique pour l'histoire de la principauté de Liège au 18e siècle: la vie intellectuelle ». *Annuaire d'hist. liég.* 27. 88-127.
- DROIXHE, D. et N. VANWELKENHUYZEN. À par. « Ce que tromper veut dire. À propos des éditions maestrichtoises d'Helvétius ». *Studies on Voltaire*.
- Du Journal encyclopédique à la quadrichromie. Deux siècles d'imprimerie*. 1957. Bruxelles/Bouillon : Bibl. royale/Musée ducal.
- DUTILLEUL, Th. 1987. « Jean Castilhon et la *Bibliothèque bleue* : Les enjeux d'une réécriture ». *Etudes sur le dix-huitième siècle* 14. 145-161.
- Essai sur les préjugés*. 1792. — Réimpr. Introd. H.E. Brekle. Ratisbonne : chez l'Editeur. 1988.

- FABRE, M. 1991. « La Feuille sans titre ». Dans SGARD. 430.
- FELLER, F.-X. de. 1822-24. *Mélanges de politique, de morale et de littérature*.
Louvain : Vanlinthout et Vandenzande. 4 t.
- FEUGÈRE, A. 1922. *Bibliographie critique de l'abbé Raynal*. Angoulême.
- FLORKIN, M. 1957. *Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1830)*. Liège : Vaillant-Carmanne.
- FLORKIN, M. 1978. « L'apport scientifique de la Wallonie aux dix-septième et dix-huitième siècles ». *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*. Dir. R. Lejeune et J. Stiennon. Bruxelles : La Renaissance du Livre. II, 363-72.
- FRANCHIMONT, J.-N. 1977. « Un établissement liégeois d'enseignement à la fin de l'Ancien Régime: le Grand Collège en Ile (1775-1794) ». *Annuaire d'hist.liég.* 8. 193-249.
- FRANCOTTE, H. 1880. *La propagande des Encyclopédistes français au pays de Liège (1750-1790)*. Bruxelles : Hayez.
- FROIDCOURT, G. de. 1946. *L'abbé Raynal au pays de Liège (1781)*. Liège : Imprimerie nationale des Invalides.
- FROIDCOURT, G. de. 1953. « Pierre Rousseau et le *Journal encyclopédique* à Liège (1756-1759) ». *La vie wallonne* 27. 161-194, 261-301.
- FROIDCOURT, G. de. 1963. « La censure des livres au dix-huitième siècle ». *Leodium* 50. 30-38
- FROIDCOURT, G. de. 1964. « Une énigme bibliographique. L'édition des *Œuvres complètes d'Helvétius* des imprimeurs liégeois Bassompierre Père et Fils, en 1774 ». *La vie wallonne* 38. 47-56.
- GÉRARD, M.-Fr. 1978. *Aspects de l'édition et de la librairie à Liège sous le règne de Charles-Nicolas d'Oultremont (1763-1771)*. Mém. de lic. en Philologie romane, Univ. de Liège. Dactyl.
- GOBERT, Th. 1922. « L'imprimerie à Liège sous l'Ancien Régime ». *Bull. Inst. archéol. liég.* 47. 15-128.
- GOBERT, Th. 1924-25. « Imprimerie et journaux à Liège sous le Régime français ». *Bull. Inst. archéol. liég.* 49. 1-64.

- GOBERT, Th. 1924-29. *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*. — Réimpr. Bruxelles: Culture et Civilisation. 1975. 12 t.
- GOSSIAUX, P.-P. 1980a. « L'Encyclopédie "liégeoise" (1778-1792) et l'encyclopédie nouvelle ». *Livres et Lumières*. 199-236.
- GOSSIAUX, P.-P. 1980b. Notices sur « L'Abbé Raynal à Liège et à Spa », « Éditions et contrefaçons philosophiques », « Culture populaire ». *Le Siècle des Lumières dans la principauté de Liège. Catalogue de l'exposition*. Liège : Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle de la Wallonie. N° 220-24, 260, 266-74.
- GOSSIAUX, P.-P. 1983. Notices sur « L'Almanach de Mathieu Laensbergh », « L'Encyclopédie méthodique », « Le Dictionnaire universel des sciences morales », « L'abbé Raynal », « L'abbé Yvon » et diverses contrefaçons liégeoises. *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège. Exposition du 27 juillet au 20 août 1983*. Bruxelles : Bibl. roy. Albert Ier. N° 69-72, 83-87.
- GOSSIAUX, P.-P. 1993. *L'homme et la nature. Genèse de l'anthropologie à l'âge classique, 1580-1750*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- GRESSET. 1780. *Œuvres*. Londres [Liège : Plomteux].
- GRÉTRY. 1962. *Correspondance générale*. Ed. G. de Froidcourt. Bruxelles : Brepols.
- GUÉRIN, P. 1988. « Opposition du commissaire Ransonnet au mariage de sa fille avec le libraire Bassompierre ». *Cercle historique de Fléron* . Sept. 20-27.
- GUÉRIN, P. 1994. « Jésuites réfugiés à Liège au temps de leur suppression ». *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 264. 42-60.
- H(ABETS), J. 1885. « Boekdruckers te Maastricht: Dufour ». *Maasgouw* 245. 1065-66.
- HAESSENNE-PEREMANS, N. 1981. *La pauvreté dans la région liégeoise à l'aube de la révolution industrielle*. Paris : Les Belles Lettres.
- HAESSENNE-PEREMANS, N. et P. DELBOUILLE. 1979. « La présence française dans les bibliothèques liégeoises au dix-huitième siècle ». *Études sur le dix-huitième siècle* 6. 177-92.

- HAESSENNE-PEREMANS, N. 1995. « Guide bibliographique pour l'histoire de la principauté de Liège au 18e siècle: histoire sociale ». *Annuaire d'hist. liég.* 27. 38-57.
- HALKIN, L.-E. 1953. « Note sur l'imprimerie à Liège au dix-huitième siècle ». *La vie wallonne* 27. 235-238.
- HAUST, J. 1941. *Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage*. Liège : Vaillant-Carmanne. 1941.
- HÉBRARD, J. 1993. « L'autodidaxie exemplaire. Comment Valentin Jamerey-Duval apprit-il à lire ? ». *Pratiques de la lecture*. Dir. R. Chartier. Paris : Payot et Rivages. 29-76.
- HEIRWEGH, J.-J. 1980. « Les Lumières de l'abbé Gérard ». *Livres et Lumières*. 293-303.
- HELBIG, H. et M. GRANDJEAN. 1872. *Catalogue des collections léguées à la ville de Liège* par Ulysse Capitaine. Liège : Vaillant-Carmanne.
- HÉLIN, E. 1948. « Une A.P.I.A.W.... en 1771 ». *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 78. 327-33. - Repr. dans HÉLIN 1993. 225-35.
- HÉLIN, E. 1968. « Les bibliothèques à Liège au dix-huitième siècle ». *Sommaire des travaux du groupe de recherche sur la sociologie des arts et de la littérature*. Université de Liège, Séminaire d'esthétique. 55-57.
- HÉLIN, E. 1968. « La liberté individuelle: réalités et opinions à Liège au dix-huitième siècle ». *Album J. Balon*. Namur. 351-361. — Repr. dans HÉLIN 1993. 239-47.
- HÉLIN, E. 1970-72. « Les jeux de Spa : intérêts matériels et controverses doctrinales aux origines d'une révolution ». *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith* 34-36. 31-58.
- HÉLIN, E. 1974. « Il y a deux siècles : un premier diagnostic du malaise de l'économie liégeoise ». *La vie wallonne* 48. 99-104.
- HÉLIN, E. 1975. « L'opinion d'autrui, un miroir déformant ? ». *La Wallonie. Le pays et les hommes. Histoire, économie, sociétés*. Dir. H. Hasquin. Bruxelles : La Renaissance du Livre. I, 445-58. — Repr. dans HÉLIN 1993. 179-204.

- HÉLIN, E. 1976. « Le caractère national comme révélateur de déterminismes sociaux ». *Études sur le dix-huitième siècle* 3. 57-75. — Repr. dans HÉLIN 1993. 205-24.
- HÉLIN, E. 1980a. « Politique, économie et société à Liège, au siècle des Lumières ». *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*. Liège : Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle de la Wallonie. 13-19. — Repr. dans HÉLIN 1993. 261-75.
- HÉLIN, E. 1980b. « Contestataires et apologistes au dix-huitième siècle : pour une nouvelle lecture de quelques écrits de Gilles Légipont ». *Livres et Lumières*. 51-72.
- HÉLIN, E. 1981. « Urbanisme, architecture et entreprises au siècle des Lumières : l'exemple de Jacques-Barthélemy Renoz ». *Hommages à la Wallonie. Mélanges M. Arnould — P. Ruelle*. Ed. H. Hasquin. Univ. Libre de Bruxelles. 269-86. — Repr. dans HÉLIN 1993. 103-19.
- HÉLIN, E. 1987. « Les amusements de Spa ». *Histoire d'eaux. Stations thermales et balnéaires en Belgique, XVIe-XXe siècle*. Bruxelles : Caisse générale d'Épargne et de Retraite. 71-90.
- HÉLIN, E. 1993. *Recherches et essais (1947-1990)*. Univ. de Liège, Centre informatique de la Fac. de Philos. et Lettres.
- HÉLIN, E. 1995. « Guide bibliographique pour l'histoire de la principauté de Liège au 18e siècle : histoire économique ». *Annuaire d'hist. liég.* 27. 23-37.
- HELLEMANS, J. 1988. « D'un colloque sur la contrefaçon, ou comment réhabiliter les contrefaçons ». *Le livre et l'estampe* 34. 75-81.
- HEYNEN, E. 1947. « Maastrichtse drukken (1552-1816). Een bescheiden aanzet tot een Maastrichtse Bibliografie ». *Publ. Soc. hist. et archéol. dans le Limbourg* 83. 1-174.
- JAMEREY-DUVAL, V. 1981. *Mémoires. Enfance et éducation d'un paysan au dix-huitième siècle*. Ed. J.M. Goulemot. Paris : Le Sycomore.
- JAMMES, B. 1984. « Le livre de science ». Dans MARTIN/CHARTIER. 206-17.
- JANNE D'OTHÉE, X. 1954. « La visite de Joseph II à Limbourg et à Spa en 1781 ». *Archives verviétoises* 12. 28-29.

- JOLIVET, M.-N. 1897. « Description du pays et principalement de la ville de Liège (1783) ». *Annales du Cercle hutois des sc. et des beaux-arts*. 1.
- JOZIC, D. 1967. *Jacques-Joseph Fabry, père de la Révolution liégeoise (1772-18 août 1789)*. Mém. de lic. en Histoire, Univ. de Liège. Dactyl.
- KAIRIS, P.-Y. 1995. « Guide bibliographique pour l'histoire de la principauté de Liège au 18e siècle: histoire de l'art ». *Annuaire d'hist. liég.* 27. 65-87.
- KIRSOP, W. 1984. « Les mécanismes éditoriaux ». Dans MARTIN/CHARTIER. 21-33.
- KOCH, P. 1988. « Vraie ou fausse? Critères d'évaluation esthétiques et psychologiques ». Dans MOUREAU. 213-29.
- KUNTZIGER, J. 1880. *Essai historique sur la propagande des Encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du dix-huitième siècle*. Bruxelles.
- LAUFER, R. 1983. « La bibliographie matérielle: pour quoi faire? ». *La bibliographie matérielle*. Prés. par R. Laufer. Paris: CNRS. 13-24.
- LAUFER, R. 1984. « Les espaces du livre ». Dans MARTIN/CHARTIER. 128-39.
- LEJEUNE, R. 1978. « Un feu d'artifice: l'opéra-comique liégeois du dix-huitième siècle ». *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*. Dir. R. Lejeune et J. Stiennon. Bruxelles: La Renaissance du Livre. II, 128-39.
- LENOIR, M.-J. 1975. *Quelques littérateurs français au pays de Liège (1750-1789)*. Mém. de lic. en Phil. romane, Univ. de Liège. Dactyl.
- LEVERT, A. 1977. *Contribution à l'histoire de la censure des livres à Liège au dix-huitième siècle (1694-1789)*. Mém. de lic. en Histoire, Univ. de Liège. Dactyl.
- LIÉNARD, J. 1981. « Pierre-François Soleure, révolutionnaire liégeois, et sa bibliothèque ». *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 214. 75-95
- LIÉNARD, J. 1989. « Duperron, condamné à mort ». *Bull. Soc. roy. Le Vieux-Liège* 246-47. 521-39.
- LIGOU, D. 1970. « La part du roman dans quelques bibliothèques du dix-huitième siècle ». *Romans et Lumières*. Paris: Éd. sociales. 48-63.
- Livres et Lumières au pays de Liège (1730-1830)*. Éd. D. Droixhe, P.-P. Gossiaux, H. Hasquin, M. Mat-Hasquin. Liège: Desoer.

- Livres illustrés au pays de Liège, 1700-1930*. Bibl. centr. de la Ville et de la Prov. de Liège. 1985.
- LORETELLI, E. 1992. *Le livre XII de l'Histoire des deux Indes. Comparaison textuelle. Une source maestrichtoise méconnue*. Mém. de lic. en Phil. romane, Univ. Libre de Bruxelles. Dactyl.
- LOUGH, J. 1939/1947. « Essai de bibliographie critique des publications du baron d'Holbach ». *Rev. d'hist. litt. de la France*. 215-34, 314-18.
- Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège (Les)*. Exposition du 27 juillet au 20 août 1983. Bruxelles : Bibl. roy. Albert Ier. 1983.
- LÜSEBRINK, H.J. 1984. « Lexicologie et pragmatique historique du texte: questionnements à partir de l'Histoire des deux Indes ». *Traitements informatiques de textes du 18e siècle*. Éd. A.-M. et J. Chouillet. Paris : CNRS. 123-44.
- LÜSEBRINK, H.J. et R. REICHARDT. 1983. « La " Bastille " dans l'imaginaire social de la France à la fin du dix-huitième siècle (1774-1799) ». *Revue d'hist. moderne et contemporaine*. 196-234.
- MACOURS, F. 1952. « L'enseignement technique à Liège au dix-huitième siècle ». *Bull. Inst. archéol. liég.* 69.131-185.
- MARCETTEAU-PAUL, A. et D. VARNY. 1988. « Les bibliothèques de quelques acteurs de la Révolution, de Louis XVI à Robespierre ». Dans BARBIER. 189-207.
- MARION, M. 1978. *Les bibliothèques privées à Paris au milieu du dix-huitième siècle*. Paris : Bibl. nationale.
- MARMONTEL. 1972. *Mémoires*. Ed. J. Renwick. Clermont-Ferrand : de Bussac.
- MARTIN, H.-J. 1979. « La librairie française en 1777-1778 ». *Dix-huitième siècle* 11. 87-112.
- MARTIN, H.-J. et R. CHARTIER éd. 1984. *Histoire de l'édition française*. Tome II : *Le livre triomphant, 1660-1830*. Paris : Promodis.
- MARTINY, J. 1887. *Histoire du théâtre de Liège depuis son origine jusqu'à nos jours*. Liège : Vaillant-Carmanne.

- MATHIEUX, A.J. 1950. « Marmontel, secrétaire perpétuel de l'Académie française, à Spa, Liège et Aix-La-Chapelle ». *Les cahiers ardennais* 20. 20-22, 61-64.
- MAUZI, R. et S. MENANT. 1977. *Le dix-huitième siècle 2. 1750-1778*. Paris : Arthaud.
- McKENZIE, D.F. 1966. *The Cambridge University Press, 1696-1712*. Cambridge Univ. P.
- McKENZIE, D.F. 1991. *La bibliographie et la sociologie des textes*. Préf. de R. Chartier. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie.
- MILLER, S.J. 1978. *Portugal and Rome c. 1748-1830. An aspect of the Catholic Enlightenment*. Rome : Univ. Gregoriana.
- MINARD, Ph. 1989. *Typographes des Lumières, suivi des Anecdotes typographiques de Nicolas Contat (1762)*. Avant-propos de D. Roche. Seyssel : Champ Vallon.
- MITCHELL, J. 1985. « The taxonomy of printers ornaments ». *The bibliographical Soc. of Australia and New Zealand bull.* 9. 45-60.
- MORTIER, R. 1978. « Le siècle des Lumières au pays de Liège, de Namur et de Hainaut ». *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*. Dir. R. Lejeune et J. Stiennon. Bruxelles : La Renaissance du Livre. II, 74-101.
- MORTIER, R. 1985. « Les voies obliques de la propagande philosophique ». *Voltaire and his world*. Oxford : Voltaire Foundation. 381-92.
- MORTIER, R. 1987. « Voltaire lecteur de Chastellux ». *Le siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*. Ed. C. Mervaud et S. Menant. Oxford : Voltaire Foundation. II, 666-73.
- MORTIER, R. 1991. « La “ Grande Révolution ” de Voltaire, ou les pièges de la polysémie ». *Studi in onore di P. Alatri*. Ed. V.I. Comparato et al. Naples/Pérouse : Ed. Scientifich Italiana/Univ. di Studi di Perugia. I, 295-308.
- MOUREAU, Fr. éd. 1988. *Les presses grises. La contrefaçon du livre (XVI^e-XIX^e siècles)*. Paris : Aux amateurs de livres.

- NIES, F. 1990. « Lecteurs et lecture. Approche d'une iconographie de la réception littéraire ». *Dix-huitième siècle européen. En hommage à J. Lacant*. Ed. Cl. De Grève et al. Paris : Aux amateurs de livres. 33-37.
- PAILHÈS, J.-L. 1988. « En marge des bibliothèques : l'apparition des cabinets de lecture ». *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*. Dir. Cl. Jolly. Paris : Promodis. 415-21.
- PERRIN, A. 1781. *Almanach de la librairie*. — Réimpr. Préf. J. Vercauysse. Aubel : Gason. 1984.
- PHILIPPE, J. 1971. *Liège, terre millénaire des arts*. Liège : Halbart.
- PIRON, M. 1980. « Liège ». *Regards venus d'ailleurs sur Bruxelles et la Wallonie*. Dir. G. Sion. Louvain : Oyez.
- PISVIN, Th. 1963. *La vie intellectuelle à Namur sous le Régime autrichien*. Éd. de l'Univ. cath. de Louvain.
- PONS, A. éd. *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, 1751-72. Les articles les plus significatifs. J'ai lu*.
- RAMBEAUX, P. 1985. « Pour un supplément à la *Bibliographie liégeoise* ». *Archives et bibl. de Belgique* 56.158-167.
- RAXHON, Ph. 1989. *La Révolution liégeoise de 1789 vue par les historiens belges (de 1805 à nos jours)*. Univ. Libre de Bruxelles.
- REMACLE, A. 1977. *La gravure liégeoise. Essai de bibliographie*. Bruxelles : Comm. belge de Bibliographie.
- ROCHE, D. 1981. *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au dix-huitième siècle*. Paris : Aubier-Montaigne.
- ROCHE, D. 1988. *Les républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au dix-huitième siècle*. Paris : Payot.
- ROCHE, D. 1989. Avant-propos de MINARD.
- ROCHE, D. 1993. « Les pratiques de l'écrit dans les villes françaises du dix-huitième siècle ». *Pratiques de la lecture*. Paris : Payot et Rivages. 201-29.
- ROSSO, C. 1991. « Il marchese di Chastellux o le illusioni del progresso ». *Studi in onore di P. Alatri*. Ed. V.I. Comparato et al. Naples/Pérouse : Ed. Scientifique Italiana/Univ. di Studi di Perugia. I, 345-52.

- ROUHART-CHABOT, J. et E. HELIN. 1962. *Admissions à la bourgeoisie de la Cité de Liège (1273-1794)*. Soc. des Bibliophiles liégeois.
- ROUSSEAU, J.-J. 1969. *Œuvres complètes IV*. Ed. B. Gagnebin et M. Raymond. Bibl. de la Pléiade.
- ROUVEROY, Fr. 1844. *Scénologie de Liège*. Liège : Redouté.
- RYCHNER, J. 1976. « À l'ombre des Lumières : coup d'œil sur la main-d'œuvre de quelques imprimeries du dix-huitième siècle ». *Studies on Voltaire* 155. 1925-55.
- RYCHNER, J. 1984a. *Genève et ses typographes vus de Neuchâtel, 1770-1780*. Genève: Braillard.
- RYCHNER, J. 1984b. « Le travail de l'atelier ». Dans MARTIN/CHARTIER. 42-61.
- RYCHNER, J. 1986. « Fonction et tribulations d'un prote au dix-huitième siècle: Jacques-Barthélemy Spineux (1738-1806) ». *Aspects du livre neuchâtelois. Études réunies à l'occasion du 450^e anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise*. Éd. J. Rychner et M. Schlup. Neuchâtel: Bibl. publ. et universitaire. 187-269.
- SAUVY, A. 1984. « Livres contrefaits et livres interdits ». Dans MARTIN/CHARTIER. 104-19.
- SCHLUP, M. 1992. « Un commerce de librairie entre Neuchâtel et La Haye (1769-1779) ». *Le magasin de l'univers. The Dutch Republic as the centre of the European book trade*. Ed. C. Berkvens-Stevelinck et al. Leiden : Brill. 237-50.
- SENIOR, N. 1992. « A controversy in eighteenth-century France. The teaching of reading ». *Studies on Voltaire* 296. 181-205.
- SGARD, J. dir. 1991. *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*. Paris/Oxford : Universitas/Voltaire Foundation.
- Siècle des Lumières dans la principauté de Liège (Le)*. Catalogue de l'exposition. Liège : Liège : Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle de la Wallonie. 1980.
- SMITH, D.W. 1980. « Helvétius et l'édition liégeoise ». *Livres et Lumières*. 189-98.

- SOBOUL, A. éd. 1954. *Encyclopédie. Textes choisis*. Paris : Ed. du Peuple.
- SOMMERVOGEL, C. 1892. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. Bruxelles/Paris : Schepens/Picard.
- SPAILIER, G. 1950. « Les cabinets de lecture ». *Les cahiers ardennais* 20. 105-110.
- SPAILIER, G. 1950. « L'imprimerie à Spa ». *Les cahiers ardennais* 20. 161-163.
- SPIERTZ, M. G. 1964. *Maastricht in het vierde kwart van de achttiende eeuw. Kerkelijke, politieke en sociale verhouding, 1775-1801*. Assen : Van Gorcum.
- STARK, W. 1941. « A forerunner of Marxism : F.J. de Chastellux ». *Economica* 8. 203-7.
- STENGEL, E. 1890. *Chronologisches Verzeichnis französischer Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgange des 18. Jahrhunderts*. — Ed. H.-J. Niederehe. Amsterdam : Benjamins. 1976.
- STIENNON, J. 1950. « Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : Les Desoer ». *La vie wallonne* 24. 157-185.
- STRIVAY, L. 1980. « J.-A. Roucher: *Les mois*, Liège, F. Lemarié, 1780. Petites questions à la librairie et à la censure ». *Livres et Lumières*. 237-61.
- THEUX DE MONTJARDIN, X. de. 1885. *Bibliographie liégeoise*. Bruges. — Réimpr. De Graaf. 1973.
- TOMSIN, Ph. 1990. *Le contexte technique dans quelques tableaux de L. Defrance*. Mém. de lic. en Histoire de l'art et archéol., Univ. de Liège. Dactyl.
- TRAPPÉ, H. de. 1819. *Productions diverses*. Liège : Collardin.
- TROUSSON, R. 1979. « L'abbé de Feller et les philosophes ». *Études sur le dix-huitième siècle* 6. 103-15.
- TROUSSON, R. 1980. « Grétry admirateur de Rousseau ». *Livres et Lumières*. 349-363.
- VANDEGANS, A. 1980. « Introduction aux lettres françaises ». *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*. Liège : Musée de l'art wallon et de l'évolution culturelle de la Wallonie. 21-28.
- VANDEN BROECK, Ph. 1981. « Jean-François-Gérard Bassompierre et les "infortunes de la vertu" ». À propos d'un mariage manqué ». *La vie wallonne* 55. 233-38

- VANDEN BROECK, Ph. 1984. *Supplément à la Bibliographie liégeoise. Dix-huitième siècle.- 1.* Univ. Libre de Bruxelles, Centre de philologie et d'hist. littéraire wallonnes. Dactyl.
- VANDEN BROECK, Ph. 1991. « L'Esprit des journaux ». Dans SGARD. 396-97.
- VANWELKENHUYZEN, N. 1993. *La propagande involontaire. Charles-Louis Richard et la lutte antiphilosophique à Liège au dix-huitième siècle.* Mém. de lic. en Philologie romane, Univ. Libre de Bruxelles. Dactyl.
- VERCRUYSSSE, J. 1980. « Quelques éditions liégeoises de Voltaire peu connues ». *Livres et Lumières.* 173-88.
- VEYRIN-FORRER, J. 1988a. « Livres arrêtés, livres estampillés : traces parisiennes de la contrefaçon ». Dans MOUREAU. 101-12.
- VEYRIN-FORRER, J. 1988b. « La fonderie typographique et la lettre d'imprimerie au début de la Révolution française. Du livre à l'assignat ». Dans BARBIER 1988. 75-100.
- VOLTAIRE. 1878. *Œuvres complètes.* Ed. Moland. Paris : Garnier.
- VOLTAIRE. 1961. *Mélanges.* Ed. E. Berl et J. van den Heuvel. Bibl. de la Pléiade.
- VOLTAIRE. 1983-94. *Corpus des notes marginales de Voltaire.* Berlin : Akad.-Verlag. 5 t.
- VOLTAIRE. 1990. *Essai sur les mœurs.* Ed. R. Pomeau. Classiques Garnier. Paris : Bordas.
- VOLTAIRE. 1994. *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même.* Ed. A. Versailles, préf. de R. Pomeau. Bruxelles : Complexe.
- Voltaire. Exposition organisée à l'occasion du bicentenaire de sa mort. Catalogue.* Bruxelles : Bibl. roy. Albert I^{er}. 1978.
- Voltaire et l'Europe. Exposition Bibliothèque nationale de France / Monnaie de Paris.* Préf. de J. Favier et P. Consigny, introd. de R. Pomeau. Paris/Bruxelles : B.N.F./Complexe.
- WAGNER, J. 1987. *Lectures et société dans le Journal encyclopédique, 1756-1785.* Thèse de doctorat d'Etat, Univ. de Clermont-Ferrand II. Dactyl.
- WAGNER, J. 1991. « Journal historique et littéraire ». Dans SGARD. 687-89.
- WEIL, Fr. 1982. « Les pages de titre de livres anciens et leurs mensonges ». *Rev. d'hist. litt. de la France* 82. 440-45.

- WELLER, E. 1864. *Die falschen und fingierten Druckorte*. Leipzig. — Réimpr.
Hildesheim : Olms. 1970.
- YANS, M. 1958. « Trois anecdotes historiques relatives au délit de presse ».
Annuaire d'hist. liég. 1. 189-224.

Cette édition électronique a été réalisée
en février 2011 par Muriel Collart
pour la Société wallonne d'étude
du 18^e siècle (Swedhs).